★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9365 24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 23 - LUNDI 24 FÉVRIER 1975

Alger relève les divergences entre les participants à la future conférence de l'énergie

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DU JOUR

L'Espagne, la France et l'Europe

Les chasses des grands de ce monde sont souvent l'occasion de parler politique. Celle qui a lieu ce samedi 22 février à Chambord, à l'occasion de la visite privée de quarante-huit heures que le prince Juan Carlos rend à M. Valéry Giscard d'Estaing, n'échappe pas à cette règle.

Les deux principaux sujets de conversation entre le chef de l'Etat français et le successeur désigné du général Franco seront, naturellement, les relations bilatérales, mais sans doute autant le « destin européen » de l'Espagne.

La Ve République avait, durant quinze ans, maintenu d'excellentes relations avec son voisin ultra-pyrénéen. Pour vague qu'elle fût, l'ambition française de promouvoir une « politique méditerranéenne » impliquait une telle attitude. Le désir de Georges Pompidou de rééquilibrer au sud, par un apport latin, une Europe devenue décidément très septentrionale et anglo-saxonne, tant en raison des succès économiques allemands que de l'entrée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark dans la Communauté, rendait plus évidente la nécessité d'établir des « liens privilégiés » entre Paris et Madrid. Enfin, les échanges économiques entre les deux pays ont considérablement crû cette dernière décennie : la France est devenue le troisième acheteur et le troisième fournisseur de l'Espagne. Dans ces conditions, une concertation politique ne s'imposait-elle pas ? La visite officielle, en octobre 1973, de don Juan Carlos à Paris apporta la réponse la plus spectaculaire à cette question.

Mais, le 20 décembre, le chef du gouvernement espagnol, l'amiral Carrero Blanco, était assassiné. Presque aussitôt les autorités de Madrid assurèrent que dix des auteurs présumés de l'attentat — des membres de l'ETA — s'étaient réfugiés en France, où l'organisation autonomiste basque disposait, déclaraient-elles, de « bases sûres ». Depuis lors, la querelle entre les deux pays s'était envenimée, Paris ayant, à plusieurs reprises, refusé la demande d'extradition présentée par Madrid. En violation de l'accord de 1966 entre les deux pays, le gouvernement espagnol décidait même, en septembre dernier, d'exiger la présentation d'un passeport de la part des citoyens français se rendant outre-Pyrénées.

En dépit de ces frictions, et bien que le miel et le vinaigre continuent d'alterner, la visite du prince Juan Carlos consacre un récent « réchauffement » des relations franco-espagnoles. C'est que les préoccupations sur l'évolution politique de l'Espagne, devenues sérieuses après l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco, et brûlantes depuis la maladie du Caudillo, en juillet dernier, obligent les deux parties à s'intéresser à l'essentiel : comment contribuer à ce que la succession du général Franco ne se règle pas de façon par trop chaotique ?

Au lendemain d'une « journée de lutte pour la liberté » où la gauche clandestine a enregistré un relatif succès, avec l'agitation qui gagne les classes moyennes, face au malaise qui apparaît dans l'armée et devant l'évidence du vieillissement du chef de l'Etat, quelle attitude la France et l'Europe doivent-elles adopter envers l'Espagne ? Quel choix, si cela dépend d'elle, peut faire l'Espagne vis-à-vis de la Communauté ? Le prince Juan Carlos, lors de sa précédente visite en France, avait clairement évoqué le « destin européen séculaire » de son pays. Tant M. Valéry Giscard d'Estaing que l'« ami Michel », comme l'appelle don Juan Carlos — c'est-à-dire M. Poniatowski, ministre de l'intérieur et prince lui-même, — paraissent en tout cas nettement désireux d'aplanir les obstacles à une éventuelle entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

(Lire nos informations page 24.)

DANS LA NOUVELLE CONSTITUTION

Les militaires portugais exigeraient le contrôle des postes-clés et des candidatures à la présidence de la République

Les socialistes soutiennent un contre-projet

Le Mouvement des forces armées, qui provoqua le 25 avril 1974 la chute de M. Caetano, s'est mis d'accord, à huis clos, sur son futur rôle. Dans un texte soumis vendredi aux dirigeants des principaux partis représentés au gouvernement, il exigerait un « droit de veto » sur la composition et certaines décisions du gouvernement civil, qui sortira des élections à la Constituante du 12 avril prochain. Les militaires se réserveraient l'attribution de certains postes-clés, dont l'économie, le plan et la défense, et le droit de s'opposer à une candidature à la présidence de la République.

M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du parti socialiste, tenant du légalisme démocratique, a annulé *in extremis* son départ pour Berlin-Ouest, où se réunit ce samedi l'Internationale socialiste.

A Moscou, la *Pravda* dénonce la « *coalition bruyante et bizarre* » qui exerce « *une forte pression sur les socialistes afin qu'ils déclenchent une campagne anticommuniste* » et se prononce pour « *l'unité des forces armées et du peuple* ».

Un vingt-deuxième parti

L'incertitude sur l'avenir politique du pays — un vingt-deuxième parti a annoncé vendredi son intention de participer aux élections — est accrue par la polémique de plus en plus aigre entre les socialistes et les communistes. Elle semble avoir décidé le Mouvement des forces armées à institutionnaliser sa fonction de contrôle du pouvoir politique à Lisbonne. Aux termes du texte communiqué aux partis, selon l'agence A.P., la Constitution reconnaîtrait aux forces armées un « *droit de veto* » sur la nomination des détenteurs de certains postes ministériels clés (économie et défense) et un droit de regard sur les candidatures à la présidence de la République. Ce dernier point semble viser l'ambition prêtée au général Spinola de revenir à la tête de l'Etat.

Diverses dispositions assureraient le respect du programme du Mouvement des forces armés et interdiraient « *l'adjonction d'éléments plus conservateurs* ». La Constitution devrait s'inspirer de ce programme et la campagne pour les élections ne pourrait commencer, le 3 mars comme prévu, que si tous les partis donnaient leur aval aux dispositions souhaitées par le M.F.A.

Selon l'Agence France-Presse, le « plan » du M.F.A. se heurterait à un contre-projet limitant son rôle à une coopération avec les partis dans un organe consultatif « *chargé de garantir le respect de la Constitution* ». C'est ce dernier texte que soutiendraient les socialistes, dont un dirigeant déclarait récemment : « *Le M.F.A. ne saurait être ni le moteur ni l'arbitre de la démocratie* ». Les communistes, en revanche, sont favorables à une intervention directe des forces armées. Toute leur action passée a tendu à « coller » le plus possible au M.F.A. et à jouer la carte d'un régime militaire « *progressiste* ». Le P.C. portugais a pris vivement à partie, vendredi, le parti socialiste et le parti populaire démocratique, les accusant de « *présenter les communistes comme les ennemis des libertés par une « monstrueuse calomnie* ».

Un commentaire de la « Pravda »

● A MOSCOU, un article de la *Pravda*, rédigé sur le même ton très vif, stigmatise les « *forces de réaction* » qui « *font pression sur les socialistes portugais pour qu'ils déclenchent une campagne anticommuniste* » et sont « *mécontentes de l'unité du peuple et des forces armées qui s'est créée à la faveur du renouveau démocratique au Portugal* ». Une partie de ce commentaire ne porte vraisemblablement pas seulement sur la situation à Lisbonne : « *L'expérience historique*, écrit le quotidien soviétique, *prouve avec éloquence que la force de la démocratie réside dans l'unité de tous les éléments progressistes. Quand cette unité est compromise, quand les actions sont dictées par le désir de consolider ses positions aux dépens des communistes et par une tendance à les écarter d'activités conformes aux intérêts nationaux, les forces de gauche se divisent, ouvrant des possibilités de revanche à la réaction et au fascisme.* »

Devant le conseil national du mouvement

M. Jacques Chirac fait consacrer son maintien à la tête de l'U.D.R.

M. Jacques Chirac entend bien assurer « dans l'état actuel des choses » sa double responsabilité de premier ministre et de secrétaire général de l'U.D.R. Aussi bien devait-il être facilement confirmé dans cette fonction par le conseil national du mouvement réuni à Paris le 23 février.

Le Centre démocrate que préside M. Jean Lecanuet a, lui aussi, réuni pendant le week-end son conseil national. M. Pierre Abelin, secrétaire général, a confirmé la prochaine association du Centre démocrate et du C.D.P. et a reproché à MM. Durafour et Rossi de diviser le centre en créant le Mouvement des démocrates-sociaux.

Plus qu'une confirmation, c'est une consécration : M. Chirac était le seul candidat à un poste qu'on lui reprochait vivement, il n'y a pas si longtemps, d'avoir conquis à la hussarde. Son coup de force du 14 décembre dernier, devant le comité central du mouvement, se trouve entériné. Il l'est d'abord par le conseil national, auquel il revient désormais, après avoir été élargi, d'élire le secrétaire général. Il l'est ensuite par la quasi-totalité des fédérations départementales, l'une des dernières et non des moindres à se prononcer pour le maintien de M. Chirac au secrétariat général étant celle du Val-de-Marne. Il l'est encore par la plupart des personnalités du mouvement qui avaient regretté et condamné le cumul des fonctions de premier ministre et de secrétaire général d'un parti. Isolé au point d'avoir envisagé de quitter l'U.D.R., M. Chaban-Delmas a décidé de ne plus siéger dans les instances nationales du mouvement. M. Michel Debré ne se prononce que contre le cumul permanent des fonctions et M. Boulin est revenu à l'U.D.R. en assurant que M. Chirac lui avait confié qu'il ne resterait pas secrétaire général au-delà des assises du mouvement, au mois de juin. Mais le premier ministre n'a pas authentifié ces confidences.

Le reprise en main de l'U.D.R. par le premier ministre est, enfin, entérinée par les leaders des autres formations de la majorité : au lieu de s'en offusquer, ils ont fait de même, pour ce qui les concerne, avec la bénédiction de M. Giscard d'Estaing, qui encourage volontiers les membres du gouvernement à se conduire en véritables responsables politiques. Aussi bien, M. Poniatowski, devenu président des républicains indépendants, reconnaît que s'il y a émulation entre les composantes de la majorité, il n'y a pas vraiment compétition. A son avis, le nombre des élections « primaires » — mettant en concurrence au premier tour des prochaines élections législatives des candidats des différentes formations de la coalition gouvernementale, dans les circonscriptions où la gauche n'est pas menaçante, — ne sera pas plus élevé qu'aux précédentes consultations.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 5.)

LIRE PAGE 5 :

Le point de vue de M. OL. GERMAIN-THOMAS

LES DERNIERS TOURS DE LA ROUE

Le Népal sur la corde raide

Sa Majesté Birendra Bir Bikram Shah Dev, roi du Népal depuis le 31 janvier 1972, doit être solennellement couronné le lundi 24 février à Katmandou. Les représentants d'une soixantaine de nations assisteront aux cérémonies. La France sera représentée par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises en raison d'une récente recrudescence des attentats, dont l'un, il y a un peu moins d'un an, a visé le roi Birendra lui-même. M. Ephraïm Katzir, président d'Israël, Etat qui participe à la formation des forces armées népalaises, a renoncé à assister au couronnement par crainte des troubles que pourraient provoquer les adversaires de la monarchie.

Dans une enquête dont nous commençons la publication, J.-P. Clerc analyse l'évolution et les problèmes de ce petit Etat himalayen.

I. — En attendant le 24 février 2031

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Katmandou. — « *Le roi quittera le nouveau palais à l'aube. Habillé très simplement d'un vêtement de coton blanc, Sa Majesté se rendra à Nassal Chowk, l'une des cours du palais Hanuman Dhoka. Là, des prêtres l'oindront de différentes sortes de terre venues des quatre coins du royaume et l'aspergeront de gouttelettes d'eau puisée à toutes les rivières. Puis le roi prendra place sur son trône, tandis que la reine Aishwarya et le petit prince Dipendra s'assiéront de part et d'autre de Sa Majesté. Celle-ci recevra alors l'insigne de sa fonction : la couronne ornée de diamants, de perles, de rubis et d'émeraudes et surmontée du panache de plumes de paradisier. Après une brève prière, le roi s'installera, dans une litière d'argent, sur le dos d'un éléphant richement caparaçonné. Il se rendra au Tundhikel, notre champ de Mars, avec, à sa suite, la longue procession des invités et des dignitaires. Sa Majesté prononcera un discours ; puis la procession se reformera et, toujours le roi en tête, quittera le Tundhikel pour retourner au nouveau palais.* »

C'est peut-être la centième fois en une année que ce haut fonctionnaire responsable du comité d'organisation du couronnement expose à un journaliste, dans un anglais à l'élégance très victorienne, les détails de la cérémonie du 24 février 1975. Depuis des mois, un souci le hante : tout prévoir pour cette journée au cours de laquelle Sa Majesté Birendra Bir Bikram Shah Dev deviendra officiellement roi du Népal et incarnation du dieu Vichnou.

(Lire la suite page 2.)

La fin de la visite de M. Rowling en France

PARIS SOUHAITE QUE LA NOUVELLE-ZÉLANDE JOUE « UN ROLE MODÉRATEUR » DANS LE PACIFIQUE

(Lire nos informations page 24.)

AU JOUR LE JOUR

L'affaire Pilate

L'affaire Portal a fait du bruit pour toutes les autres, et réveillé par la même occasion ces vieilles douleurs de la justice auxquelles on s'est résigné longtemps sans s'y habituer jamais.

Deux femmes sont considérées comme folles, jusqu'au jour où l'on constate, presque par hasard, qu'elles n'étaient que désespérées. On les met en prison par réflexe, jusqu'au jour où leur incarcération pose le problème d'un certain dérèglement de nos institutions. La loi détermine d'étranges coupables, jusqu'au jour où l'opinion publique les déclare innocents.

Il ne reste alors au garde des sceaux qu'à gérer l'imprévisible en prenant le train en marche. Mais l'opinion publique peut tout aussi bien réclamer un jour la tête d'un innocent.

Ce jour-là, l'innocent aura plus à espérer d'une loi juste que d'un Ponce Pilate.

BERNARD CHAPUIS.

UN FILM DE CLAUDE GORETTA

Bonnie and Clyde au pays vaudois

Pierre travaille dans l'ébénisterie de son père. Il est marié à une femme qu'il aime, il a un petit garçon avec qui il joue comme un chien fou, il est heureux. Son père tombe gravement malade. Le voilà promu patron. Les affaires vont mal. Aux meubles de bois, amoureusement polis par les artisans, les gens préfèrent la matière plastique. Alors, pour honorer les échéances difficiles, pour assurer la paie des ouvriers, Pierre enfourche sa moto, se masque le visage, pénètre dans les banques des environs et, sous la menace d'un revolver, exige qu'on lui remette la caisse.

Le fait divers est authentique. Mais, de ce fait divers, Claude Goretta n'a retenu que le noyau central. Il l'a enrichi de sa sensibilité, de la sympathie qu'il porte aux êtres en rupture d'équilibre, de cette certitude que la vie est une lourde machine complexe, difficile à manier, et qu'entre le « bien » et le « mal », la raison et la déraison, les frontières sont moins précises que celles tracées par la société. Ce film très simple fuse dans toutes les directions. De surprises en rebondissements, il échappe au strict réalisme, sans pour autant verser dans l'imaginaire. Goretta se moque de la vraisemblance (est-il possible que les banques suisses soient si mal gardées ?) pour mieux atteindre à une vérité romanesque, faite d'optimisme et de mélancolie, d'où naît le charme du film.

Un jour, au lieu d'une banque, Pierre choisit de dévaliser un bureau de poste. D'épouvante, la postière s'évanouit. Au risque de se faire pincer, Pierre la prend dans ses bras, la réconforte. Eberluée, fascinée, la demoiselle ne tarde pas à s'éprendre de ce cambrioleur « pas si méchant que ça ». Elle devient sa maîtresse, puis sa complice. Bonnie and Clyde au pays vaudois... L'existence de Pierre, dès lors, se dédouble : d'un côté, la cellule conjugale, familiale, artisanale, le bonheur tranquille et doux ; de l'autre, l'aventure, les vertiges et les périls de la clandestinité.

Tout est absurdité et innocence dans ce film. Absurdité du comportement de Pierre, dictée par un monde absurde où un patron se voit contraint de brûler le produit du travail de ses ouvriers. Innocence du « coupable » qui agit par générosité, mais également comme un enfant muré dans ses silences, son désarroi et ses rêves d'aventure... A ce personnage éclaté Gérard Depardieu apporte sa chaleur, sa vitalité, sa tendresse et ce brin de folie sans lequel Pierre n'existerait pas. Il porte le film sur ses épaules. Il le fait virevolter dans toutes les directions voulues par Goretta. A ses côtés, dans le rôle de la postière, toute bouclée et trotte-menu, Marlène Jobert retrouve la vivacité et surtout le naturel qui, depuis quelque temps, semblaient l'avoir abandonnée. Et Dominique Labourier est l'épouse aimante, complice, confiante, qui, jusqu'à la dernière seconde, ne peut croire au malheur.

Un joli film. Inattendu. Subtil. Parfaitement maîtrisé dans ses hausses et ses chutes de tension. Un film qui doit beaucoup à Gérard Depardieu, mais qui, après *l'Invitation*, confirme l'originalité du talent de Claude Goretta.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire page 18 l'entretien de Claude Goretta avec Claude Fléouter.)

ASIE

Le Népal sur la corde raide

(Suite de la première page.)

Il a tenu compte de l'étiquette (une soixantaine de pays seront représentés, dont plusieurs par leur chef d'Etat ou de gouvernement) ; des prescriptions des astrologues, qui déterminent le faste et le néfaste aussi impérieusement qu'ils ont choisi cette date du 24 février 1975, ou plutôt 2031 de l'ère Bikram (1) ; et des impératifs de sécurité : des attentats ont eu lieu récemment, notamment *contre le roi* et *le ministre* des transports. Visiblement, notre interlocuteur a parcouru bien des fois en pensée le chemin qui va du nouveau palais au Tundhikel et retour, en passant par le Hanuman Dhoka, s'efforçant de prévoir ce qui aurait échappé aux astrologues eux-mêmes !

Depuis un an, la vie politique du pays est comme suspendue dans l'attente de l'événement. Katmandou s'y prépare dans la fièvre. Près de deux cents personnes ont travaillé jusqu'au dernier moment à restaurer l'ancien palais des rois de Gorkha, seul cadre digne d'une telle cérémonie. Naguère abandonné par la dynastie au profit d'un édifice moderne sans élégance, mais plus vaste, plus confortable, plus fonctionnel, le Hanuman Dhoka avait été malmené par les intempéries et les tremblements de terre. Des mois durant, une armée de sculpteurs, de maçons, de charpentiers et autres artisans s'est affairée à démonter murs de brique ou encadrements de portes, à débarrasser les rondeurs des statues des couches de peinture « culottière » qui les déshonoraient, à tailler dans le bois croisillons ou linteaux de fenêtres, à remplacer les plaques de cuivre sur les toits cornus des pagodes du palais.

Katmandou est devenue méconnaissable. En bien et en mal. Les propriétaires ont passé à la chaux la façade de leur maison : des rues ont été élargies ; les routes reliant la capitale à Bhatgaon et Patan — les deux villes-sœurs de Katmandou, où le roi, selon la tradition, doit se rendre le lendemain du couronnement pour s'y faire également reconnaitre — ont été refaites ; les Chinois eux-mêmes ont accéléré les travaux du « périphérique » dont ils ont entrepris de ceinturer la capitale. Katmandou, d'ordinaire si sale, a acquis un air de propreté. Mais au détriment de son cachet historique : les encadrements de portes et de fenêtres en bois sculpté, qui font de la plus modeste maison de la capitale un véritable palais et de la vieille ville une des plus fascinantes au monde, ont cédé un peu plus de terrain au béton...

Le roi Birendra aura attendu plus de trois ans la conjoncture astrale la plus favorable à son couronnement. C'est le 31 janvier 1972, jour du décès de son père Mahendra, qu'il a accédé au trône de Prithivi Narayan Shah, unificateur du Népal. Birendra était alors un jeune homme de vingt-six ans, dont la chronique n'avait retenu que le fastueux mariage. On savait également que, premier de sa lignée, il avait fait quelques études à l'étranger, à Eton, à Harvard et à Tokyo.

Quel parti allait prendre le jeune monarque ? Régner sans gouverner, comme la plupart de ses prédécesseurs depuis 1956, date à partir de laquelle l'autorité passa de façon héréditaire aux mains de premiers ministres issus de la famille Rana ? Tenter — comme son grand-père Tribhuvan l'avait fait, de 1951 à 1955, après avoir fomenté une insurrection populaire pour reprendre le pouvoir — d'organiser une sorte de « démocratie parlementaire couronnée » ? Ou poursuivre dans la ligne de son père Mahendra, qui — après avoir le 16 décembre 1960, dissous le Parlement, interdit les partis politiques et emprisonné tous les ministres — gouverna le pays jusqu'à sa mort en despote éclairé ?

Birendra, en montant sur le trône, s'était engagé à promouvoir une société démocratique et à favoriser le progrès social. Etait-ce pour être plus libre de ses mouvements ? Le jeune homme, d'apparence un peu timide derrière ses grosses lunettes d'écaille, écarta rapidement les proches collaborateurs de son père et les remplaça par des gens de sa génération.

Depuis trois ans, rien de significatif n'a encore été accompli dans le sens de la démocratisation ou du progrès social — hormis quelques nationalisations qui ont, dans un premier temps, provoqué plus de désordres que d'améliorations. Le souverain paraît se complaire dans l'immobilisme.

En même temps, le jeune monarque parut s'enfermer de plus en plus, au fil des mois, dans le palais aux hautes grilles gardé par les soldats gurkhas. Il reçoit peu de visiteurs népalais ou étrangers. Il ne sort guère, sinon pour faire, en hélicoptère, des tournées en province. Pour la célébration publique de son dernier anniversaire, il se serait fait représenter, assure la rumeur à Katmandou, par une effigie de bois. L'équipe de six à huit secrétaires dont il s'est entouré influe de plus en plus sur ses décisions. Celui qui nous reçoit est un homme de trente ans, aux manières florentines, à la discrétion onctueuse : le plus saillant de son propos est sans doute son invite finale à... ne pas mentionner son nom.

Un ancien ministre nous assure : « *Il y a deux gouvernements, le Singha Dhurbar (2) et le Nouveau Palais. Le Singha Dhurbar c'est le bouc émissaire. Le Palais est le vrai centre de décision.* »

Dans une société demeurée aussi proche du Moyen Age que celle du Népal, il serait dangereux de vouloir brûler les étapes de la démocratisation. Mais autour du souverain montent désormais les périls. Les opposants de l'ancien Parti du Congrès, fidèles à M. Bishawar Prasad Koirala, ancien premier ministre, réclament le retour au régime de monarchie parlementaire établi par *la Constitution de 1959 et interrompu* par le coup de force du 16 décembre 1960. De Bénarès, la ville sainte de l'indouisme, où le gouvernement indien lui a donné asile au sortir de huit années de prison, « Bee Pee » Koirala, soixante ans, avocat de formation, une des plus fortes personnalités politiques que le Népal ait connues, menace de lancer un mouvement de lutte armée. Nul ne doute, d'ailleurs, que les partisans du premier ministre destitué en 1960 ne soient à l'origine des actes de violence qui ont eu lieu ces derniers mois. Le plus grave a été l'attentat du 16 mars 1974 à Biratnagar : *l'explosion* d'une grenade à proximité du cortège royal fit deux morts. En décembre dernier, un violent affrontement a eu lieu dans le district d'Okhaldunga, à 150 kilomètres à l'est de Katmandou : seize insurgés ont été tués par les forces de l'ordre.

En même temps, la situation économique est devenue très préoccupante. Une mauvaise récolte a entraîné une baisse sensible du revenu, déjà bien maigre, des agriculteurs dans tout le pays. Elle a aussi contribué à une augmentation du coût de la vie, estimée à 30 % pour la dernière année. Incurie administrative ou spéculations criminelles ? Certains produits, comme le lait et l'huile, manquent souvent sur le marché. D'autres sont devenus hors de prix : de pieux hindous ont *enterré* leurs morts, faute de pouvoir acheter les trois fagots de bois nécessaires pour les incinérer à Pashupatinath, sur les rives sacrées de la Bagmati. L'atmosphère dans le bazar de Katmandou — le centre nerveux du pays — était plutôt morose ces derniers temps.

Comme il arrive toujours en ce cas, le pouvoir a serré la vis. Des opposants ont été arrêtés. Parmi eux, des responsables de mouvements d'étudiants, et un ancien ministre du roi Mahendra : le tonitruant M. Rishikesh Saha (il a été récemment libéré). Le pouvoir a, certes, toujours eu la main leste au Népal : M. Rishikesh Shaha *lui-même en* était à son troisième séjour en prison. Mais, depuis l'avènement du roi Tribhuvan, on ne tuait plus les opposants. Or, il semble que plusieurs prisonniers soient morts récemment dans des conditions plus que mystérieuses.

Libéraliser ou réprimer

Libéraliser ou réprimer davantage, tel est le dilemme du pouvoir. Le couronnement pourrait être l'occasion de frapper un grand coup. « *Le discours royal du 24 février sera un important discours politique* », nous déclarait, il y a peu, M. Nagendra Prasad Rijal ; premier ministre du Népal. Le roi lui-même a récemment laissé entendre que deux mesures pourraient être proclamées : une amnistie générale, et une démocratisation du régime.

« *La souveraineté du Népal appartient à Sa Majesté, et tous les pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire émanent de lui. Sa Majesté aura le pouvoir exclusif d'élaborer une loi concernant la succession du trône par les descendants de Sa Majesté... Il y aura un conseil des ministres pour conseiller Sa Majesté... Le premier ministre sera demis de ses fonctions si... Sa Majeste le démet de ses fonctions* » (sic). La Constitution de 1962 fait du roi la clé de voûte du système institutionnel népalais : non seulement le symbole visible d'une unité nationale rendue précaire par la variété des races, des langues, des religions, des tribus, des clans, des castes, et l'extrême difficulté des moyens de communication ; mais aussi un monarque absolu, l'un des derniers régnant encore sur la planète.

Mahendra ne voulait plus entendre parler du parlementarisme — ce système « *de démocratie par le haut, étranger à notre tradition et à notre génie* » — ni des partis politiques qui, estimait-il, avaient administré, de 1951 à 1960, la preuve de leur « *incapacité à répondre aux besoins du Népal* ». Aussi ce tacticien de talent inventa-t-il le système du *panchayat*, reposant sur quatre principes : le *leadership actif du roi, l'interdiction* des partis politiques, la « *coordination des classes* » et le « *gouvernement local* ».

Le *panchayat*, c'est le conseil de village, traditionnel au Népal. Sur cette base — en principe démocratique, puisque les quelque quatre mille *panchayats* de village sont élus au suffrage universel — la Constitution de 1962 a édifié un système pyramidal aussi peu conforme au « *génie national* » que le précédent, et en tout cas fort peu démocratique : quatre-vingt-dix députés sont élus au suffrage indirect au... quatrième degré ; dix-neuf sont désignés par quelques milliers de personnes affiliées aux « *organisations de classe* » (celles des femmes, des paysans, des « travailleurs », de la jeunesse, et des anciens militaires) et au « *collège des diplômés* » ; et seize autres sont nommés par le roi. Le *panchayat* national n'a, de toute façon, qu'un pouvoir consultatif.

Il est aisé d'imaginer des améliorations à un tel système. L'opposition — notamment les sympathisants du Parti du Congrès — réclame des élections directes au suffrage universel ; un Premier ministre choisi sur recommandation du Parlement ; la restauration des droits politiques, liberté d'expression et d'association, notamment ; et la publicité des débats parlementaires.

Ce que proposera plus vraisemblablement le souverain le 24 février prochain, c'est un élargissement de la base électorale des députés. *Ceux-ci pourraient*, à l'avenir, être désignés par quelques dizaines de milliers de personnes, et non plus seulement par quelques milliers.

JEAN-PIERRE CLERC.

Prochain article :

PAYS PROFOND ET « ZONES SENSIBLES »

(1) Plusieurs calendriers sont utilisés au Népal. Si notre numérotation grégorienne est admise dans les correspondances officielles, les Népalais datent plus volontiers les événements à partir de 57 av *Jésus-Christ, époque du roi indien* Bikramaditna, devenu l'an 1 de l'ère bikram. Il existe également une ère népali (qui débute en 880 après J.-C.) et un calendrier tibétain.

(2) Le Singha Dhurbar est un des innombrables palais de style néo-classique construits à Katmandou par les premiers ministres de la famille Rana au temps de leur toute-puissance. C'était le plus grand de tous, avec ses 1 800 pièces. Mais les deux tiers de cet édifice, qui abritait tous les ministères, ont brûlé en juillet 1973 dans des conditions assez suspectes.

D'une superficie de 141 000 km2, le Népal est situé entre l'Inde et la province chinoise du Tibet. Son climat est déterminé par le relief plus que par la latitude subtropicale. Ce pays est, en effet, une sorte de gigantesque escalier. Sa première marche, la plaine du Teraï, à 200 mètres au-dessus du niveau de la mer, subit le climat très chaud de la plaine gangétique, *avec une mousson annuelle de juin à septembre. La deuxième* marche, passé une étroite chaîne de montagnes hautes de 3 000 mètres (le Mahabharat Lekh), est le plateau central, qui abrite, en particulier, la vallée de Katmandou, vers 1 500 mètres d'altitude ; le climat y est modéré, avec une mousson d'été et une saison fraîche. La dernière marche n'est autre que le toit du monde : le Népal compte en effet huit des quatorze sommets de la planète dont l'altitude est supérieure à 8 000 mètres, et, parmi eux, le mont Everest. Dans le centre et l'ouest du pays, une zone de très hauts plateaux, de 4 000 à 5 000 mètres d'altitude, s'étend entre la chaîne himalayenne et la frontière tibétaine.

Le pays compte 12 millions d'habitants, ruraux dans la proportion de 95 %, dont près de 40 % vivent dans le Teraï. Deux millions de Népalais résident à l'étranger, surtout en Inde, notamment dans la région de Darjeeling, mais aussi au Sikkim et au Bhoutan et en Birmanie. Les principales villes sont la capitale Katmandou (150 000 habitants), Patan (60 000), Biratnagar (50 000) et Bhatgaon (40 000).

Les principales productions sont les céréales — notamment le riz, dont le Népal exporte plus de 20 % vers l'Inde — et le jute. Le royaume a très peu de ressources minérales, et doit importer de l'Inde l'essentiel des produits manufacturés qu'il consomme. Environ 70 000 touristes ont visité le Népal en 1974. Le pays tire aussi une part importante de ses devises des traitements et pensions payés par les Indiens et les Britanniques aux soldats gurkhas qui servent dans leurs armées.

Thaïlande

M. Seni Pramot a formé un gouvernement de coalition minoritaire

Bangkok (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — La composition du nouveau gouvernement thaïlandais, que préside M. Seni Pramot, a été rendue publique vendredi soir, 21 février. Dix-huit ministres appartiennent au parti du premier ministre, le parti démocrate, et trois au parti social-agrarien, dont le président, M. Sawet Piempongsarn, devient vice-premier ministre et ministre des finances. Neuf ministres n'appartiennent à aucun parti.

La coalition minoritaire dispose de quatre-vingt-onze sièges sur les deux cent soixante-neuf que comprend l'Assemblée nationale. Pour obtenir un vote de confiance, le 3 mars prochain, le gouvernement aura donc besoin du soutien des partis centriste et socialiste.

Le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Pichai Ratakul, est un homme d'affaires âgé de quarante-huit ans. Membre du parti démocrate de M. Seni Pramot, il fut élu il y a onze ans gouverneur du Rotary International pour le sud-est de l'Asie. Parmi les autres ministres figurent le général Thawich Seniwongse (défense), MM. Attasith Sitthisunthorn (intérieur) et Damrong Lathipipat (commerce).

Dans la province de Chiengraï, 900 kilomètres au nord de Bangkok, neuf soldats thaïlandais ont été tués et une centaine d'autres blessés, il y a quelques jours, au cours de combats contre des guérilleros communistes, a annoncé vendredi un porte-parole de l'armée.

[Depuis sa désignation comme premier ministre, M. Seni Pramot et ses amis politiques font l'objet de vives attaques de la part de la radio clandestine du parti communiste pro-chinois thaïlandais.]

Indochine

LES KHMERS ROUGES ÉTENDENT LA GUERRE A LA RÉGION DE BATTAMBANG

Les Khmers rouges ont ouvert un nouveau front jeudi 20 février : ils ont fait sauter un train non loin de Battambang tuant vingt-huit personnes et en blessant quelque quarante autres. Ce train — le seul qui fonctionnait encore au Cambodge — reliait la capitale de la province rizicole à la Thaïlande. Dès lors, l'approvisionnement de cette province est rendu plus difficile. Il y a quelques jours, les révolutionnaires s'étaient, dans la même région, emparés de 2 000 tonnes de riz.

La province de Battambang, située dans le nord-ouest du pays, était jusqu'à présent assez peu touchée par la guerre. Il semble *que les Khmers rouges* aient décidé de couper Battambang de son arrière-pays. Des émeutes populaires ont d'ailleurs eu lieu vendredi dans cette ville : des milliers de personnes ont pillé des magasins appartenant à des Chinois. Ces émeutes sont provoquées par le manque de ravitaillement et le coût de la vie. Selon *l'agence U.P.I., des troubles ont* eu lieu pour les mêmes raisons à Kompong-Som (anciennement Sihanoukville), le seul port maritime du pays.

Vendredi, d'autre part, les Khmers rouges ont lancé trois attaques coordonnées autour de Phnom-Penh, notamment dans le secteur où se trouve l'aéroport. Le Pentagone a accordé vendredi des crédits supplémentaires aux compagnies américaines chargées d'organiser le pont aérien entre Phnom-Penh et la Thaïlande. Le nombre des vols quotidiens est accru.

● *Au Vietnam du Sud*, l'enquête que devaient effectuer des élus américains, à la demande de M. Ford, n'aura pas lieu comme prévu ces jours prochains. Aucune date n'a été fixée. Les élus estiment devoir rester à Washington pour participer aux débats sur les questions pétrolières. *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

Philippines

TROIS MILLE CATHOLIQUES MANIFESTENT A MANILLE CONTRE LE RÉFÉRENDUM SUR LE MAINTIEN DE LA LOI MARTIALE

Manille (*A.F.P.*). — Quelque trois mille catholiques, conduits par une centaine de prêtres, de *religieuses, et des représentants* de l'Eglise protestante, ont manifesté vendredi 21 février dans les rues de Manille pour protester contre le référendum qui aura lieu le 27 février sur le maintien de la loi martiale. C'est la première fois qu'une manifestation se déroule publiquement dans la capitale depuis deux ans que la *loi martiale* est en *vigueur*.

D'autre part, un nouvel affrontement entre forces gouvernementales et insurgés musulmans a fait trente morts chez les rebelles, vendredi, à proximité de la capitale provinciale de Cotabato, à 900 kilomètres au sud-est de Manille, a déclaré une source militaire. Aucune perte n'a été annoncée du côté gouvernemental. La ville de Cotabato a été la cible principale des sécessionnistes au cours des dernières semaines.

● *A San-Francisco*, M. Mijares, ancien conseiller de presse de M. Marcos, a demandé le droit d'asile politique aux Etats-Unis. Qualifiant de « *farce* » le prochain référendum, estimant que le régime a créé une oligarchie composée des parents et amis du président, il espère pouvoir intervenir devant le Congrès américain pour dénoncer la situation dans son pays.

OUTRE-MER

APPEL EN FAVEUR DE DEUX DÉTENUS POLITIQUES ORIGINAIRES DE DJIBOUTI

Le Comité pour la justice à Djibouti (46, rue de Vaugirard, Paris) a lancé, jeudi 20 février, au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, un appel en faveur de la libération de MM. Omar Osman Rabeh et Omar Elmi Kaireh, condamnés à la réclusion à perpétuité pour un attentat contre M. Ali Aref, président du conseil de gouvernement du Territoire des Afars et des Issas. Les deux hommes sont détenus respectivement à la prison centrale de Muret, près de Toulouse, et à la maison centrale de Caen.

Mᵉ Jean-Jacques de Félice, avocat de M. Omar Osman Rabeh, réclame la libération immédiate de son client, qui a toujours nié toute participation à un attentat contre Ali Aref. M. Omar Osman Rabeh avait été condamné à mort le 27 juin 1968. Sa peine avait été commuée en travaux forcés à perpétuité.

Mᵉ Marcel Manville, avocat de M. Omar Elmi Kaireh, a demandé que celui-ci, qui a revendiqué la responsabilité de son acte, bénéficie de la loi d'amnistie de juillet 1974. M. Omar Elmi Kaireh avait été arrêté à Djibouti par la police pour avoir lancé une grenade contre M. Ali Aref.

Les deux avocats exigent que les prisonniers bénéficient du régime de détenu politique.

Au cours de la conférence de presse, une brochure publiée par le Mouvement chrétien de la paix a été distribuée. Elle analyse la situation à Djibouti. Elle contient aussi un texte de M. Jean-Jacques Dupeyroux, professeur à la faculté *de droit de Paris, qui fait état* des irrégularités dont aurait été entaché le procès de M. Osman Rabeh.

Saint-Pierre-et-Miquelon

LES SYNDICATS LANCENT UN NOUVEL ORDRE DE GRÈVE ILLIMITÉE

Les dirigeants des principaux syndicats de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui avaient lancé un premier ordre de grève générale pour vendredi 21 février, et l'avaient ensuite annulé, après avoir reçu une demande en ce sens de M. Albert Pen, sénateur socialiste, maire de Saint-Pierre, ont lancé un nouvel ordre de grève illimitée, à compter de samedi matin.

M. Max Olaisola, secrétaire général des agents de la fonction publique, a *déclaré* vendredi qu'un télégramme avait été envoyé à M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, exigeant le rappel définitif du gouverneur, M. Jean Cluchard, actuellement « en mission » à Paris. Ce rappel est, selon M. Olaisola, la condition de la cessation de la grève générale.

M. Albert Pen, qui devait regagner samedi Saint-Pierre pour y exposer les propositions des autorités métropolitaines, a été reçu vendredi, ainsi qu'une délégation de conseillers généraux démissionnaires, par M. François Mitterrand. Les élus de ce territoire d'outre-mer ont remercié M. Mitterrand de l'appui apporté par le parti socialiste à la suite des récents événements dans l'archipel.

De son côté, M. Stirn a indiqué vendredi, au cours d'une conférence de presse à Paris, qu'il avait demandé au premier ministre de le recevoir, ainsi que les élus de Saint-Pierre-et-Miquelon, si un accord est conclu vendredi prochain. Cet accord porterait sur les problèmes économiques, et notamment sur les équipements.

AFRIQUE

Maroc

A L'OCCASION DE SON PREMIER CONGRÈS

Le Parti du progrès et du socialisme se présente comme un mouvement d'avant-garde révolutionnaire

De notre correspondant

Rabat. — L'ouverture, le vendredi 21 février, à Casablanca, du congrès national du Parti du progrès et du socialisme (P.P.S.) a confirmé la légalité de cette formation créée il y a six mois. La présence à sa tête de ceux-là mêmes qui furent les responsables successivement du parti communiste marocain (P.C.M.) et du Parti de la libération et du socialisme (P.L.S.) interdits au cours des quinze dernières années, illustrait la continuité d'une action militante qui, en raison de ces interdictions, n'a jamais pu être consacrée par des assises nationales au grand jour.

Pour en arriver à la situation d'aujourd'hui il a fallu une succession d'événements, et notamment cette unanimité nationale provoquée par les revendications du Maroc sur le Sahara espagnol et les présides occupés par l'Espagne sur le littoral méditerranéen du royaume, ainsi que la participation de M. Ali Yata, animateur naguère du P.C.M., puis du P.L.S., à l'offensive diplomatique de Rabat contre les thèses de Madrid au sujet du Sahara.

Les applaudissements prolongés des congressistes, qui saluèrent, parmi les invités, le délégué du parti communiste espagnol, n'en furent que plus significatifs. Les partis communistes de l'U.R.S.S., des pays de l'Est, de Cuba, de France, d'Italie étaient également représentés. Non moins révélatrice du climat politique actuel était la présence d'une délégation du parti de l'Istiqlal avec son secrétaire général, Mᵉ M'Hamed Boucetta, de l'Union socialiste des forces populaires avec son premier secrétaire, Mᵉ Abderrahim Bouabid, et de l'Union marocaine du travail.

M. Ali Yata, secrétaire général du P.P.S., a développé, dans un discours fleuve, les thèses sur lesquelles le congrès se prononcera. Elles sont relatives à la conjoncture internationale (*« l'ennemi impérialiste continue de menacer la paix mondiale »*), à la situation dans le monde arabe (dominé par l'objectif de la *« libération totale et définitive de tous les territoires arabes occupés »*, en liaison avec l'O.L.P., et en préservant *« l'alliance avec la communauté socialiste ayant à sa tête l'Union soviétique »*), à l'organisation du P.P.S., qui se présente comme un *« parti d'avant-garde révolutionnaire de la classe ouvrière guidé par le socialisme scientifique »*.

A cet égard, selon M. Ali Yata, des transformations radicales s'imposent dans le domaine économique (le Maroc étant *« une proie pour les monopoles étrangers »*) afin d'accélérer le développement du pays, et dans le domaine social, où *« la crise atteint des degrés inquiétants »* avec la hausse du coût de la vie et le chômage. *« Si le Maroc élargit et approfondit l'ouverture politique que notre pays connaît depuis plusieurs mois*, a déclaré encore le secrétaire général du P.P.S., *s'il consolide l'unanimité nationale qui se crée autour du Sahara occidental marocain et dans les premières victoires qui ont été ainsi remportées, et la fait rayonner dans tous les domaines vitaux, il ne fait pas de doute qu'il pourra triompher de tous les autres problèmes essentiels, résoudre la crise qui le touche, ouvrir une nouvelle étape à son essor et à son progrès. »*

Une condamnation formelle des coups d'Etat a précédé un appel à la constitution d'un *« front »* avec *« un programme commun clair »* dans une phase de *« révolution nationale démocratique »*.

LOUIS GRAVIER.

L'O.U.A. S'INQUIÈTE DE LA NOMINATION DE M. DAVIS A WASHINGTON COMME SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES AFRICAINES.

Addis-Abeba *(A.P., Reuter, U.P.I.)*. — L'Organisation de l'unité africaine a exprimé vendredi 21 février sa préoccupation devant la nomination par le président Ford de M. Nathaniel Davis, ancien ambassadeur au Chili, comme secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines (*le Monde* du 21 février).

Les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'O.U.A. estiment, dans un communiqué, que *« dans l'intérêt de la compréhension et de la coopération afro-américaine, il est du devoir du conseil des ministres de l'O.U.A. de souligner que, en raison du passé bien connu de M. Davis et en particulier de son engagement dans la politique américaine de « déstabilisation politique » en Amérique latine, les gouvernements africains sont fondés à s'interroger sur ce que peut augurer cette nomination en ce qui concerne la politique américaine »*.

Le communiqué conclut que l'O.U.A. *« souhaite liquider les vestiges du colonialisme, du racisme et de la domination étrangère en Afrique, condamne et résistera à toute décision visant à importer en Afrique l'odieuse pratique de « déstabilisation », qui a fait tant de mal à nos frères d'Amérique latine »*.

On apprend, d'autre part, que la réunion extraordinaire du conseil des ministres de l'O.U.A., qui sera consacrée à l'examen de *la situation en Afrique australe*, aura lieu en avril en Tanzanie

Angola

Les relations entre les mouvements de libération ne cessent de se dégrader

M. Daniel Chipenda, chef du groupe dit « Tendance de l'Est » — exclu du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.) en décembre dernier, — a annoncé, vendredi 21 février à Kinshasa, l'intégration de ses forces armées au Front national de libération (F.N.L.A.) de M. Roberto Holden. M. Chipenda commande *trois ou quatre mille hommes cantonnés dans la province de Moxico,* dans l'est du territoire angolais.

D'autre part, dans une interview publiée par « Afrique-Asie », M. Agostinho Neto, président du M.P.L.A., déclare : « Le général Mobutu est en train de préparer une grande armée pour attaquer l'Angola. Il se livre déjà à une invasion silencieuse. »

Pour pouvoir conclure, le 15 janvier dernier, un accord avec le Portugal organisant la phase de transition vers l'indépendance, les trois principaux mouvements de libération de l'Angola avaient surmonté leurs divisions et établi une plate-forme minimum commune. On peut se demander si le compromis mis au point à cette occasion n'est pas sans lendemain, car de nouveaux signes de tension apparaissent.

De Kinshasa, au Zaïre, où est établi le siège de son mouvement, M. Roberto Holden, président du Front national de libération (F.N.L.A.), a adressé, le 15 février, un *« message au peuple angolais »* dans lequel il dénonce les efforts du Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.) de M. Agostinho Neto pour instituer un *« pouvoir populaire »* en Angola. Le troisième mouvement, l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), avait prononcé, quelques jours auparavant, une condamnation analogue.

De son côté, l'UNITA, que dirige M. Jonas Savimbi, a fait savoir, le 14 février à Paris, qu'elle s'opposait au scrutin de liste unique préconisé par le M.P.L.A. pour les élections qui suivront l'indépendance (*le Monde* du 20 février). Réprouvant le système du parti unique, l'UNITA estime que chaque mouvement de libération doit pouvoir présenter des listes séparées.

Les dissensions ainsi manifestées sont d'autant plus préoccupantes que les trois mouvements sont représentés à égalité dans le gouvernement provisoire de l'Angola formé le 31 janvier.

Sur le terrain, de sérieuses divergences sont également apparues ces derniers jours quant à l'attitude à adopter vis-à-vis du groupe de M. Chipenda, exclu du M.P.L.A. en décembre dernier. Le *13 février, les forces du M.P.L.A.* avaient détruit les bureaux du groupe de M. Chipenda à Luanda et Luso, au cours d'affrontements qui avaient fait plusieurs morts.

Le M.P.L.A. accuse le groupe de M. Chipenda de recevoir du Zaïre des renforts en hommes et en matériel et de bénéficier d'une *« étrange passivité de la part du F.N.L.A. et de l'UNITA »* (1). Le ralliement, vendredi, de M. Chipenda au F.N.L.A. clarifie la situation.

Quant à l'UNITA, après avoir observé vis-à-vis de M. Chipenda une neutralité bienveillante, elle a fait savoir, le 15 février, qu'elle aussi était prête à accueillir dans ses rangs les forces qu'il dirige.

Dans cette forêt d'intrigues, nombreux sont les chemins qui, d'une façon ou d'une autre, mènent à Kinshasa. Le président Mobutu Sese Seko appuie sans réserve le F.N.L.A. de M. Holden, dont le gros des troupes campe en territoire zaïrois. Le ralliement de M. Chipenda au F.N.L.A. est une victoire pour le président zaïrois. Celui-ci, qui dispose de puissants moyens financiers, paraît soucieux d'éviter qu'un régime communiste soutenu par Moscou ne s'établisse en Angola, pays susceptible de devenir une grande puissance africaine.

(1) Déclaration au *Monde* de M. Edmundo Rocha, représentant du M.P.L.A. à Alger.

Éthiopie

Plus de la moitié des forces armées seraient engagées en Érythrée

Addis-Abeba *(Reuter)*. — Plus de la moitié des effectifs de l'armée régulière éthiopienne seraient actuellement engagés en Erythrée, où le général Teferi Benti, chef de la junte d'Addis-Abeba, est arrivé samedi 22 février pour inspecter la base navale de Massawa. Trois semaines jour pour jour après le déclenchement des combats d'Asmara par les rebelles du Front de libération de l'Erythrée (FLE) — combats qui ont fait plus de deux mille morts, — le haut commandement éthiopien a lancé près de vingt mille hommes dans une offensive appuyée par de l'artillerie lourde, des blindés et des forces aériennes.

Dans le secteur d'Adi-Yacob, les combats ont commencé lorsque l'armée éthiopienne a dépêché cinq chars, vendredi 21 février. Leur arrivée sur place a coïncidé avec des bombardements de l'artillerie lourde et des raids de l'aviation sur des positions occupées par les forces du FLE. Les attaques aériennes se sont poursuivies pendant toute la journée de vendredi, excepté une interruption de deux heures. Aucune précision n'a été donnée sur les pertes de part et d'autre.

Tandis que l'aviation et l'artillerie bombardaient la périphérie nord d'Asmara, constituée par une zone de collines inaccessibles aux véhicules blindés, les troupes éthiopiennes et rebelles s'affrontaient au mortier et à l'arme automatique aux portes mêmes de la ville, à un carrefour de la route conduisant vers Keren. Des affrontements sont également signalés à une dizaine de kilomètres de Keren. Les communications téléphoniques entre cette ville et Asmara sont coupées. Les informations dont on dispose sur ces combats sont fragmentaires, mais selon certaines sources il s'agirait d'une *« violente bataille »*.

Les informations en provenance du port de Massawa font également état de combats à une dizaine de kilomètres de la ville. *La route stratégique* reliant Massawa à Asmara est contrôlée par les forces rebelles en de nombreux points depuis le début de la *bataille, le 31 janvier*.

Pour sa part, le gouvernement éthiopien poursuit une campagne psychologique contre le mouvement séparatiste érythréen. Après les anciens combattants et la population de la capitale et des villages proches, les étudiants éthiopiens *ont manifesté, vendredi*, à Addis-Abeba. Environ trois mille d'entre eux ont défilé dans les rues pour protester contre le soutien militaire et financier apporté par la Syrie et certains autres pays arabes aux séparatistes érythréens.

Afrique du Sud

M. DIEDERICHS SUCCÈDE A M. FOUCHÉ A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le Cap *(A.F.P.)* — Le docteur Nicolaas Diederichs a été élu *vendredi matin 21 février* troisième président de la République d'Afrique du Sud en remplacement de M. Jim Fouché, dont le *mandat* vient à expiration le 9 avril.

[M. Nicolaas Diederichs est né le 17 novembre 1903 à Ladybrand, dans l'Etat libre d'Orange. Il a fait ses études universitaires en Allemagne et aux Pays-Bas, notamment à Cologne, Munich et Leyden. D'abord professeur à l'université de l'Etat *libre d'Orange*, il fut élu membre du Parlement en 1948 et représenta alors au Cap le district de Randfontein pendant dix ans, puis celui de Losberg. Ministre des affaires économiques *de 1958 à 1967 et simultanément* ministre des mines de 1961 à 1964, il devint ministre des finances en 1967. Il est chancelier de l'université afrikaaner du Rand et auteur de plusieurs ouvrages politiques, dont l'un est intitulé « le Communisme ».]

PROCHE-ORIENT

Insistant sur la nécessité de « frontières défendables »

Le premier ministre israélien rejette à la fois un traité de défense avec les États-Unis et des garanties soviéto-américaines

Tandis que la presse égyptienne continue à manifester un optimisme sans failles quant à l'imminence d'un nouvel accord de dégagement dans le Sinaï, tout paraît indiquer qu'il sera très difficile pour M. Kissinger de trouver un terrain d'entente entre les gouvernements du Caire et de Jérusalem.

Pour inciter Israël à restituer à l'Egypte les cols stratégiques de Mitla *et de Gidi*, ainsi que les champs pétrolifères d'Abou-Rodeiss, sans exiger en contrepartie une déclaration de non-belligérance, on avait prêté au secrétaire d'Etat américain l'intention d'offrir à l'Etat juif des garanties pour la sécurité de ses frontières. Or, M. Itzhak Rabin vient de rejeter nettement aussi bien l'idée d'un pacte de défense avec les Etats-Unis que celle de garanties communes américano-soviétiques à tous les pays belligérants de la région.

Dans une interview radiodiffusée le vendredi 21 février, le premier ministre israélien a ajouté : *« Il ne faut pas se faire d'illusions. Un pacte de défense ou des garanties de grandes puissances sont considérés, non comme un additif à des frontières défendables mais comme un substitut à de telles frontières, et, cela, nous ne pourrons l'accepter. »* En d'autres termes, Israël ne serait pas disposé à renoncer à l'annexion de certains territoires conquis en 1967, considérés comme indispensables à sa sécurité.

En réponse à une question concernant d'éventuelles garanties américano-soviétiques, le premier ministre a déclaré qu'elles *« n'auraient aucune valeur concrète »*, ajoutant : *« Les garanties américaines annuleront les garanties soviétiques et vice versa. En fait, de telles garanties communes n'existent dans aucune région du monde, et il y a de bonnes raisons à cela. »* M. Rabin a encore déclaré : *« Un Etat d'Israël dont la sécurité dépendrait de forces étrangères serait un autre Israël que celui que nous connaissons. Si nous ne voulons pas revenir aux frontières du 4 juin 1967, c'est justement parce que nous voulons être capables de nous défendre nous-mêmes. »*

Parlant de la politique soviétique au Proche-Orient, le premier ministre a noté que, *« depuis 1967, l'U.R.S.S. suit, dans cette région, une politique unilatérale de soutien total, militaire, diplomatique et économique aux Arabes. Il est douteux dans ces conditions, que l'U.R.S.S. puisse contribuer à la recherche d'une véritable paix au Proche-Orient. Sa participation directe aux négociations entre Israël et l'Egypte pour un accord intérimaire ne constituerait pas un facteur positif. »*

M. Rabin a réaffirmé que la clé de la paix est aux mains de l'Egypte et s'est déclaré prêt à *rencontrer* le président Sadate. *« Les Etats-Unis*, a-t-il dit, *peuvent jouer un rôle très utile d'intermédiaire dans une phase initiale, mais je suis convaincu que, sans contact direct entre représentants israéliens et égyptiens, on ne pourra conclure ni un accord intérimaire ni, à plus forte raison, un accord global. »*

Le problème retient l'attention de nombreux chroniqueurs américains, dont M. James Reston, qui écrit, ce samedi 22 février, dans l'*International Herald Tribune*, que M. Kissinger ne voit pas, pour l'instant, d'autre moyen de mettre fin à l'impasse israélo-arabe qu'en accordant à l'Etat juif des garanties pour sa sécurité.

Le journaliste américain fait état, cependant, des objections qu'une telle formule susciterait tant à Washington qu'à Jérusalem. Pour Israël, écrit-il, un traité avec les Etats-Unis limiterait singulièrement sa liberté d'action. En cas de crise, l'Etat juif ne pourrait rien entreprendre sur le plan militaire sans l'accord préalable de la Maison Blanche.

Les inconvénients que représenterait une telle alliance pour les Etats-Unis ne sont pas non plus négligeables. L'U.R.S.S. s'empresserait de se poser en protectrice de l'Egypte, de la Syrie et d'autres pays « frères » : toute crise israélo-arabe risquerait de prendre aussitôt les dimensions d'une confrontation soviéto-américaine ; l'alliance entre Jérusalem et Washington, enfin, creuserait le fossé entre les Etats-Unis, d'une part, l'ensemble du monde arabe, l'Europe et le Japon, de l'autre, estime encore M. James Reston.

D'autre part, le ministre israélien de la défense, M. Shimon Peres, a révélé au *Jerusalem Post* que l'armée israélienne — ayant accru d'une manière tangible le nombre et la qualité combative de ses divisions — est plus puissante que toutes les forces arabes réunies.

Livraisons d'armes soviétiques à l'Égypte

Selon le *New York Times*, l'Union soviétique aurait pris l'engagement de fournir à l'Egypte, avant juin prochain, de l'armement qui compenserait la majeure partie du matériel perdu lors de la guerre d'octobre 1973. Se référant à des informations en provenance de l'Europe orientale et à des sources libanaises, le quotidien américain ajoute que le président Sadate demeure néanmoins mécontent, car Moscou refuserait de lui livrer des armes plus perfectionnées.

Toujours selon le *New York Times*, le programme de livraison d'armement aurait été adopté en décembre dernier, lors de la visite à Moscou du général Abdel Ghani Gamassi, commandant en chef des forces égyptiennes, et du ministre des affaires étrangères, M. Ismaïl Fahmi. Aux termes de cet accord, le Kremlin se serait engagé à vendre cinquante Mig-23 — et non cent vingt exemplaires, comme le demandait le président Sadate, — un nombre indéterminé de fusées sol-sol, une quantité supplémentaire de misiles sol-sol de type Sam, ainsi que cinq cents chars.

L'U.R.S.S., rapporte encore le *New York Times*, aurait refusé de livrer des Mig-25 — modèle amélioré du Mig-23, — mais il indique que le problème sera débattu lors de la prochaine visite de M. Brejnev au Caire. A ce propos, le quotidien égyptien *Al Ahram* croit savoir que le secrétaire général du P.C. soviétique fera sa tournée au Proche-Orient, notamment au Caire, avant de se rendre en visite officielle aux Etats-Unis, en juin prochain.

● *La commission des droits de l'homme des Nations unies*, réunie vendredi 21 février à Genève, a adopté par vingt voix contre six et cinq abstentions une résolution demandant la libération immédiate de Mgr Capucci, vicaire patriarcal catholique grec de Jérusalem, condamné en Israël à douze ans de prison pour trafic d'armes. La France, ainsi que l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie et les Pays-Bas ont voté contre.

APPEL D'INTELLECTUELS FRANÇAIS EN FAVEUR DES PRISONNIERS POLITIQUES ÉGYPTIENS

Nous avons reçu le communiqué suivant :

« Au début du mois de janvier, les autorités égyptiennes ont procédé à plusieurs centaines d'arrestations frappant aussi bien des ouvriers que des intellectuels, des hommes politiques que des cadres syndicalistes, des marxistes que des nassériens.

» Soucieux de ne pas nous immiscer dans les affaires intérieures de l'Egypte, mais solidaires avec ceux qui luttent pour la démocratie comme pour le droit à une vie décente, nous réclamons la mise en liberté immédiate de tous les emprisonnés contre qui le droit commun ne retient aucune charge et qui, vétérans politiques ou jeunes militants progressistes de toutes obédiences idéologiques, font honneur à l'Egypte. »

Parmi les premiers signataires de ce texte figurent Charles Bettelheim, Jacques Berque, Jean-Marie Domenach, René Dumont, Jean Lacouture, Simonne Lacouture, Michel Leiris et Maxime Rodinson.

AMÉRIQUES

États-Unis

Les quatre principaux coupables de l'affaire du Watergate condamnés à des peines de prison

De notre correspondant

Washington. — Dans un grand silence et l'indifférence apparente du public, le juge Sirica a condamné à la prison quatre des proches collaborateurs de M. Nixon que le jury, à l'issue d'un procès de trois mois, avait reconnus coupables le 1ᵉʳ janvier dernier. Les peines de prison sont les suivantes : pour MM. Haldeman, Ehrlichman et Mitchell, un minimum de deux ans et demi à un maximum de huit ans ; pour M. Mardian, un minimum de dix mois à un maximum de trois ans.

Les condamnés se sont refusés à tout commentaire, à l'exception de M. Mitchell, l'ancien attorney général, qui a jugé bon de plaisanter : *« Cela aurait pu être pire,* a-t-il dit. (...) *J'aurais pu être condamné à passer le reste de ma vie avec Martha... »* (sa femme, qui a engagé contre lui une instance de divorce).

Apparemment, le juge Sirica a démenti sa réputation de sévérité. En effet, les peines sont très loin du maximum de vingt-cinq ans qu'il aurait pu imposer en accumulant les divers chefs d'accusation : faux témoignage sous serment, obstruction à la justice, association à une tentative d'étouffement de l'affaire. Certes, le juge a refusé aux condamnés la possibilité de demander leur mise en liberté surveillée, il exige qu'ils accomplissent le minimum de leur peine (deux ans et demi), *quitte*, ultérieurement, à lui présenter une demande en réduction de peine selon la formule employée avec succès par d'autres condamnés du Watergate, qui, il est vrai, avaient accepté de coopérer avec le procureur spécial. Le juge Sirica a également ignoré la demande d'Ehrlichman de travailler dans une réserve d'Indiens du Nouveau-Mexique.

Dans l'ensemble, cependant, le juge a fait preuve d'une clémence calculée. Sans doute, il a anticipé la réaction du grand public, qui aurait été choqué par une condamnation trop *sévère des subalternes* de l'ancien président Nixon alors que leur « patron » et inspirateur, en vertu du pardon présidentiel se trouve définitivement à l'abri de toute poursuite judiciaire.

Ainsi, deux ans, trois mois et quatre jours après l'effraction des locaux du parti démocrate au Watergate, justice a été enfin rendue. Mais l'épilogue judiciaire n'est pas clos. Tous les condamnés ont fait appel et resteront en liberté sous caution pendant toute la durée du nouveau processus judiciaire qui s'étendra sur environ deux ans, puisque les avocats ont prévenu qu'ils iraient devant la Cour suprême si les instances d'appel se prononçaient contre leurs clients. Ehrlichman, déjà condamné à une peine de prison de vingt mois à cinq ans dans l'affaire Ellsberg, fonderait son appel sur le refus du juge de retarder le procès, ce qui a empêché de citer comme témoin et de convoquer à Washington l'ancien président Nixon, dont l'état de santé lui interdisait alors de se déplacer.

S'ils perdent cette ultime bataille judiciaire, les condamnés du Watergate devront purger leur peine, en tout cas un minimum de deux ans et demi. Leur emprisonnement fera date. Aucune personnalité officielle de ce rang n'a été condamnée à la prison depuis 1931, lorsqu'un ministre de l'intérieur, compromis dans le scandale du Teapot Dome (1), et ultérieurement condamné, passa moins de dix mois dans une prison fédérale.

HENRI PIERRE.

(1) Il s'agissait d'un gisement pétrolier situé dans l'Etat du Wyoming, mis en « réserve » à l'usage de la marine par le président Wilson et que des intimes de son successeur républicain, Warren Harding, qui mourut avant le dénouement du scandale, avaient frauduleusement « loué » en 1923 à une compagnie privée.

Chili

LA COMMISSION SUR LES CRIMES DE LA JUNTE EXHORTE LES ÉTATS-UNIS A INTERROMPRE LEUR AIDE MILITAIRE

La troisième conférence de la commission internationale sur les crimes de la junte militaire chilienne a pris fin le 21 février à Mexico par un appel aux Etats-Unis pour qu'ils cessent leur aide militaire au régime de Santiago. Les cent trente délégués ont également exhorté Paul VI à rappeler le nonce du Chili, et les Nations unies à y nommer un observateur permanent. Accusant la junte de *« crimes contre l'humanité »*, la commission internationale a comparé le régime du *général Pinochet à ceux de Hitler* et de Mussolini.

D'autre part, les quatre jeunes prisonniers qui ont lancé le *19 février* un appel aux membres du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) clandestin pour qu'ils *« mettent fin à leur sacrifice sans espoir »* ont été autorisés par les autorités chiliennes à s'entretenir seuls avec des journalistes, le 21 février, pendant une heure et demie. Il s'agit de MM. Hernan Carrasco, Christian Maillol, Humberto Menanteaux et Hector Gonzales, tous anciens membres du comité central du MIR. M. Maillol a assuré qu'il avait décidé librement de lancer cet appel. M. Hernan Carrasco a refusé d'indiquer si lui et ses camarades avaient été torturés.

EUROPE

Espagne

Se solidarisant avec leurs camarades incarcérés

Vingt-cinq officiers de Barcelone affirment que l'armée « n'est pas une force de maintien de l'ordre »

D'importantes forces de police restaient déployées à Madrid le vendredi 21 février, au lendemain de la « journée de lutte pour la liberté » organisée par les mouvements de gauche clandestins. Toutefois, aucun incident grave n'est signalé. La garde civile a dispersé un millier d'étudiants qui avaient tenté de tenir une réunion dans un édifice universitaire.

La presse espagnole a presque unanimement présenté la journée du 20 février comme un « échec ». Les observateurs étrangers font état, en revanche, d'un « succès relatif ». Le mouvement n'a, certes, pas eu l'ampleur d'une « grève générale », comme le souhaitaient ses organisateurs. Mais le fait que les très nombreuses organisations de gauche aient enfin réussi à s'accorder — on parle de l'imminence d'une « grève générale » en Espagne depuis la maladie du général Franco en juillet 1974 — est considéré comme significatif. De même, le mouvement a touché à la fois la capitale et — nettement moins, il est vrai — la province.

Le ministre de l'information, M. Leon Herrera, a dénoncé, le 21 février, le « manque d'objectivité » d'une partie de la presse étrangère dans sa manière de rendre compte de la sanction disciplinaire qui a frappé deux officiers du génie espagnol, le commandant Busquets et le capitaine Julvez. « Il y a des interprétations qui prêteraient à rire si leurs conséquences n'étaient pas aussi graves », a déclaré M. Herrera. Cependant, le mouvement de contestation semble s'étendre parmi les officiers du génie.

De notre correspondant

Madrid. — Vingt-cinq officiers supérieurs et subalternes cantonnés à Barcelone ont signé une lettre dans laquelle ils se solidarisent avec deux officiers du génie, le commandant Julio Busquets et le capitaine José Julvez, aux arrêts de forteresse depuis le 18 février (*le Monde* du 21 février), pour avoir défendu deux de leurs camarades. Selon des sources militaires de Barcelone, cette lettre a été adressée au général Salvador Banols, commandant la région militaire de Catalogne, et au général Francisco Coloma Gallego, ministre de l'armée.

Le malaise parmi les officiers du génie de Barcelone — dont font partie en majorité les signataires de cette lettre — remonte à quelques semaines, lorsque le capitaine Jesus Molina — détaché aux services du métro de Barcelone — refusa de remettre aux autorités civiles les noms de ses subordonnés suspectés d'appartenir aux commissions ouvrières (syndicat clandestin). Le capitaine Molina fut aussitôt muté par ses supérieurs à Ceuta, préside espagnol situé sur la côte marocaine.

Dans leur lettre, les vingt-cinq officiers affirment que « *l'armée n'est pas une force de maintien de l'ordre public mais une force de défense du peuple* ». Ils soutiennent d'autre part la tentative d'ouverture politique du chef du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro, qu'ils jugent constamment freinée par les « *ultras* » du régime. Les signataires soulignent également qu'il ne s'agit pas là d'une prise de position politique, « *car l'armée n'a pas d'objectifs politiques concrets* ». Ils signalent que l'incarcération de leurs deux camarades « *pourrait rompre la fameuse unité des militaires espagnols* » et, par conséquent, « *influer sur le processus de la succession de Franco* ».

Selon diverses informations non confirmées, cette lettre de solidarité avec les deux officiers incarcérés et de critique de la situation politique actuelle, circulerait dans différentes garnisons. Elle aurait déjà recueilli des signatures, notamment à Madrid et à Séville.

Il s'agit du premier symptôme de contestation militaire collective sous le régime franquiste. Pour le moment, il semble qu'il concerne seulement le génie. Fin janvier, à Lisbonne, un commandant portugais du génie, membre du Mouvement des forces armées, nous déclarait : « *Nous sommes en contact avec nos camarades de même grade du génie espagnol.* » — J.-A. N.

Aux Nations unies

M. Cléridès demande le remplacement de toutes les forces présentes à Chypre par des « casques bleus »

De notre correspondant

New-York (Nations unies). — La seconde journée, vendredi 21 février, du débat provoqué par la proclamation d'un État turc à Chypre a été marquée par une proposition du chef du gouvernement chypriote, M. Clérides, combinant le retrait de toutes les troupes étrangères de l'île avec la dissolution de la garde nationale créée il y a plus de dix ans par Mgr Makarios et composée uniquement de Grecs. Selon M. Clérides, après ce retrait et cette dissolution, la sécurité des deux communautés serait assurée par un contingent renforcé de « casques bleus » des Nations unies. M. Clérides accepterait que des troupes de certains pays musulmans se joignent au contingent des Nations unies, sans doute pour rassurer la population turque de l'île. Le représentant de la Turquie, M. Olcay, n'a pas répondu à ces propositions.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, rendant compte des entretiens qu'il avait eus cette semaine à Ankara et à Athènes, a insisté sur la « gravité des risques pour la paix et la sécurité en Méditerranée orientale que présentera la situation à Chypre » aussi longtemps qu'aucun progrès n'aura été réalisé dans la mise en œuvre des résolutions des Nations unies. Le secrétaire général estime toujours que des entretiens entre les dirigeants des deux communautés, MM. Clérides et Denktash, en présence d'un représentant spécial de l'ONU, constitueraient « une base de progrès ». Il n'en a pas moins reconnu la nécessité de rechercher une « approche nouvelle ».

Selon M. Waldheim, les divergences entre les parties sur les questions de fond sont très grandes et se reflètent dans les désaccords sur la procédure. « Il est évident que si l'on veut réaliser le moindre progrès — a-t-il dit — la souplesse et la volonté de faire des concessions ainsi que d'éviter les actions unilatérales sont de la plus haute importance. »

Pour le secrétaire général de l'ONU, « toute solution doit se fonder sur le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et du non-alignement de la République de Chypre ».

Le débat continuera lundi, mais, pour le moment, aucun projet de résolution acceptable à la fois par la Grèce et la Turquie ne semble concevable.

● *M. Thorn*, président du gouvernement du Luxembourg, a annoncé vendredi 21 février qu'il serait candidat à la présidence de la prochaine Assemblée générale des Nations unies. — *(A.F.P.)*

Dans une interview à « Die Welt »

NOUS RESTONS FIDÈLES A L'OTAN

assure le premier ministre turc

Le premier ministre turc, M. Sadi Irmak, déclare dans une interview qu'il a accordée au quotidien ouest-allemand *Die Welt* et publiée ce samedi 22 février : « *L'OTAN constitue le noyau central de la politique étrangère turque. Nous restons fidèles à l'OTAN. Cela n'empêche pas que nous établissions des relations culturelles et économiques avec les Arabes, avec lesquels nous avons des liens historiques.* »

Parlant des relations de la Turquie avec la Grèce, le premier ministre affirme : « *Il est en fait dans l'intérêt de la Grèce et de la Turquie que les deux pays entretiennent des relations d'amitié. Là réside le testament politique de Kémal Ataturk : les deux pays doivent rester amis. Ils y sont condamnés déjà par la géopolitique.* »

M. Irmak a rappelé que la Turquie a donné son accord de principe pour que la question de la délimitation des frontières du plateau continental sous la mer Egée soit soumise à la Cour internationale de justice de La Haye. Il ajoute : « *Cependant, la condition préalable est que la Turquie et la Grèce déterminent auparavant ensemble sur quoi la Cour doit décider en détail. C'est pourquoi les ministres des affaires étrangères des deux pays devraient se réunir prochainement. Nous avons envoyé une note dans ce sens à Athènes et reçu, il y a deux semaines, une réponse positive. Mais rien ne s'est produit depuis.* »

Union soviétique

VLADIMIR MARAMZINE EST CONDAMNÉ A CINQ ANS DE PRISON AVEC SURSIS

(De notre correspondant.)

Moscou. — Le procès de l'écrivain et scénariste Vladimir Maramzine, accusé d'avoir diffusé « *aussi bien en U.R.S.S. qu'à l'étranger* » des documents antisoviétiques, s'est terminé vendredi après-midi 21 février à Leningrad. Maramzine, qui avait *plaidé coupable* et qui avait « *regretté* » son geste — notamment dans une lettre ouverte adressée au *Monde* et publiée le 13 février dernier, — a été condamné à cinq ans de prison avec sursis. Il a été remis en liberté dès que le verdict a été prononcé par Mme Nina Isakova, vice-présidente du tribunal municipal de Leningrad.

La clémence du tribunal — qui était prévisible en raison des aveux de Maramzine et de son « repentir » exprimé à maintes reprises pendant les trois jours du procès — a été lourdement soulignée par l'agence Tass dans une information publiée deux heures après le verdict, mais non reprise pour l'instant dans la presse soviétique. « *En prononçant son verdict*, affirme notamment l'agence soviétique, *le tribunal a pris en considération le repentir de Vladimir Maramzine et ses actions énergiques visant à conjurer les conséquences néfastes de son crime.*

» *Rappelons que, avant le procès, il avait adressé par l'intermédiaire de son avocat (1) une lettre ouverte au rédacteur en chef du* Monde, *réprouvant énergiquement les tentatives des forces anti-soviétiques pour l'utiliser dans leurs intérêts égoïstes. L'opinion publique de Leningrad estime que le verdict prononcé par le tribunal se distingue par sa clémence.* »

Le commentaire de l'agence Tass se distingue par sa référence à « *l'opinion publique de Leningrad* » : à notre connaissance, en effet, le procès de Maramzine n'a pas reçu une grande publicité, c'est le moins qu'on puisse dire, en Union soviétique.

Selon l'avocat de Maramzine, dix-huit témoins à charge — en général des anciennes connaissances de l'accusé — ont déposé au cours du procès pour confirmer que Maramzine avait diffusé, aussi bien en Union soviétique qu'en Occident, des écrits considérés comme anti-soviétiques.

J. A.

(1) La lettre de Maramzine ne nous a pas été transmise directement par son avocat, mais par l'intermédiaire du ministère soviétique des affaires étrangères.

● *M. Léonide Brejnev* a fait, vendredi 21 février, sa première sortie officielle en public depuis sa maladie. Il a visité, en compagnie d'autres dirigeants soviétiques, une exposition de peinture consacrée au trentième anniversaire de la victoire sur l'Allemagne hitlérienne. — *(A.F.P.)*

Allemagne fédérale

LE BUNDESRAT A RATIFIÉ LA CONVENTION JUDICIAIRE FRANCO-ALLEMANDE

Bonn *(A.F.P.)*. — Le Bundesrat (Chambre haute du parlement ouest-allemand) a ratifié à l'unanimité vendredi matin 21 février la convention judiciaire franco-allemande, adoptée le 2 février par le Bundestag et prévoyant la poursuite par les tribunaux de R.F.A. des criminels nazis condamnés en France par contumace.

La convention attendait depuis 1971 d'être ratifiée. Ce retard de procédure avait fait l'objet de nombreuses manifestations organisées par Mme Beate Klarsfeld, militante anti-nazie, et au mois de juillet dernier, lors du sommet franco-allemand, le chancelier Helmut Schmidt avait promis au président Valéry Giscard d'Estaing que la convention serait soumise au Bundestag avant la fin de l'année.

On estime qu'une vingtaine de personnes seront poursuivies par les tribunaux ouest-allemands.

A PROPOS DES « STALINIENS »

A l'émission télévisée « Apostrophes »

LA FOI QUI PERD

Apostrophes entre « staliniens », vendredi soir, sur l'A 2. A la barre des témoins : Dimitri Panine. Nom ? Un nom d'emprunt, celui que lui a donné Soljenitsyne dans le Premier cercle : *Sologdine. Il a écrit les* Mémoires de Sologdine. *Age ? Sans âge, peau, visage lisses, casqué de blanc. Qualités ? L'expérience et la sincérité.* Le Goulag, *il connaît. Il y est resté de 1940 à 1952. Il sait de quoi il parle et il parle de choses « excessivement terribles ». Du froid, moins 35 souvent, moins 50 parfois, des travaux forcés, de la mort, dix-huit morts en un jour, sept millions de morts en dix ans. Son crime ? L'usage de la liberté de parole. De famille, de tradition, il était contre le régime et ne le cachait pas. Contre le régime ou contre Staline ? Contre le régime. Est-ce à dire que déjà sous Lénine... ? Lénine, c'était pire.*

Invité à jouer les procureurs, expression fermée, lèvres minces, lunettes à monture d'acier, Jean Elleinstein. Il est membre du P.C., il a rédigé l'Histoire du phénomène stalinien. *Il ironise : et Hitler, et Mussolini, et Franco, c'était mieux ? Vous étiez pourtant partisan de l'intervention contre la République espagnole. Et vous oubliez dans vos calculs les cent mille juifs victimes des pogromes, et les vingt-trois millions de Russes victimes de la guerre contre le nazisme. Arguments-chocs, écho d'anciennes querelles appuyés sur l'amalgame et l'opportunité, ou réflexes conditionnés ? L'avouerai-je, en moi, autour de moi, je sens un flottement, un léger mouvement de recul. Avoir mis son espoir, tout de même... Panine se défend : les quatre millions de prisonniers soviétiques exécutés sommairement — chiffre prouvant le peu d'ardeur au combat de ses compatriotes — lui ont ouvert les yeux. Hitler, ce « cannibale », ne valait pas mieux que cet autre « cannibale » Staline. Oui, bon, mais...*

Avec Dominique Desanti, dont le livre les Staliniens *a donné son titre à l'émission, tout revient, tout s'ordonne. Mince sourire, lucidité un peu désespérée, regard détourné fixé sur Bernard Pivot, elle se cherche. Et nous nous retrouvons. Staline, le père, le sauveur, cette photo, oui, elle la connaît, elle l'avait accrochée au-dessus de son bureau. Rappelez-vous Stalingrad. Et Yalta ? On n'y croyait pas. Pourtant, en 1947,* Paroles françaises, *déjà, et Kravtchenko... On n'y croyait pas. Et Tito, ce héros, un traître ? On y croyait. Et Rajk ? Il avait avoué. Oui, sous la torture. La torture, on ne pouvait pas y croire. Et Kostov ? C'est là, quand en plein prétoire, il a clamé son innocence — elle y était, elle l'a entendu, — oui, qu'elle l'a cru.*

Le croire, lui, c'était ne plus croire au parti, à la vie. C'était se résoudre à mettre au pilon son livre condamnant Tito, sorti justement ce jour-là à Paris. Elle n'a rien dit. Et quand Staline est mort, oui, elle a pleuré. La réconciliation entre l'U.R.S.S. et la Yougoslavie, la fameuse embrassade sur l'aérodrome de Belgrade, le rapport intérieur de Khrouchtchev au XXe congrès, les récits tardifs de ses amis polonais — pourquoi s'étaient-ils tus si longtemps ? Elle cite ce mot accablant de Sartre : « Pour ne pas désespérer Billancourt... », — ces récits confirmés par le New York Times *et le* Monde... *Comment prêter foi à ce que raconte la presse bourgeoise, la presse ennemie ?*

On l'écoutait encore qu'on ne l'entendait plus. On s'interrogeait. Castro hier, aujourd'hui Mao. Si tel hebdomadaire connu pour ses positions réactionnaires « révèle » l'existence en Chine de camps d'extermination, est-ce qu'on y croirait ? Et à l'instant même, la petite phrase de Thorez que vient de nous rappeler Max Gallo : « Comment voulez-vous instaurer le communisme dans un pays infesté de démocratie », en a-t-on bien mesuré la portée ?

Il faudra que s'élève une dernière fois la voix de Panine, la voix d'un homme qui a vécu ce que nous avons refusé si longtemps d'imaginer, pour que nous acceptions de ne voir dans nos rêves qu'un cauchemar.

CLAUDE SARRAUTE.

Libres opinions

Lénine est-il innocent ?

par LOUIS DE VILLEFOSSE (*)

LE titre de l'article de M. Elleinstein dans *le Monde* du 15 février, *Marx est-il coupable ?*, pose une question qui devait naturellement surgir après la publication du *Goulag*. Question que, dans sa présentation, le journal explicite ainsi : « *Le stalinisme est-il l'enfant naturel de Marx et de Lénine ?* » Pour ma part, je préférerais demander : Lénine est-il innocent ?

Reconnaissant la matérialité des faits exposés par Soljenitsyne, l'auteur en édulcore l'atrocité : il s'agit là d'une période de l'histoire soviétique non pas abominable, mais simplement « tragique ». Cette immensité de crimes, qui n'a de commune mesure historique qu'avec le génocide hitlérien, ne provoque apparemment chez M. Elleinstein ni indignation ni horreur. On n'est donc pas surpris de le voir affirmer deux choses : avant l'accident de parcours que fut le stalinisme, le régime soviétique, compte tenu des circonstances, était le meilleur possible ; et, sans atteindre la perfection, il l'est redevenu après. Mais je ne vois pas que son effort de démonstration réussisse à réduire cette évidence : le stalinisme est bel et bien le fruit du marxisme-léninisme, de la doctrine de Marx interprétée et appliquée par Lénine.

Comment oublier en effet la tare originelle du pouvoir bolchevik, le coup de force du 18 janvier 1918 contre la représentation populaire ? Cette Constituante, tellement réclamée auparavant par Lénine, il ne lui permit de siéger qu'un jour. Pourquoi ? Sa grande majorité (387 %) n'était-elle pas acquise aux partis représentant les paysans et les ouvriers ? Oui, mais le parti bolchevik n'avait que 25 %, il lui fallait la totalité.

Non content de liquider la démocratie parlementaire, Lénine va passer à la liquidation de la démocratie soviétique (1), éliminant des soviets les socialistes-révolutionnaires de droite, puis de gauche, et les mencheviks. Exemple que suivra fidèlement Staline dans tout l'espace occupé par ses armées. « *La place des mencheviks et des socialistes-révolutionnaires tant avérés que déguisés en sans-parti est en prison* », déclarait Lénine en mars 1921 (2). Et en mars 1922, dans son discours au XIe congrès du parti : « *Nos tribunaux révolutionnaires doivent fusiller ceux qui auront publiquement fait acte de menchevisme. (...) Ils diront : « La révolution » est allée trop loin. » (...) Nous répondrons* (aux mencheviks et aux socialistes-révolutionnaires) : « *Permettez-nous, pour cela, de vous coller au mur.* »

Mais il ne faut pas négliger le contexte historique, dira-t-on. Certes. En mars 1921, il y eut l'insurrection de Cronstadt (et sa répression). Que réclamaient-ils, ces marins de Cronstadt, dans leurs quinze résolutions ? Des réélections aux soviets au scrutin secret, la liberté des organisations syndicales, « la révision des dossiers des détenus et des camps de concentration ». Tout cela en faveur non pas des blancs, mais des socialistes, ouvriers, paysans, soldats et marins rouges. C'était encore trop.

Ils réclamaient aussi, pour les mêmes, la liberté de la presse. Cette liberté de la presse, six mois plus tard, il se trouva qu'un bolchevik la réclama, et pour tous les partis : Miasnikov. Il soutenait la nécessité d'une opposition pour que le régime soviétique restât sain, préservé de l'arbitraire et des abus. « *Nous ne voulons pas nous suicider, aussi ne le ferons-nous pas* », répondit Lénine. La place me manque pour multiplier ces citations.

Liée à l'institution de la Tchéka, telle est donc la catastrophique erreur d'aiguillage de Lénine. La voie est ouverte qui débouchera sur l'abîme de sang et de larmes. Aucun frein, aucun garde-fou ne protégera cette révolution de la cruauté et de la démence de Staline.

Que la grande terreur appartienne au passé, c'est vrai. Mais sur l'étendue englobant aujourd'hui Russie, colonies des tsars, conquêtes et protectorats de Staline, la loi de fer règne toujours, qui abolit les libertés fondamentales et le droit à l'opposition, qui impose avec un parti unique une philosophie unique, religion d'Etat.

M. Elleinstein termine en disant que le Christ ne porte pas la responsabilité de l'Inquisition. Le Christ, non. L'Eglise, oui. L'Eglise de M. Elleinstein n'a rien retranché de ses dogmes ni de sa résolution de briser les hérétiques et les réfractaires. A preuve, l'affreuse lettre de rétractation que Maramzine a été contraint d'envoyer au *Monde* (3). Quant au grand Soljenitsyne, grâce à sa célébrité, privé seulement (!) de sa patrie, si je l'admire de toute mon âme, je n'en fais pas nécessairement mon maître à penser, je n'entends pas renoncer à ce qui fut l'idéal de l'Occident. Ce que je ressens, c'est que le marxisme-léninisme est la résurrection de l'intolérance et du fanatisme, la négation des progrès de l'esprit humain, de tout ce pour quoi luttèrent Milton, Locke, Jefferson, Voltaire, Condorcet, Lamennais, Hugo. Je pourrais invoquer aussi Rosa Luxemburg : « *Le remède inventé par Lénine et Trotski, qui consiste à supprimer la démocratie en général, est pire que le mal qu'il est censé guérir.* »

(*) Auteur de *Géographie de la liberté*.

(1) Michel Collinet : *Du bolchevisme. Evolution et variations du marxisme-léninisme.* (Amiot-Dumont, 1957.)

(2) Kostas Papaïoannou : *Marx et les marxistes.* (Flammarion, 1972.)

(3) *Le Monde*, 13 février 1975.

OTAN

M. JOBERT PRÉVOIT UN RETOUR DE LA FRANCE DANS L'ORGANISATION

« *On se rapproche sensiblement de l'OTAN, et un jour on constate qu'on y est* », a notamment déclaré M. Jobert, vendredi 21 février, au cours d'un déjeuner-débat à Liège.

D'autre part, l'ancien ministre des affaires étrangères, prononçant le soir une conférence au Club Richelieu, a déclaré que « *tout laissait à penser* » que la France « *retournerait prochainement* » au sein de l'OTAN. « *Le président de la République a parlé dernièrement d'une force nucléaire française autonome, je croyais qu'elle était demeurée indépendante* », a-t-il ajouté.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● M. CHARLES ROBINSON, sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires économiques, est arrivé, vendredi 21 février, à Alger, pour une visite officielle. Il s'entretient avec les dirigeants algériens du renforcement des relations économiques entre les deux pays. — *(A.F.P.)*

Colombie

● LA COLOMBIE VA RENOUER ses relations diplomatiques avec Cuba, a annoncé, vendredi 21 février, M. Indalecio Lievano, ministre des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● UN LIVRE BLANC SUR LE REFERENDUM à propos du maintien de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. sera publié le 26 février par le gouvernement britannique. Le 20 février le cabinet a rejeté diverses suggestion recommandant que le vote à cette consultation soit obligatoire. — *(A.F.P.)*

Italie

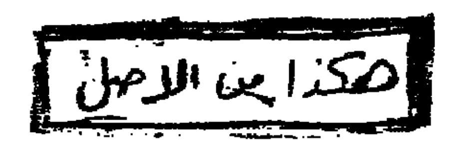
● UNE PRIME DE 30 000 000 DE LIRES (210 000 francs) a été offerte vendredi 21 février par le ministre italien de l'intérieur à toute personne qui permettra l'arrestation du chef présumé des Brigades rouges, Renato Curcio, libéré mardi par un commando armé, à la prison de Casale-Monferrato (Piémont).

Pakistan

● LES FORCES DE SECURITE PAKISTANAISES ont saisi des armes et arrêté plus de deux cents étudiants au cours d'une série d'opérations, le vendredi 21 février, dans diverses universités et établissements d'enseignement. Ces opérations, qui font suite à l'assassinat récent d'un ministre provincial à l'université de Peshawar (province du Nord-Ouest), ont eu lieu, indiquent les autorités, pour « *décourager la violence dans les institutions universitaires* ». — *(A.P., A.F.P.)*

Pologne

● M. JAN MITREGA, vice-président du conseil, a été, à sa demande, libéré de ses fonctions. M. Mitrega, qui occupait ce poste depuis 1970, se verra confier de nouvelles fonctions dans la diplomatie.



LE CONSEIL POLITIQUE DU CENTRE DÉMOCRATE

M. Abelin : donner de fortes structures au mouvement réformateur

M. Pierre Abelin, ministre de la coopération et secrétaire général du Centre démocrate, devait présenter le rapport de politique générale devant les membres du conseil politique, dimanche 23 février, à l'Assemblée nationale.

Après avoir dressé dans son rapport un inventaire des différentes réformes accomplies et mises en chantier par le gouvernement depuis son installation, en mai 1974, M. Abelin a affirmé que *« la réforme est devenue le maître mot du gouvernement »*. Evoquant la situation au sein de la majorité, dans laquelle *« les républicains indépendants, qui figurent à bon droit parmi les gagnants et qui se sont donné récemment un état-major prestigieux, en sont encore à faire le compte de leurs troupes »*, le secrétaire général du Centre démocrate a estimé que *« ceux qui, membres du C.D.P., s'étaient, il y a quelques années, séparés de nous, manifestent maintenant la volonté d'unir leur action à la nôtre »*. Pour M. Abelin, *« le problème posé »* aux réformateurs *« n'est pas limité à la détermination de structures politiques. Il porte sur un choix de société. On ne peut à la fois appartenir comme nous-mêmes à la majorité présidentielle, avoir donné son adhésion au même programme d'action, celui du projet réformateur, et, dans le même temps, se déterminer par opposition à nos propres options.*

« La recherche d'une originalité à tout prix conduit non pas à clarifier l'échiquier politique, mais, bien au contraire, à l'éclatement du centre et au sabordage de son influence. Plusieurs de nos partenaires sont d'accord avec nous pour donner sans délai de fortes structures au mouvement réformateur, pour instituer un secrétariat collégial (...) et mettre en œuvre des actions communes. Les dirigeants politiques qui, dans les combats récents, ont assumé les responsabilités les plus lourdes, constitueront un conseil de direction chargé de fixer les orientations de notre politique.

» Ainsi fédérés, le Centre démocrate, le C.D.P., les démocrates-socialistes et, s'ils y consentent, nos autres partenaires du parti radical et du Centre républicain traduiront la force du courant réformateur. »

Le conseil national de l'U.D.R.

M. Chirac peut compter sur le soutien de la quasi-totalité des fédérations

Avant la réunion, dimanche 23 février, du conseil national de l'U.D.R. qui devrait réélire M. Jacques Chirac au poste de secrétaire général, aucune autre candidature n'ayant été enregistrée, la plupart des fédérations départementales du mouvement se sont prononcées pour le maintien du premier ministre à la tête de l'U.D.R. Dernière en date, la fédération du Val-de-Marne, dont le comité fédéral s'est réuni à Chevilly-Larue vendredi 21 février en présence de MM. Roland Nungesser et Robert-André Vivien, députés, anciens ministres, a exprimé le souhait que la réélection de M. Chirac, *« soulignant la cohésion de l'U.D.R., permette la relance du mouvement, non seulement sur le plan de l'action politique, mais aussi sur celui de la recherche doctrinale en vue de promouvoir une société plus humaine, telle que l'avait conçue le général de Gaulle »*.

A Limoges, le conseil régional de l'U.D.R. pour le Limousin, réuni à Uzerche (Corrèze), a porté à sa présidence M. Michel Vincent, en remplacement de M. Jean Charbonnel, maire de Brive, dont l'opposition à M. Chirac est publique. Les délégués de la circonscription de Brive, qui contestent l'autorité des nouvelles instances départementales, étaient absents.

M. Lucien Neuwirth, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., chargé de la coordination, commente vendredi 21 février, dans *l'Echo de Saint-Etienne*, ces diverses prises de position en faveur du premier ministre :

« Le fait que Jacques Chirac assume la direction de l'U.D.R. en y recueillant l'assentiment de la quasi-totalité du mouvement marque un moment important dans notre histoire. »

Enfin, M. Jacques Chirac, interrogé dans la revue *Paradoxes* sur le cumul des fonctions de premier ministre et de secrétaire général de l'U.D.R., répond :

« Dans l'état actuel des choses, j'assume totalement cette double responsabilité. J'ai assumé la tâche de secrétaire général du mouvement pour le maintenir dans la voie qui est la sienne, celle du soutien libre, équilibré et fidèle non pas à M. Valéry Giscard d'Estaing en tant que personne mais au président de la République. »

Le premier ministre fait consacrer son maintien à la tête du mouvement

(Suite de la première page.)

Mais s'il en est bien ainsi, les possibilités de modifier le rapport des forces au sein de la majorité apparaissent bien minces, puisque l'U.D.R. entend rester le premier parti de la majorité, comme l'affirme M. Chirac, et que les républicains indépendants espèrent bien le devenir, comme le promet M. Poniatowski.

Le moment venu, les arbitrages relèveront en partie du premier ministre, dont le choix dépend du président de la République, mais aussi du rapport des forces politiques et des réactions de l'opinion à l'égard des principaux dirigeants du pays. Selon le dernier sondage de l'IFOP, publié par *France-Soir*, l'indice de satisfaction des personnes interrogées à l'égard de M. Chirac est passé de 43 % en janvier à 44 % en février : ce qui est peu, si l'on tient compte de la fourchette d'approximation reconnue (2,5 %), et d'autant plus que le mécontentement s'est accru parallèlement de 35 à 37 %.

M. Giscard d'Estaing enregistre personnellement une progression plus nette : 56 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de lui en février, contre 52 % en janvier, la proportion des mécontents restant à 32 %. Un autre sondage de la SOFRES avait déjà montré que le pourcentage des personnes interrogées faisant confiance au président de la République pour résoudre une crise comparable à celle de 1968 était passé de 58 % en janvier à 61 % en février.

La concordance de ces tendances témoigne d'une réalité conjoncturelle que l'on mesure à d'autres signes de la vie politique. Par exemple, l'audience grandissante de M. Chirac à l'U.D.R., le souci de certains radicaux de gauche de ne pas se couper totalement de la majorité, les inquiétudes du parti communiste. De là à conclure, comme on l'a entendu, que M. Giscard d'Estaing a définitivement gagné un mandat acquis de justesse le 19 mai, c'est confondre sondage et élection et prendre la photo pour le modèle.

ANDRÉ LAURENS.

Libres opinions

LES RÉFORMATEURS, OUI OU NON ?

par PIERRE FAUCHON (*)

LE centrisme n'existe pas, mais il est au pouvoir. Les réformateurs sont dispersés, mais ils gouvernent la France. Faut-il en déduire que la vitalité de l'esprit réformateur et la vérité de ses idées-forces sont telles qu'elles peuvent se passer du vecteur imparfait que constitue toute organisation politique ?

La personnalité même du chef de l'Etat, l'impulsion donnée par lui, ne sont-elles pas là pour montrer qu'on peut être — ou devenir — réformateur sans en faire profession ?

Faut-il aller jusqu'à souhaiter, pour le succès même de ce courant, qu'il s'attache moins à son organisation propre qu'au développement d'une présence incitative multiforme. Et ceci peut-il aller durablement sans cela ?

Ce serait attribuer à une obscure nécessité ce qui fut pour une part déterminante le fruit d'une action délibérée.

Ce serait oublier que rien n'était joué au lendemain de la mort de Georges Pompidou ; que le cours des choses a hésité deux fois, et que, chaque fois, ce sont les réformateurs qui, en élargissant l'audience de l'ancien ministre des finances, ont permis d'abord le plein développement de sa candidature, puis le succès final. On est *en droit de penser que ce succès eût été mieux assuré si les réformateurs* tous ensemble, par une démarche unitaire et une mobilisation générale de leurs électeurs, avaient apporté leur caution et leur soutien à cette candidature dès le départ, et non par vagues successives. La leçon ne doit pas en être perdue pour l'avenir.

Aussi bien apparaît-il que tout le monde attend des réformateurs qu'ils s'organisent et parlent, sinon d'une seule voix, du moins à l'unisson.

Le public, par les sondages, se prononce à leur égard d'une manière globale et semble ne pas faire « le détail ».

Nombre de militants et de cadres locaux aspirent au renouvellement intellectuel, comme au décloisonnement qui marquerait la réalisation de cette unité.

Les états-majors enfin, si instinctivement conservateurs qu'ils soient, n'en perçoivent pas moins, d'abord, la nécessité d'équilibrer au sein de la majorité le lourd bataillon U.D.R. ; ensuite, l'intérêt d'établir avec les républicains indépendants l'alliance de la démocratie sociale et du libéralisme qui doit être l'assise de la majorité nouvelle ; enfin, l'opportunité d'offrir aux socialistes, que rebutera la conduite du P.C., le partenaire solide avec lequel il ne devrait pas être difficile, le jour venu, d'établir un programme véritablement commun.

Faut-il ajouter que la démarche résolument réformatrice du président de la République crée un effet d'entraînement auquel les plus réticents ne devraient pas se refuser, dès lors que la réforme foncière, la réforme fiscale et la réforme de l'entreprise achèveront d'en préciser l'orientation.

L'union des réformateurs est donc souhaitable et possible, puisqu'elle est dans la nature des choses. Sans doute n'est-elle pas facile à réaliser pour des raisons qui tiennent aux habitudes, aux personnes, à la pluralité et davantage encore à la disparité des éléments composants. Il serait cependant excessivement pessimiste d'en désespérer au motif qu'elle connut une régression après l'élection de 1973. Il est facile de voir que le caractère limité du succès alors obtenu ne permettait pas le bond en avant qui eût été souhaitable. Il est compréhensible que, par la suite, l'incertitude créée par la maladie de Georges Pompidou et le pressentiment de divergences sur la stratégie qu'il conviendrait d'adopter en cas de dénouement précipité aient joué un rôle de frein.

Ces difficultés sont aujourd'hui surmontées. La stratégie des réformateurs est claire : ils sont l'aile marchante de la majorité nouvelle pour sept ans.

Dès lors, il n'existe pas de difficulté majeure et les événements les plus récents montrent, à tout le moins, que le moment est venu de sortir de l'indécision actuelle.

Comment faire ? Dès lors que l'on voudra réellement avancer, il faudra sans doute se garder de deux périls : en faire trop ou trop peu.

Ce serait en faire trop que de proclamer, dans l'instant, une fusion qui ne se réaliserait pas dans les faits parce qu'elle n'aurait pas été suffisamment préparée à l'intérieur des formations concernées, et parce qu'il n'existe pas de circonstance extérieure suffisamment contraignante pour permettre de brûler les étapes. Une action soutenue pendant quelques mois sera plus fructueuse que l'emballement d'un soir, voire d'un week-end. Aussi bien la diversité des composants postule nécessairement, et du moins au départ, une structure fédérale, pour les mêmes raisons qui militent en faveur d'une direction collégiale. Ce qui est vrai pour des individualités ne l'est pas moins, bien au contraire, pour des familles.

L'autre péril — sans doute le plus menaçant — serait d'en faire trop peu. Ce serait en faire trop peu que de charger les leaders, presque tous ministres ou anciens ministres, du soin de mener seuls les opérations. Le manque de temps suffirait à les paralyser. Pour autant, ne ferait-on rien de bien sérieux contre eux ou avec l'un d'eux, contre les autres. L'initiative leur revient, mais la décision finale sera à prendre tous ensemble, le moment venu. Pour que ce moment vienne, il faut constituer une petite cellule d'hommes suffisamment disponibles, suffisamment représentatifs et suffisammet résolus. Que les leaders désignent cette équipe : qu'ils lui délèguent des pouvoirs réels : qu'elle organise avant l'été prochain le large rassemblement qui, sans rien brusquer, permettrait, en redéfinissant un programme adapté aux réalités nouvelles, d'apprendre à réfléchir, à vivre et à décider ensemble. Alors nous serons sur la bonne voie et une organisation commune, représentative et opérationnelle, pourra être mise sur pied. Alors le Mouvement réformateur fera la démonstration de son existance, comme on fait la démonstration de la marche : en marchant.

L'unité n'abolit pas la pluralité ; elle l'assume. Elle ne se décrète pas, elle se forge. Patiemment. Résolument.

(*) Secrétaire général adjoint du Centre démocrate.

POINT DE VUE

LES DERNIERS TOURS DE LA ROUE

Par OLIVIER GERMAIN-THOMAS (*)

LA plus grande ambiguïté règne autour de la nature même du gaullisme. Certains le voient à droite ou à gauche ou même au centre, alors que d'autres le situent partout ou nulle part et que d'autres encore vont le rechercher *ailleurs*. Tour à tour Nixon, Spinola, Caramanlis, le chancelier Schmidt, etc., sont qualifiés de *gaulliens*, tandis qu'il suffit à M. Giscard d'Estaing d'accomplir un petit geste de pure forme qui ressemble à de la résistance à l'égard de la pression américaine pour qu'aussitôt un chœur bien accordé s'élève clamant : « Ah ! regardez la belle continuité », oubliant du reste que, si le gaullisme est une fidélité à certains principes, il est également une créativité. Mais venons-en à l'U.D.R. Voici donc un parti dont la raison d'être à l'origine est le gaullisme, et qui s'en réclame avec une obstination qui va grandissant depuis que le premier ministre se l'est offert.

Si le gaullisme n'est certes pas fait de dogmes figés, il n'est pas non plus une simple « attitude » que chacun pourrait adopter selon sa fantaisie ou son ambition. Trois principes essentiels le délimitent nettement : la *fidélité à nos présentes institutions*, lesquelles ne doivent être modifiées que pour aller dans le sens d'une plus grande démocratie directe (la réforme du Sénat en est un exemple, proposée dès le discours de Bayeux en 1946 et reprise sans succès en 1969) : *la recherche des moyens de transformer la condition sociale* en instaurant la participation dans les entreprises ; cette profonde réforme constitue un impératif d'autant plus fort que, pour *les raisons sur lesquelles il s'est expliqué*, elle n'a pas été menée à bien sous de Gaulle ; enfin, l'indépendance nationale, qui implique entre autres le développement de la force de dissuasion, une Europe « européenne » non intégrée et une *politique à l'échelle mondiale de solidarité* avec les peuples en lutte contre les blocs. Entend-on l'U.D.R. *se battre pour ces options* ? Prenons quelques exemples récents. Le président de la République a déclaré que la France *renoncerait à effectuer* des expériences atomiques aériennes. Tous les spécialistes de la force de dissuasion affirment à qui veut bien les entendre que cette décision nous fera perdre de précieuses années et nous obligera à quémander un petit coup de pouce à nos « chers alliés » américains pour rattraper le retard. Qu'a fait l'U.D.R. ? Elle a gardé le silence qu'elle croit lui aller si bien et a laissé le seul Michel Jobert dénoncer la manœuvre. Notons en passant que le succès de ce dernier est en partie à la mesure des manques de l'U.D.R. Continuons. Qui alerte l'opinion devant le nouveau Yalta qui menace l'Europe et le Proche-Orient ? Quelques isolés qui ne sont pas de l'U.D.R. Qui a souligné que les accords européens de Paris du 3 décembre 1974, stipulant notamment l'élection du Parlement de Strasbourg au suffrage universel, étaient une *remise en cause* de la politique menée depuis 1958 ? Le parti communiste. Qui a empêché la réforme de la Constitution voulue par le gouvernement en octobre 1974, et qui consistait à rendre le Conseil constitutionnel à la fois juge et partie ? Les députés de l'union de la gauche. Par contre, *qui* a ouvert brutalement la brèche permettant aux membres du gouvernement de devenir, chacun pour son compte, des chefs de partis rivaux ? M. Chirac. Et, d'un autre côté, qui a eu la volonté de susciter un débat national sur la réforme de l'entreprise ? Le chef de l'Etat ; l'U.D.R. ne faisant *que suivre, et mollement*, alors qu'en fait la participation gaulliste va beaucoup plus loin que les projets de la commission Sudreau. Qui d'autre fait des propositions ? Les partis de gauche et en particulier le CERES.

Nous pourrions poursuivre encore cette énumération des carences de l'U.D.R. en parlant de l'emprise grandissante des sociétés multinationales, des tentatives de retour à l'OTAN, de l'absence de politique en Indochine ou même de la *présidentialisation* du régime, etc., si l'affaire n'était déjà entendue. Rongée par le conformisme le plus obsolète, sclérosée par le pouvoir qu'elle a trop longtemps exercé, mais affolée à l'idée de perdre le peu qu'il lui en reste, l'U.D.R., qu'on a vue passer à l'égard de M. Giscard d'Estaing de la méfiance à la vigilance, puis au soutien quasi inconditionnel, est en train de perdre définitivement sa raison d'être. Il ne lui restera bientôt de gaulliste que ses origines et quelques oriflammes.

Après l'« Etat U.D.R. », les scandales, l'échec cuisant de M. Chaban-Delmas, elle avait la possibilité de se purifier, de se régénérer et de retrouver des forces vives. Elle a préféré le mirage des palais nationaux. Qu'elle ne s'étonne pas alors si les jeunes de l'U.J.P. et les autres ont tiré les conséquences logiques d'une telle attitude en se séparant d'elle : l'élan du gaullisme n'a jamais fait bon ménage avec les forces de *compromis*.

Lorsque le potier cesse de susciter le mouvement de sa roue, celle-ci continue néanmoins de tourner encore pendant quelque temps. L'U.D.R. est dans une telle situation. Privée depuis 1969 de son moteur, elle n'a pas su — ou pas voulu — chercher les voies d'un renouveau qui, de toute évidence, passait par une complète *métamorphose*, celle-là même que connaît en ce moment le gaullisme au sein du pays. Il est en effet curieux de constater que les options gaulliennes sont maintenant acceptées par une grande majorité, mais la caricature qu'en donne l'U.D.R. sert encore de repoussoir. Prisonnière d'elle-même, elle ne voit pas que de nouvelles convergences sont possibles autour de ce que Malraux définit comme « le primat de la *nation* sur toutes les forces qui la composent, et au profit de tous ceux qui la composent » et qui est l'essence même du gaullisme. Il n'y a plus de majorité pour une politique atlantique, il n'y a guère plus de défenseurs du régime des partis, et la jeunesse s'enthousiasme pour les causes nationales à l'étranger. Aveugle, l'U.D.R. préfère cultiver l'illusion des cent cinquante sièges promis abusivement par M. Chirac à la condition d'être bien sage. L'appropriation du gaullisme par un parti est d'autant plus inacceptable s'il n'a pas pour objectif de le servir mais de s'en servir.

Beaucoup des militants que l'U.D.R. compte toujours, et quelques-uns des membres du conseil national, résistent encore. A l'heure où les barons abdiquent, à l'heure de la conspiration du silence et du conformisme roi, n'y aura-t-il pas une voix — *modeste ou prestigieuse* — pour rappeler avec netteté que le gaullisme est une certaine idée de la France qui n'est pas pour le moment celle qu'elle donne d'elle-même au monde ?

(*) Ancien délégué général de l'Institut Charles-de-Gaulle. Directeur de *l'Appel*.

L'union de la gauche

M. PLISSONNIER (P.C.) : pas de rupture définitive.

Au cours d'un déjeuner-débat qui a eu lieu vendredi à La Rochelle, M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique du parti communiste, a déclaré :

« Il n'y aura pas de rupture définitive entre nos deux partis, comme d'aucuns le supposent. Je suis moi-même optimiste pour l'avenir. François Mitterrand ayant fait un pas lors de sa dernière conférence de presse, le comité de liaison va se réunir le 27 février, à Paris. Nous pourrons surmonter les obstacles. L'adversaire à battre, c'est le pouvoir. »

De la même façon, M. René Andrieu écrit, dans *l'Humanité* du 22 février : *« ...Le débat que nous avons soulevé — et qui se poursuivra — n'a pas pour objectif de détruire l'union de la gauche, mais, au contraire, de la consolider.* [...] »

● *M. Jean Royer*, maire de Tours, ancien candidat à la présidence de la République, tiendra mardi 25 février à Paris, salle Wagram, une réunion au cours de laquelle il présentera *« l'ensemble complet et cohérent des solutions qu'il préconise »*, estimant que *« les changements apportés depuis plusieurs mois affectent souvent la surface des phénomènes de la crise et ne touchent pas au fond du problème »*.

MÉDECINE

Après le manifeste de six cents médecins

LE CONSEIL NATIONAL RAPPELLE QUE SES MISSIONS SONT FIXÉES PAR LA LOI

A la suite de la publication du manifeste de six cents médecins déclarant leur opposition à l'ordre et annonçant qu'ils n'acquitteraient plus leurs cotisations, le conseil national de l'ordre a publié vendredi 21 février dans la soirée le communiqué suivant :

« L'ordre des médecins détient de la loi le devoir d'assurer l'administration, la surveillance de la profession médicale, et de faire respecter la morale définie par le code de déontologie. Cette mission lui permet de garantir aux malades la qualité des soins dont ils bénéficient, la valeur morale des médecins auxquels ils s'adressent et qui sont obligatoirement inscrits à son tableau. C'est cette obligation qui lui permet d'assurer cette garantie, et c'est pourquoi, dans l'intérêt du public, l'ordre ne saurait faillir a sa mission et admettre que la médecine soit dispensée par des praticiens qui échapperaient au contrôle dont il est chargé par la loi. »

Si des poursuites devaient être déclenchées contre les signataires du manifeste pour non-paiement de cotisation, elles ne le seraient pas avant des mois. Ce n'est, en effet, qu'au cours du troisième ou du quatrième trimestre que sont, chaque année, envoyés les rappels et les mises en demeure aux médecins qui ont négligé de payer leurs cotisations. On ne saura donc pas avant la fin de 1975 si les menaces du professeur Lortat-Jacob de poursuivre les signataires pour exercice illégal de la médecine seront ou non mises à exécution.

LA LISTE DES SIGNATAIRES

Nous terminons ci-dessous la publication de la première liste, près de six cents noms, des signataires du manifeste du Groupe Information Santé (« le Monde » du 22 février). Ces médecins réclament la suppression de leur ordre et annoncent notamment leur intention de ne plus payer leur cotisation obligatoire.

J.-M. Idatte, néphrol, agrég. (Paris) ; J.-P. Jablowski, chef clin. chir. ; L. Jakob-Bayen, gyn. (Reims) ; J.-C. Jamot, gén. (Sotteville) ; Jarreau, anesth-réan (Montrouge) ; M. Joncourt, gén. (Nîmes) ; A. Josseron, F.F.I. (Paris) ; P Jouannet, biol. (Paris) ; P. Jouannot, card. (Rosny) ; A. Journet, gén (Montréal-de-l'Aude) ; D Joussim, gén. (Soisy-sous-Montmorency) ; M. Joussim, gén. (Soisy-sous-Montmorency) ; C. Jullier (Marseille) ; F. Kahn, rhumat. agrég (Paris) ; F. Kauffmann, chercheur (Charenton) ; M. Kompaltch, pneum. (Maisons-Alfort) ; Korsec, gén. (Aubervilliers ; A Krantz, neuro-psych. (Pau) ; H. Kreis, néphrol., prof. (Paris) ; C. Krespine, gén. (Domont) ; J.-M. Krivine, chir. (Soisy-sous-Montmorency) ; J. Krivine, anesth. (Soisy-sous-Montmorency) ; M. Kuentz, hémat. (Paris) ; D. Labayle, gastro-ent. (L'Hay-les-Roses) ; G. Laborit, anesth. (Paris) ; F. Lacour, néphrol. (Reims) ; J. Lacronique, I.H.P (Paris) ; Lafitte, gén. (Avon) ; Lamare, psych. (Paris) ; B. Lambert, gén. (Conflans-Sainte-Honorine) ; G. Lang, anesth. (Paris) ; B. de Lanvenmagen, card. (Saint-Denis) ; M. Larivière, parasit., prof. (Paris) ; G. Laval, psych. (Le Havre) ; Laveant, rhumat. (Paris) ; G. Laveil, gén. (Nîmes) ; G. Laveil, pneum. (Nîmes) ; J. le Ball, gyn. (Grenoble) ; N. Le Berre, gén. (Bruz) ; Y Lecocovic, I.H.P. (Paris) ; L. Lecoin (Paris) ; B. Lecointre, psych. (Paris) ; Y. Lecompe, interne (Enghien) ; D. Lecomte-Bertin, anesth. (Malakoff) ; L Leconte, gén. (Fontenay-aux-Roses) ; J.-P. Ledru, psych. (Paris) ; R. Le Gall, gén. (Bourtheroulde) ; J.-P. Le Gendre, psych. (Airion) ; Le Houelleur, anesth. (Paris) ; J. Leibowitch, néphrol. (Paris) ; D. Lelouche, C.C.A. (Créteil) ; Lemaire (Paris) ; J.-L. Lemoine (Chennevières) ; J.-J. Le Pennec, psych. (Draguignan) ; Lepetre, opht (Paris) ; J.-P. Lepine, interne (Rouen) ; J Lerner, péd. (Limours) ; Leroux, ass. chef clin. (Rouen) ; N. Leroux, péd. (Reims) ; J. Leroy, prof. agrég. (Rouen).

M.-C. Leroy-Jamakorzian, péd. (Paris) ; J.-P. Lesaux, méd. tropicale (Paris) ; C. Lesigne, chargé de recherche INSERM (Paris) ; Leviel, explor. fonct. ; Lévy, chargé de recherche INSERM (Courbevoie) ; M. Lévy-Nadiras, rééd. (Paris) ; J. L'Huillier, anesth.-réan. (Ris-Orangis) ; N. Lhuissier, psych. (Le Havre) ; J Lhuissier, psych. (Le Havre) ; P. Librez (Paris). F. Liot, prof agrégé, physiol., explo. fonct. (Paris) ; C. Loiseau, péd. (Champigny) ; P. Lorente, card. (Châtillon-s-Bagneux).

P. Mahon, psych (Cadillac) ; C. Maillard, méd. laborat. (Paris) ; M. Maillet, anesth., B. Malecot, card. (Nîmes) ; D. Malmed, gén. (Paris) ; J. Mamou, C.E.S. Péd. (Paris) ; S. Mandel, opht. (Paris) ; J. Mandet, radio-th., J. Mancut, gén. (Saint-Martin d'Hères) ; D Maranlnchi, I.H.P. (Paris) ; G. Marcel, gén. (Grenoble) ; J. Marie, gén. (Châtillon-s-Bagneux) ; J. Marsac, réan. (Paris) ; Martin, gén. (Louviers) ; C. Masquet (Paris) ; Masseguin, gén. (Nîmes) ; Matelot-Rickelman, opht. (Val-d'Oise) ; C. Marras, rad. (Paris) ; Mélése, psych. (Paris) ; A. Mercier, rhumat. (Bagnolet) ; N Mercier, psych. (Bagnolet) ; M. Meunier, péd.-chef clin. (Rouen) ; J.-P. Meunier, gén. (Carcassonne) ; E. Michalit, péd. (Saint-Cloud) ; J.-C. Mijotte, gén. (Sotteville) ; J. Milewski, card. (Livry-Gargan) ; C. Millier, I.H.P. (Paris) ; A Minkowski, prof univer. René Descartes (Paris (V) ; P. Mirabel, anesth. (Paris) ; R. Mollmard, prof. agrégé (Chevilly-Larue) ; M. Molinari, gén (Châtillon-sous-Bagneux) ; E. Mollet, libéral, att C.H.U. (Besançon) ; D. Montchicourt, gén. (Paris).

M. Moudzie, psych., Monnerot, psych. (Toulouse) ; Monnerot, psych. (Toulouse) ; M Monroy, psych. (Paris) ; M.-Th. Morice-Feydeau, méd. interne (Reims) ; B. Morin, card. (Saint-Denis) ; M. Morin, psych (Paris) ; Y. Morin, psychanal. (Gelos) ; J. Moscovitz, psych. (Paris) ; Mounié, anesth. (Fontenay-le-Fleury) ; A. Molizon, chef clin. (Paris) ; B. Myrvold, psych. (Montlignon) ; Nahabedian, gén. (Marseille) ; G Narboni, ass. CHU (Besançon) ; A Naouri, péd. (Paris) ; Neron, I.H.P. (Paris) ; C. Nesmann-Emmanuelli, anapath. (Paris) ; O. Netchaeff, gén (Canteleux) ; J. Nicod, anesth.-réan. (Bordeaux) ; D. Nicoladze, péd. (Paris) ; A. Nisard, gastro-ent. (Paris) ; A Nitenberg, card. (Paris) ; G. Nitenberg, réan., ass. physiol. (Paris) ; D. Nochy, gén. (Asnières) ; P. Nochy, gén. (Gennevilliers) ; A. Olive, méd ass. (Toulouse. M. Olivennes-Landau, péd. (Paris) ; H. Ollat, I.H.P. (Paris) ; D. Oppenheim, psych. (Saint-Cloud) ; T. Oppenheim, gyn. (Paris) ; D. Orgeolet, péd. (Viroflay) ; P. Oriol, phtis. (Paris) ; G. Oster, card. (Montrouge) ; P. Ourliac, gén. (Corbeil) ; D. Pache, psych. Paris ; R. Pache, neur. (Paris) ; M Paillard, prof. agrégé explor. fonct (Paris) ; Th. Pajot, péd. (Gif-sur-Yvette) ; Cl. Pantaleon, gén. (Compiègne) ; L. Paoli, psych. (Amiens) ; A. Pappo, péd. (Fontenay-sous-Bois) ; A-M. Parrot, chir. (Paris) ; C. Parrot, gén. (Blanc-Mesnil) ; R. Parrot, gén. (Château-Thierry) ; M Penin, opht. (Nîmes) ; M. Penin, opht. (Nîmes) ; P. Penin, gén. (Villejuif) ; P. Periac (Paris) ; J.-Y. Petit, chir. (Villejuif) ; C Petit-Nicolas, card. (Paris) ; E. Petit, méd. du travail ; P. Peyronnet, gén (Carcassonne) ; F. Philippe, péd. (Bagneux) ; M.-L. Pibarot, I.H.P. (Montreuil) ; G. Picard, méd. trav. (Rouen) ; R. Picard, gén. (Rouen) ; B Pigache, gén. (Canteleux) ; G. Pinon-Netter, hémat. ; J. Piret-Pilachon, psych. (Paris) ; D. Plateaux, gén. (Paris) ; F. Pluot, dermat. (Reims) ; M. Pluot, anat-path. (Reims) ; J.-C. Polack, neuro-psych. (Contres) ; J. Ponsolle, O.R.L. (Limoux) ; M. Pothier, gén. (Château-Thierry) ; D. Poupardin, gén. (Paris) ; P. Pouwels, gén. (Saint-Grégoire) ; P. Pradier, anesth.-réan. (Biarritz) ; D. Pradier, anesth.-réan. (Biarritz) ; Prawerman, chir. (Reims) ; C de Preneuf, psych. (Sotteville-lès-Rouen) ; A. Prier, rhumat. (Pantin) ; G. Prost-Berthellot, opht (Paris) ; Provost, gén. (Soisy-sous-Montmorency) ; H Provot, F.F.I. (Andresy).

H. Quintanilla, méd. trav (Plessis-Robinson) ; L. Quintin, interne anesth.-réan. ; J. Rainhorn, gén. (Gennevilliers) ; M. G. Rancourt, allerg. (Aubervilliers) ; Rechte, gén. (Amereville-la-Mi-Voie) ; B. Régnier, réan. (Cachan) ; M.-J. Renard, gén. (Villeneuve-la-Garenne) ; J. Reverte, interne en psych. (Toulouse) ; J Revuz, dermat. (Paris) ; A Richard, anesth. (La Varenne) ; G. Riemon, psych. (Paris) ; O. Robain, neur. (Paris) ; G. Robbe, psych. (Paris) ; D. Robbe-Flaumenbaum, gyn. (Paris) ; F. Robin, gén. (Paris) ; M. Robin, réan. (Paris) ; J. Robin, rhumat. (Paris) ; F. Rodary, gén. (Grenoble) ; C.-I. Rodriguez-Hervier, biol. (Paris) ; Edith Roger, méd. trav. (Montville) ; Roissille, anesthésiste (Carcassonne) ; J. Rollet, péd. (Grenoble) ; G. Roose, méd conseil (Odos) ; S. Rosenberg-Reiner, péd.-anesth. (Antony) ; A. Roth, M.C.A. (Châtillon-le-Duc) ; M. Rotman, gén. (Paris) ; J.-J. Rouby, anesth.-réan. (Paris) ; Roudot, interne ; F. Roujas, anesth. (Paris) ; J.-C. Roujeau, gén.-chef clin. ; A.-M. Rousselot, psych. (Bordeaux) ; A. Roy (Paris) ; J. Royer, prof. agrégé CHU (Châtillon-le-Duc) ; T. Royer, CES card (Saint-Denis) ; M. Safar, prof. (Paris) ; H. Sancho, cancérol. (Bourg-la-Reine) ; R. Saumont, card. (Antony) ; Schaeffer (Paris) ; D. Schwab, anesth. ; L. Sedel, chir. (Cochin) ; J. Seebacher, anesth. (Paris) ; A. Sejourné, gén. (Le Havre) ; A Siary, gén. (Savigny-le-Temple) ; J.-L. Sicard, chir. (Paris) ; A. Silvie, anesth.-réan. (Montrouge) ; M. Silvie-Pasquier, anesth.-réan. (Montrouge) ; G. Simeon, gén.-gyn. (Paris) ; A Simon, gén. (Corbeil) ; N. Simon, I.H.P. (Versailles) ; D. Sivadom-Sabourim, psych. (Contres) ; J. Solnica, rhumat. (Bois-Guillaume) ; P. Soria, anesth.-réan. (Paris) ; Soussaline, chir. (Paris) ; N. Spira, chercheur (Bourg-la-Reine) ; A. Spira, chercheur (Bourg-la-Reine) ; S. Steinberg, péd. (Champigny-sur-Marne) ; Stolla, gyn. (Marseille) ; A. Strady, interne méd. (Reims) ; D. Szydlo, O.R.L. (Compiègne).

D Tarrin, interne (Rouen) ; G. Tchoulfayan, psych. (Neuilly-sur-Marne) ; G Terdjman, F.F.I. (Créteil), P. Testas, prof. agrégé chir. (Sèvres) ; J. Thierry (Argenteuil) ; B. Thirion, gén. (Grenoble) ; S. Tomkiewicz, neuro-psych. (Paris) ; H. Torrubia, psych. (Orléans) ; Tosquelas, psych. (Toulouse) ; C. Toubiana, radioth. ; Y. Tourne, gén. (Paris) ; Y. Tourtier, anesth. (Paris) ; G. Trebuchet, I.M.P. (Paris) ; E. Trillat, psych. (Neuilly-sur-Marne) ; J. Truffa-Bacomi, anesth.-réan. (Paris) ; B. Tubiana, gén. (Paris) ; J.-M. Uhry, gén. (Grenoble) ; Vaisberg, interne ; J. Valarché, gén. (Châtillon-sous-Bagneux) ; M. Valcke, péd. (Paris) ; F. Valensi, hémat. (Paris) ; M. Valentino, anesth. (Paris) ; Verdiani, psych. (Paris) ; D Vernant, réan. mal. infect. (Montreuil) ; J.-P. Vernant, hémat. (Montreuil) ; P. Vernant, card. prof. (Meudon) ; M. Vivet, gén. (Rouen) ; Y. Waille, rad. (Grenoble) ; T. Wajnderj, allerg. (Paris) ; J. Weiss, anesth. (Paris) ; M. Weiss, INSERM (Paris) ; Wesselberg, endocr. (Bagnolet) ; J.-C. Willer, physiol. (Paris) ; C. Wintrebert, anesth. (Paris) ; M.-C Zalamansky, gén. (Paris) ; J. Zeller, dermat. (Aubervilliers) ; N. Zeller, gén. (Bobigny) ; Zucman, chef service orth. (Argenteuil).

Le professeur Minkowski : des pouvoirs exorbitants

Le professeur Alexandre Minkowski nous a fait la déclaration suivante :

« J'ai signé cette pétition pour des raisons qui ne sont pas politiques. Je n'appartiens pas au Groupe information santé mais, comme plusieurs médecins que l'on peut qualifier de « libéraux de gauche », j'ai éprouvé le besoin de faire une manifestation active contre un organisme dont les pouvoirs sont exorbitants, qui se permet de juger ses confrères souvent avec des considérants qui n'ont rien à voir avec l'honorabilité de l'exercice de la médecine. J'ai été moi-même traîné trois fois devant le conseil de l'ordre pour des délits d'opinion. Ceux-ci n'étaient que l'expression de ma liberté de citoyen. C'est à propos du problème de l'avortement qu'une différence d'éthique est apparue nettement. Tout le monde sait que, depuis des années, il était facile à des médecins de faire avorter telle ou telle personne de leur famille ou amie sans être traqués. Inversement, quand un médecin de ce genre recevait une inconnue en détresse, la renvoyait et la condamnait du même coup à la faiseuse d'anges, il était en ordre avec son ordre.

« Je n'ai pas la même conception que l'ordre des devoirs du médecin, car je considère que le respect de la personne passe avant tout. Pour ma part, vis-à-vis de la société et de mes « clients » je m'estime en paix avec ma conscience, même si cela déplait a l'ordre. Si l'on ajoute à cela les propos xénophobes tenus ès-qualités par le président du conseil national, je considère que je n'ai aucun compte à rendre à cet organisme. J'ai toujours souhaité être jugé par la justice ordinaire, tout comme le conducteur de train ou le pilote d'avion qui peut avoir un accident. »

L'ordre des médecins en question

II. — LA MÉDECINE DES INDIVIDUS

par BRUNO FRAPPAT

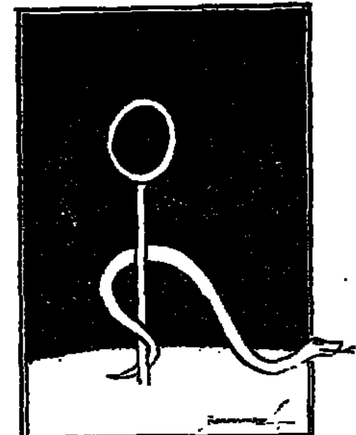
L'ordre des médecins — c'est-à-dire les conseils départementaux, régionaux et le conseil national, — créé par le gouvernement du maréchal Pétain puis recréé en octobre 1945 par le général de Gaulle, tient ses pouvoirs de la loi qui prévoit qu'il doit « veiller au maintien des principes traditionnels » de la médecine française (« le Monde » du 22 février). Mais il est aujourd'hui attaqué doublement : dans son fonctionnement, dans sa raison d'exister.

Les attaques contre l'ordre des médecins sont venues de plusieurs côtés à l'occasion du débat parlementaire sur l'avortement. A la vigoureuse apostrophe de Mme Veil, ministre de la santé, rappelant que l'ordre est « *tenu d'appliquer les lois de la République* » ont succédé les protestation véhémentes de nombreux députés contre les « *pressions inadmissibles* » du professeur Lortat-Jacob, président de l'ordre, sur les parlementaires. Le 20 décembre 1974, le groupe socialiste déposait une proposition de loi tendant à la suppression pure et simple de l'ordre. Aujourd'hui, six cents médecins déclarent publiquement rejeter l'ordre et s'engagent à ne plus lui payer de cotisation.

Ces critiques ne vont pas toutes dans le même sens. Pour les uns il ne faut rien changer, sauf les hommes ; pour les autres ce sont les règles de fonctionnement qui doivent être modifiées ; pour d'autres encore tout doit disparaître.

On aurait pu croire, à entendre Mme Simone Veil, qu'il y avait dans l'air une réforme du conseil de l'ordre. Mais, outre qu'un tel projet serait apparu comme une « vengeance » un peu mesquine, il n'est pas douteux que, pour le ministre de la santé, il y a des réformes plus urgentes. Il est vrai qu'on ne serait pas mécontent, au ministère, d'avoir affaire à des représentants de l'ordre plus ardents à ce changement, qui est la doctrine officielle du gouvernement. Aussi souhaite-t-on, sans trop le montrer, une certaine prise en main par des médecins plus « modernistes » des destinées d'ine institution qui peut rendre des services. Il est vrai aussi que les tâches administratives assurées par l'ordre — aux frais des médecins — déchargent d'autant les administrations publiques et qu'on ne voit pas bien l'intérêt qu'il y aurait à surcharger les directions de l'action sanitaire et sociale.

Changer l'ordre de l'intérieur ? Certains en rêvent aussi dans le corps médical. Ceux-là considérent que les élus actuels sont des mal-élus et qu'ils ont, de ce fait, perdu le droit de parler au nom de l'ensemble de leurs confrères. Les choses seraient très simples en effet, si les notables ordinaux étaient élus en catimini par une poignée d'électeurs. En fait, la participation aux scrutins, qui ont lieu par correspondance et ne donnent lieu à aucune véritable « campagne » électorale, n'est pas négligeable pour ce genre d'élections : 33 % à Paris et dans sa région, mais de 50 à 70 % en province lors des derniers renouvellements (par tiers) des conseils départementaux.



(Dessin de BONNAFFÉ.)

La permanence

Si le « personnel » de l'ordre ne se renouvelle pas vite, c'est que tout paraît organisé pour favoriser le maintien des notables élus. Dans les départements, les médecins de la base votent pour des individus : ce ne sont pas les obscurs et les sans-grade qui risquent de l'emporter. Il est même inutile pour eux de se présenter. Rien n'est fait pour « dépersonnaliser » les scrutins ni favoriser les campagnes d'idées : les candidats n'ont pas à faire connaître leur « programme ». Tout favorise les médecins plus âgés, puisqu'on doit attendre cinq ans après avoir été inscrit à l'ordre pour être éligible. Enfin, le droit automatique des conseillers ordinaux au dépassement d'honoraires constitue un avantage qui a peu à voir avec l'éthique pure. La permanence des personnes au sein de l'ordre est particulièrement flagrante au conseil national : sept conseillers sont en poste depuis plus de vingt ans, cinq depuis quinze à vingt ans, cinq depuis dix à quinze ans. Leur âge moyen est de soixante-cinq ans. Le secrétaire général de l'ordre, M. R.-J. Brocard, seul médecin permanent et membre du conseil, occupe ce poste depuis dix-neuf ans. Il y a une dizaine d'années qu'il n'exerce plus la médecine.

Il ne faut guère s'étonner du « fixisme » de l'ordre à propos de la plupart des débats qui ont agité la médecine française depuis la guerre. L'ordre a eu pour mission, légale, de défendre le maintien de la médecine telle qu'elle était il y a trente ans. Il s'y est tenu. Tout ce qui, depuis, a pu apparaître comme une menace contre l'« indépendance » du médecin ou comme une violation du code de déontologie a été entravé, freiné ou combattu.

L'ordre défend une conception de la médecine qui n'a pas valeur éternelle puisqu'elle n'a pas toujours existé et n'existe pas partout. Cette conception s'appuie sur l'idée que le malade doit avoir confiance en son médecin. Pour cela, il doit être assuré non seulement que le médecin a les compétences scientifiques requises, mais aussi une conscience morale irréprochable (1) Il doit être surtout indépendant de l'État, d'un patron ou d'un autre médecin. Cette médecine du « colloque singulier » où le malade et le médecin, dans une relation de confiance et de bienveillance, oublient le reste du monde a trouvé sa codification dans l'article 8 du code de déontologie, qui affirme que « *la médecine française* » repose « *traditionnellement* » sur quatre principes : « *libre choix du médecin par le malade ; liberté des prescriptions du médecin ; entente entre malade et médecin en matière d'honoraires ; paiement direct des honoraires par le malade au médecin* ».

C'est en se fondant sur ces quatre principes que l'ordre des médecins a freiné tout ce qui ressemblait de près ou de loin à une « *socialisation* » de la médecine. La médecine individualiste ne se prête pas, par exemple, à la planification. Se voulant le défenseur de l'intérêt du malade, l'ordre a même été amené, en s'opposant au tiers payant, à choisir un intérêt de principe contre un intérêt immédiat pour le malade. En règle générale l'ordre a voulu maintenir dans le public l'image traditionnelle du médecin, individu puissant et mystérieux entre les mains de qui on remet sa vie sans trop discuter ni les principes ni les modalités... Mais ces conceptions sont-elles encore compatibles avec l'évolution de la société et de la médecine elle-même ? La liberté de prescription trouve sa limite dans le coût exorbitant de la santé, l'entente directe est une fiction, le « libre choix » dissimule mal des inégalités de fait, la médecine de groupe change les rapports avec le médecin.

Inégale rigueur

La fermeté de l'ordre dans la défense des principes est une constante. En 1962, le conseil national affirmait : « *Le médecin n'a aucun rôle à jouer* » dans le domaine du planning familial « *et aucune responsabilité à assumer dans l'application des moyens anticonceptionnels, dans les conseils au public ou les démonstrations relatives à l'emploi de ces moyens* ». Il faut reconnaître un mérite au conseil, c'est de n'avoir pas contredit depuis cette déclaration par une pratique différente : il n'a en rien encouragé depuis treize ans le développement des méthodes contraceptives.

A ces critiques sur les principes s'ajoutent celles qui portent sur le fonctionnement de la juridiction. Les conseils départementaux, qui reçoivent les plaintes et doivent les transmettre aux conseils régionaux — instance disciplinaire, — ne le feraient qu'« à la tête du client ». Surtout, le secret paraît gardé principalement pour protéger les médecins et non dans l'intérêt des malades et de leurs familles. Jamais aucun malade plaignant n'est avisé de la suite donnée à sa plainte, pas même si une suite disciplinaire y est donnée. Beaucoup sont enclins à croire que leurs plaintes vont au panier, ce qui est souvent le cas. Il est sûr, et l'on s'en félicite à l'ordre des médecins, que beaucoup d'affaires sont réglées à l'amiable au cours de conversations du président départemental de l'ordre avec les fautifs ou les accusés. La rigueur de la justice ordinale est parfois plus évidente. Que dire de ce chirurgien sanctionné par un conseil régional le jour même où il subissait une grave intervention chirurgicale et qui apprit au début de sa convalescence qu'il était suspendu pour six mois ? De ce petit médecin de banlieue blâmé parce qu'il avait écrit dans un journal médical au tirage confidentiel que les chefs de service d'un hôpital voisin opéraient aussi dans une clinique privée, ce qui était vrai ?

Il est impossible de se faire une idée précise de la manière dont s'exerce la justice ordinale. Tout en effet, y est secret. Les affaires connues du public — affaires Carpentier et Milliez par exemple — ne sont nullement représentatives. Les autres sont soigneusement cachées. On ne connaît que des cas anonymes cités par la jurisprudence publiée chaque année dans le bulletin de l'ordre. Seule l'attitude du Conseil d'État permet d'apprécier la validité des décisions rendues par le conseil de l'ordre : pour les trois dernières années, sur quarante-deux décisions rendues, il en avait annulé ou renvoyé neuf. Aucune n'a été annulée en 1974.

Au-delà des critiques sur le fonctionnement du conseil de l'ordre ou des désaccords sur les positions qu'il prend, certains proposent sa suppression pure et simple, à charge pour les tribunaux civils de juger les médecins. Cette hypothèse extrême, envisagée par le parti socialiste dans sa proposition de loi, est, pour l'heure, peu réaliste. Le corps médical paraît attaché à cette juridiction spéciale qui, certes, peut sanctionner les médecins, mais aussi les protège de l'intervention des « non-médecins ». C'est ainsi que beaucoup de médecins hostiles aux positions de l'ordre souhaitent pourtant son maintien, même s'ils désespèrent de le changer de l'intérieur.

Une dernière catégorie d'opposants au conseil de l'ordre vont encore plus loin en estimant que sa disparition ne changerait rien au fonctionnement de la médecine française, qu'il s'agit d'une institution bien affaiblie qui ne doit pas masquer les luttes nécessaires au sein des hôpitaux et des facultés contre les véritables verrous qui bloquent l'évolution de la profession médicale et que, en l'attaquant seul, on se trompe d'ennemi.

FIN.

(1) A propos des compétences scientifiques il faut noter que l'ordre, pour maintenir la hiérarchie hospitalière, a lutté pour maintenir le système en vigueur avant 1968, où huit futurs médecins sur dix ne voyaient jamais un malade.

ÉDUCATION

LES RÉACTIONS AU PROJET DE RÉFORME

Le SNI : un renforcement des établissements privés

« *Le Syndicat national des instituteurs rejette toute tentative de privatisation et ne peut accepter les dispositions du projet de réforme de M. Haby tendant à une meilleure insertion des établissements privés au réseau de formation* », a déclaré M. André Oullac, secrétaire général du S.N.I., au cours d'une conférence de presse le vendredi 21 février. « *Le projet*, a-t-il ajouté, *instaure une dualité entre service public et service privé (confessionnel et patronal) que le S.N.I. combat, car elle contredit l'idée de démocratisation et d'égalité des chances.* »

Le Syndicat formule quatre reproches principaux à l'égard du projet. Les premiers concernent le premier cycle : « *l'incitation à l'abandon des études au niveau du premier cycle* » (par l'allongement de la scolarité primaire et la possibilité de quitter le premier cycle pour une classe « préparatoire » à l'apprentissage) ; « *la coupure qui subsiste entre l'école élémentaire et le premier cycle* » (secondaire). Les deux autres concernent la formation des enseignants : le S.N.I. proteste contre la « hiérarchie » maintenue dans les formations des enseignants selon l'âge des élèves auxquels ils s'adressent, et contre « *le contenu de la formation des maîtres qui sépare artificiellement les connaissances académiques, la préparation psycho-pédagogique et l'apprentissage du métier* ».

Toutefois, le Syndicat a constaté avec satisfaction qu'ont été abandonnées des mesures qu'il jugeait dangereuses pour l'avenir, comme « *l'intervention des aides-éducatrices dans l'action pédagogique de l'école maternelle, la rupture de l'unité de la préscolarité, les apprentissages précoces, les écoles normales régionales* ». Son opposition n'est pas absolue et définitive : « *Notre position n'exclut pas la discussion*, » a conclu M. Oullac. *On nous annonce deux mois de concertation : nous prenons ces deux mois.* »

Le SNETAA : une concurrence déloyale

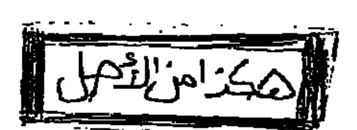
Le Syndicat national de l'enseignement technique (SNETAA) affilié à la FEN exprime aussi des craintes sur la « concurrence déloyale » de l'enseignement privé : « *Les collèges d'enseignement technique devenus lycées d'enseignement professionnel (LEP), seront désormais placés en état d'infériorité* » par rapport aux établissements privés et à l'apprentissage, par « *le seuil de recrutement des élèves, dont l'admission ne pourra être accordée avant la fin du premier cycle qu'à titre exceptionnel* », par la réduction à deux ans de la durée de formation dans les LEP, « *entraînant l'amenuisement de la part réservée aux enseignements généraux apportant culture, humanisme et possibilités de promotion* », par « *les avantages pécuniaires* » consentis aux apprentis, avec lesquels les bourses d'études de l'enseignement public « *ne sauraient rivaliser* ».

Toutefois, le SNETAA se déclare « *ouvert à toute forme de concertation de nature à modifier le projet initial* ».

● *Réunion de présidents d'université sur l'autonomie.* — La conférence des présidents d'université va se réunir pour deux journées d'études sur l'autonomie des universités, ses réussites, ses échecs et les obstacles que celle-ci rencontre, les 14 et 15 mars à Villard-de-Lans (Isère). Les présidents souhaitent établir un catalogue de propositions, éventuellement de modifications des dispositions réglementaires. M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, doit participer a ces journées avec ses collaborateurs ainsi que des représentants des ministères et des grands corps de l'État concernés.

● *Manifestation de collégiens à Port-de-Bouc.* — Trois cents élèves du collège d'enseignement technique (C.E.T.) du quartier des Comtes à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), ont défilé vendredi 21 février dans le centre de la ville pour protester contre la non-reconnaissance du brevet d'études professionnelles (B.E.P.) dans les conventions collectives, ainsi que contre les difficultés pour trouver un emploi dans la région à la sortie du C.E.T. La manifestation s'est déroulée dans le calme. Ce samedi matin, un tiers des élèves assistaient aux cours, les autres se réunissant pour décider de la poursuite de leur mouvement.

● *La campagne « Jeunesse au plein air » 1975*, destinée à financer l'envol d'enfants et d'adolescents en colonies et camps de vacances, a été lancée, jeudi 20 février, à Paris, au ministère de l'éducation, en présence du ministre René Haby et de M. André Oullac, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI). Comme chaque année, un timbre et une vignette seront vendus, pendant un mois environ, par des élèves des écoles publiques. Les sommes ainsi collectées permettront de lancer des actions nationales — créations de nouveaux centres de vacances — et régionales ou locales — aides en matériel aux centres de vacances, bourses d'animateurs, bourses de vacances aux familles.



LES SUITES DE L'AFFAIRE DE LA FUMADE

LA COMMISSION D'ENQUÊTE : UNE MESURE D'OPPORTUNITÉ ?

M. Roland Maspétiol, conseiller d'État à la retraite, présidera la commission d'enquête spéciale chargée d'examiner l'ensemble des éléments des diverses procédures de l'affaire Portal. MM. Mallet, conseiller à la Cour de cassation, et Baudelot, ancien bâtonnier, avocat au barreau de Paris, l'assisteront.

« Mesure d'opportunité », *selon un des défenseurs de Mme de Portal, la création d'une telle commission — qui n'a aucun pouvoir juridictionnel — semble n'avoir pas de précédents dans une affaire judiciaire en cours.*

Comment reprendre, sur près de vingt ans, un dossier dont certaines procédures sont définitives ? Comment remettre en cause une vente aux enchères, conséquence logique d'un système de prise d'hypothèques ? A moins que la procédure n'ait été irrégulière et que puisse être ouverte une requête civile comme l'ont demandé les défenseurs de la famille Portal.

« S'il y a des moyens de droit que la loi permet de mettre en œuvre pour reprendre la procédure, *a précisé M. Lecanuet,* ils seront accueillis. »

Plus délicats encore seront les rapports de cette commission avec le juge d'instruction, pour ce qui concerne la procédure pénale. Jusqu'à nouvel ordre, M. Christian Terral est chargé notamment d'éclairer les conditions de la mort de Jean-Louis de Portal. Faut-il voir, dans la création de cette commission, une mesure de défiance à son égard ?

Faut-il n'y voir, au contraire, qu'une mesure propre à satisfaire l'opinion publique, comme le prouve l'annonce quasi officielle de la publication d'un Livre blanc — un de plus — comme but ultime des enquêteurs ? — B. D.

Mme Portal et sa fille sont hébergées par un médecin de Montpellier

Mme Anna Portal et sa fille Marie-Agnès ont quitté l'hôpital de La Grave ce samedi 22 février en fin de matinée. Elles se rendront à Montpellier, où doit les accueillir et les héberger un médecin — le docteur Danielle Torre-Grosa, — qui avait connu la famille Portal à Montauban.

« *Pour donner un climat d'apaisement qui permettra un examen dans des conditions tout à fait humaines et compréhensives de leur situation* », M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, a demandé leur mise en liberté après le long entretien qu'il a eu avec les défenseurs des deux femmes.

« *Enfin, ils vont nous libérer* », ont déclaré Anna et Marie-Agnès Portal à l'annonce de cette nouvelle. Les deux femmes seront cependant soumises à un contrôle judiciaire. « *Je ne tiens pas à ce qu'on les retrouve à La Fumade* » a précisé le juge d'instruction.

Autre mesure annoncée par le ministre de la justice, la création d'une commission spéciale d'enquête chargée d'examiner les faits relevant de la procédure pénale et civile de toute l'affaire. En fait, c'est en accord avec le président de la République et le premier ministre que cette commission a été créée. Le gouvernement avait d'abord pensé nommer une personnalité indépendante puis avoir recours au médiateur. Le choix définitif d'une commission de trois membres tient à des raisons d'efficacité et surtout de rapidité.

Si l'annonce de ces mesures a réjoui le comité Vérité - La Fumade, qui y a vu une étape essentielle de son combat, mais qui tient à « *ne pas laisser tomber la pression de la chaudière* », les créanciers des Portal, comme le juge d'instruction chargé de l'affaire, ont manifesté une certaine surprise.

« *On oublie trop*, a dit l'un des créanciers, M. André Veaux, *que M. Léonce de Portal a laissé à sa mort un passif hypothécaire de 810 000 francs. Les créanciers — une trentaine environ — attendent toujours, et la plupart d'entre eux sont de condition fort modeste.* »

Quant au juge d'instruction, M. Christian Terral, c'est par la télévision qu'il aurait appris l'annonce de la mise en liberté des deux femmes.

Les commentaires de la presse parisienne

L'AURORE : un devoir de vérité.

(...) « Il était inique de mettre un point final à l'épopée de la Fumade par un non-lieu psychiatrique qui arrangeait tout le monde, il était contraire au devoir de vérité de ne pas chercher à faire toute la lumière sur l'affaire depuis son origine. Il serait injuste en revanche de ne pas voir les fautes commises par la famille Portal — et pas seulement par ignorance.

» La vérité n'est jamais tout entière du même côté, c'est une loi universelle que personne ne devrait jamais oublier. La justice le faisait cependant puisqu'elle se disposait à verrouiller corps et biens cette affaire, envoyant les inculpées à l'asile et le dossier aux archives »

(JEAN LABORDE.)

LE FIGARO : la vigilance des citoyens.

(...) « La mise en liberté provisoire n'ouvre pas d'avenir aux survivantes, il faut les aider. L'ouverture d'une enquête ne garantit pas une rigueur, une promptitude qu'il faut soutenir. Il est bon et juste que nous ne nous en remettions pas au gouvernement seul de réaliser ce qui s'est avéré une volonté nationale.

» En demandant justice pour les Portal, ou ce qu'il en reste, en demandant que l'on découvre toutes les intrigues, tous les abus de procédure, toutes les complaisances qui ont mené au drame final, ce que nous demandons, en somme, c'est que la justice retrouve le visage de l'équité. »

(BERTRAND DE JOUVENEL.)

L'HUMANITÉ : Alors, Lecanuet est arrivé...

« Il n'aura donc fallu que trois jours de ténèbres à M. Lecanuet pour qu'il sorte enfin du sépulcre Mme de Portal et sa fille ! Tant mieux pour ces pauvres femmes, jetées, à la suite de la mort tragique de leur fils et frère, dans un asile psychiatrique. Quant à l'expert qui, la main sur le cœur, déclarait hier encore qu'il avait fait ce qu'il devait faire et que nul profane n'avait à s'en mêler, laissons-le méditer au coin du feu sur l'indépendance du pouvoir judiciaire et l'ingratitude comme vertu d'un garde des sceaux ! (...)

» (...) Lecanuet vint. Hier. Et voici que tout rentre dans l'ordre. Les psychiatres sont désavoués, la procédure civile, qui date de plus de vingt ans, remise en cause, les magistrats incriminés étant prévenus qu'un Livre blanc *pourra même être édité par le ministère ! »*

(CLAUDE LECOMTE.)

LIBÉRATION : le gouvernement a cédé.

« Entre la première démarche des défenseurs auprès de Mme Dorlhac et la mise en liberté des Portal, il y a un mouvement d'opinion énorme qui a fait la décision. Une décision qui, si on la confronte au fonctionnement classique de la justice, est totalement contradictoire : ou les expertises psychiatriques sont justes en déclarant l'« irresponsabilité », et alors la décision du gouvernement est un abus de pouvoir, ou elles sont fausses, ce qui implique que tout rapport de psychiatre à la justice prête à caution... Lorsque l'on sait l'importance de ces rapports dans un procès d'assises, ce qui vient de se passer est révélateur de la nature scandaleuse de tout jugement ou décision de justice. »

EN BREF...

● *L'affaire du prix Bride abattue : une vingt-huitième inculpation.* — M. Jean Michaud, premier juge d'instruction, à Paris, a fait écrouer, vendredi 21 février, M. Bernard Petibon, cinquante-six ans, exploitant forestier à Noisy-le-Roi (Yvelines), considéré comme l'homme de confiance de M. Patrice des Moutis, incarcéré la veille sous les mêmes inculpations d'infraction à la législation sur les courses, de tentative d'escroquerie et de complicité.

M. Petibon est accusé d'avoir été l'un des prête-noms de M. des Moutis pour miser à sa place des sommes sur le pari tiercé du prix Bride abattue, couru le 9 décembre 1973 à Auteuil.

Vingt-huit personnes sont actuellement inculpées dans cette affaire, dix-neuf d'entre elles sont détenues.

● *Une explosion s'est produite* vers 1 h 15, pendant la nuit du 21 au 22 février, dans une annexe du ministère de la justice, 54, boulevard Raspail, à Paris-6e, où est notamment installée la direction de l'administration pénitentiaire. L'attentat, qui a provoqué des dégâts importants, n'a pas été revendiqué pour l'instant. D'autre part, un autre attentat, qui n'a causé que de légers dégâts matériels, a été commis à quelques centaines de mètres du premier, 6, rue de Beaune, contre le siège d'une société de disques dirigée par M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national.

● *Les délégués régionaux de Nice et de Lyon de la compagnie pétrolière Shell France* ont été inculpés, vendredi 21 février, par M. Elie Loques, doyen des juges d'instruction de Marseille, d'entrave aux enchères et d'entente illicite. Dans cette affaire dite des pétroliers (*le Monde* du 19-20 janvier), le juge d'instruction entendra, lundi 24 février, M. Guy Laroche, président général de la compagnie Antar.

● PRÉCISION. — Le premier paragraphe de l'article rapportant l'essentiel d'un entretien avec Mme Françoise Giroud, secrétaire d'État à la condition féminine, a propos de la réforme du divorce (*le Monde* du 21 février) pouvait faire croire à certains qu'elle était absente de ce conseil, ce qui n'était pas le cas. Mme Françoise Giroud a effectivement assisté à la réunion du gouvernement du 19 février, ainsi que le montraient l'entretien en question et l'article consacré, lui aussi, à cette question sous le titre : « *Le droit, pour qui ?* »

Dix-huit mois d'emprisonnement pour insoumission

« DES JEUNES QUI VOUS DISENT : NON ! »

« Vous avez manqué : Radolfzell est une très jolie garnison au-dessus du lac de Constance. » C'est sans aucune ironie que M. Paul Doll, président du tribunal permanent des forces armées de Paris, s'adresse ainsi, vendredi 21 février, à un jeune insoumis, M. Bruno Simon, vingt ans, incarcéré depuis le 22 novembre 1974 au quartier militaire de la prison de Fresnes. « Je n'obéis qu'à ma conscience », dit l'inculpé. « Et puis, vous n'en seriez pas mort », continue, imperturbable, le président.

L'audience pourrait, d'entrée, s'arrêter là : l'incommunicabilité paraît totale entre le jeune homme et les juges, robes d'hermine ou uniformes d'apparat, salués par une rangée de képis et de fusils, et « isolés » de l'extérieur par des gardiens de la paix et des gendarmes qui assurent très vite « qu'il n'y a pas de place dans la salle d'audience ».

M. Simon assure qu'il a décidé de vouer sa vie à combattre la misère dans le monde, qu'il refuse le service militaire pour des raisons « poétiques, politiques et économiques ». *Il refuse l'armée parce que, selon lui, celle-ci est* « une machine au service d'un certain type de société, au service d'un certain pouvoir, qu'il récuse, et que la guerre est toujours un constat d'échec »

Il répond calmement à toutes les questions, mais le président s'irrite : « Il y a des lois et ces lois vous les transgressez. Si vous voulez qu'elles soient changées, écrivez à votre député. Oui, je sais, à votre âge, on parle comme ça. Mais vous verrez, dans vingt ou trente ans, vous réfléchirez autrement. *Alors quoi, qu'est-ce que vous voulez ?* Un service militaire à la carte ? »

Aider les déshérités

Deux témoins, Mme Josette Filippi, quarante-huit ans, assistante sociale à Lyon, et le Père Pierre Perdu, prêtre à Amiens, tentent d'expliquer que l'insoumission est un témoignage, une des plus nobles formes de la liberté de penser et de s'exprimer. Le combat de Bruno Simon s'inscrit, disent-ils, « dans l'idéal d'un grand nombre de jeunes qui refusent la fatalité de la misère, de l'injustice et de la guerre ». *M. Paul Doll veut, à plusieurs reprises, faire taire ces témoins* (« Ce n'est pas le procès de l'armée qu'il convient de faire ici »), *provoquant ainsi un incident avec Me Georges Pinet, avocat de l'inculpé.*

Avant de requérir la peine maximum — deux ans d'emprisonnement — le commissaire du gouvernement pose deux questions à l'accusé : « Pourquoi, le 19 novembre 1974, vous êtes-vous spontanément présenté à l'autorité militaire (*la gendarmerie d'Asnières*) et pourquoi n'avez-vous pas demandé le statut d'objecteur de conscience ? »

L'inculpé répond : « Je m'efforce de construire ma vie d'une certaine façon. Le 19 novembre dernier, dans ma condition actuelle d'insoumis, j'en étais arrivé à un certain stade. Je n'allais pas bêtement me faire arrêter au milieu d'une action quelconque. Pour ce qui concerne l'objection de conscience, la loi, qu'en l'occurrence tout le monde est censé ignorer, a été dénaturée : le but de l'objecteur est d'aider les déshérités. On l'affecte aujourd'hui à l'Office national des forêts au titre de la productivité. » *L'accusé avait auparavant, à l'aide d'exemples, également vitupéré la coopération qui n'est, selon lui, que* « la continuation, sous une forme strictement économique, des guerres coloniales ».

Me Georges Pinet prononce ensuite une véritable « anti-plaidoirie ». *Il ne veut pas faire* « un numéro, surtout devant un tribunal dont l'utilité peut être mise en doute ». *Il pose simplement une question :* « Quand les pauvres pourront-ils un jour se faire entendre ? Taisez-vous : c'est tout ce que vous savez dire. Je n'aime pas ce mot. Les lois ? Les avez-vous respectées dans les tribunaux en Algérie quand on vous dénonçait la torture ? Les respectez-vous aujourd'hui à Djibouti, à la Martinique, au Gabon, quand des milliers de gens meurent de faim devant le drapeau français ? Quand l'armée, à l'heure actuelle, craque de toutes parts d'ennui et d'inutilité, c'est un discours d'ivrogne que l'on entend ici. Sachez-le : il faudra vous habituer, car ils seront de plus en plus nombreux à écouter des jeunes citoyens, les meilleurs de cette société, qui réfléchissent et qui vous disent : non ! Pas de vin nouveau dans de vieilles outres. »

« Avez-vous quelque chose à ajouter à votre défense ? », *demande selon la tradition le président à l'inculpé.* « Ici, non, plus rien, *répond M. Bruno Simon.* Dehors, oui. »

Verdict : dix-huit mois d'emprisonnement.

MICHEL CASTAING.

A LA COUR D'APPEL DE GRENOBLE

Le professeur au grand cœur

De notre correspondant

Grenoble — **Comme il eût été plus simple pour les juges de la cour d'appel de Grenoble, appelés à examiner la condamnation de Monique Journoud, — un professeur d'anglais qui enseigna pendant plus de huit années au lycée climatique de Briançon (Hautes-Alpes), — d'avoir en face d'eux une prévenue qui ressemblât même de loin au portrait que les policiers du commissariat de la ville ont tracé d'elle et qui a, semble-t-il, tant influencé les juges de première instance : enseignante de mauvaise réputation, divorcée pervertie, gauchiste droguée, instigatrice de « hasch-parties »...**

Au lieu de cela, les magistrats ont vu arriver à l'audience du 21 février une femme au visage rond et rieur, aux yeux clairs comme le ciel des Hautes-Alpes, et qui leur a parlé un langage serein : un professeur modèle auquel l'avocat général Gandolphe, qui avait lu attentivement le dossier, rendit hommage pour sa « *valeur pédagogique exceptionnelle* » ; une mère de quatre enfants qui, malgré le handicap d'un divorce, a toujours fait parfaitement face à ses obligations professionnelles et familiales ; une éducatrice hors pair qui « détriplait » ses classes pour que les élèves apprennent mieux et plus vite, qui servait de correspondante à plusieurs internes, qui accueillait chez elle « *les meilleurs comme les moins bons* », simplement parce qu'elle « *ne se sentait pas le droit de leur fermer sa porte* ». « *Pas une gauchiste, monsieur le Président ! Pas une idéologue, une pédagogue du cœur, de la présence, de la confiance* », s'écria son défenseur, Me Jean Boyer, du barreau de Lyon.

Est-ce bien alors cette femme que le parquet de Gap a fait poursuivre pour avoir « *fait usage illicite de haschisch et facilité à autrui l'usage de stupéfiants en procurant dans cette intention un local* » ? Est-ce elle toujours que le tribunal de grande instance de Gap a condamnée une première fois par défaut, le 26 juin 1974, à trois ans de prison, puis, cette fois contradictoirement, le 24 octobre, à six mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 francs d'amende ?

On en arrive à douter. Car le dossier pénal de Monique Journoud ne pèse pas lourd lorsqu'on l'examine d'un peu près. Les policiers qui sont intervenus le 11 novembre 1972 à son domicile — où elle recevait ce soir-là une quarantaine de personnes, des élèves et des « amis » de ses élèves — n'ont rien découvert qui aurait pu confirmer ultérieurement leurs soupçons.

C'est au cours de l'enquête que certains des jeunes gens déclarèrent qu'ils avaient, à trois ou quatre reprises, « *tiré des bouffées de haschisch dans l'appartement de leur professeur* ». Trois ajoutèrent qu'ils avaient vu Monique Journoud fumer du haschisch. « *Ceux qui l'ont accusée ne sont pas des lycéens mais des toxicomanes et des délinquants qui ont abusé de la confiance que Monique Journoud a manifestée à leur égard* », observera son défenseur.

Ces accusations, Monique Journoud les a réfutées tout au long de la procédure. Devant la cour, elle a nié à nouveau : « *Je n'ai jamais fumé de haschish, et encore moins fourni mon appartement à ces fins.* »

Le représentant du parquet général n'est pas du tout convaincu de la culpabilité de l'enseignante. Il lui a seulement reproché de ne pas s'être montrée « *extrêmement prudente* » comme l'exercice de sa profession lui en fait le devoir. Laissant à la cour le soin d'examiner si les seuls témoignages permettent d'entrer en voie de condamnation, il a estimé que « *la prison n'était pas nécessaire* » et qu'une peine d'amende devait tenir compte de la situation familiale de Monique Journoud.

L'arrêt sera rendu le 7 mars.

BERNARD ELIE.

FAITS DIVERS

Selon les enquêteurs

LE MEURTRE DE L'ÉPOUSE DU TRÉSORIER GÉNÉRAL DE LA RÉGION AUVERGNE EST SANS LIEN AVEC LA PROFESSION DE CELUI-CI.

Toute relation entre l'assassinat de Mme Marie-Hélène Casenave, mercredi 14 décembre à Saint-Ours-les-Roches (Puy-de-Dôme), et la profession de son mari (trésorier payeur général de la région Auvergne) semble exclue par les enquêteurs.

Bien qu'ils n'aient pu entendre *le fils de Mme Casenave, René,* qui repose grièvement blessé à l'hôpital de Clermont-Ferrand, les policiers semblent convaincus qu'il s'agit du crime fortuit d'un rôdeur.

C'est ainsi qu'ils rechercheraient un jeune soldat du 92e régiment d'infanterie qui aurait déserté avec son arme. Un agriculteur du village des Roches a, en effet, aperçu non loin des lieux du drame un homme d'environ vingt-cinq ans, vêtu d'une veste kaki, « *comme un treillis militaire* ».

Pourtant, infirmant la thèse du crime de rôdeur, le sac de la victime a été retrouvé et contenait encore 300 francs.

● *Meurtre à Orléans.* — La fille d'un diplomate britannique en poste à Rio-de-Janeiro, Mlle Ariane Dawson, dix-neuf ans, assistante d'anglais au C.E.S. d'Orléans, a été violentée et étranglée dans la nuit du 20 au 21 février. Son meurtrier, Michel-Henri Beaudras, vingt et un ans, a été arrêté. Déserteur du 92e régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand, M. Beaudras ne savait où loger : c'est pour lui rendre service que Mlle Dawson, qui avait fait sa connaissance quelques *jours auparavant,* avait accepté de l'héberger.

● *Dévoré par des rats.* — Un clochard d'origine guadeloupéenne, M. Joseph Regard, cinquante-sept ans, qui vivait sur une décharge publique à La Rochelle, a été découvert mort vendredi 27 février dans la masure où il vivait : son corps avait été dévoré par des rats.

M. Regard, chômeur, s'était *refusé à plusieurs reprises à quitter la décharge* : il ne se nourrissait que de ce qu'il pouvait trouver parmi les ordures et ne recevait que de rares visites d'une religieuse et d'une assistante sociale.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

LE DÉBAT SUR LES CENTRALES NUCLÉAIRES

INQUIÉTUDES POUR L'EAU DE LA CAPITALE

En région parisienne, les projets de construction de centrales nucléaires suscitent des réactions de défiance. M. Alfred-Marcel Vincent, maire socialiste de Livry-Gargan et président du syndicat des communes de la banlieue de Paris pour les eaux, s'inquiète du réchauffement des cours d'eau : « *Si on considère*, dit-il, *que la quantité d'eau évaporée par une centrale se retrouvera aux environs sous forme d'un accroissement moyen de pluviométrie de 1 %, les surfaces concernées seraient d'environ 10 000 kilomètres carrés, c'est-à-dire une surface voisine de la région parisienne. Certes, les distributeurs d'eau pourraient se réjouir de cette réalimentation gratuite des nappes, mais les pluies artificielles correspondent-elles au meilleur usage de l'énergie ainsi dissipée ?* » M. Vincent conclut : « *Le choix de Montereau comme lieu d'installation d'une centrale ne peut être que condamnable.* »

Pour expliquer sa prudence, il s'appuie, comme le conseil d'administration du District de la région parisienne (*le Monde* du 20 février), sur une étude de l'agence de bassin Seine-Normandie intitulée « *Conséquences sur l'eau de la localisation des centrales nucléaires dans le bassin Seine-Normandie* » : « *Tous les sites envisagés par l'administration sont à l'amont de Paris*, peut-on y lire. *Ils présentent deux inconvénients majeurs du point de vue de l'eau : être dans le cours supérieur des rivières à faibles débits et être à l'amont des nappes souterraines et des prises d'eau superficielle de la plus grande agglomération de France.* »

C'est pourquoi, l'agence ne retient aucun des sites proposés et avance celui de Limay-Porcheville (Yvelines), situé en aval de la capitale. En cas d'impossibilité, elle suggère Barbey-Ouest (Seine-et-Marne).

● ALTERNATIVE AU NUCLÉAIRE. — Le rapport de l'Institut de l'énergie de Grenoble, intitulé « Réflexions sur les choix énergétiques français », dont nous avons rendu compte dans *le Monde* du 11 février, est publié à partir du 27 février par les Presses universitaires de Grenoble sous le titre *Alternative au nucléaire*. Prix : 18 F. PUG : B.P. 47, 38040 Grenoble Cedex. Tél. (76) 87-99-61.



(Dessin de BONNAFFE.)

Le directeur du B.R.G.M. : « que l'on cesse de nous prendre pour des attardés »

La revue *2000*, publiée à l'initiative de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, consacre son dernier numéro spécial à la « géologie ». M. Claude Guillemin, directeur du Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), écrit notamment dans l'article d'introduction :

« *Développer l'énergie d'origine nucléaire c'est, certes, une absolue nécessité mais, de grâce que l'on cesse de nous prendre pour des attardés en nous expliquant toutes les qualités du nucléaire (et ceux qui nous l'expliquent sont ceux qui, pratiquement, en ont empêché le développement pendant la dernière décennie) sans en même temps, nous prévenir des dangers de cette course à l'énergie. C'est là un domaine dans lequel il faut montrer la plus grande honnêteté.*

» *En effet, le public, quand on lui parle de l'énergie nucléaire, voit d'abord Hiroshima, et un grand accident nucléaire risque d'obérer complètement l'avenir de cette énergie.*

» *En particulier, avec le développement du nucléaire de seconde génération (les piles à haute température, les surrégénérateurs...), nous risquons, si les besoins l'emportent sur la prudence, des accidents spectaculaires. De plus, la prolifération du plutonium dans le monde risque d'amener des attentats, la possibilité de réaliser des bombes atomiques même rudimentaires permettant des chantages sans commune mesure avec ceux que nous connaissons actuellement. J'ai l'air de prêcher l'apocalypse, et il se peut heureusement que cela n'arrive pas, mais encore faut-il que l'on se rende compte du danger et que l'on en prévienne l'ensemble de l'humanité. L'espèce humaine est une. Elle doit se rendre compte qu'elle a besoin de cette énergie nucléaire, mais elle doit en même temps savoir ce qu'elle doit en faire et comment elle doit l'aménager pour ses descendants...*

» *(...) En réalité, il faut dire que si l'énergie nucléaire est nécessaire pour passer quelques décennies, ce n'est pas une panacée utilisable sans aucune difficulté. Il paraît ridicule de prôner l'utilisation pendant quelques siècles d'une énergie dont les déchets devront être strictement contrôlés pendant cent fois plus de temps.* »

★ 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.

LA POLICE FAIT ÉVACUER LE SITE DE WYHL

Sur le site de la future centrale de Wyhl (Bade-Wurtemberg) les travaux ont repris le 21 février. Des manifestants français et allemands avaient campé sur le chantier pendant vingt-quatre heures pour protester contre l'installation de cette centrale.

Dans la soirée du 20 février ils en avaient été délogés par la police *allemande utilisant des chiens et des* véhicules blindés équipés de lance à eau. Les cinquante-quatre personnes appréhendées ont été relâchées mais, dans l'après-midi du vendredi 21 février, quatre mille militants des associations de protection de la nature se sont à nouveau rassemblés devant les grilles que surveillent de nombreux policiers.

*Parmi les manifestants on remar*quait une forte délégation française brandissant des drapeaux tricolores crêpés de noir et des représentants d'associations suisses. Une nouvelle manifestation est prévue pour dimanche après-midi.

Haute-Normandie

ANTIFER : 3 kilomètres de béton dans la mer

De notre envoyé spécial

Le Havre. — « La crise du pétrole ? Oui ! Et alors ? »

Telle semble être la philosophie confiante qui habite, en ce début d'année, les responsables du port autonome du Havre. Un grand port qui (comme Marseille) doit à peu près 80 % de son trafic, donc de ses recettes, aux importations de pétrole brut. Ici, on continue. « En avant, marche. » « Bien sûr, en 1974 les entrées de pétrole ont baissé de 6,2 % et le trafic total de 3,1 %. Mais c'est un petit accident de parcours », *dit, avec optimisme, le directeur général, M. Paul Bastard.*

C'est un fait qu'à 10 kilomètres au nord de Sainte-Adresse, tout près d'Etretat, et là où Maupassant aimait à rêver, les travaux du terminal pétrolier d'Antifer avancent à un train d'enfer.

« Nous sommes en avance de cinq mois pour la digue, qui mesurera 3 500 mètres », explique *M. Bastard.* « Le premier pétrolier géant est attendu en septembre prochain... Si la station d'arrivée d'électricité est construite à temps.. mais E.D.F. nous a promis de travailler en août. »

A l'à-pic du belvédère, 100 mètres plus bas, les quelque trois cent cinquante ouvriers du chantier, les bulldozers, les camions énormes, les engins de terrassement, de levage et de dragage les plus puissants du monde, mottent les bouchées doubles. Une activité, une rapidité de fourmis. Ou plutôt.. de lévriers, si l'image n'est pas incongrue, pour faire davantage couleur locale et rappeler que le pays est célèbre pour les courses de ces chiens sur le cynodrome d'Octeville.

Ralentir les travaux ? C'eût été possible et peut-être souhaitable, vu le tassement des importations de brut, mais il aurait fallu payer des dédits aux entreprises et supporter plus longtemps les frais de l'initiation.

Commencé il y a deux ans, ce port artificiel, qui va « faire mal » à Rotterdam, le puissant et concurrent voisin, dessine, avec son large chenal accessible demain aux navires de 500 000 tonnes et plus, sa zone d'évitage et sa digue nord, la forme d'une immense pipe à couvercle.

Le chantier est devenu un but de promenade. Du belvédère, l'œil embrasse un paysage de puissance et d'immensité : immensité de la nature, des falaises crayeuses et de la mer infinie à laquelle répond l'échelle des travaux de la main de l'homme. Dimanche 16 février, on a compté ici quelque deux mille cinq cents visiteurs, parmi lesquels des Hollandais et des Belges, toujours intéressés par les bâtisseurs hardis qui entreprennent de faire reculer la mer.

Contrairement à d'autres grands chantiers industriels, celui-ci n'a pas trop blessé la nature. La falaise, sur 1,2 kilomètre de façade, a reculé de quelques dizaines de mètres, mais vue de la mer, la continuité de la muraille blanche ne sera malmenée que par la présence de six gigantesques réservoirs. Un débat est d'ailleurs ouvert sur la couleur qu'il faudra choisir pour les peindre.

Sur plus de 3 kilomètres, comme un doigt vers le large, la digue, faite de récifs artificiels, commence à devenir, dit-on, un habitat propice aux homards. Un ouvrage de protection de la petite plage de Bruneval, au débouché d'une souriante valleuse, va être construit pour éviter le déplacement des galets. Sur la falaise, réserve ornithologique, les oiseaux de mer placides semblent maintenant s'être habitués aux vrombissements du progrès. Et au crépuscule, quand la mer reflète ses rougeoiements sur la pâleur pastel des falaises, les lapins de garenne continuent à folâtrer entre les ajoncs et les phares des autos.

Dans les hameaux, les fermes se transforment en bistrots et restaurants agrestes, et le commerce a reçu un coup de fouet. Les paysans louent un bout de terrain aux caravanes des ouvriers de chantier. On offre le « calva » pour se réchauffer du vent coupant, « le vent du premier tiré », ou pour discuter des dernières expropriations, de la réfection des routes ou des trottoirs endommagés par les camions, et aussi des deux accidents mortels qui sont survenus sur le chantier depuis l'origine.

Pourquoi Antifer ? Là, grâce à des conditions nautiques exceptionnelles, les plus gros pétroliers viendront sans peine. Or, aujourd'hui, 63 % des arrivages de pétrole au Havre sont le fait de navires de plus de 200 000 tonnes, et les deux postes de déchargement sont saturés. Même si à l'avenir le trafic stagne, il vaut donc mieux déplacer l'essentiel à Antifer. D'ailleurs, la décision est prise de ne plus recevoir qu'à Antifer les superpétroliers à partir de la fin 1975.

On ajoute au port autonome que, à la fin d'août 1974, 155 bateaux de plus de 250 000 tonnes étaient en service et 380 en commande ferme ou en construction ; et en novembre, sur ce total, 72 jaugeaient plus de 400 000 tonnes.

La réception de très gros navires à Antifer devrait permettre une économie pour la nation de 7 ou 8 francs par tonne transportée. Le coût total des travaux est estimé à 650 millions de francs de 1975 financés par l'État et par le port, auxquels s'ajoutent 250 millions de la Compagnie industrielle maritime (groupe Suez), concessionnaire pétrolier.

Ménager ses arrières

« Même si en 1976 et 1977 le budget du port est en déséquilibre rassurez-vous, Le Havre ne sera pas en faillite », *avertit, en plaisantant, M. Bastard. Et il est vrai qu'à Antifer on a d'autres projets que pétroliers. On songe d'abord à un terminal pour le gaz naturel liquéfié, et Gaz de France va lancer une étude. On réfléchit aussi, à la demande des sidérurgistes luxembourgeois, à l'expédition de minerais en pipe-line par la technique des boues pulsées, expérimentée aux Etats-Unis et au Canada.*

Et au Havre même, les trafics autres que pétroliers se développent : charbons et surtout marchandises diverses. En 1974, cent quarante-trois mille cent vingt et un conteneurs ont été manutentionnés, alors que le chiffre total des autres ports français réunis n'est que de cent mille environ.

Et puis, il y a les immenses possibilités de la zone industrielle — où vont être aménagées des coupures et des « accompagnements d'espaces verts » — le long du canal central jusqu'à la nouvelle écluse de Tancarville.

C'est pourquoi M. Bastard part serein pour un long périple autour du monde. Il compte vendre de la matière grise à la Colombie, au Venezuela, à l'Egypte, et aider ces pays sollicités par les Etats-Unis et l'Allemagne à équiper leurs ports. Il espère aussi rapporter des projets d'investissements iraniens ou vénézuéliens au Havre.

« A part le pétrole, nous avons ménagé nos arrières », *conclut le directeur du port.*

C'est vrai. En regardant vers l'est et par la Seine canalisée, Le Havre est la porte atlantique de Paris.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

PÊCHES

Alors que la grève continue dans les ports

LES MESURES PRISES PAR PARIS SONT ACCUEILLIES AVEC « COMPRÉHENSION » PAR LES NÉERLANDAIS ET LES DANOIS.

Le *Journal officiel* du samedi 22 février publie un avis aux importateurs de poissons de mer frais, réfrigérés ou congelés, au terme duquel les importations sont suspendues à compter du 23 février, à 0 heure, lorsque ces produits sont originaires d'un pays autre que ceux de la C.E.E.

Cette mesure, ajoutée aux aides financières annoncées jeudi 20 février par M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, suffira-t-elle à apaiser les pêcheurs et à faire revenir le calme dans les ports ?

Apparemment, il faut, pour l'instant, répondre plutôt par la négative. Car si le blocus a été levé dans la plupart des ports, les marins - pêcheurs continuaient leurs grèves, ce samedi, à Boulogne, Cherbourg, à Lorient, Concarneau, La Rochelle, par exemple.

En outre, le mouvement s'est étendu à la Méditerranée. Dans cette région, outre les difficultés générales de la profession, les pêcheurs de Sète veulent protester contre la pollution de l'étang de Thau et de la côte. Ils réclament notamment « *l'arrêt des déversements de mercure dans le Rhône et des installations nucléaires, ainsi que la lutte contre la pollution par les hydrocarbures* ».

Les mesures de sauvegarde et d'aide prises par Paris ont été accueillies avec une certaine « compréhension » par les autorités et les professionnels néerlandais et danois.

En revanche, en Norvège (qui n'appartient pas au Marché commun), on se déclare « *très surpris* ».

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Nouvelle-Zélande et Mme Gabites ont donné, vendredi 21 février, une réception en l'honneur de M. Rowling, premier ministre de Nouvelle-Zélande.

Naissances

— Paul d'Hollander et Mme, née Jacqueline Schaefer, et Fabrice ont la joie de faire part de la naissance de

Elsa.

Les Trois-Moutiers,
86120 Ternay.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Marie-Louise AINE,

endormie dans la paix du Seigneur, le 20 février 1975, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

De la part de
Mlle Marpha Aine, sa sœur,
Et de ses nombreux neveux et nièces.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 24 février à 13 h. 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, Paris-15e, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

68, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.
26, rue Michel-Hounau,
64000 Pau.

— Nous apprenons le décès de

M. Horace DE CARBUCCIA,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
ancien député de la Corse,

survenu à Paris le 20 février 1975, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en la nouvelle église Saint-Honoré-d'Eylau, dans la plus stricte intimité familiale.

83, avenue Foch,
75116 Paris.

(*Lire page 24 la biographie de M. DE CARBUCCIA.*)

— Mme Mark Carritt et ses enfants,
Les familles Bigorgne, Gevin, Carritt,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mark CARRITT,

survenu accidentellement le 18 février.

3, allée Traversière,
Fresnes (Val-de-Marne).
Ferrette (Haut-Rhin).

— Le docteur Edouard-Paul Colin.
M. et Mme Jean-Pierre Boiteux et Jean-Marie,
font part du décès de

Mme COLIN,
née Madeleine Rougier.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 21 février 1975, à Lesconil (Finistère).

— Mme Jean Dubourg, ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DUBOURG,

survenu le 20 février 1975, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 24 février à 10 h. 45, en l'église Saint-Saturnin de Nogent-sur-Marne, sa paroisse.

— Le 18 février, est subitement décédée, dans ses quatre-vingt-treize ans,

Mme Georges GRANDERYE,
née Jehanne Bompard,

veuve du général Granderye, mort pour la France, fille de Louis Bompard, inspecteur général de l'instruction publique.

De la part de
Ses enfants et descendants :
Mme Pierre Ducrot, née Arlette Granderye,
M. Pierre Ducrot,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants.
M. Sacha Granderye.

Ils remercient tous ceux qui partagent leur chagrin.

Obsèques célébrées le samedi 22 février, en l'église Saint-Jean-Baptiste à Sceaux.

Pour l'éternité.

— Mme Pierre Le Bras,
M. et Mme Anselme Le Bras,
M. et Mme Pierre-Louis Le Bras,
M. et Mme Lucien Dulche,
Mlle Régina Colin,
M. et Mme Luc Dulche et leurs enfants.

Le médecin-directeur et le personnel de l'hôpital international de l'université de Paris,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LE BRAS,
secrétaire général
de l'hôpital international
de l'université de Paris,

survenu le 18 février.

La levée et la bénédiction du corps auront lieu le mardi 25 février à 8 h. 45, à l'hôpital international de l'université de Paris, 59, avenue Reille, Paris (14e).

Incinération à 9 h. 30 au cimetière du Père-Lachaise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 février à 10 heures, en l'église abbatiale de Moyenmoutier (Vosges).

Inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de sa mort, nous vous prions d'avoir une pensée pour

M. Marcel Moline,
directeur de la Caisse
du crédit agricole
de Bagnols-sur-Cèze (Gard)
(1906-1965)

— Pour le troisième anniversaire de la mort de

Auguste VEYSSEYRE,

le 23 février, une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Les associations Rhin et Danube, les anciens de la 2e D.B. et le Corps expéditionnaire français en Italie feront célébrer une messe à la mémoire de leurs morts dimanche 23 février, à 11 h. 30, en l'église Saint-Louis-des-Invalides.

Remerciements

— Lalli et Philippe Aydalot prient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie et pris part à leur peine lors du décès de

Mme Hilda LUNSKY

de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

— Mme Suzanne Worms, M. Roger Stephane et Mme Jean Worms, remercient tous leurs amis qui ont pris part à leur deuil.

Visites et conférences

DIMANCHE 23 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Détrez : « Les travaux du baron Haussmann ». — 15 h., entrée, Mme Carcy : « La maison de l'éducation de la Légion d'honneur à Saint-Denis ». — 15 h., 110, rue de Grenelle, Mme Lamy-Lassalle : « L'hôtel de Rochechouart ». — 15 h., 23, rue Clovis, Mme Legregeois : « L'abbaye Sainte-Geneviève, lycée Henri-IV ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, M. Ferragut : « Le château de Culan ». — 16 h. 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Paris au dix-neuvième siècle, exposition ».

10 h., bureau informations : « Au musée du Louvre » (L'Art pour tous). — *16 h., 9, rue Malher* : « *Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux* » (A travers Paris). — 15 h., 57, rue Cuvier : « Les carrières inconnues situées sous le jardin des Plantes » (M. Banassat). — 16 h., 12, rue de Tournon : « Le Sénat » (Mme Barbier). — 15 h., 70, rue de Vaugirard : « Couvent et massacres des Carmes » (Mme Camus). — 10 h. 30, métro Pont-Marie : « L'île St-Louis dans le détail » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 346, boulevard Saint-Germain : « Hôtel de Roquelaure » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

CONFERENCES. — 10 h. 30, Musée national des techniques, 292, rue Saint-Martin : « Les chemins de fer hier et aujourd'hui » (entrée gratuite). — 15 h. et 17 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange : « Yémen » (reportage photographique). — 15 h. 30, 15, r. de la Bûcherie, M. Robert Tatry : « Filles d'Eve : quelques visages de l'éternel féminin avec le concours de Lamya Derval » (les Artisans de l'esprit). — 17 h. 15, Palais de Chaillot, côté théâtre, Mme Saint-Girons : « Le paysage, inspirateur des peintres ». — 15 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Recherche et Libération » (Ecole internationale de la Rose-Croix-d'Or).

LUNDI 24 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., rue Franciade, Mme Carcy : « Mique à la chapelle du couvent des carmélites ». — 15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Gatouillat : « Tapisseries et vitraux conservés à l'hôtel de Cluny ». — 15 h., entrée rue des Fossés-Saint-*Bernard, tour 14, Mme Legregeois* : « Les collections de minéraux de l'Université ». — 15 h., 12, rue de Poitiers, Mme Pajot : « Hôtel Poulpry ».

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, quai Conti, M. Jean Labasse : « Grandes entreprises et espace géographique ». 15 h. Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli, M. A. Fochier-Henrion : « La porcelaine tendre de grand feu : Rouen et Saint-Cloud ». — 18 h., Musée de l'homme (salle de cinéma), docteur Vellay : « Tu enfanteras dans la joie. Victoire de la femme. » (Centre d'étude de l'accouchement sans douleur). — 18 h., mairie du premier arrondissement, 4, place du Louvre, Mme Joëlle Manson : « Le mobilier Napoléon III » (Académie du Second Empire). — 20 h., 20, rue Dulong, professeur Fernand Schwarz : « Le mystère du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle » (Organisation Nouvelle Acropole).



Le Monde aujourd'hui

Croquis

Arthur et la recherche pédagogique

ARTHUR est aussi intelligent qu'un autre, mais peut-être plus remuant que la moyenne des enfants de son âge. Il a, comme on dit, la « bougeotte ».

Voilà qu'Arthur reçoit des punitions de plus en plus fréquentes mais toutes sur le même modèle : vous copierez cinquante ou cent fois « Je dois... » ou « Je ne dois pas... » Arthur, bientôt, en a assez. Il prend sa plus belle plume, commence à écrire ce qu'il a sur le cœur et il en a gros. Jugeons-en, les fautes d'orthographe ne cachant rien de ses sentiments.

« Oui, je trouve que nous sommes traités un peu trop sévèrement. » Il mesure les choses, Arthur, et discerne les nuances. *« C'est vrai ! nous sommes insuportables, mais... à côté de quelques garçons ou filles unsuportables, car ils enerve la classe ainsi que la maîtresse ! à ces élèves insuportables nous devrions esseyer de leur faire comprendre qu'ils ne sont pas seuls en classe. mais pas en leur faisant copier »* (souligné par Arthur).

Arthur donne ensuite ses impressions sur un camarade de sa classe dont *« tout le monde dit qu'il est paresseux ; moi je pense que c'est la mémoire car quand je le vois en train de jouer dehord il paraît bien normal et puis... c'est un garçon comme les autres ! on dirait que la maîtresse le prend pour un enfant qui ne connait pas la douleur ! »*

Ensuite, Arthur envisage des solutions : *« Je suis sûr que mon camarade cerai peut-être plus sage si on lui donnait des choses intéressantes pour lui (il adore la géographie), comme cela, après nous serions tranquilles ainsi que lui car je suis sûr qu'il regrette quand même d'être pas sage. »* Le côté normatif se mêle intimement au sens subtil de la psychologie. Alors Arthur s'interroge sur les bienfaits de la copie : *« Pourquoi des copie pour punitions ? Les maîtresses prétandes que comme cela, sa rentre dans la tête. Ce n'est pas vrais ! l'élève mécontent recommencerat son herreur au lieu de ne plus la faire. »* Puis Arthur fait une proposition constructive : *« Les maître et les maîtresses n'ont qu'à donné en punitions une récitation à apprendre entière du jour au lendemain ! »* Il est sévère Arthur ? Mais il aime la poésie. Si la géographie est bonne pour son camarade, pour lui ce sera la poésie, menu à la carte. Il poursuit sa démonstration : *« Chez nous dans notre classe, c'est une chose ! car les poèmes nous les apprenons 4 vers par 4 vers. »* Il conclut : *« L'élève content essaira de ne plus recomencé sa faute ! c'est vrai ! »* Il veut être cru. Pédagogues de toutes tendances écoutez bien Arthur : *« Quand on nous fait copier, nous sommes mécontent ! et puis... nous ne sommes pas des enfants à toutes épreuves ! »*

Voilà. Arthur en a fini de son discours. Puisqu'on ne l'écoutait pas, il a écrit. La suite ? Arthur, qui a neuf ans, est élève d'un C. M. 1 (cours moyen première année). Il emporte son texte à l'école et le remet à qui de droit.

Les vacances sont arrivées. Arthur a changé de maîtresse. Les punitions, sous forme de copies, ont repris. Doit-il songer, une fois de plus, à la formation de son institutrice ? Doit-il se fendre d'un nouveau texte ? Ou, va-t-il abandonner la recherche pédagogique, découragé, pensant que les grandes personnes sont bien lourdes à remuer, oublient vite les idées intelligentes, ne changent jamais de méthode d'éducation, car « un éducateur n'a pas le sens de l'échec, précisément parce qu'il se croit un maître » (1) ?

JULIE TERREAU.

(1) Gaston Bachelard, *la Formation de l'esprit scientifique.*

Mœurs

LE BARON EST MORT

TOURISTES qui cherchez une *maison dans mon pays, en* Bretagne, méfiez-vous de la discrétion de nos fantômes. Il est des régions où *« la maison du pendu »* est connue de tous. Dans l'architecture rurale, elle apparaît avec ses volets clos, ses peintures écaillées, la détresse de son toit. Notaires et agents immobiliers eux-mêmes mettent un frein à leur réalisme quand ils la désignent à la curiosité des amateurs. *« Succession difficile ! »* disent-ils pudiquement avant de proposer de moins inquiétantes affaires.

Rien de tel ici, dans ce périmètre qui va, entre grèves et bocage, de Concarneau à Quimperlé. Granges et pommiers ont vu tant de pendaisons que la rumeur publique fait silence sur ces tragédies. Et les masures fatales elles-mêmes se vendent sans trop de difficultés.

Celui-là n'eut pas besoin de vieille poutre ni de vieil arbre pour se suicider. Oui, le « baron » est mort et je n'écris pas ces lignes sans émotion. Nous lui donnions tous ce sobriquet puisqu'il portait sa mélancolie comme une sorte de noblesse. Retraité, la casquette de capitaine sur le haut de la tête, à quoi rêvait-il donc le ténébreux baron ? A quels soleils éclatants ? A quel inaccessible rivage ?

Toute la petite ville en a parlé. Sans nul mépris. Au contraire, avec navrance et compassion. Le baron est mort. Oui, de buvette en buvette, le cadavre du marin nous fit dire la même funèbre litanie.

« On l'a trouvé à l'aube dans l'aven, parmi les roseaux. On a envoyé sa dépouille à la morgue... »

Ce fut, il faut le reconnaître, un suicide peu ordinaire. Ce vendredi soir, peu de temps avant *qu'il ne se retranche de la terre* des hommes, le baron avait confessé à qui voulait l'entendre : *« Cette nuit, je vais me jeter dans l'aven. »* Il le disait doucement, calmement, sans le moindre tremblement, ni le moindre trouble. Avec un peu plus de tristesse dans les yeux. C'est tout.

Le baron a tenu sa parole. O les brumes glaciales sur l'aber ! O les sargasses d'herbes où il se laissa couler comme ces germons aux grands yeux qu'il avait tant pêchés ! Et les barcasses sur l'aven d'être complices du matelot brisé, complices jusque-là, jusqu'à ce départ pour une infinie bourlingue...

J'aimais bien le baron. Il était généreux dans ses dérives. *« Moi, j'ai donné mon corps à la médecine. Si ma carcasse peut être utile à quelqu'un, qu'ils y aillent... »*, disait-il. Tel fut son testament. Il sonne comme une jolie romance dans le bronze atroce des glas.

Adieu, baron ! Tu as rêvé. Tu en es mort. Il y aura une ancre de miséricorde pour toi, en quelque baronnie.

C'est vrai : on se suicide encore beaucoup en Bretagne. Et l'on ne se rate pas. Contrairement à l'opinion généralement admise, on se supprime même beaucoup plus que dans les H.L.M. et les grands ensembles. L'alcool, bien sûr, y est pour beaucoup. Mais pourquoi boit-on ? Et que dire de l'obsession de ces pluies et de ces vents au fond des longs hivers ? Et de cette sensibilité singulière — toujours elle — tapie comme une louve pleine de dents dans le crâne des marins et les caboches paysannes. Et le rêve, le rêve d'outre-terre...

Le baron est mort. L'aven coule à la mer.

XAVIER GRALL.

Portrait

LE RÊVE DU PATISSIER

DANS un beau parc, à 5 ou 6 kilo*mètres au sud de Lyon*, des petits immeubles neufs tentent de se cacher derrière des pins. Le soleil, timide, derrière le brouillard lyonnais. Balcons et loggias, autos agglutinées : voici la résidence par*faite pour jeune cadre de goût.* Mais, comme une insolence, la porte d'un appartement s'orne d'un brin de lavande *fixé par une* punaise. Et sur une vitre, bien lisible, au crayon feutre, ces deux mots qui résument tout, la vie et les rêves : *« Tendresse ! Lutte ! »*

Jean-Michel et Mireille n'en reviennent pas de la médiocrité de l'existence et voudraient — est-ce bête ! — en changer. Mais de quoi se plaint cet ancien ouvrier pâtissier qui, à vingt-cinq ans, ne supporte plus le métier qu'on lui a appris quand il avait quatorze ans ? De quoi se plaint cette brunette employée à la Sécurité sociale, où elle classe des dossiers et ouvre des lettres pour 1 200 francs par mois.

Bon débarras

Frêle, le front haut et dégarni, le cheveu long, la barbiche rousse, Jean-Michel a dans le regard une lueur qui fascine et inquiète. La vie avait assez mal commencé pour lui. *Sa mère, employée de maison dans* la région de Strasbourg, avait « fauté », comme on disait encore, avec le fils de ses patrons. Partagé entre le monde de ses grands-parents maternels — des bûcherons — et celui *de ses grands-parents paternels* — des bourgeois, — Jean-Michel a toujours vécu entre deux eaux. Son père ayant d'abord refusé de le reconnaître, il fut voué très tôt à l'instabilité. L'école ne convenait pas à ce *gamin fragile et inquiet. On en fera* un pâtissier. A quatorze ans, bon débarras pour tout le monde, le voici titulaire d'un C.A.P. qui lui donne *le droit de se faire botter les fesses* et gifler par ses patrons.

En mai 1968, il n'a que dix-sept ans. *« J'ai suivi ça de la cave où je travaillais la nuit. J'allais me coucher lorsque les autres commençaient à manifester. Une fois seulement j'ai regardé une manifestation. J'étais en apprenti, avec mon panier plein de croissants. Je me suis trouvé tellement ridicule, là, au milieu, que j'ai détalé, et les ai laissés. Je ne comprenais rien à ce qui se passait. »*

Abruti par un travail nocturne peu exaltant, Jean-Michel éprouvera le temps du service militaire comme une occasion de s'arrêter, de comprendre la vie, d'en changer. *« A l'armée, j'ai éclaté d'un coup. Je n'étais plus obligé de me lever à 4 heures du matin. Cela m'a permis de rêver. »* Pas tout seul : *« Le capitaine-médecin écrivait des poèmes, moi aussi. »* Mais, vue de la caserne, la vie, décidément, n'a plus de sens : Jean-Michel fait sa première tentative de suicide. Après l'hôpital militaire, le voici en prison : *« J'avais collé sur les murs de la caserne des tracts idiots qui appelaient à la révolte. C'était la tempête à l'intérieur de moi-même. »*

La tempête ne se calmerait jamais. Après quinze jours de « prison », *Jean-Michel parvient à sortir — irrégulièrement* — de la caserne. Il retrouve en ville Mireille, sa petite amie, brunette, belle comme un cœur, et qui deviendra sa femme après des péripéties romanesques. *C'est d'abord la fuite à deux* en Angleterre, avec de faux papiers, puis l'Ecosse, *« où on n'a pas pu se marier parce qu'il manquait les papier de notre paroisse d'origine »* ; le périple continue par la Suède. Là, un 11 novembre, Jean-Michel et Mireille sont — par quel miracle ? — reçus par l'ambassadeur de France en personne. Compréhensif : *« Moi aussi, dans mon jeune temps, etc. »* Et paternel : il va les convaincre de rentrer en France, et les aider à le faire. Voici toujours deux « épaves », en ce mois de novembre 1969, récupérées par la société française.

« On n'était pas en salopette »

Mais pour quoi *faire* ? Dès son retour, mauvaise surprise, Jean-Michel est saisi par la police militaire. Cette fois ce sera sérieux : quatre mois de forteresse. Et de déprime : *« J'ai écrit une fois à Mireille pour lui dire que je pleurais. On a déchiré ma lettre en exigeant que j'en écrive une autre où je reconnaissais mes torts et la nécessité de les réparer. »*

En 1970, enfin, après un mariage très traditionnel, *« toute la famille était là et on n'était pas en salopette »*, Jean-Michel et Mireille quittent l'Alsace pour la région de Lyon. Abandonner la pâtisserie ? Il n'en est *plus question : « Il fallait vivre. »* Jean-Michel rencontre un étrange patron pâtissier : *« Il avait l'air chouette, avec ses cheveux longs. On se tutoyait. »* Si chouette, ce patron, que Jean-Michel accepta même — *au début* — des retenues sur son salaire lorsque la maison semblait en difficulté : *« Il appelait tout le monde camarade, on ne pouvait pas résister. »* Mireille obtient aussi un poste chez ce gentil patron. En fait, *c'était un forban. Un exploiteur dé*guisé en contestataire. C'est du moins ce qu'en disent aujourd'hui ses anciens employés.

Au fond des choses

De plus en plus écœuré par l'idée de *« fabriquer des tartelettes pour des mémés qui se gointrent »*, Jean-Michel va rompre définitivement avec la pâtisserie. Ce qui est surtout une manière de couper les ponts avec son passé d'adolescent, qu'il déteste. En 1972, après avoir donné le jour à un petit garçon — Alexandre, — Mireille reprend du travail, mais à la Sécurité sociale : *« Je ne voulais pas que Jean-Michel prenne le premier boulot venu. »* Alors elle l'a pris. Finalement, après bien des aléas, des moments de doute, de désespoir, Jean-Michel devient éboueur dans une ville ouvrière de la banlieue de Lyon. Cela a duré dix mois pendant lesquels il a pu réfléchir — *« c'est possible quand on est éboueur, pas quand on est pâtissier »* — et rêver.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 15.)

Au fil de la semaine

Le travail et les réformes

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

DANS un pays qui réclame sans cesse des réformes tout en les redoutant, les changements surviennent par à-coups, par poussées. Tantôt ce sera à la faveur d'une de ces petites révolutions non sanglantes comme la France s'en offre tous les douze ou quinze ans ; tantôt encore il s'agira de prévenir des troubles sociaux et, plus souvent, d'en tirer les conséquences en acceptant soudain ce qu'on déclarait la veille impossible à envisager ; tantôt enfin il suffira d'un renouvellement de l'autorité et du personnel politique « au sommet ». En quelques mois, le pouvoir organise alors en lois et décrets des transformations déjà largement acquises dans la pratique quotidienne et à peu près admises en esprit. Il accélère ici et freine là, selon son inspiration et son orientation. Puis l'élan retombe, l'imagination s'essouffle, le retard s'accumule à nouveau, le droit s'éloigne du fait, les impératifs de la gestion l'emportent sur l'esprit d'innovation.

Ainsi, pendant un temps — et c'est actuellement le cas, — le tintamarre des consultations, discussions, négociations, réactions, autour des projets et propositions de toutes sortes, de la réforme de l'entreprise à la législation du divorce, couvre le ronronnement de la vie quotidienne. Si les données de la situation sont également en mouvement et, par surcroît, les débats politiques assez animés, toutes conditions actuellement remplies, on risque fort de perdre de vue les réalités de l'organisation sociale et de son fonctionnement au jour le jour.

* * *

Il est bon que des indemnités soient offertes aux jeunes à la recherche d'un premier emploi. Il est utile que des transitions souples soient aménagées pour ceux qui viennent à perdre leur travail alors qu'ils approchent de l'âge de la retraite. Il est nécessaire que la collectivité prenne en charge le salaire de ceux qu'elle entend déplacer vers des régions en développement ou former pour de nouvelles activités. Il est juste que les victimes des circonstances particulières de l'heure, licenciés pour raisons économiques, reçoivent une aide spéciale.

A tous ceux-là, qui ne sont pas des chômeurs au sens habituel du terme, on ne posera qu'une seule condition : qu'ils restent chez eux et se croisent les bras. Ils sont inscrits, répertoriés et mis sur la touche. Le moment venu, on les convoquera. Ou bien, le temps ayant passé, ils rejoindront d'eux-mêmes une catégorie connue, ordinaire, ils seront des chômeurs ou des retraités comme les autres.

Ainsi crée-t-on deux types de citoyens parmi les hommes et les femmes dans la force de l'âge et en mesure de travailler. Quatre pour cent environ, dont près de la moitié ont moins de vingt-cinq ans, sont des assistés. Ils sont payés à ne rien faire, pour qu'ils se taisent et ne réclament pas. Ils peuvent tourner en rond à leur guise, cultiver, selon leur tempérament, la rêverie morose, le travail noir, la délinquance ou la neurasthénie. Exclus de la population active et presque de la société, ils se sentent incapables, inutiles, voire sourdement méprisés bien plus qu'enviés.

Quant aux autres, ceux qui ont un métier ou un emploi, ils s'y accrochent de toutes leurs forces par crainte de le perdre et, pour nombre d'entre eux, ils travaillent beaucoup, ils travaillent trop. Les Français, on l'a dit cent fois et mesuré de toutes les façons, sont, parmi les peuples des grands pays évolués, Japon exclu, ceux qui fournissent, en temps et en cadences, le plus grand effort pour le minimum de rémunérations, même s'ils bénéficient d'autre part d'avantages sociaux légèrement supérieurs à la moyenne, ce qui reste d'ailleurs à prouver. Ils ont très peu de loisirs, c'est-à-dire très peu de liberté. « Une société où l'on ne dispose pas de son temps, écrivaient récemment Philippe Lamour et Jacques de Chalendar (1), se dément et se renie. Elle est le contraire d'une civilisation. Aménager le temps, c'est organiser la liberté. « Le travail, c'est la liberté », dit-on. Non ! la liberté, c'est le loisir. Mais le loisir ne peut, trop souvent, être acheté que par le travail. Encore ne faut-il pas le payer trop cher. »

La réalité de l'organisation sociale est là : une petite minorité d'assistés condamnés à l'oisiveté, à l'inutilité, et une énorme majorité d'acharnés, recrus de fatigue, prématurément usés par un travail excessif, mal conçu, mal réparti dans la journée, l'année, la vie.

* * *

Une autre donnée de la situation que masquent souvent les progrès réels et les revendications urgentes, c'est l'effondrement de la maîtrise. Le phénomène est partout sensible, dans l'industrie comme dans le tertiaire, dans le public comme dans le privé. Très souvent des conflits, et par exemple la grève des postes de l'automne dernier, des tensions, des malentendus seraient évités si l'encadrement, du « petit chef » au directeur, remplissait convenablement son office.

Il ne suffit pas de savoir commander et de se faire obéir. Il faut auparavant être compris et admis, pouvoir expliquer la raison de chaque décision, l'objet de chaque tâche, fût-ce la plus modeste, les structures de l'entreprise, afin que s'atténuent le découragement et la lassitude qu'entraînent la parcellisation du travail, l'impression de n'être qu'un numéro et un outil, l'écrasement par la machine. En un mot, même si l'on a abusé du terme jusqu'à l'user, une autorité véritable ne peut être fondée que sur le dialogue.

Or quel dialogue peuvent avoir aujourd'hui sur ces sujets la plupart des hommes et des femmes de cinquante ans et plus avec ceux qui n'ont que la moitié de leur âge ? Les premiers, en un quart de siècle, à raison d'une expansion moyenne de 5,5 % l'an et à effet cumulatif, ont vu le revenu moyen et le niveau de vie multipliés par trois, même si individuellement chacun n'en a pas bénéficié dans la même proportion. Tout a davantage progressé en vingt-cinq ans qu'au cours des deux siècles précédents. Il leur a fallu s'adapter sans cesse, changer vite, et pas seulement d'habitudes, mais de modes de vie et de pensée. Beaucoup n'y parviennent pas et n'y réussiront jamais. Ils ont déjà tant à faire pour surnager eux-mêmes qu'ils sont hors d'état de se mettre en esprit à la place de leurs cadets.

Au contraire, les plus jeunes, qui entrent dans ce monde fini, trouvent tout à fait normal ce qui surprend tant leurs aînés et les étonnera toujours, tout à fait ordinaire ce qui heurte et choque les plus âgés. S'ils s'indignent ou se révoltent, c'est le plus souvent à contretemps, au regard des cadres plus anciens. Avec eux, ils n'ont pas de langage commun, chacun ne comprend pas ce que pense l'autre, et d'ailleurs ne s'en soucie guère. Des relations basées sur l'invocation constante de l'autorité et de l'expérience d'un côté, sur le refus de l'autoritarisme, le besoin d'explications et de participation de l'autre côté, voilà qui favorise et parfois engendre les troubles.

* * *

Contraste entre des Français qui travaillent trop et ceux auxquels tout travail est interdit, crise de l'encadrement : ce sont là deux images, parmi bien d'autres, de la réalité sociale du moment. Des images qu'il faudrait naturellement mieux dessiner pour être complet. Ainsi devrait-on s'interroger plus avant sur le travail noir, voire sur le chômage total ou partiel ; c'est sans doute tout l'appareil statistique de l'emploi qui se trouverait mis en question. Ou encore pourrait-on se demander pourquoi, malgré le chômage, il reste tant de tâches que personne ne veut plus assumer et qui échoient finalement aux immigrés. Et même, à propos de la crise de la maîtrise, il faudrait analyser les autres raisons qui l'expliquent, notamment l'attitude des pouvoirs publics, qui s'arcboutent dans leur conservatisme pour ne céder finalement qu'aux forces institutionnalisées, aux syndicats et organisations accréditées et établies.

Les grands débats sur les réformes et le changement, qu'il s'agisse des réformes projetées par le pouvoir ou du changement réclamé par l'opposition, risquent de faire oublier que la pratique vécue, elle, demeure figée et statique. Et ce n'est pas sans raison que le chapitre premier du rapport Sudreau est intitulé « Transformer la vie quotidienne de l'entreprise ».

(1) Dans « Prendre le temps de vivre » (Seuil, 1974).

ETRANGER

Reflets du monde entier

La Voz de Galicia

La nuit de noces avec la liberté

LA VOZ DE GALICIA commente ainsi les récentes arrestations de journalistes espagnols :

« Le journalisme est devenu une sorte de délinquance en Espagne, une profession marginale. Pour les autorités, le journaliste est une espèce de « quinqui » (malfaiteur) de la chose écrite dont il convient de se méfier systématiquement.

» Une enquête récente a d'ailleurs prouvé que le journalisme est la profession la plus dangereuse après le parachutisme et, sans doute, avant l'homosexualité.

» Nous croyions, autrefois, que cette image du journaliste était une invention d'Hollywood, mais l'affaire du Watergate nous a appris qu'il existe vraiment un pays où un reporter ou un rédacteur peut abattre un président. Ce qui est curieux, c'est qu'alors que les journalistes de Madrid ne veulent justement abattre aucun président ni « fabriquer » aucun Watergate les autorités nous ont tous à l'œil.

» Dernièrement, poursuit *LA VOZ DE GALICIA, comme vous le savez, la situation s'est aggravée et plusieurs journalistes de Madrid et d'ailleurs en Espagne ont eu des difficultés. L'un d'eux a été inculpé pour avoir reproduit la fameuse homélie de l'évêque Mgr Añoveros. Mais Mgr Añoveros est demeuré sur son siège épiscopal, mitre ou béret basque en tête. Il existe pourtant un secret professionnel qui est quelque chose comme la virginité du journal. On veut nous la ravir, et c'est cela que nous n'acceptons pas, car nous voulons la garder pour notre nuit de noces avec la liberté. »*

ЛИТЕРАТУРНАЯ ГАЗЕТА

Un gadget très mystérieux

L'hebdomadaire de l'Union des écrivains soviétiques *LITERATOURNAYA GAZETA* s'inquiète du gaspillage qui a cours dans les secteurs les plus prosaïques de l'activité nationale.

« *C'est ainsi,* rapporte la revue, *qu'une machine achetée en devises fortes aux Etats-Unis n'a jamais servi... parce que personne, apparemment, ne sait à quoi elle sert. On en a vu trois exemplaires dans des boutiques de fruits et de légumes à Moscou, où elles trônent dans une superbe inutilité. Est-ce un presse-fruits, un « mixer », un rafraichissoir ? Il faudrait peut-être le demander à la National Sanatorum Company-Tests de Laboratoires, dont l'étiquette est collée au dos de l'appareil. Mais à qui s'adresser pour savoir qui l'a acheté et pourquoi ? En attendant, le mystérieux gadget se couvre de poussière... Il y a aussi un magnifique matériel de nettoyage à sec importé d'Allemagne orientale qui passe son deuxième hiver sous la neige dans des caisses dont personne n'a jamais pris livraison et dont on ne sait que faire, parce que la documentation technique y est justement enfermée. Tout ce qu'on sait, c'est que ce matériel a été acheté en prévision de la construction d'une chaîne de magasins de nettoyage qui n'ont pu être installés, finalement, faute de crédits.* »



Mercenaires à vendre

En ces temps de chômage, les anciens combattants américains au Vietnam découvrent avec satisfaction que leur qualification professionnelle est encore très demandée, raconte *NEWSWEEK.*

Selon l'hebdomadaire américain, le bureau de Vinnell, l'entreprise privée de Los Angeles qui recrute des mercenaires pour défendre les puits de pétrole saoudiens (*le Monde* du 11 février), est bondé en permanence. « *Dans la petite pièce, le téléphone ne cesse de sonner et une secrétaire épuisée note sans fin des noms de capitaines en Arizona, de commandants en Georgie, de colonels au Colorado qui demandent qu'on leur envoie les documents à remplir.* »

Vinnell fait école : « *Le téléphone sonne aussi en Georgie chez Mitchell Werbell, un spécialiste connu de la contre-guérilla, au vieil hôtel Leamington, à Oakland, Californie, où un organisme fantôme, « Bird Air », a, dit-on, encore d'intéressantes relations en Indochine. A Arvada, Colorado, Robert Brown propose d'envoyer, contre 5 dollars, des informations sur les offres d'emploi du sultanat d'Oman.*

» C'est toute une mentalité, explique un ancien capitaine de parachutistes de trente et un ans... *Il y a cent ans, on pouvait filer et trouver l'aventure. Mais où aller maintenant ? Il y a des milliers de copains qui rêvent de retrouver l'atmosphère de leurs années d'Indochine : 90 % des gars,* raconte un autre, *n'ont plus que cinq choses au monde : une montre Rolex, un bracelet de montagnard vietnamien, un saphir de Thaïlande, une voiture de sport et un divorce sur les bras.* »

International Herald Tribune

Signé Arafat

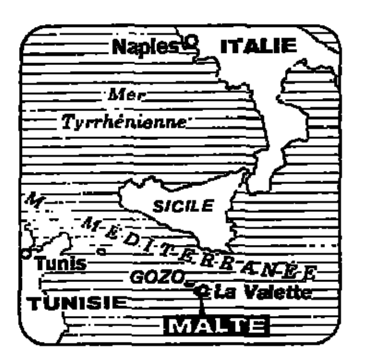
La vogue des autographes n'est pas morte, si l'on en croit l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE,* qui rapporte l'histoire suivante :

« *Robert Colbert, qui avait annoncé récemment qu'il avait baptisé son dernier né Yasser Arafat, a admis que son seul but était d'obtenir un autographe du leader palestinien. M. Colbert a aussi avoué qu'il avait utilisé plusieurs fois ce subterfuge pour obtenir les signatures de Golda Meir, Richard Nixon, Spiro Agnew, Lyndon Johnson, Besse Truman et Joe Di Maggio. Colbert, qui habite Philadelphie, a aussi révélé qu'il n'y avait pas eu de nouvelle naissance dans la famille et que la photo qu'il avait envoyée à Yasser Arafat était celle qu'il avait prise à la naissance de son fils Robert, aujourd'hui âgé de douze ans.*

« *Colbert a commencé sa collection d'autographes il y a huit ans, mais la plupart de ceux qu'il possède sont des faux qui ont été signés, soit à la machine, soit par une secrétaire. Puisqu' « ils » essaient de nous avoir,* explique Colbert, *il est normal que nous nous défendions...* »

Lettre de Malte

Tout est anglais, même — hélas ! — la cuisine



L'ARCHIPEL est couleur de miel léger. Que de découpures sur ses côtes ! Pénétrées par les diverticules d'une mer d'un azur foncé, s'alignent les splendeurs des constructions du temps des chevaliers qui ont, en deux siècles et demi, fait Malte. Aimez-vous le baroque ? Ils en ont mis partout. Un baroque de proportions où tout est bellement mesuré, point chargé, sauf à l'intérieur de la « co-cathédrale » Saint-Jean, où il se fait splendide jusqu'à éblouir.

Fortifications, églises, palais... Et les auberges ! Ne prenez pas pour des hôtels actuellement en service l'Auberge de France, l'Auberge d'Aragon, l'Auberge d'Angleterre, l'Auberge de Provence et d'Auvergne, l'Auberge de Castille. Elle servaient en fait à abriter les hommes et les services des différentes « langues » de l'Ordre — on appelait « langue » les nations. La dernière nommée de ces auberges fait face à la mer, juste derrière l'enceinte qui entoure la capitale La Valette.

Elle abrite aujourd'hui les bureaux du premier ministre Dom Mintoff. Ce brillant étudiant bénéficiaire d'un *Rhodes scholarship* à Londres, devenu ensuite achitecte, enfin entré en politique après la dernière guerre chef du gouvernement depuis trois ans, après un premier passage au pouvoir écourté en 1958, a donné à son personnage un relief hors de proportion avec les quelque 350 000 kilomètres carrés et les trois cent-vingts mille habitants de l'île. Imaginatif, bourreau de travail, autoritaire, les gens de la bonne société acceptent qu'il aime le jardinage et manie volontiers le sécateur dans sa demeure des champs, mais lui pardonnent difficilement de les recevoir parfois sans veste. Son habilité plaît en même temps qu'elle inquiète.

Mintoff est allé à Pékin, mais n'a pas reconnu l'U.R.S.S.. Après tout, voir à La Vallette les Chinois inquiète moins les Américains que si c'étaient les envoyés de Brejnev. Quant au droit que la Grande-Bretagne conserve d'être présente dans le port, elle a cessé d'en user depuis deux ans. Si l'absence des marins de Sa Majesté ne gêne pas un gouvernement payé comme s'ils étaient là, on pleure leur absence dans les boutiques, et aussi dans *Strait's street,* la rue chaude, où règne un bon garçonnisme canaille et un culot disparu à Marseille depuis la fin du quartier du Vieux-Port. *Touristes du sexe mâle,* attention à votre chapeau ! Vite fauché par une main preste, ces dames ne vous le rendront qu'une fois dîme payée au comptoir ou hommage rendu à leurs charmes. Et ne comptez pas sur les *M P* de garde pour vous épargner cet ennui...

Sur les murs s'étalent les affichettes montrant Dom Mintoff, regard *acéré derrière les lunettes, lèvres* serrées sur sa pipe (produit local). J'ai vu même un portrait de lui, dûment encadré d'ampoules électriques, sur la façade d'une de ces maisons à un étage, à balcon proéminent et fermé, qui rappellent l'architecture anglaise de tradition. Ce portrait était placé à l'endroit habituel des nombreux *ex-voto* qui garantissent, sous condition de réciter le *Pater,* des centaines de jours d'indulgence. Il n'empêche que Mintoff n'est pas pratiquant et que, leader du Labour Party, il s'appuie sur les syndicats. En face de lui, contre lui, pour *mieux dire, dans la* détestation et l'effroi, se trouvent l'*Establishment* : classes supérieures et Eglise.

EH oui ! Il y a dans l'archipel des demeures qui, vues du dehors, n'ont pas l'air de palais et qui sont néanmoins des palais. Elles contiennent, à coffres pleins, de l'argenterie, des porcelaines anglaises d'époque et de l'or en barres, littéralement. Si on estime à 88 millions de livres sterling la circulation fiduciaire, à 247 millions les investissements bancaires réalisés sur place, on parle de 150 millions pour ceux, effectués à l'étranger, qui n'ont pas été déclarés. Un calcul facile aboutit dès lors à évaluer à plus de 28 000 francs la moyenne individuelle des fortunes acquises des citoyens de Malte. C'est l'héritage de siècles d'une astuce orgueilleusement proclamée par les intellectuels de l'archipel, même quand ils ont choisi pour leur compte de délaisser le négoce.

Le catholicisme est religion officielle de l'archipel. Le catéchisme est enseigné obligatoirement tant dans les écoles de l'Etat que dans celles de l'Eglise. Celle-ci possède un tiers de la fortune des îles. L'archevêque, *Mgr Gonzi,* quatre-vingt-dix ans, possède, entre autres privilèges, celui de n'avoir pas sa voiture immatriculée comme le commun des Maltais : à la *place* ordinaire du numéro minéralogique, on voit une mitre. Il officie dans les grandes occasions, *par exemple à l'ouverture* de la session parlementaire, entouré de six évêques, en grand attirail, dos tourné aux fidèles, comme si les échos de Vatican II n'étaient pas parvenus à *Malte.* Et les prêtres rencontrés portent tous la soutane.

Plus d'une fois, dans le passé, Son Eminence avait menacé de damnation les électeurs qui porteraient sur le parti travailliste leurs suffrages. Dom Mintoff faisait déjà figure d'Antéchrist. Un apaisement s'était esquissé quand le diable d'homme s'était mis en tête de faire voter des amendements à la Constitution qui font crier ses adversaires à la menace de dictature et de persécution. Sur la transformation prochaine de *Malte en république, qui* resterait du reste adhérente au Commonwealth, pas de divergence. Mais, jusqu'à présent, la Constitution, établie en 1904, *au moment de l'indépendance, ne pouvait être* modifiée qu'à la majorité des deux tiers du Parlement. Mintoff, qui n'y dispose *présentement* que d'une majorité de trois voix sur un total de cinquante membres, propose que certains articles puissent être modifiés à la majorité simple.

C'est, disent ses adversaires, détruire la suprématie normale qu'une disposition constitutionnelle doit conserver sur une simple loi. Pire : jusqu'à présent, les mesures destinées à empêcher la corruption électorale, le premier ministre propose de les étendre à ce qu'il considère comme les interventions abusives de l'Eglise ; toute personne dénonçant une « interférence spirituelle » pourra — craint-on — saisir la commission électorale.

L'OPINION ne semble pas passionnée par la querelle constitutionnelle. Pourtant, la vitalité des deux principales formations politiques est grande, leur implantation très solide : il n'est pas de quartier urbain, pas un gros village, qui n'ait ses maisons des partis travailliste et nationaliste. Mais plus préoccupant est le problème *démographique* : mille habitants au kilomètre carré, c'est beaucoup. Mintoff se targue d'avoir implanté une série d'industries de transformation. Il n'empêche *que, jusqu'à présent,* les *Maltais* préfèrent comme solution la restriction des naissances — leur taux est de 1,25 par ménage — et l'émigration, en premier lieu au Canada et en Australie. Dans ce dernier pays, il y a autant de Maltais ou de descendants de Maltais qu'il y a d'habitants dans l'archipel. Et la jeunesse, motos pétaradantes et mini-jupes de décembre (*température diurne* : 16 à 18 °C), qui babille devant les cafés du bord de mer, à Sliema, ville de résidence et d'hôtels, se passionne bien davantage pour le football ou les derniers disques anglais.

Car tout est anglais ici : boîtes aux lettres rouges, portraits de rois, statue de Victoria sur la place la plus centrale de La Valette et, hélas ! cuisine des restaurants. Quelques-uns de ceux-ci servent, il est vrai, des plats nationaux : le *kusksu,* qu'on prépare avec des oignons, des haricots verts et des petits pois, à la belle saison, ou le lapin en ragoût, mais ces restaurants sont rares et il faut les chercher. Pour qui veut échapper pour un soir à la saine fadeur du poisson bouilli et des pommes vapeur, reste le *Chinese bistro* (sic) mais il est mal placé, à Floriana, commune d'avant-poste de La Valette, quasiment déserte le soir.

Le maltais est pourtant parlé par la totalité de la population nationale. C'est cette langue qu'on entend dans la rue. La télévision parle italien sur la chaîne de la R.A.I. ; anglais le plus souvent, mais maltais souvent dans les émissions de l'institution locale, du reste privée ; latin quand Mgr Gonzi y officie. Chacun des deux grands partis a deux quotidiens de petit format, qui tirent à une quinzaine de milliers d'exemplaires chacun : l'un anglophone, l'autre en maltais. L'anglais domine quasiment sans partage dans les librairies, et aussi à l'Université. *Dans* l'enseignement primaire et secondaire, les deux langues sont obligatoires.

Les touristes français sont encore peu nombreux sur un total qui atteint le chiffre de 280 000 en 1974. De fait, s'ils ne maîtrisent pas assez la langue anglaise pour la comprendre quand elle est parlée avec l'accent guttural des gens du crû, ils risquent de se trouver à l'entière merci d'un guide francophone, et il y en a très peu.

Que les candidats au voyage *sachent cependant que la vie est* à Malte d'un bon marché exceptionnel : on peut y prendre pour 8 francs un repas honnête sinon sapide. Qu'ils sachent aussi que c'est à *Gozo, l'île sœur à la splendeur* amène, que Calypso aima Ulysse et qu'en l'an 58 Paul, l'apôtre des gentils, fut, en compagnie de Luc, jeté par un *naufrage* dans la baie qui *porte aujourd'hui son nom.*

JEAN RABAUT.

Humeur

Le bureau des détournements

MON patron m'avait dit : « Forestier, mon vieux, vous avez besoin de vacances. Prenez une semaine, ça vous fera du bien. » Mon patron a toujours raison. Je décidai donc de prendre une semaine de repos. C'est comme ça que tout a commencé.

Prendre un congé de sept jours, c'est très bien. *Mais voilà,* il faut un minimum de ressources. Le ministère des finances, mon ex-épouse et un certain nombre de contraventions avaient réussi à rendre mon compte en banque à peu près aussi épais qu'un carnet de tickets de métro. Donc, pas de Club Méditerranée, pas de croisière aux Caraïbes, pas de sports d'hiver à Courchevel. *J'allais prendre* l'avion pour Bordeaux et aller chez une vieille tante, voilà tout.

A Orly, l'hôtesse a été près gentille : « Pourquoi ne consultez-vous pas notre bureau des détournements ? Peut-être y a-t-il une destination qui vous intéresserait ? » J'ignorais l'existence de ce fameux bureau. « A côté du kiosque à journaux. Il vient d'être créé. »

J'y vais. Un monsieur à lunettes, assis devant un tableau de départs, me reçoit. « Vous comprenez, maintenant plus personne n'est sûr d'arriver à destination. Vous voulez aller à Francfort, vous vous retrouvez au Caire. La compagnie a donc décidé de mettre un peu d'ordre dans tout cela. Si vous désirez aller au Caire, maintenant, on vous donne une place sur le Paris-Francfort, voilà tout. Tous les candidats désireux de détourner un avion sont désormais tenus de déposer une demande expliquant leurs motifs, *leur destination et les moyens* employés. Toutes les demandes ne sont pas forcément agréées, voyez-vous. La compagnie tient à son matériel. La semaine dernière, un *Irlandais* voulait détourner le Paris-Londres sur Bangkok en introduisant de la nitroglycérine à bord. Nous avons refusé. Mais, dans la plupart des cas, tout se passe selon *les prévisions.* Nous n'avons pas reçu une seule plainte.

— Et le danger ?

— Minime, cher monsieur, minime. Nous avons une formule d'assurance « Spéciale détournement » qui couvre tous les risques. Et chaque demande de détournement est très soigneusement examinée. Vous disiez... Bordeaux...

— Oui, Bordeaux.

— Voyons...

Il consulta le tableau des départs et fit une légère grimace.

— Nous n'avons rien actuellement. Mais je vous conseille le Paris-Marseille. Le prix est légèrement supérieur, mais nous avons un détournement prévu pour ce soir sur Cuba. Il y a encore une place libre. Le détournement sera opéré par deux feddayin armés d'un Beretta et d'une *fausse grenade.* Je vous inscris ?

— C'est-à-dire...

— Rien à craindre, monsieur, demain matin vous serez à La Havane à 11 h. 47 pour le prix d'un aller Paris-Marseille... »

L'argument était valable. J'acceptai. Après tout, La Havane, c'était tentant. A 11 h. 47 le lendemain j'étais à Bagdad. Le direc*teur du bureau des détournements* à Bagdad nous fournit des explications embarrassées. « L'ordinateur a fait une erreur. *Programmation* brouillée. Tout va s'arranger très vite. »

Un couple à côté de moi semblait prendre la chose assez mal. « Nous en sommes à notre cinquième détournement, monsieur. Tout a toujours très bien fonctionné. C'est *intolérable.* Nous allons déposer plainte auprès de la compagnie... Quelle organisation ! »

On nous a mis sur le vol Bagdad-Tokyo qui devait atterrir à La Ha*vane le lendemain, détourné par* un commando japonais. Arrivée prévue à 22 h. 29 à La Havane. Nous sommes montés dans l'avion.

Le jour suivant, à 9 h. 05, nous étions à Alger. Nouvelles *explications* confuses, hôtel, déjeuner. Nouvel avion, Alger-Amsterdam. Nous avons atterri à Berlin. En désespoir de cause, la compagnie *nous fit monter dans le vol Berlin*-Cuba. Quand nous avons atterri à Alger pour la deuxième fois, je commençais à me contracter. J'avais appris à jouer au tarot, j'avais pris deux kilos, sans rien dépenser, et j'avais même réussi à faire la cour à une très jolie passagère bordelaise.

Au bout de six jours, nous sommes arrivés à Bordeaux grâce à un vol à destination d'Honolulu. *Mes* vacances étaient terminées.

C'est alors que les journaux publièrent la nouvelle : « Un bureau des détournements pirate détourne les avions détournés. Scandale dans *les transports aériens.* »

FRANÇOIS FORESTIER.

LE DESSIN DE LA SEMAINE



LA LISTE CIVILE DE LA REINE D'ANGLETERRE A ÉTÉ AUGMENTÉE. (LES JOURNAUX.)

(Dessin de Trog dans « The Observer », Londres.)

RADIO-TÉLÉVISION

TRIBUNE LIBRE SUR FR 3

Une expérience de six semaines

LE 6 janvier, la Grande Loge de France apparaissait sur les écrans de FR 3. C'était la première « Tribune libre ». Depuis, du lundi au vendredi, à 19 h. 40, grands et petits partis politiques, grandes et petites familles de pensée, de religion et de croyance, des hommes connus ou inconnus se sont succédés sur cette tribune pour parler de ce qu'ils voulaient, comme ils le voulaient. Pendant un quart d'heure.

Cette expérience intéressante (même si on ne peut s'empêcher de noter que la liberté un quart d'heure est la moindre des choses, même si le taux d'écoute, 2 %, de la 3e chaine la rend un peu dérisoire) était suffisamment nouvelle pour que l'on s'y attache. Elle est pourtant née et s'est poursuivie pendant quelque temps dans la plus grande indifférence. Elle s'est peu à peu imposée.

« Je suis frappé, déclarait, il y a quelques jours, M. Contamine devant les journalistes, que ce que l'on voit ne soit pas de la radio, mais de la *télévision, de la véritable télévision.* » Cette réflexion étrange s'explique. Faire venir chaque jour des non-professionnels de l'audio-visuel, les laisser concevoir eux-mêmes le scénario de leur émission, n'est pas une entreprise évidente. Après des débuts un peu « arides » (les premiers participants n'arrivaient pas à abandonner le fameux style « verre d'eau » et « table de conférence »), on a vu l'émission évoluer, s'améliorer, s'enrichir, adopter une certaine recherche dans la mise en scène. Quelques-uns comme la C.G.T. ou le MRAP ont témoigné d'une certaine maitrise.

Aujourd'hui, la photo, la musique, entrent de plus en plus fréquemment dans la tribune. Trop souvent comme support au discours au lieu d'être elles-mêmes éléments du discours. Mais c'est un progrès. Et cela fait partie du risque couru par l'équipe de Jean-Pierre Alessandri. « Nous pouvons conseiller, aider, mais pas plus » dit-il. Est-ce cela, la vraie liberté ? Nous sommes allés demander à quelques-uns de ces groupes comment ils avaient vécu, conçu « leur » tribune.

Un quart d'heure pour rompre le silence

LA Maison de la radio, entrée F, 4e étage, pièce 46-36. Ce *vendredi 14 février, à 17 h. 30,* deux personnes, un homme et une femme, d'une quarantaine d'années, entrent dans le petit bureau gris-bleu de *Jean-Pierre Alessandri. Présentations* rapides : les « Alcooliques anonymes », l'équipe de *Tribune libre* (Jean-Pierre Alessandri, Jean-Claude *Michelot, journaliste, Michel Genoux,* réalisateur).

C'est la première rencontre après les quelques coups de téléphone échangés pour prendre rendez-vous. Jean-Pierre Alessandri rappelle brièvement le principe de l'émission (un quart d'heure pour s'expliquer en toute liberté), les possibilités (utilisation de diapos, musique...), les contraintes (« pas de films », « attention au temps ! ») et leur rôle (« nous sommes là pour vous aider ») : « *On vous écoute* », dit Jean-Pierre Alessandri.

L'homme en costume gris, un médecin, un « alcoolique » — mais un « *alcoolique sobre* » précise-t-il avec un sourire — est venu, ce qui est rare, avec un plan de scénario déjà écrit (l'émission réalisée par le M.R.A.P. lui a donné des idées et il connait quelqu'un dans le « métier »), et une exigence : n'apparaître, lui et tous ceux qui interviendront dans l'émission, qu'en « silhouettes anonymes » (c'est le principe de leur association). Mais l'absence de visages va dramatiser l'émission, ce qui est contraire à l'image que les alcooliques anonymes veulent donner d'eux-mêmes, une image sereine. Autre difficulté : les « AA » ne veulent pas minuter leurs interventions. Il ne saurait être question d'imposer à leurs participants un tel cadre, les témoignages doivent être spontanés et libres. Encore un principe. Pourquoi ? Qui *sont-ils exactement* ?

Comment devient-on membre des « A.A. » ? Comment se soigne-t-on ? Comment guérit-on ? Jean-Pierre *Alessandri, Michel Genoux et Jean*-Claude Michelot interrogent longuement, écoutent beaucoup, notent un détail, proposent (« *Vous n'avez pas envie d'expliquer les raisons de l'alcoolisme ? Non ? Bon* ». « *Et ça, on ne pourrait pas l'indiquer par une image ?* »), mais quand une *question se pose*, « *c'est à vous de choisir* », dit Jean-Pierre Alessandri.

L'équipe est là pour aider. Seulement. Mais ils ont écouté deux heures durant les alcooliques anonymes expliquer cette souffrance — le besoin d'alcool — leur thérapie — ils se soignent entre eux, sans médicaments, sans cures, par la seule force de leur groupe, de leurs réunions. Avant de continuer à travailler, Jean-Pierre Alessandri demande d'assister en témoin à l'une d'elles. Pour mieux comprendre.

Ils se reverront deux fois encore avant le tournage de l'émission. Tournage qui aura lieu huit ou dix jours après cette première rencontre. Deux ou trois semaines après le premier contact. Au centre Deveze, ils feront deux, trois, quatre prises. Puis il y aura le montage. En tout, trois semaines d'efforts et de réflexion.

Des alcooliques aux anarchistes

Qu'ils soient républicains indépendants, trotskistes ou cégétistes, tous ont loué les qualités de travail, d'enthousiasme, la « disponibilité » de l'équipe de « Tribune libre ».

« *On ne peut qu'être favorable à cette émission* », dit M. Bernard Lecomte, responsable de l'information aux républicains indépendants. Relativement à l'aise avec l'écriture audio-visuelle parce qu'il fait du théâtre, M. Lecomte n'a pas eu de mal à minuter son scénario, mais la difficulté pour lui a été de faire parler devant la caméra des gens qui n'y étaient pas préparés. Une gêne que l'on retrouve un peu *partout comme* le trac devant les caméras, devant un décor artificiel, abstrait. On récite un texte appris par cœur au lieu de témoigner.

« *Nous allons supprimer tout ce décor,* ont dit les anarchistes, qui tournent actuellement une émission. *Ces couleurs ne correspondent à rien ; on va recréer une ambiance normale, apporter une table et des chaises et discuter comme nous le faisons au cours de nos réunions.* » Pour eux, comme pour les républicains indépendants, comme pour Charles Ravaux, de la C.G.T., comme pour Alain Krivine, de la Ligue communiste révolutionnaire, il ne s'agit pas de bouder cette tribune d'un quart d'heure. Charles Ravaux la considère comme le « *résultat de la poussée des forces démocratiques* » et Alain Krivine comme un « alibi ». Mais ils remarquent presque tous qu'elle est programmée sur une chaîne qui a peu d'audience (six cent soixante mille personnes) et que la pauvreté des moyens (impossibilité d'utiliser des films, *dures conditions* de travail pour l'équipe de FR 3, exiguïté des studios, rapidité du temps d'enregistrement) réduit considérablement la portée de cette émission.

« *Étant donné le silence habituel dont on nous entoure,* disent les anarchistes, *et toutes les idées fausses qui existent sur notre mouvement, nous sommes obligés de faire une mise au point ; il nous reste peu de temps pour dire ce que l'on a envie de dire.* » Les grands partis politiques, invités périodiquement à la tribune (tous les deux mois environ), n'ont pas ce souci. La Ligue communiste révolutionnaire, la C.G.T., se sont délibérément limitées à un thème (l'armée, l'austérité), solution impossible pour les « inconnus », qui ne disposent que d'un quart d'heure. Avant l'oubli.

Malgré tout, chaque groupe a travaille avec fièvre à « son » émission, *a cherché une idée*, un plan, des photos, a regardé la manière dont les organisations avaient su ou non se servir de cette tribune. Le « long *discours* » *est peu à peu rejeté*, les « vedettes politiques », qui rappellent trop les campagnes présidentielles, font place aux militants de base, *maladroits, sincères. Les interventions* sont plus brèves (celles de la C.G.T. ne dépassaient pas quarante secondes). Certains, comme les anar*chistes ou les alcooliques anonymes*, ont décidé d'improviser en partie leur discours, le M.R.A.P. a fait venir les ballets de Maurice Béjart, la C.G.T., *un dessinateur de la Vie ouvrière*, presque tous utilisent des diapos. Les non-professionnels apprennent l'art de l'audiovisuel.

Une tribune « libre », « Tribune libre » ? La liberté est difficile à diviser, à cloisonner, à enfermer, à *réduire. Tous les « moyens » ne sont* pas donnés, et la C.G.T. voudrait qu'ils soient plus importants. Il reste que l'émission existe et qu'aucun *invité ne s'est récusé.* Il reste qu'elle est même une incitation à « libérer » ailleurs d'autres quarts d'heure sur les autres chaînes de télévision.

CATHERINE HUMBLOT.

UNE VIE ENTRE LES LIGNES

Les « testaments » de Maurice Clavel

FRANCE-CULTURE consacre à ses romans et à sa vie trente-cinq émissions d'une demi-heure. Un éditeur lui commande (dans la collection « Ce que je crois ») un bilan en forme de profession de foi. Maurice Clavel a peur. Le pourfendeur lyrique des doctrinaires de tous bords, le chantre du spirituel, lui qu'on dirait toujours surpris en pleine reconnaissance nocturne, les épaules lasses, les traits en vrac, prêt à bondir, il a cru à un signe, à un avertissement. Et il s'est résigné à « *organiser ses obsèques* ».

« *Tous mes romans passés en revue, mis en onde sous forme dramatique, des entretiens sur mon passé, des témoignages sur mes actes, et puis ce livre où je vais devoir parler de moi et de ma foi ! Un vrai testament ! La quadrature du cercle ! Enfin, je m'y suis mis. En souhaitant que mon itinéraire personnel constitue les pages et les feuillets d'une chronique du temps. Mais, entre nous, avec vous, je me pose la question : faut-il vraiment raconter sa petite histoire ?*

« Mon œuvre ? Elle reste à faire »

» *Je suis philosophe. J'ai une idée qui est prête depuis des années : nous entrons en période dite « de la mort de l'homme ». Mais je suis également chrétien et j'ai partie liée avec ceux qui soutiennent que l'individu ne peut fonder par lui-même sa propre existence. « Je » est un article de foi : j'existe parce que je suis tutoyé par le Seigneur (bien que, le doute radical étant le dernier de mes soucis, je ne croie pas en Dieu pour être « Je »). J'interpellerai donc l'humaniste athée et je lui demanderai : « Qui t'a fait homme ? » De cette façon, il se peut que je sois utile.*

» *Mon œuvre ? Elle reste à faire. Ma carrière ? Où est-elle, ma carrière ? J'ai écrit. J'ai fait des trucs. Et il y en a qui m'ont lu. Pas des milliers, pas la foule. Mais juste assez pour que je n'aie pas la ressource de me draper dans la peau de chameau de celui qui prêche dans le désert.*

» *Faire son salut : l'expression me déplait depuis 1968. Après une telle fracture, un tel schisme spirituel, il est possible que le salut ne puisse plus être que collectif. Et voici que Mitterrand nous propose maintenant de changer la vie. Quelle hérésie ! On peut changer sa vie avec Dieu, Lénine, Mao. Mais avec Mitterrand ! Et avec Giscard ! Vous l'avez écouté, Giscard ? Comme dit Platon, c'est l'être du non-être.* »

Propos recueillis par
ANNE REY.

★ « La vie entre les lignes », tous les jours (sauf les samedi et dimanche), sur France-Culture, à 13 h. 35.

L'ATELIER DE FRANCE-CULTURE

Les fous de la radio

QU'EST-CE *que c'est qu'ces chefs sans pouvoir ? Odor di Femina, Chrysolhémis, Mohamed Philonardis ?...* Derrière ces titres insolites et sophistiques s'abritent les plus récentes émissions de l'Atelier de création de France-Culture : un essai d'anthropologie de Pierre Clastres sur le Indiens d'Amérique du Sud, *une tentative* de Jean-Loup Rivière à propos de *Don Juan*, une analyse des récents événements de Grèce, un reportage sur la condition des travailleurs émigrés... Et, parmi les projets : le phénomène moto, témoignages sur le Chili.

Si l'on tenait un catalogue des réalisations de l'Atelier depuis sa création, on trouverait esquissé un panorama socio-culturel de notre temps, avec ses contrac*tions*, ses crises de croissance et ses paroxysmes : drogue, chômage, racisme, musique pop', antipsychiatrie, marxisme, poésie irlandaise, phénomène hippie, nouveau roman, *musique arabe...* Une actualité brûlante, mais toujours abordée sous un angle original, apparemment simple, mais traitée avec le souci d'une forme sonore recherchée qui stimule l'attention de l'auditeur, le provoque jusqu'au seuil de l'intelligible et le tire de ses habitudes d'écoute passive.

Un « ghetto »

Qu'est-ce que l'Atelier de création ? Un « ghetto », murmurait-on à ses débuts (en 1969), où l'on a regroupé et enfermé toutes les activités de recherche, jugées « ésotériques » et « élitistes » par les directions du moment, pour mieux les surveiller et, à l'occasion, les censurer ; une « mafia », accusaient d'autres producteurs, dérangés dans leur immobilisme par certaines émissions. C'était en fait, et c'est toujours, une équipe de « fous de radio », incapables de s'exprimer autrement que par elle, et la considérant comme un moyen d'expression spécifique à une époque où on la disait enterrée par la télévision. Avec deux heures d'antenne par semaine, un bureau exigu au quatrième étage, un studio de montage qui ressemble plutôt à un placard à balais, des horaires de travail insensés et un esprit d'équipe, l'Atelier a réussi à demeurer un lieu ouvert à toutes les expériences et toutes les suggestions. Son audience est moins confidentielle : il collectionne les prix internationaux, fait référence dans le monde entier ; il est le sujet de thèses.

Aujourd'hui où la radio se sépare de la télévision et trouve peut-être ainsi une nouvelle chance, l'Atelier fait figure d'exemple. Non pas que toutes les émissions doivent adopter son style et son ton ; mais il est évident qu'il fait preuve d'un dynamisme, d'un renouvellement et d'une expérience de la radio qui contrastent avec le côté statique et sclérosé de bien des productions. A l'Atelier « l'imagination est au pouvoir ». N'est-ce pas ce que Mme Jacqueline Baudrier, en prenant la *direction de la Société nationale* de radiodiffusion, souhaitait favoriser en premier ?

On assiste actuellement à la redécouverte du son et de ses possibilités. Tout un auditoire jeune, familiarisé avec l'usage du disque et du magnétophone, s'intéresse à l'expression radiophonique. France-Culture a une *carte à jouer avec ce public* potentiel. Elle a d'ailleurs une carte à jouer avec plusieurs catégories d'auditeurs : ceux qui, dès le matin, refusent d'être soumis au bruit et à la surenchère des slogans et des publicités ; ceux qui, le soir, lassés d'une télévision morne, recherchent quelque chose de raffiné ou d'insolite. France-Culture pourra bientôt être entendue dans toute la France grâce à la réforme des émetteurs : elle dispose désormais de la stéréophonie. C'est dans une véritable opération promotionnelle qu'elle devrait s'engager.

Nul doute que si la réforme préparée par François Billetdoux, homme d'imagination, avait pu être appliquée, la physionomie de France-Culture eût été changée. Souhaitons, faute de mieux, qu'un peu d'audace et de mouvement vienne secouer la torpeur des matinées ; que l'on fasse un sort à cette grille des programmes *contraignante*, faisant encore se succéder une série de petites cases d'émissions hétéroclites ; que l'on mette certains producteurs et réalisateurs en demeure de renouveler leurs formules usées jusqu'à la corde par vingt ans de rabâchages et de jargon ; que l'on évite surtout de prendre le relais d'Inter-Variétés sous prétexte de contenter un public du troisième âge qui n'en peut mais. Entre les chaines de radio et de télévision, France-Culture a actuellement un rôle à jouer. Une occasion à saisir.

MARCELLE MICHEL.

★ « Qu'est-ce que c'est qu'ces chefs sans pouvoir ? » est diffusé ce samedi sur France-Culture à 21 h. 20.

POINT DE VUE

Les risques de la liberté

par JEAN CAZENEUVE (*)

DEPUIS environ un mois et demi, les nouvelles sociétés de programmes ont la responsabilité de l'information télévisée en France, et une lettre du président de la République a clairement placé celle-ci sous le signe de la liberté, dans le respect des missions qui sont énoncées par le cahier des charges.

En ce qui me concerne, j'attache la plus grande importance à l'impartialité, à l'équilibre des opinions, que je considère comme les compléments indispensables de cette liberté, aussi bien dans le cadre du journal TF 1 avec sa tribune quotidienne que dans les diverses autres émissions ayant un caractère informatif.

Mais afficher une telle conception, c'est prendre des risques, car c'est faire sauter les verrous qui maintiennent les portes fermées chaque fois que l'actualité débouche sur des sujets âprement contestés. Là où la prudence conseillerait non pas seulement la neutralité, mais l'abstention, l'absence même, si l'on choisit au contraire d'être présent et de laisser l'initiative aux informateurs, il faut s'attendre à perdre la tranquillité. L'essentiel est que la hardiesse s'exerce en des directions différentes, et alors le critère de l'objectivité c'est peut-être que les coups viennent de tous côtés.

Au cours de ces dernières semaines, par *exemple, TF 1 a soulevé* presque simultanément des protestations venant d'organisations israélites et d'une haute autorité musulmane. *Une explication courtoise,* dans ces deux cas, a permis de régler les problèmes à l'amiable.

Plus récemment, comme on a pu le lire dans la presse, TF 1 a fait l'objet de deux poursuites ou menaces de poursuites. L'une provient des C.D.R., qui s'étaient signalés, en particulier, naguère par *leur ferme opposition* à une politique universitaire dont faisait partie la création de l'université de Vincennes. L'autre émane de *cette même université*, à propos d'une affaire concernant les séances de sexologie.

Ainsi, comme en vertu d'une harmonie pré-établie, critiques et procès surgissent des secteurs de l'opinion manifestement opposés. Une analyse du courrier reçu conduirait aux mêmes conclusions.

N'est-ce pas, au fond, faire preuve d'objectivité que de s'exposer à des désapprobations équilibrées (et, il faut bien le dire aussi, de recevoir des marques d'approbation de tous côtés) ? Bref, la liberté, en matière d'information, n'est sans doute pas compatible avec la sécurité. Mais elle vaut bien la peine qu'on monte en première ligne pour en faire l'expérience.

(*) Président de TF 1.

LA RIVALITÉ DES NOUVELLES CHAINES DE TÉLÉVISION

M. Jean-Louis Guillaud veut désamorcer une « guerre des sondages »

DANS l'ensemble du mois de janvier 1975, 32,2 % des téléspectateurs ont branché leur récepteur à 20 h. 30 sur TF 1 et 27,8 % sur Antenne 2, alors qu'en janvier 1974 et à la même *heure la faveur des téléspectateurs* allait à la seconde chaine (35,7 %) plutôt qu'à la première (23,6 %). En publiant ces chiffres, relatifs au taux d'écoute de sa chaine, comparés à ceux de l'année dernière, M. Jean-Louis Guillaud, directeur général de TF 1, espère sans doute désamorcer une éventuelle « petite guerre des sondages » entamée au début de la semaine par la publication de pourcentages apparemment favorables à Antenne 2.

M. Jean-Louis Guillaud rappelle qu'à l'origine ces sondages devaient rester confidentiels, et qu'ils l'étaient restés jusqu'à la semaine dernière. Il réfute l'interprétation qui en a été donnée par M. Marcel Jullian. Enfin, il soutient que TF 1 demeure en tête des autres chaines au moment du « carrefour » de 20 h. 30, ainsi que pour l'ensemble des programmes cinq jours sur sept.

Rareté des dramatiques ? Abondance des débats ? M. Jean-Louis Guillaud n'est pas d'accord. Les téléspectateurs ont, selon lui, la *possibilité* de voir au moins deux dramatiques françaises par semaine, soit plus de cent durant l'année, ce qui correspond, en durée, à plus de la moitié de la production cinématographique française. La multiplication des émissions « *où l'on parle* » se produirait plutôt au détriment des séries américaines, « *l'un des moyens les moins onéreux de faire de la télévision* », selon M. Jean-Louis Guillaud.

Contrairement à Antenne 2 (qui annonce des innovations pour début avril), TF 1 ne modifiera ses programmes qu'au début du troisième trimestre, période à laquelle seront diffusées de nouvelles productions et où le budget de la chaîne sera définitivement arrêté. L'annonce des nouvelles émissions sera l'occasion d'un bilan « *autocritique et sincère* ».

Les rapports de TF 1 avec la société de production de M. Edeline se sont jusqu'ici limités à la confirmation de quelques commandes, passées antérieurement à l'éclatement de l'O.R.T.F. Des projets existent. Mais ils ne seront réalisés qu'à partir du moment où chacun de ceux-ci pourra faire l'objet d'un devis détaillé et d'un contrat en bonne et due forme. Il y va de 242 millions dont M. Jean-Louis Guillaud désire connaître la destination exacte. Selon lui, la situation devrait se « *débloquer* » dans les jours qui viennent. — A. R.



RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● PLAIN-CHANT : FRANZ KAFKA. — Lundi 24 février, Antenne 2, 22 heures.

Les églises de Prague estompées dans le brouillard, des gens, des rues, les ruelles sales du quartier juif, un cimetière délabré, les archives des morts, une crypte : sur un lit blanc, un jeune homme seul : Franz Kafka, « petit juif de l'Est, invité des morts »...

Dans ce « Plain-Chant », d'Hélène Martin et de Nat Lilenstein, il y a des mots dits par Michel Lonsdale comme s'il les transmettait directement de sa pensée à la nôtre, il y a le vertige de son regard clair. « *Tous mes amis*, écrivait Kafka, *ont des yeux magnifiques. Le rayonnement de leurs yeux est le seul éclairage du sombre réduit où je ris...* » Ce « Plain-Chant » est fait de visages silencieux, de regards visionnaires. Hélène Martin et Nat Lilenstein se sont volontairement limités à *la Lettre au père* en y rattachant des notes du *Journal*, des extraits de *Préparatifs de noce à la campagne*. En se limitant, ils ont pu garder toute l'intensité de Kafka, de son intelligence minutieuse qui analyse et, insensiblement, s'arrache au concret pour glisser vers une autre réalité. Ils ont pu garder sa gravité et son humour, cet humour qui dévoile doucement, pudiquement, les détresses et les peurs. Et ils ont réussi une émission bouleversante d'une extrême beauté.

● ÉCHIQUIER 2. — Jeudi 27 février, Antenne 2, 20 h. 30.

Jacques Chancel revient, avec son « Grand Echiquier », sur la deuxième chaîne où il créa naguère le « Grand Amphi ». L'émission n'aura guère changé, et à quoi bon trouver un autre titre ? On retrouvera l'atmosphère chaleureuse des rencontres de « Radioscopie », cette impression que tout s'efface autour des paroles prononcées — qui font des bulles aux couleurs de la vie. Cette fois-ci, autour de Gilles Vigneault, de Francis Perrin et d'Isabelle Adjani, il y aura la rue, pour changer des autres émissions qui ne supportent pas l'air du temps à l'état brut.

● MAGAZINE : AU PIED DU MUR. — Lundi 24 février, Antenne 2, 20 h. 35.

L'émission produite par Jean Nainchrik, « Au pied du mur », animée, pour le premier numéro, par Brigitte Bardot, avait déjà été programmée le jeudi 6 février. Elle aura lieu tous les deux mois — mais pas à date fixe — en présence d'une « vedette » particulièrement intéressée par un point d'actualité. Le 24 février, Brigitte Bardot va parler de la réglementation des zoos. Elle interrogera M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie, et elle lui demandera s'il peut, s'il accepte de résoudre une question difficile, en déposant un projet de loi, par exemple. S'il refuse, il devra expliquer les motifs de sa décision. Antenne 2 s'engage ensuite à suivre l'affaire en *donnant des informations au cours du* journal télévisé. L'originalité du principe est de ne pas clore le débat à la fin de l'émission. Un film de trente minutes réalisé par Jean-François Delassus ouvrira la discussion. Y participent : Paul-Emile Victor, Jean Carlier, vice-président de l'Association des journalistes écrivains pour la protection de la nature et de l'environnement, et Jean de Mauléon, président de l'Association nationale des parcs et jardins privés.

Les films de la semaine

● **LE GRAND SAM, de Henry Hathaway. — Dimanche 23 février, Antenne 2, 14 h. 30.**
En pleine parodie — très réussie — du film d'aventures, John Wayne, chercheur d'or en Alaska, fait le coup de poing à la fois pour le plaisir et pour les beaux yeux de Capucine. Une succession de bagarres dont la dernière, dans la boue, est un morceau d'anthologie.

● **LE MILLIARDAIRE, de George Cukor. — Dimanche 23 février, TF 1, 20 h. 35.**
Marilyn Monroe en gourde délicieuse et rayonnante de féminité. Yves Montand mal installé dans un personnage de comédie américaine, un scénario quelque peu indigent, et des numéros musicaux bien réglés (par J. Cole).

● **LA VACHE ET LE PRISONNIER, de Henri Verneuil. — Lundi 24 février, FR 3, 20 h. 30.**
Fernandel, prisonnier de guerre en Allemagne en 1943, s'évade avec la complicité involontaire d'une vache qu'il tire en laisse. Inspirée d'une histoire vraie, cette comédie, semée d'imprévus, est bien défendue par le populaire acteur.

● **WATERLOO, de Serge Bondartchouk. — Mardi 25 février, Antenne 2, 20 h. 35.**
Une super-production italo-soviétique présentée en deux parties aux *Dossiers de l'écran*. Première partie : *les Cent jours*. Bondartchouk a retracé fidèlement la dernière page de la légende napoléonienne. Il a choisi lui-même l'acteur américain Rod Steiger, en lequel il voyait l'interprète idéal de l'Empereur. Cette composition de Steiger, étonnante, peut être diversement appréciée.

● **LE SECRET MAGNIFIQUE, de Douglas Sirk. — Mercredi 26 février, FR 3, 20 h. 35.**
Il n'y a décidément que Douglas Sirk pour rendre vraisemblable et bouleversante la plus sentimentale et la plus mélodramatique *des histoires. Celle-ci, qui* fut déjà traitée par John Stahl dans les années 30, met en présence Rock Hudson, millionnaire trop gâté qui se régénère par son dévouement, et Jane Wyman, devenue aveugle par sa faute. Une superbe « romance américaine ».

● **UNE VIE, d'Alexandre Astruc. — Jeudi 27 février, FR 3, 20 h. 35.**
Le drame — moderne — de l'incompréhension et de l'incommunicabilité chez un *couple des années 1880 dans* la Normandie de Maupassant. Le style lyrique et antipsychologique d'Astruc, des images qui rappellent les toiles d'Auguste Renoir.

● **COMMENT ÉPOUSER UN PREMIER MINISTRE, de Michel Boisrond. — Vendredi 28 février, TF 1, 20 h. 35.**
Une insignifiante comédie imitée du théâtre de boulevard, où Jean-Claude Brialy, improbable attaché de cabinet, fait, à la suite d'un *chantage qui se veut* très moral, le bonheur dans le confort des habitants d'un grand ensemble de banlieue.

● **LE PACHA, de Georges Lautner. — Vendredi 28 février, FR 3, 20 h. 35.**
Gabin, pacha de la police, selon Albert Simonin et Michel Audiard, se lance dans la chasse aux truands sans trop se préoccuper de la légalité. Aucune surprise : c'est violent et vulgaire.

● **LES PRODUCTEURS, de Mel Brooks. — Vendredi 28 février, Antenne 2, 22 h. 50.**
Un humour juif ahurissant, qui dérape, continuellement et volontairement, dans le mauvais goût pour traîner dans la dérision le monde du spectacle à Broadway et les nostalgies du nazisme. Producteurs indélicats (le gros Zero Mostel et Gene Wilder en névropathe), vieilles dames commanditaires, auteur dément ranimant la saga de l'hitlérisme, travestis et snobs. Le jeu de massacre fait table rase.

● **LE FOU DU CIRQUE, de Michael Kidd. — Dimanche 2 mars, Antenne 2, 14 h. 30.**
Un professeur de collège anglais échappe à l'emprise paternelle et à l'enseignement en découvrant la vie du cirque. Des allures de comédie musicale. La gentillesse et les gags de Danny Kaye s'adressent surtout aux enfants.

● **L'HOMME QUI N'A PAS D'ÉTOILE, de King Vidor. — Dimanche 2 mars, TF 1, 20 h. 35.**
Kirk Douglas passant d'un camp à l'autre dans une lutte féroce entre deux propriétaires de ranches et de troupeaux. La loi des barbelés et des armes à feu. Un grand western lyrique et brutal qu'il faut absolument avoir vu.

● **ALERTE EN MÉDITERRANÉE, de Léo Joannon. — Lundi 3 mars, TF 1, 20 h. 35.**
Aventure maritime à suspense. En 1938, du côté de Tanger, trois officiers de marine réalisent l'union européenne (France, Angleterre, Allemagne) pour sauver d'un danger mortel les passagers d'un navire. Ce « *message* » ne fit aucun effet sur la politique de l'époque ! Le film — médiocre — est une curiosité.

● **LE JOUR ET L'HEURE, de René Clément. — Lundi 3 mars, FR 3, 20 h. 35.**
Comment une bourgeoise, « endormie » sous l'occupation allemande dans son petit univers, découvre la réalité de son temps, et prend parti, en aidant un aviateur américain recherché par la Gestapo à fuir à travers la France de fin mai 1944. L'histoire est romanesque, mais pas « rétro ». La reconstitution d'époque est un modèle du genre.

Samedi 22 février

● CHAINE I : TF 1

18 h. 40 Pour les petits : **Le manège enchanté.**
18 h. 50 Pour les jeunes : **Magazine auto-moto,** de J. Bonnecarrère, prés. J.-P. Chapel.
19 h. 45 **La vie des animaux,** de F. Rossif.



20 h. 35 Variétés : **Les Z'Heureux rois Z'Henri,** de G. et M. Carpentier, prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : **Colditz. « Corruption.** Avec R. Wagner, D. McCallum.
Une évasion mûrement méditée à la faveur d'une rage de dents.

22 h. 30 Variétés : **« Le petit chemin »** : les soixante-quinze ans de Jean Nohain.
Avec Georges Brassens, Charles Trenet, Mireille Mathieu, Thierry Le Luron, etc.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 55 Jeu : **Des chiffres et des lettres.**
19 h. 45 Feuilleton : **Typhelle et Tourteron.**
20 h. 35 Série : **Les charmes de l'été,** de Ch. Carrel et J. Patrick. Réal. R. Mazoyer. Avec M. Vlady, P. Guers, W. Coryn.
Une jeune femme en blanc qui rôde autour du domaine du Point-du-Jour intrigue Jean-Philippe. Où habite-t-elle ? Qui est-elle ?
21 h. 35 Jeu : **Pièces à conviction,** de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : **Banc public,** de J. Artur et P. Bouteiller.
Avec Jean Yanne, Bruno Rigutto, pianiste, Maxime Leforestier, Tania Maria.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : **Osmond's Brothers, Initiation au ski et Loco emotive.**
19 h. 40 Série : **Un homme, un évènement. Haroun Tazieff.**
20 h. Courts métrages : **« le Volet »,** de C. Villardebo, et **« le Jeu des preuves »,** de L. Béraud.
20 h. 30 Feuilleton : **« Jack »,** d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin, adapt. de H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre et S. Di Napoli.
Jack a retrouvé sa mère. Mais la présence de d'Argenton dans la maison lui rend la vie difficile.
21 h. 20 Musique : **Festival mondial du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1974,** réalisé par J.-C. Averty.
Johnny Otis et le blues.

● FRANCE-CULTURE

18 h. 40, Allegro, de J. Chouquet : Tout l'humour du monde ; 19 h. 50, Etranger mon ami, par D. Arban ;

20 h. 20 (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « la Sclérose », de M. de Loen, avec M. Simon, J.-M. Bory, C. Coster, J. Duby (réalisation J.-J. Vierne) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M., par M. Chion : Musiques d'eau ; Vers 22 h. 50 (S.), Poètes d'hier et d'aujourd'hui sur les ondes : Poésie de l'insulaire (Edouard Maunick) ; 23 h. 30 (S.), « Symphonie n° 1 » (Honegger).

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), En direct du studio 105. Récital public de piano. Gyorgy Sebok : « Quinze chants paysans » (Bartok), « Suite de danses » (Bartok) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1902 : « Poudres d'or », valse (Satie), par A. Ciccolini, « Mélodies, opus 85 » (Fauré), par B. Kruysen, « Huit pièces brèves » (Fauré), par J. Doyen ; 21 h. 30 (S.), Festival de la Côte languedocienne. Concert donné à Béziers par l'Orchestre Nice-Côte d'Azur, les Chorales « A cœur joie » de Colmar et du Panthéon de Paris, avec le concours de : G. Hartmann, J. Bresh, sopranos, I. Stengel, alto, M. Piquemal, baryton, M. Moerlen, organiste, direction P. Mule : « Gloria » (Vivaldi), « Cantate de la Vigne », texte de B. Jourdan et A. Calmel (R. Calmel), « Séquences pour un rituel pour un orchestre à cordes » (A. Tisné) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Marius Constant ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 23 février

● CHAINE I : TF 1

9 h. 15 **Tous en forme.**
12 h. **La séquence du spectateur.**
13 h. 20 Variétés : **Le petit rapporteur,** de J. Martin et B. Lion. Prés. J. Martin.
14 h. 45 Sports et variétés : **Les rendez-vous du dimanche,** de M. Drucker.
17 h. 35 Série : **« L'Accusé mène l'enquête ».** Réal. D. McDougall.
Un conducteur de camion blindé est amené à participer au vol de son propre véhicule.
18 h. 50 (●) **Les musiciens du soir.** Produc. S. Kaufman. Réal. R. Cadet : **La fanfare champêtre des Beaux-Arts.**
19 h. 30 Informations sportives : **Droit au but.**

20 h. 35 Film : **« le Milliardaire »,** de G. Cukor (1960). Avec M. Monroe, Y. Montand, T. Randall, F. Vaughan.
Un milliardaire interprète incognito son propre rôle dans une revue satirique de music-hall. Epris de la vedette de la troupe, il l'épousera après avoir fait, non sans mal, la preuve de son identité. Une comédie musicale centrée sur le couple à haute tension Monroe-Montand.
22 h. 20 (●) Un certain regard : **« Gustave Thibon »,** dialogue avec Christian Chabanis. Réal. Gérard Guillaume.
Produit par feu le service de la recherche, le témoignage d'un paysan qui a vu Dieu et qui l'exprime pour tous, en mots terribles et clairs.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 à 19 h **Dimanche illustré,** de P. Tchernia.
13 h. 45 Jeu : **Monsieur Cinema.**
14 h. 10 Film : **« le Grand Sam »,** de H. Hathaway (1960). Avec J. Wayne, S. Granger, E. Kovacs, Fabian et Capucine.
John Wayne, chercheur d'or en Alaska en 1890, ramène de Seattle une entraîneuse qui doit épouser son associé et s'éprend d'elle. Une parodie du film d'aventure où l'on se bagarre joyeusement et de plus en plus fort, jusqu'au spectacle burlesque.
16 h. 20 **Dimanche illustré** (suite).
Caméra au poing, de Ch. Zuber : Des singes dans l'eau chaude, Vive la télé, de J.-J. Bloch. Jeu : Le défi.
18 h. 45 **Sports sur l'A. 2.**



19 h. 30 à 21 h. 20 Variétés : **Système 2,** de G. Lux.
21 h. 20 (●) Feuilleton : **« les Gens de Mogador »,** d'E. Barbier. Adapt. et réal. R. Mazoyer. Avec M.-J. Nat, J.-Cl. Drouot, M.-F. Pisier.
Sixième épisode — Après la mort de son mari, Julia a pris seule la direction de Mogador. Ses enfants arrivent à l'âge d'homme mais connaissent des déceptions sentimentales. Henri quitte définitivement le domaine. Frédéric, plus heureux, rencontre Ludivine Petrus-de...
22 h. 25 Musique : **Arcana,** de M. Le Roux. **« La musique et son temps ».** Réal. P. Desfons.
Dans la confusion de l'époque actuelle — comme dans la plupart des périodes de crise, — c'est vers les autres civilisations que se tournent les créateurs fascinés par les formes d'art qui défient le temps. Dans certains lieux privilégiés, toutes les hautes musiques du monde retrouvent une mystérieuse correspondance.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : **Hawaï, police d'Etat. « Double chantage ».**
Jack Gulley, officier aigri, prépare un coup contre les sacs de courrier bancaire de la base militaire et enlève un savant.
20 h. Musique : **Toute la lyre,** de Ph. Gérard. Georges Auric. Réal. R. Hollinger.
Amitiés et souvenirs...

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Debussy » ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique Nord-Picardie : « le Mariage secret » (Cimarosa), « Troisième symphonie en ré majeur » (Schubert), « Concerto en la majeur pour clarinette et orchestre » (Mozart), avec G. Voisin ;

13 h. 45 (●), Le monde insolite : Deux Américains à Paris, par E. Dietlin ; 14 h. 15, « le Mariage », de Gogol, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 12, Souvenirs, de J. de Beer, par B.-J. Violet ; 16 h. 45, Conférence de Carême depuis Notre-Dame de Paris par le Père Bro : Contre toute espérance ; 17 h. 35, Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, direct. J.-B. Pommier, avec le concours de G. Tacchino, piano : « les Préludes » (Liszt), « Concerto en la mineur pour piano et orchestre » (Schumann), « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Beethoven) ; 19 h. 10, Le point du septième jour : Magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques ;

20 h. (S.), « Manfred », de Schumann, avec J. Chamonin, A. Salvetti, A. Meurant, G. Abdoun, J.-M. Fremeau, S. Meldegg, E. Hirt, adapt. et récitant F. Goldbeck ; 21 h., Charles-Louis Philippe pamphlétaire, par J. Rollin Weisz ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours, variétés, par E. Grilliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Achard.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique, direction R. Albin : « les Animaux modèles » (Poulenc), « la Lutte de Jacob avec l'Ange » (A. Tansman), « Concerto pour orchestre n° 1 » (G. Petrassi), « Symphonie n° 3, opus 44 » (Prokofiev) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Concerto pour violoncelle et orchestre en ré majeur » (Haydn) ; 16 h. (S.), Voyage autour d'un concert : Musiciens russes ; Vers 17 h. (S.), Orchestre symphonique de la B.B.C., direction P. Boulez, avec le concours de : E. Lush, J.-R. Kars, pianistes, J. Holland, xylophoniste, T. Emry, marimba : « Petrouchka » (Stravinski) ; « Sept Haï-Kaï » (Messiaen), « l'Oiseau de feu » (Stravinski) ; 18 h. (S.), Voyage autour d'un concert ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant : l'Orchestre de Sonny Rollins ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto italien en fa majeur » (Bach), par Z. Ruzickova, clavecin ; « Quatuor en ut majeur » (Haydn) ; « Concert en si bémol majeur n° 1 pour violon et orchestre » (Mozart), « Escales » (J. Ibert) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Thérèse Dussaut, pianiste : « Sonate n° 49 en mi bémol majeur » (Haydn), « Strophe, antistrophe, épode » (Mouravieff), « Huit pièces, opus 88 », extraits (Tcherepnine) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : Hommage au ténor Max Lorenz ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : J. Corrago, Scarlatti, G. Russel, Kagel ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 23 FEVRIER
FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant, sous la *présidence de M. le pasteur* l'Eplattenier ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « L'Union rationaliste » ; 10 h., Messe en l'église Saint-Séverin à Paris.

T F 1

9 h. 15, A Bible ouverte : « Les visions d'Amos » ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux : poésie américaine ; 10 h., Présence protestante : transmission de l'Evangile ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : Le livre des psaumes (2) ; 11 h., Messe en la chapelle de l'école Sainte-Geneviève à Versailles.

LES TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

Lundi 24 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *Aux quatre vents*, film de S. Rostotski.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *Eternel conflit*, film de G. Lampin.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez... 20 h. 35, Dramatique : *le Cercle étroit* ; 21 h. 55, Les idées claires, avec le professeur de Rom.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Hors série : 21 h., Coup double ; 21 h. 25, La voix au chapitre ; 21 h. 55, Sous la loupe.

Mardi 25 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Tripoli*, film de W. Price.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *le Zinzin d'Hollywood*, film de J. Lewis.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les rues de San-Francisco ; 21 h. 5, Sport et vie ; 22 h. 5, Qui de droit.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Maîtres et valets ; 21 h. 5, Dimensions ; 22 h. 5, Helen Humes jazz.

Mercredi 26 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *Un certain M. Joe*, film de R. Jolivet.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Maudrin ; 21 h., *Requiem pour un caïd*, film de M. Cloche.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Family Life*, film de K. Loach.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Rendez-vous de minuit*, film de R. Leenhardt ; 21 h. 45, *Vincent le Hollandais*, film de M. Zetterling.

Jeudi 27 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Cent filles à marier* ; 21 h., *Cul-de-sac*, film de R. Polanski.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les envahisseurs ; 21 h., *le Vin rouge*, film d'A. Lettrich.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *le Reptile*, film de J.-L. Mankiewicz ; 22 h. 25, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 30, Arsène Lupin.

Vendredi 28 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *001 Destination Jamaïque*, film de R. Jackson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *les Menteurs*, film d'E.-T. Greville.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les sentiers du monde ; 21 h. 25, *le Cabinet du docteur Caligari*, film de R. Wiene.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, C'était pour jouer ; 21 h. 25, Concert ; 21 h. 55, *Nathalie Granger*, film de M. Duras.

Samedi 1er mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *Le soleil se lève aussi*, film d'H. King.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *les Menteurs*, film d'E.-T. Greville.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *le Capitaine Fracasse*, film de P. Gaspard-Huit ; 22 h. 25, Variétés.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 35, Les enquêtes du commissaire Maigret ; 21 h. 50, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 2 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jason King ; 21 h., *Millie*, film de G. Roy Hill.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *la Vie privée de Sherlock Holmes*.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, La mémoire singulière ; 22 h. 10, Hommage à René Thomas.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *les Trois Valses*, film de L. Berger ; 21 h. 40, Entretiens ; 23 h. 5, Vespérales.

Lundi 3 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *l'Etrange M. Victor*, film de J. Grémillon.

TELE-MONTE-CARLO : *programme non communiqué*.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, *Vendredi*, pièce d'H. Claus ; 22 h. 55, Sciences et livres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *la Clé*, film de C. Reed ; 22 h. 20, Sous la loupe.

RADIO-TELEVISION

Lundi 24 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Série : Le soleil se lève à l'est.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Face-à-face : Ce soir chez vous.
Dialogue du général Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, avec des militaires de carrière et des soldats du contingent.
21 h. 50 Variétés : A bout portant.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série : Mission impossible. « Au plus offrant ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 (★) Magazine : Au pied du mur, de J. Nainchrik.
21 h. 50 (★) Documentaire : Plain chant : Kafka, « La lettre au père », prod. H. Martin. Réal. N. Lilenstein. Avec M. Lonsdale, D. Mesguich, J. Debari.
A partir du seul texte autobiographique disponible (une lettre de révolte adressée à son père), un essai sur la vie et l'œuvre de l'écrivain tchèque.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati. Initiation au ski. Loco émotive.
19 h. 40 Tribune libre : l'Armee, avec MM. Charles Hernu, Alexandre Sanguinetti et le lieutenant Rozier.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « la Vache et le prisonnier », d'H. Verneuil (1959). Avec Fernandel, R. Havard, A. Rémy, B. Musson.
En 1943, un prisonnier de guerre français travaillant dans une ferme allemande s'évade, tenant une vache en laisse, et franchit 300 kilomètres jusqu'à la frontière.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par *M. Rouzé : Les mécanismes sensoriels chez l'homme*, avec Y. Galifret. Entretien avec le professeur E. Namer ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet : « Il y a cent ans, la IIIe République » ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Bernard Pierre ; 11 h. 45 (●), Entretien avec... Georges Simenon (1), par E. Laurent ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « le Jardin de Diemillah » ; 14 h. 15 (●), Air d'une ville, par Ch. Latigrat : Bourges ; 14 h. 45, Concert, par M. Cadieu ; 15 h. 2, « le Banquet des méduses. Récits-éclairs. Innocentines », par R. de Obaldia, avec M. Vitold, M. Raver, M. Blois (réal. A. Lemaître) ; 16 h., Dossier ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « l'Homme soleil » (réal. J.-P. Colas) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lanzac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques ;

20 h. (S.), Prestige de la musique : Récital de la cantatrice Elly Ameling : Mozart, Fauré, Schubert (au piano D. Baldwin) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont : L'après-divorce ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, Piste rouge, par L. Bérimont : « les Paysans de Paris » ; 23 h. 15, Libre parcours récital, par F. Malettra : Trio Jean-Pierre Armengaud.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Boely, par N. Dufourcq ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk-songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Chopin ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : « Roman » (Fauvel), avec J. Bollery, récitant ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Dix études pour saxophone, alto et piano » (Ch. Koechlin), « Musique nocturne » (A. Lameland), « Petit quatuor pour saxophone » (J. Françaix) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Chants et danses de la Traviata » (Vietötsz), « Sinfonia sacra » (Panufnick) ; Vers 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Roméo et Juliette », extraits (Berlioz), avec Ch. Ludwig et M. Sénéchal ; 18 h. 30 (S.), Le club du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... J. Strauss fils ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Concert organisé par la Société de musique d'autrefois en l'hôtel de Sully, avec *le concours de S. Kuijken, violon baroque, W. Kuijken, viole de* gambe, R. Kohnen, claveciniste : « Sonate, opus 1, no 3 en la majeur pour violon baroque, viole de gambe et clavecin » (Haendel) ; « Suite no 5 en fa majeur pour viole de gambe, viole baroque et clavecin » (Ch. Dieupart) ; « Première Suite de pièce pour viole en mi mineur » (Couperin) ; « Cinquième concert de pièces de clavecin et continuo » (Rameau) ; 22 h. (S.), Hors gravure : Georges Migot ; 23 h., Musique française ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : Alban Berg ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mardi 25 février

● CHAINE I : TF 1

M. Valéry Giscard d'Estaing fera le point de la situation dans une allocution radio-télévisée « au coin du feu ».

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien ».
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange. Les animaux en péril : « Les péripates ».
21 h. Jeu : le Blanc et le Noir, prod. Pierre Sabbagh, prés. J. Rouland.
21 h. 45 Emission littéraire : Pleine page.
« Le quatre centième chat, ou les pollués de Minamata », de Fernand Gigon, avec un témoignage de Paul-Emile Victor ; « La planète des jeunes », de Jean Duvignaud ; « Histoire de la poésie française », de Robert Sabatier, etc.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine régional.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série. Mission impossible : « L'Esclave ».
16 h. 30 Les après-midi d'A. Jammot : « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : « Typhelle et Tourteron ».
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot.
« Waterloo », de S. Bondartchouk (1970), avec R. Steiger, Ch. Plummer, V. McKenna, O. Welles, D. O'Herlihy.
Première partie : *Napoléon Ier revient de l'île d'Elbe et rentre triomphalement à Paris. La Russie, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche forment une coalition contre lui. Par un admirateur soviétique de l'Empereur.*
La deuxième partie de ce film sera diffusée le mardi 4 mars.
Débat : « La chute de l'Empereur », prés. A. Jérome.
Avec la participation d'André Castelot, historien ; de M. Jean Tulard, professeur à la Sorbonne ; de M. Jean Massin, historien ; le Père Berthier de Sauvigny, professeur aux universités catholiques ; de M. Philippe Vigier, professeur à l'université de Paris-X ; de M. Trouissier, avocat à la cour de Grenoble.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati, Invitation au ski, et Loco émotive.
19 h. 40 Tribune libre : Avec Evelyne Sullerot.
20 h. Connaissance : la Vie sauvage, d'Yvan Tors (sixième partie).
Les serpents venimeux.
20 h. 30 Contre-enquête : « L'affaire Steinheil ». Réal. R. Forissier.
A la fin du dix-neuvième siècle, on retrouve dans une petite impasse tranquille de Paris le peintre Adolphe Steinheil (époux de la très belle Marguerite Steinheil) et madame Japy (mère de celle-ci), ligotés, étranglés. Marguerite Steinheil, ligotée aussi mais... vivante, donnera des faits une version si délirante que personne ne la croira. A-t-elle inventé ces hommes noirs à barbe rousse ? Accusée de meurtre, tenant tête au président de la cour d'assises, Marguerite Steinheil imposera « sa » vérité. Mais quelle fut-elle en réalité ?
21 h. 25 Série : « A voix haute, à voix basse ».

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Liens et vie quotidienne : « Quelle prison ? » ; 8 h. 32, Sentir, fleurer, flairer... (nourriture des hommes et nourriture des dieux) ; 8 h. 50, Université radiophonique internationale : Les origines de l'impressionnisme ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h. 2, Musique de chambre : « Sonate pour violoncelle » (H. Sauguet), « Duo violon, violoncelle » (Honegger), par M.-Th. Ibos et G. Schwartz ; 11 h. 30, Le texte et la marge : « La connaissance et la puissance », de G.-A. Boutry ; 11 h. 45, Entretien avec Georges Simenon ; 12 h., Airs d'opéras ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 25, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « le Jardin de Diemllah » ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, Musique, par M. Cadieu ; 15 h., Bilan, par J. Paugam : Le pasteur Michel Viot, thème : « le Diable, mythe et réalité » ; 16 h., Dossier ; 17 h. 49, Un livre, des voix : « Deux », par Dominique Rolin (réalisation G. Gravier) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Partita pour guitare » (Dogson) ;

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : Les Français et l'inflation, avec Lionel Stoleru, conseiller économique du président Giscard d'Estaing, et Jacques Attali, conseiller économique de François Mitterrand ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : « le Grand festin », de V. Forrester, avec A. Cuny, Douchka, J. Martinelli, P. Vaneck (réalisation J.-J. Vierne) ; Vers 23 h. 10, Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Boely ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Chopin ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier ; 15 h. 30, Aux sources des musiques. L'Inde : Raga Yaman Kalyan ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Carnaval romain », ouverture (Berlioz) ; « Concerto pour piano et orchestre no 8 en ut majeur » (Mozart), soliste G. Anda ; « Symphonie no 1 en ré majeur Titan » (Mahler) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « My fair Lady », de F. Loewe, avec A. Hepburn et R. Harrison ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Cent cinquantième anniversaire de la naissance de Johann Strauss fils ;

20 h. 30 (S.), Orchestre philharmonique de la radiodiffusion. Direction J. Komives. Avec le concours de J.-M. Darré, pianiste : « les Francs juges », ouverture (Berlioz), « Concerto no 5 en fa majeur pour piano et orchestre » (Saint-Saëns), « Fastes de l'imaginaire » (Serge Nigg), « Suite de danses » (Bartok) ; 22 h. (S.), Concours international de guitare ; Vers 22 h. 20 (S.), Musique d'aujourd'hui ; 23 h., Double audition : La musique pour piano de Bartok. En plein air ; 24 h. (S.), *La musique et ses classiques* ; 1 h. 30, Nocturnales.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 20 h et en fin de soirée (vers 23 h.).
DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h et en fin de soiree (vers 23 h.)
TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 55 et 19 h. 55, bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30).
ACTUALITES REGIONALES : 19 h. 20 (sur les trois chaines)

Mercredi 26 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi mercredi.
13 h. 35 Les visiteurs du mercredi, de Ch. Izard. « Elephant Boy » (14 h. 5), « le Club » (15 h. 25), « les Infos » (17 h. 40), « les Chiffonniers du merveilleux » (17 h. 55), « Brok et Chnok » (18 h. 15).
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien ».
20 h. 35 Dramatique : « le Prix », d'A. Miller, adaptation Th. Maulnier, réal. R. Lucot. Avec G. Wilson, M. Trevières, M. Auclair, L. Bellon.
A l'occasion d'une rencontre dans l'appartement misérable où leur père vient de mourir, deux frères (Victor et Walter) font le bilan de leur passé. Officiellement, Victor a payé pour son frère, qui a fait des études, qui est devenu riche, mais qui est le plus raté, le plus déçu, le plus amer ?
Désabusé comme toujours, l'auteur de « Vu du pont » et des « Sorcières de Salem » prouve — sans enthousiasme — que la vie ne sert à rien.
22 h. 15 Emission médicale. Suicide, prod. P. Desgraupes, I. Barrère, E. Lalou : « Psychologie du suicide ».

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série. « Daktari » : Judy et le prestidigitateur. »
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot : « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : « l'Age en fleur », scénario O. Joyeux, réal. Ph. Agostini.
Premier épisode d'une chronique de la vie d'une jeune danseuse. Partagée dès ses débuts entre un « grand amour » et sa passion du travail, Marie compromet ses premiers pas dans la carrière d'étoile.
20 h. 35 Série. « Kojak » : « En cage. »
21 h. 30 Magazine d'actualité : Le point sur l'A 2.
22 h. 20 Sports.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati. Invitation au ski, et Loco émotive.
19 h. 40 Tribune libre : Le Centre national des indépendants.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Histoire du cinéma. Cycle Douglas Sirk : « le Secret magnifique » (1954), avec J. Wyman, R. Hudson, A. Moorehead, O. Kruger.
Un jeune millionnaire écervelé, involontairement responsable de la mort d'un médecin cardiaque, consacre sa vie et sa fortune à la veuve de celui-ci... qui est devenue aveugle par sa faute. Encore un mélo génial de Douglas Sirk.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Liens et vie quotidienne, avec I. Point et A. Aymard, psychologues ; 8 h. 32, Sentir, fleurer, flairer (odeur et tabou) ; 8 h. 50, Université radiophonique. Un grand problème économique : la pollution ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h. 2, Renaissance des orgues de France : Orgue *Moitessier à Martigues ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la* vie : Rencontre avec trois auteurs : J. Held, H. Pirotte, Ch. Grenier ; 11 h. 45, Entretien avec Georges Simenon ; 12 h., Bibliothèque musicale ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « le Jardin de Diemllah » ; 14 h. 5, Dossier ; 14 h. 15, Musique et sciences humaines ; 14 h. 45, Musique, par M. Cadieu ; 15 h. 2, Essai : « Nœuds », de R. D Lang, avec R. Favey, R. Coggio (réalisation J. Rollin-Weisz) ; 16 h., Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Je t'écris pour te dire », de N. Guinzburg (réalisation C. Roland-Manuel) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50 Disques ;

20 h., Musique de chambre : « Sonate no 4 pour piano, A la mémoire de Darius Milhaud » (J. Wiener), avec J. Robin ; « Rêves : Marronniers, toi, confiance, long distance, jeunesse » (D. Milhaud), avec D. Monteil, chant, M. Picard, piano ; « Deuxième Quintette pour piano et cordes » (G. Fauré), par V. Perlemuter et le Quatuor Perrenin ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : « les Quatuors de Beethoven », de J. de Kerman ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais ; 21 h. 50, Musique de notre temps : avec B. Jolas ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Communauté radiophonique des programmes de langue française.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-CULTURE : 9 h 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h 55
FRANCE-INTER : (météo marine) : 8 h. 20 et 19 h 50

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Boely ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Chopin ; 14 h. 30 (S.), Capitales de l'art : « Symphonie no 38 de Prague » (Mozart), « Symphonie no 85 La Reine » (Haydn), « les Noces de Figaro » (Mozart), avec G. Janowitz, E. Mathis, D. Fischer-Dieskau ; 16 h. (S.), Musique de chambre française avec violoncelle : « Sonate pour violoncelle et piano » (J. Wiener), « Imaginées II » (G. Auric), « Ballade pour violoncelle et piano » (Sauguet), « Sonate pour violoncelle et piano » (Poulenc), avec P. Penassou et J. Robin ; 17 h. (S.), Renaissance de l'orgue en France. Orgue de Guers (Var). Avec le concours de S. Ross, organiste : « Cinq fugues » (d'Anglebert), « Salve Regina » (Bull), « Canzone, deuxième livre » (Frescobaldi), « Cantio Sacra, wir Glauben all en einen Gott » (Scheidt), « Petit prélude et fugue » (J.-S. Bach), « Fantaisie en sol » (J.-S. Bach), « Deux Tientos » (Correa de Arauxo) ; 18 h. (S.), Chorales d'amateurs ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... J. Strauss fils ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Fernand Cortez » (Spontini), avec B. Prevedi, A. Gulin, A. Bottion, A. Blancas, L. Roni, Orchestre symphonique de la R.A.I. (Turin), direction L. von Macacic ; 23 h., Musique française méconnue. Musiciens indépendants : « Quadruple » (M. Pinchard), « Concerto pour cor » (J.-J. Werner), « Symphonie no 2 » (A. Tisné) ; 24 h., Musique et poésie. Jacques Prevel (B. de Saint-Dié, Bach, Penderecki, Stokhausen) ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 27 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 30 Série : Jo Gaillard. « La canne à pommeau d'or ». Réal. Christian-Jaque, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garrani.
Une course au large de Montréal ; la victoire de la « Marie-Aude » ; un trophée en forme de canne ; le vol d'un diamant dans une bijouterie canadienne... Et Jo Gaillard se retrouve receleur malgré lui.
21 h. 20 Dossier : Dialogue avec Yitzhak Rabin. Réal. G. Chauvel.
En réponse au président égyptien El Sadate (dont l'interview a été diffusée le 26 janvier sur la même chaine), le premier ministre israélien évoque la situation internationale et celle du Proche-Orient. Il répond aux questions de Jean-François Chauvel, Jean Lacouture, Yves Cuau et Jacques Derogy.
22 h. 20 Le Club de dix heures. Prod. J. Chabannes et L. Ferrer.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série : Mission impossible. « Trois cents pieds sur terre ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Le grand échiquier, de J. Chancel. Réal. A. Flederick.
En direct des Buttes-Chaumont, rencontre avec Gilles Vigneault, Michaël Denard, le Cuarteto Cedron, René-Victor Pilhes, Nicolai Ghiaurov, Christiane Eda-Pierre, Isabelle Adjani, etc.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati, Initiation au ski et Loco émotive.
19 h. 40 Tribune libre : La fédération anarchiste.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 35 Un film... un auteur : « Une vie », d'A. Astruc (1958), avec M. Schell, Ch. Marquand, A. Lualdi, P. Petit.
Vers 1880, une jeune fille épouse un hobereau normand désargenté qui répond à sa passion par une incompréhension totale et la rend malheureuse. Maupassant vu par Astruc au temps de la « nouvelle vague »

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Liens et vie quotidienne. « Le couple et la famille » ; 8 h. 32, Sentir, fleurer, flairer ; 8 h. 50, Université radiophonique : L'homme et la nature ; 9 h. 7, Matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 11 h. 2, Soliste : « Carnaval, opus 9 » (Schumann), au piano P. Reach ; 11 h. 30, L'école des parents : Développement intellectuel et inégalité des chances ; 11 h. 45, Entretien avec Georges Simenon ; 12 h., Orchestre Nice-Côte d'Azur, direction G. Sébastian : « Symphonie no 40 en sol mineur » (Mozart) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 50, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « la Perle et le Fracas » ; 14 h. 5, Deux cents minutes : Faut-il tuer les savants ? par N. Skrotzki ; 17 h. 45, Un livre, des voix : *« les Mémoires de Mosby », de Saul Bellow (réalisation J.* Rollin Weisz) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Helios » (Nielsen) ;

20 h., Carte blanche, de L. Siou : « le Dernier Contrat », de R. Menard, avec P. Le Person, N. Borgeaud, Ph. Derrez, C. Jor, M. Sarfati (réalisation G. Peyrou) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy ; 21 h. 50, Le livre d'or ; 22 h. 40, Recherches musicales, par M. Chion et J. Vidal : « Les deux niveaux du sens en musique », par F. Delalande ; 23 h. 25, Les noctambules, par S. Matil : Les cheminots.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales : *Mozart* ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Boely ? ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Chopin ; 14 h. 35 (S.), Les grandes affiches du lyrique : « le Messie » (Haendel), avec H. Harper, H. Watts, J. Wakefield ; Vers 16 h. 30, Danse, ballet, musique : Verdi et le ballet dans l'opéra ; Vers 17 h. (S.), Rossini-Respighi : « la Boutique fantasque », extraits ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé... Année 1940 : « Concerto no 1 en sol majeur » (C. Ricciotti), « Deux sonates pour clavecin » (Scarlatti), « Concert pour orgue en la majeur » (Haendel), « les Surprises de l'amour » (Rameau) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec ;

20 h. 30 (S.), Concours international de la guilde française. Des artistes solistes (violons juniors). Deuxième prix : Ch.-A. Linale, violoniste, B. Vandome, pianiste : « Troisième partita » (Bach), « Sonate pour violon et piano » (Debussy), « Introduction et rondo capriccio » (Saint-Saëns), « Scherzo-Tarentelle » (Wieniawsky), Premier prix : C. Twigg, violoniste, Kathryn Stott, pianiste : « Troisième partita pour violon seul en mi majeur » (Bach), « Sonate pour violon et piano » (Debussy) ; Caprice-étude « le Sautillé » (Gallois-Montbrun), « la Fontaine d'Arethuse, extrait de Mythes » (Szymanowsky), « Scherzo-Tarentelle » (Wieniawsky) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le Quintette de McCoy Tyner ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Les émissions scolaires

TÉLÉVISION

Lundi 24 fevrier
10 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 14 h. 5, Monde animal (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Anglais (3e) ; 17 h. 45, Information biologique.

Mardi 25 fevrier
14 h. 5, Eveil de la nature (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Les hommes dans leur temps (6e, 5e, 4e) ; 14 h. 45, Orientation (4e, 3e) ; 17 h. 15, Atelier de pédagogie

Mercredi 26 février
9 h. 30, Atelier de pédagogie (mathématiques) ; 10 h., Magazine ; 11 h., Espagnol (pédagogie).

Jeudi 27 février
14 h. 5, Expression, création (C.E., C.M.) ; 14 h. 25, Maternelles ; 17 h. 45, Sciences physiques.

Vendredi 28 février
14 h. 5, Géographie (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Entrer dans la vie (C.E.T.) ; 16 h. 15, Etudes pédagogiques ; 16 h. 45, Orientation (4e, 3e) ; 17 h. 15, Expériences pédagogiques ; 17 h. 45, Atelier de pédagogie.

Lundi 3 mars
14 h. 5, Télé-Voyage (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Espagnol (3e) ; 17 h. 35, Anglais (3e) ; 17 h. 45, Information biologique.

A 2

Jeudi 27 février
17 h. 30, Ouverture au monde (Fos).

Formation permanente

TF 1

Samedi 1er mars
9 h. 50, Russe ; 10 h. 30, Anglais ; 11 h., Français ; 11 h. 30, Magazine.

A 2

Dimanche 2 mars
9 h. 30, A la découverte de l'économie ; 10 h., Mathématiques ; 10 h. 30, Informatique.

RADIO

FRANCE-INTER M.F.

Du lundi au vendredi
9 h. 40, Anglais (3e) ; 10 h., Allemand (3e) ; 10 h. 20, Anglais (4e) ; 10 h. 40, Allemand (6e) ; 14 h. 15, Allemand (5e) ; 14 h. 35, Anglais (5e) ; 14 h. 55, Allemand (4e).

Lundi 24 fevrier
9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 45, Maternelles ; 17 h., Allemand ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Mardi 25 février
9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Musique (C.E., C.M.1) ; 14 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 30, Chant (C.E.) ; 15 h. 45, Poésie (C.M. 2, 6e, 5e) ; 16 h. 30, Etudes pédagogiques ; 17 h., Latin.

Mercredi 26 février
14 h. 15, Psycho-linguistique ; 14 h. 45, Allemand.

Jeudi 27 février
9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Expression (C.M.) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 30, Musique (C.E., C.M.) ; 15 h. 45, Chant (C.M., 6e, 5e) 16 h. 30, Russe ; 17 h., Philosophie ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Vendredi 28 février
9 h. 5, Des œuvres au langage (6e, 5e) ; 9 h. 25, Chant (C.E.) ; 15 h. 15, Musique (C.M. 2, 6e, 5e) ; 15 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e).

Lundi 3 mars
9 h. 5, Le club du lundi ; 9 h. 25, (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 45, Maternelles ; 17 h., Linguistique appliquée ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 28 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Cinéma pour rire : « Comment épouser un premier ministre », de M. Boisrond (1964), avec J.-C. Brialy, P. Petit, J. Richard, A. Luguet.

Grâce à une lettre compromettante tombée entre ses mains, une jeune ouvreuse de théâtre entreprend d'améliorer l'équipement de son H.L.M. en « faisant chanter » un brillant attaché ministériel.

22 h. 20 Débat.

Avec Michel Boisrond, Maria Pacome, Jean-Claude Brialy et Pierre Mondy.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série : Mission impossible.
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.

Avec Salvatore Adamo.

21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. Le divorce.

Avec Hervé Bazin, auteur de « Madame Ex », Clarke Cayron, auteur de « Divorce en France », Lise Vincent-Doucet Bon, auteur de « Mariage dans les civilisations anciennes ». Et la participation de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine.

22 h. 50 Ciné-club : « les Producteurs », de M. Brooks (1968), avec Z. Mostel, G. Wilder, K. Mars, E. Winwood.

Un producteur de spectacles ruiné et un comptable névropathe montent à Broadway « la plus mauvaise pièce du monde ». Elucubration à la gloire du nazisme, mise en scène et jouée par des homosexuels. Enorme satire et humour juif.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati.
19 h. 40 Tribune libre : les P.M.E.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Western, films policiers, aventures : « le Pacha », de G. Lautner (1967), avec J. Gabin, D. Carrel, J. Gaven, M. Garrel, F. Marten.

Un commissaire divisionnaire qui veut venger la mort d'un de ses collègues s'acharne à détruire une bande de truands par des méthodes très personnelles.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 05, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : liens et vie quotidienne : « Le corps et l'esprit », avec M. Etienne et le frère Magella ; 8 h. 32, Sentir, fleurer, flairer (le nez en utopie), avec G. Lapouge ; 8 h. 50, Université radiophonique : Tchékhov et la femme russe ; 9 h. 7, Les arts du spectacle par C. Jordan ; 11 h. 2, Musique de chambre : « Les enfantines » (Moussorgski « Trois poèmes de Pierre-Jean Toulet » (Roland Manuel) par E. Selig ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Georges Simenon ; 12 h., Orchestre symphonique Nord-Picardie : « Divertissement » (E. Lalo), « Cantilène et pastorale » (R. Lannoy) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

12 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 45, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « La perte et le fracas » ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, La musique une et divisible ; 14 h. 45, Ensemble polyphonique de la radiodiffusion, direct. Ch. Ravier ; 15 h. 2, Bizarre, 16 h., Reportage ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Le mâle aimant », de M. Perrein (réal. Ph. Guinard) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Jeux d'enfants » (Bizet) ;

20 h., Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent ; 21 h., Entretien avec Max Deutsch, par M. Fleuret (1) ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Tribune internationale des compositeurs : Autiche « Euphorie pour orchestre » (I. Radauer) ; 23 h. 25, Musique et sciences humaines, par J.-M. Damian.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales. Mélodies d'Amérique. 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 10 h., Que savons-nous de... Boely ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales: Chopin ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto : « Sinfonie concertante pour alto et orchestre en si bémol » (J. Pleyel), « Concerto pour clarinette et orchestre » (Weber), « Concerto n° 3 en sol mineur » (Vivaldi) ; 17 h. (S.), Lyrique : « Ma tante Aurore » (Boieldieu), « Le postillon de Longjumeau » (A. Adam) ; 18 h. 30 (S.), Musique légère ; 19 h. 45 (S.), En musique avec... ;

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens, par F. Serrette, avec la collaboration de J.-P. Ollivier, avec le concours de : F. Lodéon, violoncelliste, D. Hovora, pianiste ; 22 h. (S.), Jardins à la française : « Métaboles » (Dutilleux), « Quatre poèmes de Sapho pour soprano et trio à cordes » (Ch. Chaynes), « la Création du monde » (Milhaud); 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Samedi 1er mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 5 La France défigurée.
14 h. 35 Samedi est à vous.
15 h. 55 Rugby : Tournoi des cinq nations. Irlande-France.
17 h. 30 Samedi est à vous (suite).
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri. Prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz. « Folie », avec R. Wagner, David McCallum.
22 h. 30 Variétés : Les comiques associés.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 5 à 18 h. 55 : Un jour futur, l'après-midi de M. Lancelot.

Hommage à Barbara ; bandes dessinées ; Série : l'Homme qui valait trois milliards ; « Opération Afrique ».

15 h. 55 Sport. Rugby : Irlande-France.
17 h. 30 L'invité de l'autre monde : Meyrinck.
18 h. Le journal des jeunes.

Avec Serge Moscovici.

18 h. 10 Sounds.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Feuilleton : Les charmes de l'été, de Ch. Carrel et J. Patrick. Réal. R. Mazoyer. Avec M. Vlady, P. Guers, W. Coryn.

Jean-Philippe poursuit son enquête sur la mort de sa mère en compagnie de son amie Sophie, et cherche à connaître la femme mystérieuse qui rôde autour de la maison familiale.

21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati, Initiation au ski et Loco émotive.
19 h. 40 Série : Un homme, un événement.
20 h. Courts métrages :
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adapt. de H. Jelinek. Avec E. Seleva, C. Titre et S. Di Napoli.

Petit à petit, Jack est complètement laissé à lui-même. Le poète d'Argenton arrive à son but : chasser de la maison cet enfant qu'il n'a jamais accepté.

21 h. 25 Musique : Festival du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1974, réal. J.-C. Averty.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance: *Les liens et la vie quotidienne ; 8 h. 32, L'ange de feu,*

par C. Mettra ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux; 11 h., La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h., Les cadres responsables de notre temps : le pouvoir du consommateur ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, Emission spéciale : Les Indiens d'Amérique du Nord, par M. Barthélemy, avec MM. S. Moscovi, chercheur, P. Clastres et R. Jaulin, ethnologues ; 16 h. 25, Orchestre symphonique d'Alsace ; 17 h. 10, En soliste : le quinquette de cuivres Ars Nova ; 17 h. 30, Cinémagazine, par Ph. Esnault ; 18 h. 15, Prédication de carême en l'église reformée de l'Annonciation à Paris ; 18 h. 45, Allegro : « Tout l'humour du monde » ; 19 h. 50, Sciences humaines : Les Indiens d'Amazonie, par F. Christian ;

20 h. 20 (S.), « le Tourneso' », de R. Gueugniaud, avec G. Leclerc, C. Sellers, R. Favey, J.-P. Jorris, C. Balram (réal. J.-P. Colas) ; vers 22 h. 20, Micro-concert G.R.M. ; vers 22 h. 50 (S.), Poème en liberté par G.-M. Duprez : Mort Schuman ; 23 h. 30 (S.), Orchestre de chambre de la radiodiffusion, direction A. Girard.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier; 8 h. 35 (S.), Musique à la une, jeu ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Sonate en sol majeur pour deux flûtes et basse continue » (Bach), « Concerto en ut majeur pour deux violons et orchestre » (Mozart), avec Y. Ménuhin et A. Lysy. Trio pour piano, violon et violoncelle » (A. Casanova) ; 11 h. 30 (S.), Relais de la radiodiffusion sarroise. Musique de chambre : « Septuor en mi bémol majeur pour piano, clarinette, deux cors, violons, alto et violoncelle » (Ph. Jakob Riotte), avec Werner Genuit et le Consortium Classicum ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ; 14 h. 30 (S.), Aux quatre vents stéréo ; 15 h. (S.) Récital d'orgue ; 15 h. 30 (S.), Orchestre de Nice-Côte d'Azur ; 16 h. 30 (S.), Musique française du XVIIIe siècle : « Alcyone », suite (M. Marais), « Troisième concerto royal » (Couperin), « Sonate n° 3 en ré majeur et en trio opus 2 » (J.-M. Leclair) ; vers 17 h. 15 (S.), Deux ballets de Maurice Ravel ; Vers 17 h. 50 (S.), Musiques des peuples du monde. Musiques et chants populaires d'Espagne ; 18 h., Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), En direct du Studio 107. Récital de piano Bruno Rigutto ; 19 h. 5, Jazz.

20 h. (S.), Cette année-là... 1903 : « Kossuth », poème symphonique (Bartok), « Sonate en fa dièse majeur » (Scriabine), avec R. Szidon, piano, « Quatuor en fa majeur » (Ravel), « D'un cahier d'esquisses et estampes » (Debussy) ; 21 h. 30 (S.), Récital de piano, Roger Woodward : « Uninterrupted Rests » (Takemitsu), « Piano Distance » (Takemitsu), « For Away » (Takemitsu), « Coruscations » (Ritchard Meale), « Chromomorphe II » (Y. Takahashi) ; 23 h., Musique légère.

> **ÉMISSIONS CULTURELLES**
> (Paris, 312 mètres)
> SAMEDI 1er MARS
>
> 9 h., Liens et vie quotidienne ; 11 h. 30, L'ange de feu ; 14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, Sentir, fleurer, flairer ; 17 h. 40, Chronique de l'UNESCO.

Dimanche 2 mars

● CHAINE I : TF 1

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 Le petit rapporteur. Prés. J. Martin.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
18 h. 40 (●) Les musiciens du soir.

La chorale d'Elbeuf.

19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « L'Homme qui n'a pas d'étoile », de K. Vidor (1954), avec K. Douglas, J. Crain, C. Trevor, W. Campbell.

Un cow-boy, autrefois contremaître dans un ranch, entre en guerre contre son ancienne patronne qui force ses voisins à abandonner leurs terres : la lutte d'un indépendant face à la civilisation des barbelés et des clôtures, dans la prairie.

22 h. Questionnaire : Mario Soarès. Prod. J.-L. Servan-Schreiber. Réal. A. François.

Le ministre des affaires étrangères du Portugal, également secrétaire général du parti socialiste, parle de son pays, à la veille des élections.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 Film : « le Fou du cirque », de M. Kidd (1957), avec D. Kaye, P. Angeli, S. Baccaloni, R. Coote.

Un professeur de collège anglais, féru d'archéologie, remplace un clown dans un cirque. Il y trouve la fantaisie et l'amour. Une comédie musicale au scénario paresseux, mais Danny Kaye fait rire.

16 h. 10 Dimanche illustré (suite).

Vive la télé, de J.-J. Bloch ; les cinéastes animaliers ; Jeu : Hypocritement vôtre ; Le ticket de rétro.

18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 : Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 (●) Feuilleton : Les gens de Mogador, d'E. Barbier. Adapt. et réal. R. Mazoyer. Avec M.-F. Pisier, D. Vilar.

Septième épisode : le mariage de Frédéric et Ludivine est un échec. Ludivine tente de se suicider.

22 h. 25 (●) Série documentaire : Des hommes, de J.-M. Soyez. « Les cornacs du XXe siècle ». Réal. Ph. Joulia.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « La mort d'un ami ».
20 h. Peinture : Des formes et des couleurs. Réal. J.-M. Meurice.

Olivier Debré explique sa technique, Marcelin Pleynet parle de Giotto, Cézanne et Pollack. Le rétable le Jugement dernier, de R. Van der Weyden, aux Hospices de Beaune.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Debussy » (1) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre de Nice-Côte d'Azur, direction R. Albin, avec Ch. Lardé, flûtiste ;

13 h. 45, Le monde insolite : « Une brigade sur le fleuve », par P. Jonchères ; 14 h. 15, « Génousie », de R. de Obaldia, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Souvenirs de J. de Beer : « Marie Sabouret » ; 16 h. 45, Conférence de Carême depuis Notre-Dame de Paris, par le Père Bro : Contre toute espérance ; 17 h. 35, Orchest. philharmonique de la radiodif., dir. G. Levine, avec le concours d'A. Chevalet, hautboïste : Brahms, Richard Strauss ; 19 h. 10, Le point du septième jour : Magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques.

20 h., « Roméo et Juliette », opéra en cinq actes, musique de Gounod, avec J. Sandor, E. Lublin, H. Gui, G. Kerkovan, J. Haas, C. Vierne, J.-P. Vauquelin, D. Kolowski, Orchestre lyrique et chœurs de la radiodiffusion, direct. A. de Almeida ; 22 h. 20, Libre parcours variétés, par E. Griliquez : « Par ici les gros sous ». Spectacle B. Vian, à la Pizza du Marais ; 23 h. 15 Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Achard.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Variations pour orchestre, opus 31 » (Schoenberg) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : Sibelius, Mozart ; Vers 17 h. (S.), Orchestre de la Suisse italienne, direct. G. Cavazzeni, avec le concours de J.-P. Rampal, flûtiste : « Symphonie Oxford » (Haydn) ; « Concerto pour flûte et orchestre, en ré majeur » (Mozart) ; « Sonate pour flûte seule, en la mineur » (Bach) ; « Deuxième symphonie, en la mineur » (Saint-Saëns) ; vers 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert (Berlioz, Debussy, Dvorak, J.-Ch. Bach) ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz : Chick Corea et Keith Jarrett ;

20 h. 30 (S.), « Quatuor en mi majeur » (Haydn) ; « Sonate pour violon et piano, en si bémol majeur » (Mozart), avec A. Grumiaux et C. Haskil ; « Missa brevis » (Kodaly), avec A. Ekert, K. Makkay, E. Mohacsi, sopranos, M. Szirmay, contralto, J. Reti, ténor, J. Gregor, basse. Chœurs et Orchestre de la radiotélévision hongroise, Direction J. Ferencsik ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Les compositeurs J.-P. Guézec et F.-B. Mâche ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

> **EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES**
>
> DIMANCHE 2 MARS
> *FRANCE-CULTURE*
>
> 7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « Le Grand Orient de France » ; 10 h., Messe célébrée à la chapelle des Frères de Saint-Genis-Laval : Prédication du père Evrard.
>
> T F 1
>
> 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Le livre des psaumes : La supplication des pauvres » (3) ; 11 h., Messe célébrée à l'église Saint-Paul à Perpignan : prédication de Mgr Lheureux, évêque de Perpignan.

Lundi 3 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Série : « Le soleil se lève à l'est ».
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Chapi Chapo ».
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Film : « Alerte en Méditerranée », de Léo Joannon (1938), avec P. Fresnay, R. Wanka, K. Peacock.

A Tanger, port international, trois officiers de la marine de guerre, un Français, un Anglais, un Allemand, fraternisent pour sauver les passagers d'un paquebot, menacés en mer par une nappe de gaz nocif. Léo Joannon lançait, à la veille de la guerre, un appel à l'union européenne.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Aujourd'hui, madame.
15 h. Série : Haute tension.
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Dramatique : « Adieu, Amédée », de J. Jaquine, réal. J.-P. Carrère, avec F. Sardou, Rellys, J. Rollin, G. Delbot.

L'amitié et la rivalité de deux joueurs de boules, dans un village de Provence.

22 h. 15 Magazine du spectacle.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope, et la Prestidigitation.
19 h. 40 Tribune libre : Les bouddhistes.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « le Jour et l'heure », de R. Clément (1962), avec S. Signoret, St. Whitman, G. Page, M. Piccoli, R. Naider.

Pendant l'été 44, une bourgeoise de Passy amenée, malgré elle, à cacher un aviateur américain, est prise dans l'engrenage de la clandestinité et découvre la réalité de la guerre.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé : Les mécanismes sensoriels chez l'homme, par le professeur E. Namer. Quoi de neuf en astrophysique ? par le professeur Omnes ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot. « Histoire littéraire » : Cinquantième anniversaire de la mort d'Anatole France. Avec M.-J. Durry, J. Levaillant, J. Suffel et la voix d'A. Maurois. « la Vie quotidienne en Normandie », d'A. Guérin, avec l'auteur et M. Joguet ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Bernard Pierre ; 11 h. 45, Entretien avec Georges Simenon ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « la Perte et le Fracas » ; 14 h. 15, L'air d'une ville, par Ch. Laligrat : Orléans ; L. Siou : « la Saint Cheval », de J. Millançay (réalisation H. Soubeyran ; 16 h., Dossier ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Insomnia ou le diable en liberté », d'Henri Miller (réalisation J.-J. Vierne) ; 18 h., Réflexion faite ;

20 h. (S.), Fêtes musicales de la Sainte-Baume. Chœur et orchestre de Nice-Côte d'Azur, direction B. de Vinogradov, avec C. Meloni, baryton, et S. Hermandez, récitant : « Llanto » (M. Ohana) ; 20 h. 56 (S.), Concert à l'Espace Cardin, Ensemble Ars Nova ; 21 h. 30 Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h. 45, Mes livres préférés ; 23 h. 15, Libre parcours récital au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, par F. Vincent-Malettra.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h. (S.), Que savons-nous de... Ravel : Intimité, avec le concours de M. Rosenthal ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Maria Chiara ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Chopin ; 14 h. 35 (S.), Sonorités d'autrefois ; Vers 15 h. 30 (S.), Musique de chambre ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Flûte en famille ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Festival estival de Paris 1974, concert donné en l'église Saint-Séverin par le Concentus Musicus de Copenhague ; 22 h. (S.), Correspondances : Mozart ; 23 h. (S.), Musique française.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et *informations* ; 7 h. 45, *Les deux vérités* ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop'club de José Artur ; 1 h., Aujourd'hui, c'est demain ; 3 h., Studio de nuit.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie parade ; 11 h. 45, Déjeuner show ; 12 h. 30, C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Boucard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., Ménie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 23 h., R.T.L. digest ; 22 h. 10, Les routiers sont sympas.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, Si la chanson m'était contée ; 10 h. 30, Cosmopolitain ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h. 45, *Les routiers sont sympas.*

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus ; 19 h. 30, Variétés ; *21 h., Rencontres* ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 1er mars...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire : « Et si Napoléon avait vaincu à Waterloo » ; 21 h. 15, *La musique* est à vous ; 22 h. 15, Histoires d'opérettes ; 23 h., Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cont questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

...au dimanche 2 mars

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz parade ; 23 h., Si on rentrait.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face *(jeu)* ; *11 h. 30, La musique à papa* ; 13 h., Concerto pour 6 transistors ; 14 h. 30, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

Les émissions régionales

Magazines télévisés de FR 3

ALSACE — Samedi 22, 18 h. 25 : Serenade. Lundi 24, 20 h. : Est-sports. Mercredi 26, 20 h. : Junior Alsace 75. Vendredi 28, 20 h. : En visite au musée du fer et au petit musée de Maurice Chapleur. Samedi 1er mars, *18 h. 25* : Les calendriers. Lundi 3 mars, 20 h. : Est-sports.

AQUITAINE. — Lundi 24, 20 h. : Festival de Royan. Mercredi 26, 20 h. : Pique-nique. Vendredi 28, 20 h. : Sports 25. Lundi 3 mars, 20 h. : Le cinéma mexicain.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 24, 20 h. : Score 5. Mercredi 26, 20 h. : A propos du recensement national : l'INSEE en Bourgogne et les jeunes et la musique. Vendredi 28, 20 h. : Quinzaine poétique de Lyon. *Lundi 3 mars, 20 h.* : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Samedi 22, 18 h. 30 : Youenn Drezenn. Lundi 24, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 26, 20 h. : Visages. Vendredi 28, 20 h. : Mathurin Mehert. Lundi 3 mars, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE-CHAMPAGNE. — Lundi 24, 20 h. : Est-sports Mercredi 26, 20 h. : La mirabelle. Vendredi 28, 20 h. : En visite au musée du fer et au petit musée de Maurice Chapleur. *Lundi 3 mars, 20 h* : Est-sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 24, 20 h. : Festival de Royan. Mercredi 26, 20 h. : Armagnac... espoir de la Gascogne. Vendredi 28, 20 h. : Sports 25. Lundi 3 mars, 20 h : Le cinéma mexicain.

NORD-PICARDIE. — Lundi 24, 20 h. : Sports. Mercredi 26, 20 h. : Dominantes « bilingue or not bilingue ». Vendredi 28, 20 h. : Les autres choses de la vie : « Pour l'amour du frie ». *Lundi 3 mars*, 20 h. : Sports « à tire d'aile ».

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 24, 20 h. : Festival de Royan. Mercredi 26, 20 h. : Mile, capitale des mongolfières. Vendredi 28, 20 h. : Sports 25. Lundi 3 mars, 20 h. : Le cinéma mexicain.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE-CENTRE. — Lundi 24, 20 h. : Clap 3/3e. Mercredi 26, 20 h. : Le temps de la récupération. Vendredi 28, 20 h. : Formule 3. Lundi 3 mars, 20 h. : Clap 3/3e.

PROVENCE-COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 24, 20 h. : Sports Méditerranée. Mercredi 26, 20 h. : Singulier féminin, magazine de la femme et de la vie pratique. Vendredi 28, 20 h. : Leprin ou l'Impossible Amour. Lundi 3 mars, 20 h. : Sports Méditerranée.

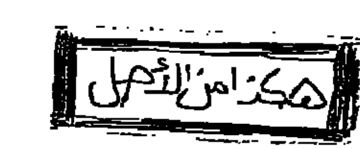
RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 24, 20 h. : Score 5. Mercredi 26, 20 h. : Portrait d'un industriel : le docteur Mérieux. Vendredi 28, 20 h. : Quinzaine poétique de Lyon. Lundi 3 mars, 20 h. : *Score 5.*

Tous les jours

TELEVISION (sur l'ensemble des chaînes) 19 h. 20 - 19 h. 40 *(sauf dimanche)*.

FRANCE-INTER (ondes moyennes) : 6 h. 20 - 6 h. 30 ; 7 h. 18 - 7 h. 45 ; 12 h. 10 - 12 h. 43 ; 18 h. 5 - 19 h. Le dimanche : 12 h. 30 - 12 h. 43 (sauf Clermont-Ferrand et Montpellier, 12 h. - 13 h. 43). Emissions particulières de 13 h. 30 à 14 h. 30 à Rennes, Brest, Lorient.

FRANCE-CULTURE : Strasbourg, 7 h. - 7 h. 20 ; 12 h. - 13 h. 30 (sauf le dimanche) Grenoble, 7 h. 20 - 7 h. 45 (sauf le dimanche), 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche), 19 h. 30 - 20 h. (sauf le dimanche), Besançon, 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche).



THEATRE *par Pierre-Aimé Touchard*

Copeau plus vivant que jamais

AU recueil de critiques qu'il avait publié en 1923, Jacques Copeau avait donné pour titre : *Chroniques d'un autre temps*. C'est bien le même titre qui paraît à première vue convenir aux *Appels* que Marie-Hélène Dasté et Suzanne Maistre viennent de rassembler avec piété dans le premier volume de la série où elles ont l'intention de publier les registres inédits et les notes éparses que Copeau n'a cessé de jeter çà et là tout au long de sa vie (1).

Ce recueil s'ouvre sur la fameuse profession de foi écrite par le fondateur du Vieux-Colombier pour annoncer la prochaine ouverture du théâtre, en octobre 1913. Toute ma génération a lu et relu ce texte dont chaque ligne lui semblait gravée dans le marbre. Aujourd'hui pourtant, certaines de ses affirmations apparaissent dépassées et parfois même elles ont pris l'aspect d'un défi à l'évidence.

Copeau ouvre son combat à un moment où le Boulevard triomphant ne rencontrait comme adversaire que le réalisme déclinant d'Antoine et les vagues professions de foi d'un idéalisme où Copeau ne voit que l' « indigence des tempéraments ». (Pour Copeau, toute spécialisation d'école est condamnable, dans la mesure où elle rétrécit le domaine de l'art dramatique, avant tout art de synthèse.)

Copeau s'insurgeait en 1913 contre l'accaparement de la plupart des théâtres par une poignée d'amuseurs à la solde de marchands éhontés, contre l' « industrialisation » effrénée de la scène. Cette colère ferait sourire aujourd'hui ceux qui pensent que l'arbre cachait la forêt et que la lutte contre les marchands ne peut prendre que la valeur d'une escarmouche sans lendemain dans le combat contre une forme de société qui rend fatal un tel genre d'exploitation. Aujourd'hui, d'autre part, le théâtre privé lutte pour sa survie, menacée par la multiplication des théâtres subventionnés.

Une prise de conscience aussi différente de la réalité ne saurait engendrer que des objectifs différents. Copeau demande, grâce à une « sage économie », grâce à l'appel à des « ouvriers en leur art » préparant lentement l'achèvement de l'édifice, grâce à un retour à l'ordre, à la hiérarchie, grâce au recours à des chefs groupant sous leur autorité une troupe de comédiens jeunes, désintéressés, enthousiastes, dont l'ambition est de servir l'art auquel ils se consacrent, il demande la réhabilitation en tant qu'art du théâtre présent, devenu le plus décrié des arts, faute d'orientation et de discipline, faute de sérieux et d'honnêteté.

On n'en finirait pas de souligner en quoi l'effort de Copeau se plaçait ainsi à l'intérieur d'une société acceptée comme immuable malgré ses imperfections et qui offrait, grâce à son élite et seulement par elle, des possibilités d'épanouissement incontestées à un art théâtral dont les serviteurs, pris d'un « filial respect » pour les poètes du passé, ambitionnent de les égaler.

IL me paraît plus important de rechercher pourquoi tant de prudent conformisme parut révolutionnaire. Car il est difficile d'imaginer aujourd'hui combien de passions, enthousiastes ou haineuses, suscita la naissance du Vieux-Colombier, et en quoi de tels textes parurent si subversifs et se révélèrent si courageux.

L'un des intérêts de l'ouvrage publié par Marie-Hélène Dasté et Suzanne Maistre est de nous aider précisément à déceler tout ce qu'il y avait de sous-jacent dans ces phrases parfois trop bien équilibrées et de nous expliquer comment la jeunesse d'alors huma les parfums hérétiques et révolutionnaires d'une œuvre dont l'animateur affirmait impassiblement : *« Nous ne sentons pas le besoin d'une révolution. Nous avons pour cela les yeux fixés sur de trop grands modèles. »*

Copeau a lui-même contribué à répandre de lui l'impressionnant et glacial portrait d'un réformateur austère et rigide. Ceux qui le connurent savent qu'il fut un homme inquiet, divisé, en lutte constante contre lui-même, et qu'à cet homme dont la doctrine put paraître parfois inhumaine *« rien d'humain ne fut étranger »*. Il y a dans ce premier volume de *Regrets* des confidences de jeune homme aussi éclairantes que bouleversantes. Je n'en citerai que deux ou trois :

« Je brûlais d'un amour secret et défiant. L'existence de la beauté me jetait dans un délire où je me perdais de vue moi-même pour m'unir complètement à l'objet de ma contemplation. »

Ou encore : *« Que chaque expérience soit enivrante et neuve, le hasard nous inspire : nous ne consulterons en nous que ce qui n'est pas appris, pas ressenti, pas aimé ni pleuré. Nous inventerons pour notre instinct un vertige qu'absorbe la minute, veuve du passé, et s'en nourrisse. Nous croirons au monde, pourvoyeur d'ivresses. Et nous délivrerons des concupiscences ignorées. Mais les mains éduquées à saisir, qu'elles sachent ne rien retenir, défiantes de toute possession. Nous serons fervents et désintéressés. »*

Qui faut-il croire ? L'homme qui affirme comme suprême idéal d'égaler ses maîtres, ou celui qui renie le passé avec une vigueur et une violence égales à celles des contestataires de 1968, refusant d'être des « héritiers » ? Faut-il ne retenir que les proses balancées des *Appels* officiels ou ces cris de prisonnier qui étouffe, qui cherche sur tous les théâtres de la vie, *« l'ébranlement d'une fibre secrète, l'exaltation de quelque chose qui ressemblait au goût de la chair, à l'amour des êtres et de la nature, au besoin de fuir, de se dénaturer ou de se consumer, ou de se sacrifier ? »*

Les deux, sans aucun doute. Et c'est grâce à ces contradictions que l'œuvre du Vieux-Colombier, qui aurait pu, je le reconnais, n'être œuvre que de réaction, fut œuvre de création et de liberté.

Comment s'expliquer autrement l'impression de libération que donnèrent et laissèrent des représentations comme celles de la *Nuit des rois*. Bien sûr, on y retrouvait le jansénisme étroit du tréteau nu, mais l'explosion des couleurs dans les costumes, l'ivresse débridée des mouvements et des mimiques, la joie de jouer retrouvée par les comédiens, tout cela déferlait comme une vague éclaboussante sur un rocher âpre et nu, éclairant tout de son écume. Je me rappelle des conversations avec quelques-uns des complices de cette aventure, encore égayés trente ans après, par le souvenir de ces soirées explosives (2).

Les lettres de Copeau à Roger Martin du Gard, si passionnantes parce qu'elles nous révèlent, presque jour après jour, les angoisses et les duretés de la lutte et qu'elles nous montrent chez Martin du Gard la tension d'une volonté rigide et pas toujours comprise, m'avaient laissé une impression ambiguë, parce que j'y sentais trop, chez Copeau, l'égocentrisme d'un créateur curieusement incapable d'admettre pour d'autres créateurs une même exigence de liberté que celle au nom de laquelle il entendait les soumettre à sa propre volonté. Et là même où l'homme laissait s'exprimer sa tendresse (pour sa femme, pour ses enfants) cette générosité n'arrivait pas à faire totalement oublier la dévotion fanatique à l'égard de son œuvre et de lui-même qui sourdait de l'ensemble de la correspondance et qu'il attendait de tous ses compagnons. On s'expliquait, on admettait les grands lâchages : Dullin, Jouvet, Martin du Gard lui-même.

MAIS une lettre est toujours plus ou moins un portrait de soi-même tracé avec d'autant plus de complaisance lorsque, comme ici, c'est le chef qui s'adresse à un collaborateur et n'en perd jamais tout à fait la conscience. Le journal a plus de liberté, surtout lorsqu'il s'agit d'un cri que le souci de garder son rang vous retenait de laisser entendre ailleurs. Et celui-ci révèle plus qu'une souffrance. Il suggère, me semble-t-il, que le rôle de rénovateur, de meneur d'hommes, d'apôtre finalement accepté par Copeau n'était peut-être qu'un pis-aller — glorieux, exaltant — mais un pis-aller auquel le créateur du Vieux-Colombier s'était résigné par suite ou par peur de l'échec d'une ambition d'écrivain, c'est-à-dire de l'ambition d'une création plus directe, où le créateur peut se dispenser d'agir par personne interposée. Quelle censure a interdit à un être si prodigieusement doué pour l'expression écrite de jouer sa vie sur ses dons d'écrivain ? Je ne sais, mais je ne suis pas loin de penser que c'est le sentiment ou la crainte de cette impuissance qui l'a fait doctrinaire si impérieux, si soucieux de s'asservir — ou, plus pudiquement — d'asservir à sa doctrine les hommes dont il avait fait l'instrument nécessaire de son propre accomplissement. On en pourrait trouver comme un signe dans l'espèce de gêne avec laquelle il affectait de ne pas soumettre les interprètes au metteur en scène, mais à l'œuvre — à l'œuvre dont, par un retour immédiat, il se hâtait d'affirmer le metteur en scène, contre l'auteur lui-même et contre le comédien, comme le seul juge objectif, le seul authentique possesseur.

On peut d'ailleurs se demander ce qu'aurait été le destin du Vieux-Colombier sans le talent de Copeau, sans le style royal de ses manifestes, sans la dialectique serrée de ses conférences. Le comédien Copeau ne s'imposera jamais comme l'égal d'un Antoine, d'un Lugné-Poe, d'un Gémier. Si j'en crois certaines confidences de Jouvet, il eut du mal à faire accepter sa maîtrise comme metteur en scène. Les disciples qu'il avait formés devaient rapidement lui disputer sa gloire. Il fut peut-être le guide, l'animateur, plus que le maître d'œuvre. Il fut porteur d'un message qu'il fit transmettre par le Vieux-Colombier, mais tout porte à croire qu'à cet apostolat collectif il en eût en son cœur préféré un autre, plus personnel — et que l'auteur malheureux de *la Maison natale* eût tiré plus de gloire, à ses propres yeux, d'un seul chef-d'œuvre écrit par lui-même pour l'éternité que du rayonnement de vingt chefs-d'œuvre d'autrui portés par ses mises en scène a un triomphe éphémère. (Notre Planchon ne connaît-il pas la même obsession ?)

ET voilà que, grâce à la fière et courageuse lucidité de sa fille Marie-Hélène, héritière fidèle à l'esprit et à la vocation profonde de son père, des pages brûlantes de passion que tant d'autres enfants auraient cru devoir tenir secrètes vont — au moment même où la « leçon » est le plus ignorée, dédaignée ou combattue — montrer que l'image du maître, l'image volontaire, concertée, imposée par lui peut après tout se voiler, s'affaiblir, se fausser sans que soient trahis le rêve, l'ambition, la certitude intime de sa jeunesse. L'écrivain Copeau surgit en 1974, fraternel, neuf et riche, et dit magnifiquement les troubles, les angoisses, les révoltes, les aspirations de ceux-là même qui, aujourd'hui leurrés par le masque trop parfait, croyaient pouvoir se détacher de l'homme le mieux fait, peut-être, pour comprendre et guider leur soif de libération.

L'éternité met parfois du temps à changer l'homme en lui-même. Pour Copeau, il semble que le moment de la définitive révélation soit arrivé.

(1) Les « Registres » de Copeau paraîtront chez Gallimard (premier volume paru : *Appels*), la *Correspondance* de Copeau et de Roger Martin du Gard a été publiée par le même éditeur, et *le Carnet de bord des copiaux*, chez Seghers.

(2) J'ai vu *M. Teste* « joué » par Pierre Dux et quatre comédiens-français à l'Odéon. C'est un spectacle bouleversant, parce qu'il atteint, comme eût dit Paul Valéry, « le point extrême » de la qualité. On y voit un vrai maître parmi les siens, dans une harmonie dont la perfection prend une vertu d'ordre spirituel. Trois siècles d'efforts, de recherches, d'amour par la Comédie-Française ne semblent pas avoir été de trop pour sécréter un tel accomplissement. Je tiens à l'écrire en hommage d'affection et d'admiration à Pierre Dux et à la Vieille Maison. Je tiens à l'écrire aussi dans l'espoir d'en finir avec ceux que la sottise ou la mauvaise foi poussent à prétendre que mes mises en garde contre le culte exclusif et routinier du mot pourraient signifier une condamnation du texte. Le théâtre de texte existe, et il a ses chefs-d'œuvre, comment le nier ? Comment ne pas l'admirer à sa juste place ? Il serait aussi ridicule de lui reprocher de ne pas recourir à l'expression corporelle que de reprocher à la danse de ne pas recourir à l'expression verbale.

LA VIE DU LANGAGE

Vas-tu aller où nous irons ?

L'HISTOIRE de la formation d'une langue est faite pour la plus grande part de phénomènes que nous savons reconstituer, explicables et pour ainsi dire rétroactivement prévisibles ; reconstitution complexe, mais à peu près certaine, à peu près comme celle d'un squelette de dinosaure à partir de quelques osselets. Restent quelques bizarreries déconcertantes, comme celle de notre verbe *aller* Pourquoi ces trois radicaux dans un verbe aussi usuel ? D'où viennent-ils ? Pourquoi cette alternance de radicaux au présent (je VAIS, nous ALLONS), etc.

Notre verbe ETRE aussi est construit sur trois radicaux : je *suis*, *j'étais*, je *fus*. Mais il en avait hérité deux du latin (sum, fui), alors que le verbe *aller* de celui-ci était à peu près régulier, construit en tout cas sur une seule racine E/I. C'est cette fragilité qui a causé sa perte ; un verbe, même très usuel, qui n'avait pour toute « assise » qu'une voyelle (tantôt E, tantôt I suivis des marques du temps et de la personne), devait être fortement concurrencé dans la langue vulgaire par des synonymes plus consistants. Il y en avait deux. Nous connaissons bien le premier, *vadere*, encore présent dans le français : s'éVADER. C'est lui qui nous a fourni en partie le présent de l'indicatif (je vais, etc.).

L'autre synonyme, celui d'où nous avons tiré *aller*, a fait couler bien de l'encre savante. Vient-il vraiment du latin *ambulare* ? Les dictionnaires l'admettent, de guerre lasse et sans conviction. Non seulement nous n'en avons aucune preuve solide, mais encore et surtout les lois de la phonétique historique s'y opposent fortement. Nous croyons savoir que le « En avant, marche ! » des légionnaires romains se disait : « *Ambulate !* » Mais un groupe semblable ne pouvait aboutir qu'à : *ambiez !* (et non : *allez !*) et : *ambler* (et non *aller*), à moins bien sûr de supposer, en faveur de ce seul mot, une évolution phonétique absolument sans exemple; ce qui, on en conviendra, est contraire à toute prudence scientifique. Si bien qu'il est préférable d'avouer que nous n'avons, quant à l'étymologie de notre verbe *aller*, que des incertitudes et que, des vingt ou vingt-cinq hypothèses avancées, aucune ne l'emporte sur les autres. On peut regretter, à ce propos, que le *Trésor de la langue française*, dont les notices étymologiques et historiques sont généralement si complètes et si scrupuleuses, ne fasse aucune mention de ces incertitudes.

Quand la langue fait peau neuve

Il n'est pas rare qu'un verbe des premiers temps de notre langue, venu en droite ligne du latin, ait été entièrement remplacé par un autre, venu soit d'un latin très populaire, soit du germanique, soit même on ne sait trop d'où. *Issir* et *occire* ont fait place à *sortir* et *tuer*, *ouïr* à *écouter*, *choir* à *tomber*, etc Mais ces remplacements d'un verbe usé par un jeune plus robuste touchaient toute la conjugaison. Pourquoi donc nos ancêtres, entre le sixième et le neuvième siècle, ont-ils fait appel à trois verbes pour en reconstituer un, alors que rien ne les empêchait, ni dans la théorie ni dans la pratique, de reprendre par exemple dans sa totalité le *vadere* latin pour en faire un verbe français régulier ? Si cette évolution, tout à fait normale, l'avait emporté, nous conjuguerions aujourd'hui : je vais, je *vayais, je *varrai, je suis *vayé (ou sans doute *vé), que je *vaise (ou que je *vaye), à peu près comme : je vois, je voyais, je verrai, etc., venus du latin *videre*, assez proche de « vadere » pour que le rapprochement soit acceptable (1).

Le fait est que rien de tout cela ne s'est produit, et que l'incohérence du verbe « aller », phénomène linguistique unique dans notre langue, continue à défier paisiblement le bon sens.

La seule tentative d'explication de cette aberration au sens physique ou astronomique du terme, et comparable d'ailleurs, aux phénomènes d'aberration de la lumière des étoiles dont l'étude aboutit finalement aux théories d'Einstein, — cette seule tentative a été menée par le grand linguiste Gustave Guillaume (2). Concrètement, G. Guillaume constate que le radical *all-* est *compétent* pour rendre compte, dans la signification générale du mouvement qui est celle de notre verbe, de tout ce qui est perçu comme un passé : j'allais, j'allai, je suis allé, sous la *réserve* des deux personnes du présent (nous allons, vous allez) qui supposent une explication complémentaire. Compétent, en second lieu, pour tout ce qui, sans être du « passé », n'est non plus ni un véritable présent ni un futur : c'est-à-dire le subjonctif, qui exprime une modalité de l'action (le souhait, la nécessité, le doute, etc.), et ne prend pas sur lui de *préciser* l'époque relative, la situation chronologique de cette action. Et compétent, en troisième lieu (il s'agit toujours du radical *all-*), pour les formes nominales du verbe, en particulier l'infinitif, qui par lui-même n'est *pas* « temporalisé ».

Reste le problème de l'anomalie dans l'anomalie. Si *all-* ne peut signifier que des perceptions du temps qui ne sont plus, ou ne sont jamais, « engagées dans le présent », comment expliquer : *nous allons, vous allez* ? Il faut pour cela garder présent à l'esprit que les personnes « nous » et « vous » du temps grammatical de base, le présent de l'indicatif, ne sont pas alignées, même dans les verbes les *plus* réguliers Nous conjuguons (phonétiquement) : je, tu, il, ils chante, mais : nous chantons. D'une façon générale, c'est à travers *nous* et *vous* que se manifestent, dans notre système du verbe, les résistances à la régularité : je, tu, il *peu-*, nous, vous *pouv-*, etc.

Dans *le* cas de « aller », cette anomalie est éclairante, explique G. Guillaume. Le « présent » grammatical est fait en français, à l'image du présent vécu, de la superposition de deux parcelles de temps très petites, *l'une* de passé, l'autre de futur. C'est une sorte de « point mort » dans notre représentation, si difficile, de cette chose si abstraite qu'est le temps réel ; et peut-être est-ce en tant que point mort, parce qu'il nous est impossible de nous représenter un véritable « présent » (ce que savent tous les philosophes qui croient savoir quelque chose), que le temps-présent grammatical s'offre à nous sans aucune marque, comme l'essence même du verbe En somme, nous n'exprimons véritablement que ce qui est en amont (le futur), *en aval* (le passé), ou à côté (le subjonctif) de *notre* être-là-maintenant. Le *présent*, paradoxalement mais tel que *nous* le présente notre système du verbe, c'est *le* temps zéro.

Une réussite étonnante

Ces considérations qui débordent un *peu*, je l'avoue, celles de G. Guillaume, valent pour toutes les personnes « de rang simple ». Le JE, *le* TU, le IL, *bien* sûr, qui ne sont chacun que le signifiant d'un être perçu comme unique : le moi, le toi, etc., même si le IL se réfère à une collectivité Mais ILS aussi est une *personne* de rang *simple* : « *mon nom est légion* », et le nombre ne fait rien à l'affaire quand la situation de ceux dont il est parlé *est* « unique » pour celui qui parle.

Au contraire, le NOUS et le VOUS (celui de politesse *n'étant* qu'un emploi extensif du VOUS véritable de pluralité) sont des personnes de rang double : moi + toi ou moi + toi + lui, et toi + toi ou lui. Or (et j'assume la *responsabilité* de cette comparaison aventureuse), s'il est déjà difficile à une personne de rang simple de passer par ce « trou de l'aiguille » qu'est le présent, cela est tout à fait impossible à une double-personne : dans *le* mouvement de préformation de ma pensée parlée, je dois attendre que la première engagée ait franchi le seuil du passé/futur (en fait, dans le modèle guillaumien, dans le sens futur-passé) pour y engager la seconde. C'est un peu, comparaison encore plus aventurée, comme la porte-tambour des grands hôtels dans laquelle on ne peut entrer (et de laquelle évidemment on ne peut sortir) que un par un, même si on l'aborde à deux.

Dans cette attente, NOUS et VOUS retiennent une parcelle de passé : le radical all- est donc « intéressé » à ce processus, et seul compétent pour en rendre compte. D'où : je vais, nous allons.

Les textes actuellement publiés de G. Guillaume sur ce sujet appellent deux remarques. S'ils expliquent, avec une ingéniosité et en même temps une netteté remarquables, la place ou plutôt les places des *formes* construites sur le radical all- dans la conjugaison de *aller*, ils ne disent rien du processus qui a mené trois verbes latins (sous quelques réserves pour l'étymologie de : aller) qui n'étaient pas, ne pouvaient pas être des synonymes absolus, à ne faire qu'un verbe en français. Cette bizarrerie est certainement liée à *la nécessité* de donner *à la* langue qui se forgeait un outil original de signification du « mouvement *dans le* temps ». C'est en ce sens une réussite étonnante, puisque le nouveau verbe est devenu un auxiliaire précieux, grâce auquel nous disposons d'un futur « périphrastique », composé en quelque *sorte*, qui nous permet même de décrire le futur proche dans *le* passé : *j'allais sortir* quand vous êtes *arrivé*. *Les linguistes* n'en ont donc pas fini de sitôt avec *aller*.

La seconde remarque touche à la pensée même de G. Guillaume. Cette pensée est incontestablement d'un abord difficile. Elle peut donner, aux premières lectures, l'impression de n'être qu'une suite d'acrobaties psychologiques, un miroitement confus de considérations idéalistes, un enchaînement d'hypothèses sur les mécanismes de la *formation* du langage. Que les « *guillaumiens* », qui savent au contraire tout ce que la rigueur profonde de cette pensée a d'enrichissant et de fécond, se fassent une raison de ces jugements hâtifs : les premiers qui *déclarèrent* que l'air était *pesant*, que le sang circulait dans le corps, ou que la terre tournait autour du soleil, furent eux aussi, en leur temps, traités de rêveurs, d'esprits compliqués et d'amateurs irresponsables.

JACQUES CELLARD.

(1) Les (*) signalent, en linguistique, des mots ou des formes qui sont concevables, mais n'existent pas ou n'ont pas existé avec certitude.

(2) Gustave Guillaume, *Leçons de linguistique* (1948-1949), publiées par Roch Valin. Série A, p 83-84. Editions Klincksieck, Paris, et Presses de l'université Laval, Québec, 1971.

LE RÊVE DU PATISSIER

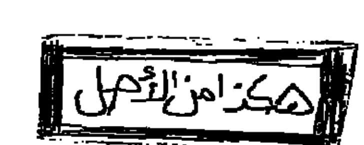
(Suite de la page 9.)

Le rêve ? D'abord des arbres et du temps. Des arbres pour les regarder. Du temps pour lire. Du temps pour « *aller au fond des choses en les regardant* ». Donc : la campagne. Mythique et bienheureuse. Le P.S. où, avec Mireille, on s'est inscrits, c'est très beau, mais que d'intellectuels ! « *Je ne suis pas de leur monde.* » L'alphabétisation des travailleurs immigrés ? « *Je ne m'y sens pas à l'aise, bien que j'y participe depuis un an.* » Le travail de Mireille est stupide et sans perspective : « *Les filles*, dit-elle, *ne pensent qu'à leurs fringues et à leurs sorties. Que leur dire ? De quoi parler ?* » Alexandre, leur enfant, vit surtout chez ses grands-parents maternels : « *Dans ces conditions*, dit Mireille, qui est enceinte, *on se demande à quoi ça sert d'en faire un second.* » Mireille et Jean-Michel n'ont qu'une aspiration, qu'un ardent désir : « *Nous retrouver, vivre, quoi !* »

Pour Jean-Michel le rêve a pris, *il* y a quelques semaines, la forme d'un troupeau de moutons. 60 000 francs touchés en héritage : c'est assez pour rêver, c'est trop peu pour pouvoir réaliser ses rêves. Acheter des moutons et partir avec eux, ce serait simple et beau ! Aujourd'hui l'idée est presque abandonnée, qui sait, même, si le propriétaire du troupeau n'a pas déniché un autre acquéreur ? Jean-Michel aurait voulu trouver une communauté qui accepte de partir avec lui, mais cela ne se trouve pas sous les sabots d'un cheval. Qui veut partir avec Jean-Michel ?

Mireille, elle-même, sourit gentiment. « *Il faut bien qu'un de nous deux ne soit pas trop dans les nuages. J'ai le mauvais rôle là-dedans* », dit-elle. « *Vivre à la campagne*, dit-il, l'œil dans le vague, *cela me permettrait de lire quand j'en aurais envie, de rattraper le temps perdu. Une vie calme qui donne le temps d'aller vers les autres, vers soi-même.* » La machine à se projeter dans le temps est remontée. Rien ne l'arrêtera, pas même le réel. Jean-Michel s'anime. La voix reste douce mais le débit s'accélère pour parler de cette campagne où tout sera différent. A commencer par lui-même : « *Je rêve parce que je ne sais rien faire d'autre.* » Mireille, le visage rond, la lèvre pleine de santé, le nez retroussé, l'œil malin, pose sur son mari un regard à la fois indulgent, amusé et admiratif. Va-t-elle, aussi, se mettre un jour à rêver indéfiniment ?

BRUNO FRAPPAT.



AU COLLÈGE DE FRANCE

Les origines et les raisons de la déchristianisation

TITULAIRE, au Collège de France, de la chaire d'histoire des mentalités dans l'Occident moderne, M. Jean Delumeau a prononcé jeudi dernier sa leçon inaugurale dont l'argument principal était « la déchristianisation expliquée par la christianisation ». De cette analyse dense et riche, qu'il est difficile de résumer, nous avons détaché un passage où l'historien examine la diversité des comportements dissimulés, dans les confessions chrétiennes des siècles passés, sous le vernis de l'obligation et du conformisme.

par JEAN DELUMEAU

IL nous manque une histoire de « l'hypocrisie » dans la société d'autrefois. Au dix-huitième siècle, les courtisanes madrilènes, à l'approche de Pâques, vendaient à leurs clients des billets de confession leur permettant d'effectuer la communion annuelle réglementaire. Ce comportement caricatural en laisse soupçonner d'autres moins voyants qu'il faudrait mettre en lumière.

Mais je voudrais d'abord souligner que, sous l'Ancien Régime, une minorité, certes, mais une minorité tout de même assez importante de personnes « délocalisées » — je reprends l'expression de M. Maurice Le Lannou — *échappaient à l'encadrement* paroissial sur lequel reposait tout le système religieux, catholique ou protestant. Je songe aux différentes catégories de « gens du voyage » — colporteurs, comédiens ambulants, soldats, marins, bergers émigrants — et plus encore à tous ceux que les à-coups de la conjoncture précipitaient au-dessous du *seuil* de la *pauvreté* et qui, momentanément ou définitivement, devenaient des mendiants, et souvent des errants. Réputés dangereux, pratiquement rejetés hors des cadres sociaux, ces déracinés ont toujours été nombreux dans les villes et sur les routes d'autrefois, avec une inflation de leur masse lors des crises.

A Lyon, en 1789-1790, ils auraient été vingt mille ou vingt-cinq mille sur 150 000 habitants. Or les autorités *savaient que ce sous-prolétariat* vivait quasiment en marge du christianisme. Les échevins de Bruges constataient en 1517 la présence dans leur cité d'une « grante multitude de povres gens... non sachans les articles de la foy ni les comandements de Dieu..., mendiants... parmi la ville et à l'environ, menant avecq eulx grand nombre d'enfants, lesquelz ils laissent croître en toute malice et nicheté (stupidité), en ignorance de la foy catholique ».

Cent ans plus tard, un bourgeois de Paris proposait à Louis XIII l'enfermement des pauvres du royaume grâce auquel on assurerait le « salut de plusieurs millions d'âmes qui se perdent à faulte d'être instruictes en *la crainte de Dieu* ».

La conviction des dirigeants qu'on ne se sauve pas dans l'ignorance impliquait qu'on multipliât les écoles. Car on retient mieux un catéchisme qu'on a pu lire, voire recopier soi-même. Et, certes, l'Europe du seizième au dix-huitième siècle a connu beaucoup plus d'écoles que celle du Moyen Age. Pourtant, en France, à la fin de l'Ancien Régime, 53 % des hommes et 73 % des femmes restaient analphabètes. En 1866, ils étaient encore respectivement 35 et 42 %. *De là, deux conséquences historiques* importantes, s'agissant d'un modèle de christianisme qui avait *partie liée* avec l'instruction et le catéchisme : d'une part, ce n'est pas un hasard si, dans l'Occident d'aujourd'hui, c'est globalement dans les milieux cultivés et héritiers de la culture écrite d'autrefois que la fidélité religieuse paraît le mieux résister aux secousses — une relation essentielle liant ainsi la christianisation plus à l'instruction qu'à la richesse : d'autre part, les ruraux les plus défavorisés qui, avec l'essor *industriel, quittèrent au dix-neuvième* siècle des campagnes surpeuplées représentaient l'élément le moins catéchisé de l'Europe d'autrefois, celui qui était resté en marge de l'univers de la lecture et à plus forte raison de l'écriture. Transplantés brutalement dans des banlieues sans paroisse d'accueil, ils oublièrent rapidement leur peu de savoir religieux. L'Eglise n'a donc pas perdu la classe ouvrière. Elle ne l'avait jamais sérieusement atteinte.

La lutte contre la « superstition »

Il faut aussi s'interroger sur les résultats de la lutte menée par les confessions chrétiennes contre la « superstition », ce concept ecclésiastique désignant autrefois un ensemble de croyances et de pratiques non avalisées par les autorités et toutes motivées par des soucis terrestres. Plusieurs historiens pensent actuellement que le catholicisme tridentin, dans la mesure où il a durci son action contre la superstition, a *favorisé à terme la déchristianisation* en désincarnant la vie religieuse et en la coupant du sol dans lequel elle aurait dû normalement s'enraciner. J'expose cette opinion intéressante sans prendre parti pour l'instant à son sujet, en faisant toutefois remarquer que si l'on présente cette analyse à propos du catholicisme il faut *a fortiori* l'appliquer au protestantisme.

Mais dans quelle mesure, au niveau du quotidien, une religion qui se voulait de plus en plus spi*ritualisée et orientée vers le salut* dans l'au-delà a-t-elle détruit la religion magique ? Des enquêtes récentes ou en cours révèlent que, même en pays protestant — en Allemagne, en Angleterre, dans les Cevennes, etc., — la culture pourchassée parvint souvent à se maintenir en s'enfouissant profondément et en cherchant par des camouflages à échapper au regard des responsables de la foi. Quant à l'Eglise romaine, il est trop clair que, localement, elle accepta de nombreux compromis, plus visibles en Espagne et en Italie *qu'en France ou en Allemagne*, et plus évidents dans les campagnes que dans les villes. De sorte que le clivage entre la religion en esprit conforme au modèle des élites et la continuation du syncrétisme médiéval a passé, non entre pays protestants et pays catholiques, mais à l'intérieur des *territoires respectifs* de chaque confession.

Il vaut la peine de remarquer que la Révolution française et l'école de la IIIe République ont continué en France le combat contre les pratiques superstitieuses que les deux Réformes avaient cru devoir mener. La situation présente prouve l'échec partiel de ces offensives en chaîne puisque nous assistons au retour en force d'un néo-magisme qui a résisté aux religions et à la science.

Cette survie incite à enquêter de façon plus étendue sur les comportements collectifs de résistance à l'action des deux Réformes dans le temps même où chacune paraissait maîtresse sur son propre terrain. Le niveau envisagé ici n'étant pas celui des formulations intellectuelles, attendons-nous à rencontrer des oppositions plus vécues que conscientes, plus ponctuelles que continues, plus passives qu'agressives qui ne sont pas celles que l'historiographie a coutume d'identifier. Il n'est pas douteux par exemple que le catholicisme tridentin et la Réforme protestante ont cherché à moraliser la vie quotidienne, à purifier le langage — songeons à la préciosité — et surtout à faire entrer l'activité sexuelle dans un cadre strict. D'où une certaine « désexualisation » de la *société occidentale à l'âge classique* qui n'est pas sans points communs avec celle que l'on constate dans la Chine actuelle. On se mariait tard et néanmoins, pendant assez longtemps, les conceptions prénuptiales et les naissances illégitimes ont été rares. Statistiquement parlant, ainsi en France entre 1650 et 1750, les exigences de l'Eglise semblent avoir été suivies en ce domaine avec une obéissance qui traduit, au moins dans une certaine mesure, l'impact de l'action entreprise par le nouveau clergé.

Mais on aurait tort d'accorder un crédit total aux chiffres. M. Jean-Louis Flandrin a raison d'écrire que « la chasteté ne se met pas en statistiques ». Les registres paroissiaux dont on a comptabilisé les indications ne peuvent rien nous dire sur les adultères clandestins avec les femmes mariées ni sur la masturbation. Si, en revanche, les manuels de confesseurs et divers autres textes insistent sur les pratiques solitaires, c'est que tous les jeunes gens ne sublimaient pas leur libido jusqu'à vingt-six ou vingt-huit ans. En outre — et ceci me paraît essentiel, — le sens du péché du curé de paroisse était-il celui de la majeure partie de son troupeau ? Enfin, qu'avouait-on en confession ? Il nous manque une histoire de la confession auriculaire, envisagée non comme démarche personnelle et libre mais sous l'angle de la réception par le public de ce qui me paraît *avoir toujours été ressenti*, à l'étage collectif, comme une contrainte. Des indications convergentes venant des journaux de curés, des manuels de confesseurs, de récits de missions, des statuts synodaux, etc., laissent sur l'impression que le catholique quelconque d'autrefois *n'allait* se confesser que parce qu'il y était obligé et qu'en outre il éprouvait de la répugnance à avouer ses *fautes* à son curé, celui-ci et son paroissien se connaissant trop bien.

Sous le vernis du conformisme

Dans une large enquête sur les attitudes de résistance à la religion obligatoire d'autrefois — attitudes qui, me semble-t-il, ont été jusqu'à présent sous-évaluées.— il convient encore d'interroger les listes de proverbes, les chansons, les catalogues *de jurons et blasphèmes* (notamment en Italie, en Espagne et au Québec), les procès devant les officialités en même temps que les édils et traités de police qui visaient à réglementer les pèlerinages, les processions, le jeûne du carême, l'arrêt du travail les dimanches et jours de fêtes. Une telle investigation ne peut que *faire* voler en éclats l'apparente unanimité religieuse d'autrefois. Beaucoup de gens cherchaient en réalité à s'évader, concrètement sinon consciemment, du cadre strict imposé conjointement par l'Eglise et par l'Etat. Et, parfois, le temps de lancer un blasphème, ils passaient à un refus violent mais bref qu'ils oubliaient ensuite.

Gabriel Le Bras avait encore aperçu que l'opposition, si vive en France au dix-neuvième siècle et au début *du vingtième siècle*, entre l'église paroissiale et le cabaret existait bien avant la Révolution et que les curés n'avaient pas toujours gain de cause lorsqu'ils voulaient imposer la fermeture des estaminets durant les offices. Enfin, des missionnaires *de l'intérieur, aux dix-septième et* dix-huitième siècles, mentionnent des localités, voire des régions, en particulier dans les pays de vignobles et le long des fleuves, où les populations, disent-ils, font preuve d'esprit « républicain », c'est-à-dire d'indifférence religieuse ou même d'hostilité. Ces indications et d'autres de ce type n'invitent-elles pas à tenter une histoire et une géographie de l'anticléricalisme d'autrefois — un anticléricalisme qui, au-delà de l'institution ecclésiastique, visait, en fait, sinon en intention avouée, le dogme *et la morale officiels ?*

En somme, il est certain que la christianisation intensive menée sur de nouvelles bases à partir du seizième siècle a obtenu des résultats impressionnants en qualité et en quantité. Mais comment nier qu'elle a camouflé sous le vernis de l'obligation et du conformisme une grande diversité de comportements allant de la piété à l'indifférence, voire à l'hostilité ?

SOCIETE

Un soir au « Rosier rouge »

AU stade, le moniteur était absent. Gilles, un fonceur, a décidé avec deux copains d'explorer l'usine métallurgique désaffectée qui bordait le terrain. Dans un atelier, il a frôlé le câble d'alimentation : une décharge de 15 000 volts, des brûlures atroces, les deux bras amputés au coude.

C'était il y a un an. Depuis, Gilles n'a jamais repris le chemin de sa maison. En janvier dernier, on a décidé son transfert de Grenoble à Paris pour tenter les greffes musculaires qui seules peuvent permettre de lui adapter des prothèses. A une condition expresse : que sa mère soit auprès de lui, car les infirmières, débordées, ne peuvent répondre à tous les besoins d'un enfant qui dépend totalement d'autrui. Mme G... est *là, à Cochin, de 9 à 20 heures*, depuis un mois déjà. Pour combien de temps encore ? Avec un mari facteur, un travail d'employée des postes qu'elle a dû abandonner depuis l'accident, comment assumer les frais d'un séjour à Paris ?

Jean-Paul et Françoise V... ont quarante-cinq ans à eux deux. Et un Christophe de dix-huit mois, opéré à cœur ouvert à Bicêtre pour la seconde fois en un an. Surveillants dans un C.E.S. à la Réunion, ils voient leurs maigres économies s'envoler en billets d'avion : « *L'an dernier, on s'est arrêtés de travailler quatre mois. Alors, vivre à Paris quand on n'y a ni famille ni amis...* »

A cela on ne pense pas lorsqu'il faut, parfois d'urgence, prendre l'avion ou l'ambulance avec son malade, petit ou grand. Le transfert à Paris, c'est la dernière chance. C'est aussi le moment où l'on réalise la gravité du mal. On débarque à l'hôpital, plus ou moins bien accueilli, on surveille l'installation du malade. Et puis, très vite, il y a quelqu'un pour annoncer que les visites sont finies. En province, souvent, on montait un lit de camp dans la chambre. Ici, on se retrouve sur le pavé de Paris, traumatisé par l'inquiétude, *désorienté*, sans adresse. On a bien quelque argent en poche, mais, au rythme de 80 à 100 francs par jour, cela ne va pas loin.

« *On était désespérés*, dit Jean-Paul, *et puis, à l'hôpital, une assistante sociale nous a parlé du Rosier rouge.* » Ce foyer d'accueil a été pour Jean-Paul et Françoise, pour la mère de Gilles et beaucoup d'autres, la planche de salut.

Trente mille journées

Une initiative publique ? Non, une réalisation du Secours catholique qui, depuis de longues années déjà, s'efforçait de placer auprès de familles de Paris ou de banlieue les provinciaux désirant suivre leur malade à Paris. Cet ancien couvent, situé derrière la porte de Vanves, faisait l'affaire : acheté, réaménagé pour 5 millions de francs, il a ouvert ses portes en juillet 1973.

A part le Rosier rouge, rien : pas un seul lit dans tous les hôpitaux de la région parisienne qui soit réservé aux familles. Un hôpital qui leur avait attribué *quelques chambres fut* très vite débordé : au bout d'un mois à peine, le personnel, trop mal logé, s'y était installé. Les chiffres parlent : sur soixante-dix mille malades de province hospitalisés chaque année à Paris, quinze mille ne reçoivent jamais la visite de leur famille, de condition trop modeste pour subvenir aux frais de séjour.

Trois mille six cents personnes ont été reçues au Rosier rouge en un an et demi (ce qui représente trente mille journées d'accueil). Ce sont des ouvriers, des employés, de petits commerçants, *des retraités ; beaucoup de femmes* ; des catholiques, mais pas plus qu'ailleurs ; des gens de province, mais aussi des étrangers, Italiens ou Algériens, Belges ou Camerounais. Qui accepte-t-on ? Ceux d'abord qui n'ont pas les moyens de payer l'hôtel, et ils sont nombreux. « *Le calcul est vite fait*, confie la femme d'un malade de Villejuif : *lorsqu'il faut rester plus d'un mois pour un traitement par rayons, on en aurait pour 3 000 à 4 000 francs en pension complète.* » Quel budget modeste peut supporter une telle charge, surtout lorsque la maladie et l'absence de salaire ont déjà rogné les ressources ?

Bien sûr, il y a des priorités. Ainsi cette femme de Cambrai, abandonnée sans ressources par son mari avec trois enfants, dont l'un, Yannick, cinq ans, vient d'être opéré de trois malformations cardiaques. Ou bien cette paysanne du Maine-et-Loire, si jeune encore et déjà mère de neuf enfants, dont l'avant-dernière, une petite fille de quatre ans, opérée pour une malformation de la rate, pesait 7 kilogrammes à son arrivée à Paris.

Il y a ceux qui ne supporteraient pas d'affronter la solitude d'une chambre d'hôtel ; ceux dont on ne veut pas, comme cette jeune femme, à Paris pour un enfant cardiaque, qu'accompagne son autre fils, mongolien. De toute façon, on n'accepte personne au Rosier rouge sans un *certificat d'hospitalisation* du malade et un avis de l'assistante sociale.

« *Quand on m'a parlé d'un centre d'accueil, j'ai tout de suite pensé dortoir et cantine. Quelle surprise en arrivant ! On est mieux au Rosier rouge que dans un hôtel à plusieurs étoiles* », dit une femme du Nord. Chaque famille dispose d'une chambre agréable à un ou deux lits (il y en a quatre-vingt-dix en tout), et les repas sont plus que copieux. Dès l'entrée, une « animatrice », ancienne infirmière, vous reçoit, sourire aux lèvres. Sourire aussi chez Michel Fauqueux, trente-huit ans, le directeur, et sa femme, Monique. Lui, Michel, un ancien délégué départemental du Secours catholique, victime d'un grave accident d'auto il y a deux ans et demi, marche encore difficilement : « *C'est alors que j'ai réalisé combien il est dur pour un provincial de se retrouver tout seul dans un hôpital parisien.* »

« *La vie et le couvert ne représentent qu'un petit aspect de ce qu'ils trouvent au Rosier rouge* », dit-il encore en parlant de ses pensionnaires. Il y a d'abord l'amitié que leur apporte une équipe d'une trentaine de bénévoles, prêts à être mobilisés à tout moment. Je l'ai vu ce soir-là lorsque, sur un coup de téléphone de l'hôpital, un ménage de charmants retraités est allé quérir de toute urgence un Martiniquais affolé. Demain on le guidera dans le métro jusqu'à son malade : une ouvrière du Nord a mis un jour 2 h. 20 pour revenir de Broussais, avec un seul changement à Montparnasse ; s'il le faut, on l'accompagnera le jour de l'opération (certaines interventions du cœur durent sept heures, huit ou même douze heures), on traduira les nouvelles que le jargon médical rend pour lui incompréhensibles. Cet homme-*là, ou son pareil, on* aura peut-être à le soutenir la nuit où l'hôpital annoncera d'une voix neutre le décès. Cette semaine Monique Fauqueux s'est levée quatre nuits de suite.

Et puis, il y a la solidarité qui se noue entre les familles : l'après-midi, chacun est allé vers son souci, vers son malade, profitant au maximum des heures de visite : la fin de la journée les voit revenir souvent exténués au physique et au moral. Une vieille dame pleure doucement : son mari, ancien ouvrier de l'arsenal de Cherbourg, a dû être amputé dans la journée, désarticulé à l'épaule. Une petite jeune femme, dont l'enfant, opéré du cœur il y a quatre jours, sort à peine de réanimation, a le regard chaviré : « *Aujourd'hui, il avait plus de 40 °C ; pour tous réconfort, l'infirmière m'a lancé : « Bah ! on le » mettra au frigo.* » On entoure ceux que la journée a, plus que d'autres, écorchés ; à les réconforter, on oublie un peu de sa peine. Et la vieille dame s'essuie les yeux : « *Sans eux, je ne tiendrais jamais le coup !* »

Jusqu'à minuit passé, on reste en bas pour regarder la télévision, tricoter, jouer à la belote : Gustave S., soixante-dix ans, un petit retraité du Mans, dont la femme est hospitalisée pour une tumeur, est passé maître en cet art, tant ses séjours au Rosier rouge sont répétés. On ne se contente pas de parler : l'entraide est réelle. On a fait la chaîne pour garder l'enfant mongolien pendant que sa mère *allait* à l'hôpital ; et lorsqu'un petit malade a dû partir en convalescence, la lingerie du sous-sol s'est mise à bourdonner d'activité. En quelques jours, le trousseau était prêt. On a même vu des partages de ressources spontanés : « *Un jeune garçon était mort : le soir, ils se sont cotisés pour aider sa mère à payer les 540 F entraînés par le transfert du corps.* »

Tous, la femme du gendarme de Boulogne, le mécanicien de Rabat, l'ouvrière de Michelin, la grand-mère d'Amiens, parlent du Rosier rouge comme d'une famille retrouvée. Certains sont là pour la troisième, la quatrième fois. Et ils lui restent fidèles : « *Un déménageur, dont la fille leucémique est maintenant tirée d'affaire, vient prendre une bière à chacun de ses passages à Paris.* »

Un rôle thérapeutique

A côté de sa fonction sociale, le Rosier rouge a aussi un rôle thérapeutique : tous les médecins s'accordent à reconnaître que la présence d'un proche parent auprès du malade constitue un *important* facteur de guérison. C'est une évidence pour les enfants opérés du cœur, que cette jeune femme de Lille au visage de madone exprime à sa manière : « *Hier, l'enfant avait 38,6 °C à mon arrivée, 27,3 °C quand je suis repartie. Je l'ai pris dans mes bras : il n'avait plus besoin d'oxygène.* »

On exige d'ailleurs au Rosier rouge, pour tout séjour de plus d'une semaine, l'avis du médecin-chef de service sur le bienfait que tirera le malade de cette présence, présence qui peut être aussi un palliatif au sous-équi*pement hospitalier. Enfin, il y a* les malades eux-mêmes en consultation externe ou en traitement par rayons une demi-heure par jour, pour lesquels on ne veut pas bloquer un lit d'hôpital : ils représentent 15 % des pensionnaires.

Le séjour au Rosier rouge n'est pas gratuit : chacun laisse ce qu'il peut. De cette participation, environ un tiers des hébergés obtiennent le remboursement par leurs caisses primaires d'assurance maladie, au titre des prestations extra-légales. Mais il faut faire l'avance, et cela pose un problème à beaucoup de familles. Toutefois la participation volontaire des familles ne couvre pas la moitié de la dépense, estimée à 40 F par jour et par personne. Seuls l'agrément du foyer et la prise en charge d'un prix de *journée par la Sécurité sociale* permettraient de combler ce trou. Le Secours catholique ne pourra indéfiniment en assumer seul la charge. Il veut passer le flambeau comme il l'a déjà fait pour ses foyers de Berck, Bordeaux, Lille et Grenoble. Mais y aura-t-il quelqu'un pour lui tendre la main ?

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

★ 16, avenue du Général-de-Gaulle, 93170 Vanves.

CORRESPONDANCE

Suis-je vraiment trop bête pour comprendre ?

D'un lecteur, ingénieur, qui désire garder l'anonymat :

Sur le monde actuel, je suis informé. La radio, la télévision, la presse, font que rien de ce qui s'y passe ne me soit étranger.

Que sais-je, par contre, de l'entreprise qui m'emploie ? Rien, ou pas grand-chose. Sans doute estime-t-on d'ailleurs qu'il est inutile de m'en faire savoir davantage. Ne possédant probablement ni l'intelligence nécessaire ni tous les éléments d'appréciation, je risquerais de ne pas comprendre.

Serait-ce là la frontière ? Etre informé de ce que l'on peut *comprendre et ne pas l'être de* ce qui vous dépasse. Ce n'est pas illogique. Expliquer la théorie d'Einstein à un bambin de six ans serait perte de temps pour l' « expliqué » et l'expliquant. Je l'admets fort bien, et je n'y comprends plus rien.

En effet, je dois comprendre, puisque l'on m'en informe, les méandres de la pensée diplomatique de Kissinger et sa stratégie à long terme.

Je ne dois pas pouvoir comprendre, puisque l'on ne juge pas utile de m'en informer, les raisons qui vont faire transformer en atelier de boulons cet atelier de vis.

Je dois comprendre, puisque l'on m'en informe, chiffres à l'appui, les problèmes monétaires et les conséquences sur les diverses balances de l'augmentation du coût du pétrole.

Je ne dois pas comprendre, puisque l'on ne juge pas utile de m'en informer, les raisons des difficultés de trésorerie conjoncturelle de *mon entreprise qui* feront que nul n'aura cette année les augmentations promises.

Je dois comprendre, puisque l'on m'en informe, les raisons profondes du rapprochement franco-soviétique et franco-américain.

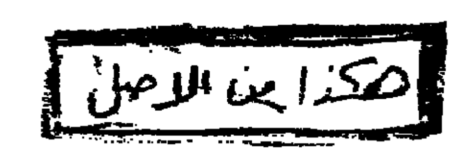
Je ne dois pas comprendre, puisque l'on m'en informe encore moins, les raisons profondes du rapprochement de mon entreprise avec sa principale concurrente, *fusion* pouvant aboutir dans un mois, dans un an, à une charrette de licenciés dont je serais peut-être...

Avec le temps tout s'arrange. Chanson connue. Peut-être. Depuis plus de deux mille ans, les hommes ont appris à vivre ensemble et à organiser la « Cité ».

L'information du monde, si généreusement dispensée, n'est pas inutile. Elle aboutit aux urnes électorales. Par élus interposés, l'ensemble des citoyens peut influencer le cours des événements, s'ils l'estiment nécessaire.

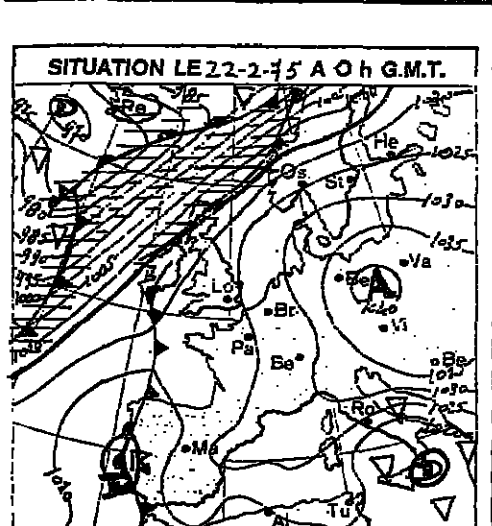
L'entreprise industrielle n'a guère plus de deux siècles. Organisation jeune, elle adopte les principes des débuts de civilisation.

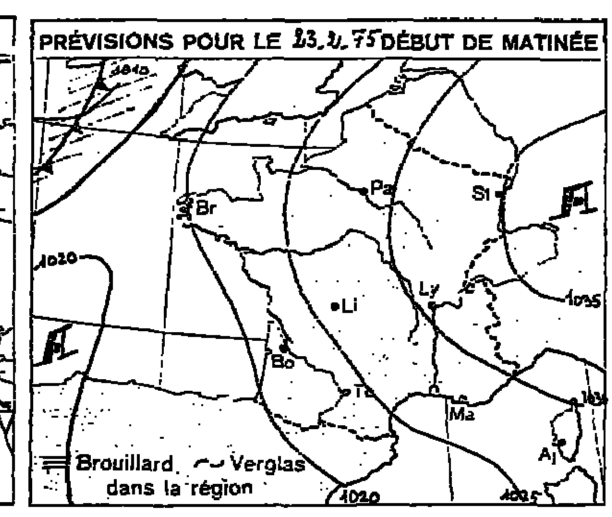
La grande majorité de ses employés est jugée inapte et incompétente. Elle n'a qu'à se taire et besogner. Jusqu'à quand?



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 3/4 de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud · Front froid · Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 22 février à 0 heure et le dimanche 23 février à 24 heures :

Les hautes pressions d'Europe centrale, qui se prolongent vers la France et la Méditerranée occidentale, persisteront au cours de ces deux jours. Les perturbations continueront donc à circuler du nord des Açores à l'Islande et au nord de la Norvège *sans toucher notre pays.*

Dimanche 23 février, le temps restera le plus souvent ensoleillé en France. On notera seulement des nuages passagers, un peu plus nombreux dans l'extrême Ouest d'une part, sur les versants sud des Alpes et du Massif Central d'autre part.

Les vents, d'est à sud-est, faibles en général, seront parfois assez forts dans le Midi méditerranéen, surtout en mer.

Les températures minimales seront du même ordre que celles de samedi, mais les maxima s'élèveront un peu.

Samedi 22 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 025,4 millibars, soit 769,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 février ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 13 et — 1 ; Biarritz, 18 et 10 ; Bordeaux, 15 et 6 ; Brest, 11 et 2 ; Caen, 7 et — 1 ; *Cherbourg, 5 et 0 ; Clermont-Ferrand,* 13 et — 3 ; Dijon, 9 et — 1 ; Grenoble, 10 et 1 ; Lille, 9 et 0 ; Lyon, 12 et — 1 ; Marseille, 15 et 4 ; Nancy, 7 et — 5 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice, 12 et 3 ; Paris-Le Bourget, 8 et — 2 ; Pau 17 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 18 ; Perpignan, 17 et 8 ; Rennes, 8 et 2 ; Strasbourg, 9 et — 4 ; *Tours, 9 et 0 ;* Toulouse, 15 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et — 1 degré ; Athènes, 10 et 6 ; Bonn, 7 et — 2 ; Bruxelles, 10 et 1 ; Le Caire, 19 et 12 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 6 et 1 ; Genève, 2 et — 3 ; Lisbonne, 17 et 10 ; *Londres, 9* et 0 ; Madrid, 15 et 7 ; Moscou, — 2 et — 3 ; New-York, 7 et 5 ; Palma-de-Majorque, 17 et 0 ; Rome, 13 et 4 ; Stockholm, 4 et — 1 ; Téhéran, 7 et 2.

● *Des pluies diluviennes se sont abattues,* jeudi 20 février, sur le Proche-Orient : en vingt-quatre heures, il est tombé 64 millimètres dans le Neguev en Israël (moyenne annuelle : 30 à 40 millimètres), 40 millimètres à Aqaba (Jordanie) où la moyenne annuelle est de 20 millimètres, 77 millimètres au Liban où l'on déplore deux morts. Un vrai déluge a noyé également Minieh, une ville de Haute-Egypte (à 200 kilomètres au sud du Caire) où quatorze personnes ont été tuées et plus de cinq cents maisons détruites. — *(A.F.P.)*

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 084

HORIZONTALEMENT

I. Est particulièrement douce, *l'hiver, au coin du feu.* — II. De nos jours, est inabordable ; Tissu. — III. Dans l'horizon familier d'un O.R.L. ; Dans un talon. — IV. Léger agrément d'une vie de chien ; Coule en France. — V. Très mal placé. — VI. Verbe inconnu des bavards ; N'avait pas reçu la docilité en partage. — VII. Antique héros ; Ne se plaît pas en des régions pelées. — VIII. Vieux mot ; Se modifient par des croisements. — IX. Vieux titre. — X. Obéissent aux caprices de la main. — XI. Très clair ; Ont cessé de chanter depuis bien longtemps.

VERTICALEMENT

1. Apporte au courage un secours souvent nécessaire ; S'élève pour la danse. — 2. Jadis invoqué ; Dort avec ses sabots. — 3. Laissait prévoir une dispersion ; Utilisait certain signe. — 4. Offrait à l'homme l'occasion d'avoir une *situation bien assise* ; Note. — 5. Le fait de la recommander lui donne plus de chances d'atteindre son but ; Se détendra. — 6. Vieux travesti ; Le dessus du panier. — 7. Canton de France ; L'humanité lui doit un nombre incalculable d'épreuves. — 8. Symbole chimique ; Cri antique ; Ancien pénitencier. — 9. Sans cesse tourmentée par de pressants besoins.

Solution du problème n° 1 083

Horizontalement

I. Joueuse ; Niobé. — II. N.E. ; Soupes. — III. Eu ; Nuit ; Oméga. — IV. Onde ; ML ; Lames. — V. Lee ; Détestaient. — VI. Chorale ; In. — VII. Glu ; Lunette. — VIII. Intimais ; Eure. — IX. Sa ; Moignons. — X. Gé ; Inn ; E.S.O. ; Le. — XI. Eve ; Ab ; Essences. — XII. An ; Léa ; Etés ; St. — *XIII. Epi ; Devis ; Aar.* — XIV. Vacherin ; Asie. — XV. Thèse ; Retenues.

Verticalement

1. Néologisme ; Mot. — 2. Jeune ; LNA ; Va. — 3. Déçut ; Genève. — 4. Urne ; Ire ; Pas. — 5. Do ; Alice. — 6. Usiner ; Amibe. — 7. Sot ; Talion ; Ader. — 8. Eu ; Mélusine ; Ere. — 9. Pilsen ; Sévit. — 10. Né ; Ernestine. — 11. Isolait ; Osées. — 12. Mainte-*nons !* Au. — 13. Blême ; Eus ; Ase. — 14. Gens (cf « taille ») ; Lésais. — 15. Hast ; Sénestre.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 février 1975 :

DES DECRETS

● Modifiant certaines dispositions relatives aux conditions de déduction de la taxe sur la valeur ajoutée qui a grevé des biens constituant des immobilisations.

● Portant organisation de *l'Ecole nationale des ponts et chaussées.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

PRESSE

ACCORD A « OUEST-FRANCE »

Rennes. — Le mouvement de grève déclenché par le personnel administratif du journal *Ouest-France* (1) a pris fin vendredi 21 février dans l'après-midi. Un accord est intervenu entre la direction et les délégués syndicaux (C.G.T. et C.F.D.T.) sur une enveloppe financière qui permettra un premier pas vers la grille de salaires, dont la mise en œuvre avait suscité le conflit. De nouvelles négociations auront lieu en novembre.

(1) Une erreur s'est glissée dans notre information parue dans « le Monde » du 22 février. Au lieu de : « le personnel administratif compte 250 personnes, dont 25 au siège du journal », il fallait lire : « 250 personnes et 205 au siège ».

RAPATRIÉS

LES FRANÇAIS MUSULMANS MENACENT DE REPRENDRE DES « ACTIONS SPECTACULAIRES »

La Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie annonce qu'elle a décidé de « *reprendre des actions spectaculaires si le gouvernement ne prend pas de décision à leur égard, avant le départ du président* de la *République en Algérie* ».

Elle constate que « *les grèves de la faim entreprises à Paris, dans l'église de la Madeleine, et dans d'autres villes de France n'ont abouti qu'à des promesses qui avaient pour seul but de faire cesser son action* ».

[Au mois d'octobre 1974, les anciens harkis de l'armée française avaient occupé une crypte de l'église de la Madeleine à Paris et, pendant de longue semaines, avaient fait une grève de la faim suivie d'une marche vers l'Elysée et le ministère de l'intérieur. Les Français musulmans rapatriés d'Algérie réclament leur intégration totale dans leur patrie adoptive, l'indemnisation de leurs biens spoliés au même titre que l'ensemble des rapatriés et la libre circulation entre la France et l'Algérie.]

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1. — Tableaux anciens. Art 1900 Meubles anciens, tapisserie. Me Deurbergue.
S. 7. — Art d'Extr.-Orient. M. Portier, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 14. — Bons mbles. Me Pescheteau.
S. 19. — Timbres. Mes Ribault-Menetière, Marlio.

SCIENCES

APRÈS UNE PROCHAINE RÉUNION INTERMINISTÉRIELLE

Un conseil restreint à l'Élysée fixera les orientations de la recherche pour le VIIe Plan

Succédant aux problèmes énergétiques, la recherche scientifique retiendra, au cours de la dernière semaine de février, l'attention du gouvernement.

Le mardi 25, un conseil interministériel préparera le conseil restreint sur la recherche, qui aura lieu à l'Elysée le vendredi 28. Ces deux conseils devraient définir, de manière qualitative et quantitative, la nature et l'ampleur de l'effort national de recherche scientifique et technique en France dans les cinq années à venir et lancer les réformes d'organisation qui faciliteront la mise en œuvre de la politique retenue.

La **recherche scientifique, ces trois dernières années, a souffert de la stagnation économique. M. Valéry Giscard d'Estaing paraît convaincu de la nécessité d'un nouvel essor pour cette branche d'activité. Mais il ne fait guère de doute que le ministère des finances sera vigilant et que le climat économique actuel se prête mal à une vigoureuse et spectaculaire relance.**

Décidé par l'Elysée il y a moins de deux mois, le conseil restreint *a été préparé à la hâte par le* ministère de l'industrie et de la recherche et par la délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) au moment même où les premières commissions de préparation du *VIIe Plan se mettaient en place.* Le délai de réflexion paraît trop court pour permettre à des idées vraiment nouvelles de se faire jour. Mais la volonté omniprésente de réforme du chef de l'Etat ne manquera sans doute pas *de se manifester.*

Tout en ayant souffert de la stagnation économique qui sévit en France depuis 1972, la recherche scientifique n'a pas été trop mal traitée, mais n'a pas réellement progressé. La croissance *des budgets de ces dernières* années a, à peu près, compensé les effets néfastes de l'inflation. Cependant, les syndicats de chercheurs ont protesté contre l'insuffisance des budgets, sans toutefois lancer d'actions revendicatives de grande *envergure. L'organisme* de coordination interministérielle qu'est la D.G.R.S.T. et les directions des grands organismes scientifiques estiment que la stagnation ne saurait se prolonger sans mettre en danger le potentiel scientifique et technique français.

La référence européenne

C'est donc une relance que revendiquent aujourd'hui unanimement le ministère de M. d'Ornano, la D.G.R.S.T., les organismes scientifiques et leurs chercheurs ou techniciens. L'ampleur de cet élan reste à fixer, même si l'instrument de mesure reste le même : les dépenses totales de recherche publique et privée sont évaluées en pourcentage du produit national brut. Pour la France, ce pourcentage est passé de 2,2 % en 1967 à 1,6 % en 1975. Dans le même temps, la République fédérale d'Allemagne connaissait une évolution inverse et, après une longue stagnation de 1965 à 1969, atteignait 2,1 % en 1971.

La recherche outre-Rhin fournit une bonne référence, et il ne paraît pas déraisonnable de viser, *pour 1980, un équilibre entre* les deux pays. L'exemple britannique vient en renfort : la Grande-Bretagne consacre encore 2,1 % de son P.N.B. à la recherche. La France ne saurait moins faire que de rester à peu près au niveau de ces deux puissances européennes.

Des réformes amorcées

Au-delà de ces orientations très *générales, les deux conseils* examineront, semble-t-il, une série de réformes. Le contenu de l'enveloppe recherche, qui groupe l'ensemble des crédits de recherche de la plupart des ministères, pourrait être modifié. On tenterait d'en exclure ce que l'on a eu bien du mal à y faire rentrer il y a quelques années, notamment une partie des recherches atomiques et spatiales, ainsi que le plan calcul.

Le ralentissement ou la disparition des grands programmes lancés à la fin des années 50 aurait aussi dû s'accompagner d'une évolution des organismes créés à cette occasion. La politique de ces organismes à finalité unique ne devrait plus, comme dans le passé, être seulement élaborée de manière interne, en fonction de leurs désirs propres. Un petit groupe de programmation créé dans chaque ministère pourrait, par exemple, examiner et infléchir leurs projets : la D.G.R.S.T. pourrait piloter une partie de leurs activités dans le cadre de ses actions concertées.

En quête de conseillers

Le gouvernement paraît désireux d'avoir davantage d'organismes susceptibles de le conseiller efficacement sur la politique de la recherche. Le rôle joué aujourd'hui par le comité consultatif de la recherche, encore appelé comité des Douze Sages, lui semble peu satisfaisant. Le ministère de l'industrie souhaiterait modifier la composition du comité et faire en sorte que son effort de réflexion repose moins sur la collecte de projets scientifiques faite par la D.G.R.S.T., pour se placer à un niveau plus général.

Mais l'idée la plus chère à M. Giscard d'Estaing, celle à *laquelle il souhaite attacher son* nom, est une réforme profonde de l'Académie des sciences, créée par Colbert en 1666. Le fonctionnement de l'Académie repose encore sur une modification de sa constitution datant de 1816. Choisissant toujours ses membres parmi les chercheurs les plus âgés, elle n'a pas réussi à s'adapter à l'évolution rapide des sciences contemporaines. Le nombre de ses sections est réduit, certaines branches de la science ne sont même *pas représentées* (biologie ou géophysique, par exemple). Le nombre de ses membres ne dépasse pas la centaine, certaines communications scientifiques sont sujettes à caution...

Au mois de janvier, M. Giscard d'Estaing a reçu, à leur demande, MM. Trillat, le président de l'année dernière, et Fontaine, l'actuel président, tous deux partisans de nombreuses réformes. Le chef de l'Etat souhaite, semble-t-il, modifier fondamentalement la composition de l'Académie, la rajeunir, l'ouvrir sur l'étranger, modifier les règles de vote, le nombre de sections, limiter le droit de vote à un certain âge, et en faire, comme en Grande-Bretagne ou aux *Etats-Unis,* un organe à autorité morale incontestée.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

DÉFENSE

Un conseil interministériel a examiné les nouvelles structures du commandement dans l'armée de terre

Le chef de l'Etat, entouré du premier ministre, de plusieurs ministres concernés et des principaux chefs militaires, a présidé, jeudi 20 février à Paris, un conseil *de défense dont les conclusions* — à la différence de ce qui s'est passé pour les conseils de défense du 10 octobre et du 18 décembre 1974 — n'ont pas été rendues publiques. Les deux précédents conseils avaient porté notamment sur le maintien du service militaire d'un an, la modernisation de l'armement nucléaire, les projets de statuts des officiers et des sous-officiers, et la nouvelle répartition des forces navales entre l'Atlantique et la Méditerranée.

Selon certaines informations de bonne source, le conseil de défense du jeudi 20 février a été partiellement consacré à une réforme des structures du commandement dans l'armée de terre. Nommé grand chancelier de la Légion d'honneur à la fin de la semaine dernière, le général d'armée Alain de Boissieu a assisté à ce conseil de défense comme chef d'état-major de l'armée de terre. Le gouvernement, en décidant de le porter à la charge précédemment occupée par l'amiral Georges Cabanier, avait alors indiqué que le général de Boissieu continuerait d'occuper son poste de chef d'état-major de l'armée de *terre jusqu'à ce qu'aient eu lieu les* réunions prévues au conseil de défense, à la préparation desquelles il a été associé.

Les projets de réorganisation du commandement de l'armée de terre portent essentiellement sur la définition des rôles, et leur répartition, attribués aux grands commandements opérationnels et territoriaux. En particulier, les commandements des régions militaires *— il en existe sept —* auraient des fonctions accrues.

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et le général de corps d'armée Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, ont, du reste, réuni, vendredi 21 février, à Paris, les commandants des régions militaires, maritimes et aériennes, pour examiner les problèmes de l'exécution du service national et de la condition militaire. En particulier, il a été question des *réunions de travail qui ont lieu* actuellement dans ces différentes régions, au cours desquelles des officiers et des sous-officiers étudient les projets de statuts des cadres de carrière.

Au cours de cette réunion à Paris, qui a commencé le matin pour se continuer dans l'après-midi, le ministre et le secrétaire d'Etat ont donné leurs orientations et leurs instructions sur le style du service national et le *rôle des cadres d'active. Ils ont* fait part de leur intention de tenir des réunions de ce genre de façon régulière. A l'issue de cette réunion de travail, à laquelle participaient les chefs d'état-major, le général d'armée de Boissieu a quitté *Paris* à destination de Tahiti. Ce voyage n'a pas été officiellement annoncé, et tout indique, néanmoins, que le chef d'état-major de l'armée de terre rend visite, pendant une semaine, au centre d'expérimentations nucléaires.

PARTISANS DU « STATUT DÉMOCRATIQUE DU CITOYEN-SOLDAT »

Cinq appelés sont sanctionnés à Vénissieux et à Nancy

Selon M. José Fort, secrétaire national du Mouvement de la Jeunesse communiste, trois appelés de la 511e compagnie de matériel des transmissions à Vénissieux (Rhône) ont été punis de trente jours d'arrêt et mutés dans d'autres garnisons pour avoir diffusé le projet de « statut démocratique du citoyen-soldat » et fait signer une pétition dénonçant les mauvaises conditions du casernement. Parmi ces trois soldats, MM. Bernard Fiat, Cottaz-Cordier et Jean-Louis Condé, un seul appartenait aux Jeunesses communistes.

Ces trois militaires devaient participer à une conférence de presse. « Or, a souligné M. José Fort, les mutations ont été précipitées dans la journée même. » Les autorités de la Ve région militaire, à Lyon, n'ont pas démenti les sanctions prises et elles ont rappelé que le règlement de discipline générale — s'il admet les réclamations adressées par la voie hiérarchique et obligatoirement instruites par le commandement — interdit la pétition collective.

La fédération du Rhône des Jeunesses communistes a décidé d'entamer une campagne de solidarité avec les trois soldats sanctionnés, auprès notamment des établissements scolaires et dans les quartiers. Elle a décidé de demander que soit observée une minute de silence à l'occasion des obsèques, ce samedi 22 février après-midi, à Meyzieux (Rhône), de M. Serge Camier, un appelé de Verdun tué par un char au camp de Sissonne.

D'autre part, à Nancy, deux autres soldats du 26e régiment d'infanterie, MM. Vandel et Rosez, ont été mis aux arrêts, selon le secrétaire fédéral du P.C.F. de Meurthe-et-Moselle, pour avoir participé, lundi 17 février, à une conférence de presse de certains appelés sous l'égide de M. Jean-Michel Catala, secrétaire général des Jeunesses communistes. Un appelé, M. Pascal Delmont, sergent à ce même régiment, avait déjà été mis aux arrêts. Dans une lettre qu'il a ***fait parvenir à la fédération*** **du P.C.F. de Meurthe-et-Moselle, ce sous-officier du contingent estime qu'« une part importante des cadres nous ont poussés à agir ». M. Gilbert Schwartz, député communiste de Meurthe-et-Moselle, a demandé dans une question écrite au ministre de la défense la levée de toutes les sanctions.**

ARTS ET SPECTACLES

En bref

Musique

Le duo Amoyal-Béroff

On les disait sans cesse par monts et par vaux. Atterris on ne sait d'où pour repartir ailleurs, les voici cependant côte à côte, et tout à leur affaire dans un programme conséquent (Mozart, Prokofiev Debussy). Faut-il qu'ils aient la main sûre et qu'ils aillent vite en besogne ! Faut-il surtout qu'ils aiment jouer ensemble pour réaliser ce *tour de force !*

Michel Beroff, on le connait : toujours un peu brusque, un peu survolté dans son rôle de soliste Mais il donne en duo une impression de force et d'équilibre. Il prend ses distances. Il n'a rien à prouver.

C'est peu de dire que Pierre Amoyal possède une sonorité et une souplesse d'archet uniques en France. Ses véritables qualités sont indéfinissables : un élan, un frisson, une mélancolie secrète qui apparente son style à celui des grands virtuoses soviétiques Bien sûr, il ira loin.

A. R.

★ Derniers concerts : les 21 et 22 février, au Théâtre de la Ville, 18 h. 30

Variétés

Jacques Martin *encore*

La métamorphose de Jacques Martin se poursuit avec éclat Après Bobino, en décembre dernier, le voici au Théâtre des Variétés, en première et deuxième parties

Jacques Martin, qui écrivit autrefois des sketches pour Fernand Raynaud, n'imite personne, a sa propre manière de voir les gens, les choses, les événements, entre dans le soliloque, *le monologue en homme de* spectacle complet, avec un univers large, des personnages multiples, des caractères comme saisis au vif, avec une gamme étonnamment vaste, pratiquant l'absurde, l'humour féroce, destructeur, utilisant la chronique, laissant *filtrer* parfois entre les mots l'émotion, un rien de tendresse jusqu'alors plus ou moins cachée, des moments poétiques

Il y a plusieurs sketches remarquables dans un tour qui *s'est affiné depuis Bobino — no*tamment l'histoire d'un homme qui a perdu sa dignité au défunt O.R.T.F A certains égards, Martin égale et dépasse Raymond Devos. On aurait tort de manquer son spectacle

C. F.

★ Théâtre des Variétés 20 h. 45.

Cinéma

« Les Autres », de Hugo Santiago

Mathieu jeune écrivain à la mode *dont le scénario va être porté à* l'écran, se suicide au lendemain d'un bal masqué où il a vainement courtisé la très belle Valérie, amie de l'avocat Moreau Son père Roger Spinoza libraire sur les quais de la Seine, mène une enquête personnelle, rencontre Valérie : coup de foudre réciproque grand amour romantique et éphémère L'aventure tourne court Maître Moreau, jaloux, assassine Valérie

Sur cette donnée banale, mi-policière mi-psychologique Hugo San*tiago et ses deux coscénaristes,* Jorge Luis Borges et Adolfo Bioy Casares, ont greffé un second récit nourri des fantasmes du libraire (et trop fin lettré) Spinoza, qui a visible*ment beaucoup lu Borges et pratique* à plaisir le dédoublement de la personnalité Des inconnus s'intercalent dans la continuité romanesque, projections de l'imaginaire de Spinoza : un doux rêveur vagabond un petit homme sadique, un jeune journaliste amoureux de Valérie l'inquiétant magicien Artaxerves

Hugo Santiago — qui avait déjà tourné en 1968-1969 un scénario original de Borges et Bioy Casares, *Invasion*, — traite cette histoire fantastique avec une feinte désinvolture, met au présent de narration chaque personnage, chaque événement, réel ou imaginaire s'offrant au spectateur avec la même apparence de vraisem*blance A ce dernier de jouer le jeu,* de faire l'effort d'imagination nécessaire pour bien cerner les frontières parfois imperceptibles de ce double univers

Tentative limite, audacieuse, originale, déroutante, pour quiconque a l'habitude de s'identifier en toute candeur à ce qu'il voit sur l'écran Construction purement cérébrale, *les Autres* bénéficient d'une extraordinaire photographie de Ricardo Aronovitch, d'une trame sonore, à base de rengaines et de bruits réels, spécia*lement élaborée par Edgardo Canton,* collaborateur de Pierre Schaeffer à l'ancien service de la recherche de l'O.R.T.F Hugo Santiago dirige les comédiens avec une extrême précision *et d'abord Noëlle Chatelet* (Valérie) et Patrice Dally (Spinoza). Roger Planchon, le magicien, par son exubérance, sa simple présence physique, son visage méphistophélique, fait presque éclater ce cadre trop rigide

Cette œuvre conçue par cinq Argentins (Santiago, Borges, Bioy *Casares, Aronovich, Canton)* est le plus étonnant film étranger jamais tourné sur les bords de la Seine, dans un Paris d'avant les gratte-ciel, amoureusement chéri et recréé.

LOUIS MARCORELLES.

★ Studio Alpha.

Théâtre

« LA MOUETTE », de Tchekhov

Dans un magnifique décor rococo, paré pour fêtes sanglantes orné de miroirs, tableaux, meubles anciens, lustres, traversé de bruits excentriques, parcouru par des somnambules qui réclament des parents distraits sous des pluies de flocons lactés, un *cacatoès dé-axé plutôt qu'une mouette,* joué par Laurence Bourdil, danse une pavane défunte avec un Rimbaud adolescent à cheveux courts, joué par Hugues Quester

Le cacatoès rend sensible, par la voix et le geste, toute la misère du monde. Nains de Vélasquez, monstres de Goya, lépreux de Breughel, aphasiques et paraplégiques des banquises asilaires, bien d'autres infirmités s'imposent dans la simple silhouette de cet oiseau grotesque qui, de tout son être, tend vers la manifestation, l'incarnation de quelque chose mais n'y parvient pas, n'exprime qu'un empêchement, retombe par terre, englué dans la marée noire de ses cauchemars, ou de ses artifices.

En face de lui : la réplique d'Arthur Rimbaud, le garçon à cheveux courts, profondément émouvant tant la ressemblance est nette. Il reste là, interdit. *A contre-cœur, par mimétisme,* il accompagne quelques pas de cet oiseau condamné. Mais rien ne se passe entre eux deux. Le tragique de la danse tient à ce double exil Rimbaud est ailleurs, il court sur les falaises de Belle-Ile avec les prisonniers et les marins de Jean Genet. Il court parce qu'il a peur. Il se débat comme il peut contre ses propres *démons. Il n'a que faire d'une* femme, qui, plus est, est invalide, paranoïaque Cependant, ils sont réunis par les circonstances. Lucian Pintilie les confronte sous vide

Dans son maniérisme, ce pas de deux est beau. D'autant plus que la rocaille où il se danse change de tonalité, se pique d'étoiles, s'assombrit, disparait sous des fumerolles Alors la sophistication du dialogue impraticable perroquet-matelot s'oublie un petit peu, la parodie l'emporte, le Boulevard du Crime est là, avec ses faux assassins, polichinelles, théâtres d'ombres.

Pourquoi Lucian Pintilie, qui, comme beaucoup d'Européens, doit avoir avec la culture russe un compte personnel à régler, n'aurait-il pas le droit de mettre, en contrepoint de son délire, quelques touches d'un univers qui soit, de ce délire, le plus éloigné *possible : l'univers de Tchekhov ?* Jean Lescot, en petit instituteur doux et affectueux de *la Mouette,* et Marcel Cuvelier, en docteur de la même pièce, apportent, avec justesse et modestie, cette note tchékhovienne.

Fumant Gitane sur Gauloise, Evelyne Istria semble arbitrer de loin, avec flegme, cette partie d'un sport nouveau, disparate mais fascinant.

MICHEL COURNOT.

Théâtre de la Ville, 20 h. 30.

■ Le chanteur catalan Lluis Llach, le groupe argentin Cuarteto Cedron, Dina Vierny, l'Ensemble de percussion de Paris et Vincent Gemignani participent ce samedi 22 février, à 20 h. 30, en l'église Saint-Séverin, à la soirée organisée par le mouvement Amnesty International.

UN ENTRETIEN AVEC CLAUDE GORETTA

« Une rêverie sur un fait réel »

« Pas si méchant que ça... », *dit Claude Goretta,* a pour point de départ un fait divers : pour payer ses employés, le chef d'une *petite entreprise provinciale* se livrait à des « casses », était devenu l'ennemi public numéro 1 dans la région. L'homme avait besoin d'agresser une société *l'ayant déçu et, en même* temps, il éprouvait la nécessité de rassurer les gens qu'il effrayait, de les consoler même. Et puis, il menait une double vie. Sa femme ignorait tout

» J'aurais pu faire un film d'action, utiliser ce qu'il y avait d'apparemment plus violent, plus explosif J'ai pris le parti inverse de traiter l'action d'une manière *irréelle, de réaliser une rêverie* sur un fait réel.

» Le personnage interprété par Gérard Depardieu est un gangster curieusement comme tout le monde, qui a une vie de famille, qui a des copains, qui ressemble sans doute à beaucoup de gens que l'on arrête aujourd'hui — il y a une délinquance qui n'est pas la conséquence d'un choix, qui est d'occasion. *Il refuse* la réalité, il va poursuivre un rêve, la volonté de travailler d'une certaine manière que le monde moderne n'accepte plus Il est *seul, à sa façon.*

» Il n'a pas appris à se définir par rapport aux autres. il ne peut pas faire partager aux autres ses difficultés. Sa générosité va être gaspillée dans une solution trop individuelle En fait, il opère une fuite en avant devant les responsabilités. Il choisit de répondre à la société par une forme de violence, en passant dans l'illégalité. Momentanément, pense-t-il, et en toute innocence.

» Il va avoir une double vie, il est troublé de rencontrer quel*qu'un, une femme, qui le com*prenne dans cette situation explosive Cette femme a chèrement acquis sa liberté, elle est donc profondément tendue. Dans sa vie, elle a subi une série d'échecs Elle n'est pas heureuse : elle a des bonheurs fugitifs. Lui, il sera piégé dans la mesure où cette femme participera aux hold-up, en organisera même un.

» Dans « *l'Invitation* », il y avait une drôlerie constante qui masquait davantage la solitude, c'est-à-dire la singularité de chacun, ce qui nous rend unique et solitaire, quel que soit le système. Les personnages de *Pas si méchant que ça...* n'échappent pas à la solitude. Mais ils refusent la tragédie et détournent *les difficultés par le jeu* — ce qui n'est pas sans danger.

» Ils ont un grand amour de la vie, malgré tout, un énorme besoin de vie bloqué pour des raisons sociales et aussi par ce *qu'on a pu faire* d'eux. Ce n'est pas un film psychologique. Le film repose sur des glissements intérieurs qui s'expriment par petites touches, par rupture de *ton.* Les résonances de l'action aident à définir les personnages, à montrer l'impossibilité de communiquer. Les personnages sont inscrits dans le décor

» Le film se déroule sous le soleil, mais dans une lumière pas réconfortante. Et les villages que l'on traverse sont cossus mais avec des maisons dont l'architecture est cassée, avec des façades *plates, sans balcon, et, quand* la lumière tombe, crue, blanche, c'est assez inquiétant.

» *Pas si méchant que ça...* est un *film* désespéré et qui porte un espoir en lui, dans ses personnages, par leur volonté d'aimer la vie, par leur besoin d'amour, par leur santé même.

» On parle toujours d'aliénation. Il me paraît important d'indiquer que *les gens aliénés ont* aussi quelque chose en eux, leur propre histoire, leur propre rapport avec l'autre — si mince soit le rapport, — leurs propres *moments secrets.* »

Propos recueillis par
CLAUDE FLÉOUTER.

★ *Pas si méchant que ça...* aux cinémas Concorde, Gaumont-Lumière, *Montparnasse-Pathé, les Nations,* Quartier-Latin, Convention, Cluny-Palace.

DEUX FILMS PROPOSÉS POUR « L'INTERDICTION DÉFINITIVE » PAR LA COMMISSION DE CONTROLE

Primé au récent Festival de Thonon-les-Bains, que patronnaient le Centre national de la cinématographie et l'Association française des cinémas d'art et d'essai, le film américain *Skezag* vient de faire l'objet d'une demande d'interdiction totale après une seconde projection devant la commission plénière de contrôle des films.

D'autre part, le film français *les Bijoux de famille*, de Jean-Claude Loreux, est également proposé pour l'interdiction définitive.

Peinture

SOUVENIR DE COROT

1975 n'est pas seulement l'année du centenaire de l'Opéra. C'est aussi l'année du centenaire de Carpeaux, dont le nom est lié à la grande entreprise de Garnier et auquel les musées nationaux consacrent une exposition qui s'ouvrira le 10 mars. C'est encore l'année du centenaire de la mort de Corot, qui s'éteignit à Paris le 23 février 1875 après de longues souffrances courageusement supportées. Un hommage lui sera rendu à l'Orangerie, de juin à octobre, par une exposition qui présentera, à côté de ses célèbres portraits féminins et des paysages de cristal de France et d'Italie, les peintures plus composées et un peu gauchement ambitieuses qu'il envoyait au Salon et les élégies néroaliennes que l'évolution du goût et le feu d'artifice de l'impressionnisme ont peut-être injustement reléguées au second plan de son œuvre. Corot était le plus doux, le plus accueillant, le plus modeste des hommes : être comparé à saint Vincent de Paul était sa seule vanité, et il disait à propos de Delacroix : « C'est un aigle et je ne suis qu'une alouette : je pousse de petites chansons dans mes nuages gris. » *Mais,* « du fond de sa modestie », *comme disait Charles Baudelaire,* « Corot a agi sur une foule d'esprits » *et rétabli l'art du paysage dans tous ses droits de légende et de mélancolie.*

Danse

« IVAN LE TERRIBLE » au Bolchoï

Moscou. — La semaine dernière au Bolchoï, en présence de M. Demitchev, ministre de la culture, a eu lieu la « première » du nouveau ballet : « Ivan le Terrible », sur la musique que Serge Prokofiev avait composée pour le film de S. M. Eisenstein et à laquelle ont été incorporés des fragments de la « Troisième symphonie » et de « l'Ouverture russe ».

Youri Grigorovitch, maître chorégraphe du Bolchoï, a signé avec « Ivan le Terrible » sa quatrième création originale après « Fleur de pierre », « Légende d'amour » et « Spartacus ». On lui doit également des versions de « Casse-Noisette », du « Lac des cygnes », de « la Belle au bois dormant ». *Les décors et costumes sont de* Simon Vircaladze. Le chef d'orchestre Juraitis dirigeait l'adaptation musicale due à Mikhail Tchoulaki, ancien directeur du Bolchoï, actuellement professeur au conservatoire de Moscou.

Dans cette production à grand spectacle, Grigorovitch s'est efforcé *de traduire la complexité* du premier tsar de toutes les Russies, depuis sa jeunesse, son mariage avec Anastasie, les complots des boyards qui empoisonneront sa femme ; puis Ivan, transformé par la douleur, vainqueur à l'extérieur contre les Tartares, va lutter à l'intérieur contre les boyards avec la création de l'Opritchina, *sorte* de milice personnelle destinée à préserver l'éclatement ou à lutter contre le morcellement du pays. Le finale montre Ivan prenant en *main le pouvoir absolu,* symbolisé dans le spectacle par les cloches de toutes les églises, et se transformant après quelques moments d'hésitation et de faiblesse en héros positif, en « grand rassembleur de la terre russe ». Scènes de masse, fêtes grandioses, batailles, épisodes de tortures et de pendaisons des boyards alternent avec des pas de deux intimistes d'Ivan et d'Anastasie dansés le soir de la création par Youri Vladimirov et par l'admirable Nathalia Bessmertova. On a aussi beaucoup remarqué Boris *Akimov, jeune danseur très aérien,* dans le rôle du prince Kourbski, le principal ennemi d'Ivan le Terrible. Le danseur étoile Vassiliev, qui tourne actuellement dans la version cinématographique de Spartacus, dansera également le rôle-titre qu'il interprétera pour la première fois le 5 mars.

Ensuite le ballet partira pour New-York et Washington où il fera partie de la tournée du Bolchoï aux Etats-Unis qui débutera le 22 avril.

NICOLE ZAND.

Télévision

LE FESTIVAL DE MONTE-CARLO

Le miroir d'une certaine standardisation

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — Avec dix-sept programmes concourant pour le *prix spécial institué par le prince* Rainier III « *en faveur de la défense de la nature et de l'espèce* », le quinzième Festival international de télévision de Monte-Carlo qui se tient depuis lundi a voulu sans doute prolonger la politique entreprise dans ce domaine par le souverain monégasque.

Faisant suite à la visite de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, la semaine dernière sur la Côte d'Azur et à sa rencontre avec M. Mario Pedini, ministre italien chargé de la recherche *scientifique à Monaco, dans le* château du prince, M. André Saint-Mleux, ministre d'Etat de la principauté, pouvait annoncer en effet qu'une convention tripartite de défense du littoral serait probablement signée dans le courant de 1975.

A la télévision, cette campagne pour la défense de la nature s'est traduite par de très belles images avec pour sujet de prédilection les animaux. « *Nous souhaitons que l'année prochaine*, déclarait cependant M. Louis Leprince-Ringuet, *président du jury spécial, nous soient proposés plus de films traitant des problèmes à portée sociale plus vaste.* »

Les émissions marquantes de la compétition empruntaient soit à la dramatisation d'un sectarisme religieux (*Dieu te bénisse Jacky Maddison*, présenté par la B.B.C.), soit à la sublimation d'un métier (*Mort d'un guide*, d'Henri Grange et Jacques Ertaut, présenté par l'ex O.R.T.F.), soit à la méditation sur l'épreuve de l'incarcération (*Les trains ne s'arrêtent pas à Kingston*, film-reportage canadien sur un pénitencier pour femmes). Même si le niveau moyen des émissions en compétition était supérieur à celui de l'an dernier (les journalistes avaient refusé, en 1974, de décerner le prix de la critique), rares sont les œuvres de création, les programmes originaux qu'on souhaiterait découvrir dans de semblables compétitions. Serait-ce là le signe de cette standardisation des programmes de télévision que président les experts, et à laquelle aucun pays n'échapperait ? Quinze ans après sa création, le Festival de Monte-Carlo se devrait de ne pas être seulement le miroir déformant de cette uniformisation de la télévision.

CLAUDE DURIEUX.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Don Carlo (sam., 19 h. 30) : Trio à cordes français (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : la Célestine (sam., 20 h. 30) ; l'Ecole des maris et le Médecin malgré lui (dim., 14 h. 30).
Odéon : Une lune pour les déshérités (sam., 20 h. 30. et dim., 16 h.).
Théâtre de l'Est parisien : l'Opéra de quat' sous (sam., 14 h. 30, et dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville : P. Amoyal et *M. Béroff (sam., 18 h. 30)* : la Mouette (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Atelier : Un tramway nommé Désir (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Biothéâtre : les Chaises (sam., 20 h. 30 et 22 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes du Nord : les Iks (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre de l'Aquarium : Tu ne voleras point (sam., 20 h. 30).
Centre américain : Ecce Homo, par le Théâtre du Languedoc (sam., 21 h.).
Charles-de-Rochefort : Dzi Croquettes (sam. et dim., 20 h. 45).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam. 21 h. 10 et dim., 15 h. 10 et 21 h. 10)
Comédie des Champs-Elysées : le Zouave (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et *18 h. 30*).
Cour des Miracles : la Station Champbaudet (sam., 18 h. 30).
Daunou : Les portes claquent (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Deux-Portes : la Tentative d'évasion de Franz Kafka (sam., 20 h. 30. et dim., 16 h. 30).
Espace Cardin : Hot'1 Baltimore (sam., 20 h. 30).
Espace Tribûche : Seul à seul avec Jean-Paul Marchand (sam., 20 h.).
Essaïon (sam. et dim.) : Victor ou les enfants au pouvoir (20 h. 30) : Le pupille veut être tuteur (22 h. 30).
salle II : Voyage autour de ma marmite (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30; dim., 16 h. 30).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 et dim., 15 h. et 18 h 30).
Gaîté-Montparnasse : l'Abîme ; la Visite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Gymnase : Cher menteur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Hébertot : Raymond Devos (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h 30)
La Bruyère : l'Alboum de Zouc (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Lucernaire : Concerts (20 h. 30) ; Louis Arti : Ma vie de rien (22 h.); Plaisir des dieux (sam., 24 h., et dim., 18 h. 30).
Madeleine : Christmas (sam., 20 h. 30; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Mathurins : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : les Diablogues (sam., 21 h. et dim., 15 h. et 18 h 30)
Moderne : Zorglub (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., *21 h.* ; dim., *15 h.* et *18 h.*).
Mouffetard : Macloma, clowns (sam., 20 h. 30) ; les Chantres du yddish (sam., 22 h.).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h.; dim., 16 h. et 21 h.).
Nouvelle-Comédie : le Prince travesti (sam., 17 h. et 21 h.).
Œuvre : *la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.)*
Palace : le Marathon (sam., 20 h. 30); A bâtons brisés (sam., 25 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : Vie et mort d'une concierge (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier *(sam. 20 h 30 et 22 h 30)*
Porte-Saint-Martin : Good bye Mr Freud (sam., 20 h. 30) ; l'Apologue (sam., 23 h.).
Renaissance : Derrière le rideau (sam., 21 h., dim., 15 h. et 18 h. 30).
Saint-André-des-Arts : De l'air (sam., 21 h.)
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. et *18 h. 30*)
Studio-Théâtre 14 : Lorenzaccio et les Caprices de Marianne (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Art : le Dernier Empereur (sam., 21 h. 15, et dim., 17 h.) ; la Femme de Socrate (sam., 20 h. et dim., 15 h.).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Comédie imaginaire, chansons vécues (sam., 21 h.). — La Galerie : Couples (sam., 21 h.). — Le Jardin : Nuits sans nuit (sam. 21 h.).
Théâtre de la Lisière : le Jeune Homme livré aux arbres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 20 h. 30).
Théâtre Oblique, petite salle : le Pierrot lunaire et Rapport par une académie (sam., 20 h. 30. dim., 16 h.).
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Petit Orsay : les Emigrés (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Théâtre de Paris : Crime et Châtiment (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : Jeppe de la rue du Mont (sam., 20 h. 45).
Théâtre de la Plaine : la Savane (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (sam., 20 h. 30 et dim., 17 h.).
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : les Adieux de la grande-duchesse (sam., 20 h 45 ; dim., 16 h.)
Théâtre 13 : Labiche Folies ou le Misanthrope et l'Auvergnat (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Théâtre 347 : le Fétichiste (sam., 21 h. et dim., 15 h.)
Théâtron : Alex Métayer (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h. ; Parle bas, sinon je crie (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.); le Baron perché (sam., 21 h., et dim., 15 h.) ; le Croque-Note (sam., 21 h. 30) ; la Résurrection de Maloupe (sam., 22 h.).
Maloupe (sam., 22 h.) : le Baron perché (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Variétés : Jacques Martin (sam., 20 h. 45, et dim., 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier : la Noce chez les petits-bourgeois (sam., 20 h. 45).
Cachan, M. J. L. : les Etoiles de la danse (sam., 21 h.).
Champigny, Centre culturel : Atelier chorégraphique Serge Kenten (sam., 21 h.) ; les Etoiles de la danse (dim., 15 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard : Dom Juan (sam., 21 h.).
Colombes, M. J. C. : Paco Ibanez et Cuarteto Cedron (sam., 20 h. 30).
Créteil, Maison de la culture : Comédie policière (sam., 21 h.).

Samedi 22-Dimanche 23 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Ivry, Studio d'Ivry : Dommage qu'elle soit une putain (sam., 21 h., et dim., 16 h.)
Le Perreux, Théâtre du Fil-d'Ariane : Fête de la 200e (cinéma-cabaret, avec Olivier Champy).
Kremlin-Bicêtre, Antenne culturelle : Gouverneurs de la rosée (sam., 20 h. 30).
Louveciennes, M. J. C. : Gilles Servat (sam., 21 h.).
Maisons-Laffitte, église Saint-Nicolas : Concert (sam., 21 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : Hamlet (sam., *20 h. 15, et dim., 16 h.*).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ? (sam., 20 h. 30. et dim., 16 h)
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Chile Vencera (sam., 20 h. 30, et dim., 17 h.).
Sainte-Geneviève-des-Bois, M. J. C. : Folk irlandais (sam., 21 h.).
Saint-Maur, Théâtre de la Pie : Concert folk (sam., 21 h.).
Sceaux, centre : les Gémeaux (dim., 17 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. R. P. Chouteau (Beethoven, Bizet) (dim., 15 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, grande salle : le Tartuffe (sam., 18 h.). — Petite salle : Jokari : la Dernière Bande (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : Claude Nougaro (sam., 20 h. 45).
Yerres, Centre éducatif et culturel : Légère en août (sam., 21 h.).

Le music-hall

Bobino : Barbara (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Charles de Rochefort : Dzi Croquettes (sam. et dim., 20 h 45).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).
Galaxie : Princesse Czardas, show sur glace (sam., 14 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h 30 et 17 h. 30)
Olympia : Coluche (sam., 21 h. 15 : dim., 14 h. 30 et 21 h. 15) ; Alex Harvey Band (sam., 17 h.) ; Ricet Barrier (dim., 18 h.).
Palais des sports : Holiday on Ice (sam. et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).

Les cabarets

Alcazar, sam., 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Casino de Paris, sam. et dim., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 45 : Revue Roland Petit.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Tour Eiffel, sam., 20 h. : les Années folles.

Les comédies musicales

Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h.).
Mogador : Fiesta (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

La danse

Théâtre des Champs-Elysées : Slask, ensemble national de Pologne sam., 17 h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : De toute façon il nous reste le cheval (sam., 21 h., dim., 15 h 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Au nom du pèze et du fisc (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : l'Esprit fraudeur (sam. et dim., 22 h.).

Les concerts

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, dim., 17 h. 45 : J. Brunner, orgue (Bach).
Hôtel Herouet, sam., 20 h. 15 : Simone Escure, piano, et le trio Revival (Bach).
Le Lucernaire, sam. et dim., 20 h. 30 : Chœur E. Brasseur (chansons maçonniques).
Mairie du VIe, dim., 17 h. : Trio parisien (Beethoven, Chostakovitch, Ravel).
Maison de la radio, sam., 17 h. 30 : G. Sebok, piano (Bartok, Liszt) ; dim., 17 h. : Orchestre lyrique de Radio-France, dir. M. Fuste-Lambezat (Barbe-Bleue, d'Offenbach).
Nouveau Carré, sam., 21 h., et dim., 18 h. 30 : Ensemble 010 et Atelier de Montreuil (Drogoz, Kuffler, Manoury).
Opéra, dim., 18 h. 30 : Trio à cordes français (Mozart, Schoenberg).
Salle Gaveau, dim., 17 h. 30 : Orchestre symphonique de chambre de Paris, dir. P. Jamin, avec M. Larrieu (Telemann, Rameau, Nigg, Bartok).
Théâtre du Châtelet, dim., 18 h. : *Orchestre Colonne, dir. J.-S. Bereau*, avec D. N'Kaoua (Stravinski, Chopin, Bruzdowicz, Ravel).
Théâtre des Champs-Elysées, dim., 17 h. 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup ; Hans Richter-Haaser, piano.
Théâtre Essaïon, dim., 18 h. : M.-C. Girod, piano, et M. Cardoze, violon.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, sam., 18 h. 30 : B. Haudebourg, clavecin, et J. Le Trocquer, flûte (Lœillet, Devienne, Couperin, Martinu, Berio).
Théâtre de la Madeleine, sam., 17 h. : J.-M. Darré, piano, et R. Pasquier, violon (Beethoven, Chopin, Ravel, Franck).
Théâtre de la Ville, sam., 18 h. 30 : P. Amoyal, violon, et M. Beroff, piano (Mozart, Debussy, Prokofiev).

Jazz et pop

Cour des Miracles, 20 h. 30 : Glucose confectionnerie ; 22 h. : Steve Lacy Sextet.
Centre américain, sam., 21 h. : Machi Oul Big Band.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : la Bataille d'Alger, de G. Pontecorvo; 18 h. 30 : *la Vie de O'Haru femme galante* : 20 h. 30 : Viridiana, de L. Bunuel : 22 h. 30 : l'Ange bleu, de J. von Sternberg. — Dim., 15 h. : Ivan le Terrible, de S. M. Eisenstein : 18 h. 30 : Qu'il était bon, mon petit Français, de P. Dos Santos : 20 h. 30 : Husbands, de J. Cassavetes : 22 h. 30 : Un dimanche comme les autres, de J. Schlesinger.

Les exclusivités

LES ANGES GARDIENS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, *18e* (522-37-41), *Cambronne*, 15e (734-42-96).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (F.) : *La Clef*, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, *8e* (359-36-14), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (508-03-75), Galaxie, 13e (331-76-86), Capri, 2e (508-11-69), Maine Rive Gauche, 14e (567-06-96), George-V, 8e (225-41-46)
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysees, 8e (359-04-67), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention 15e (828-42-27).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Murat, 16e (288-99-75); v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathe, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Maxeville, 9e (770-72-87), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Marignan, 8e (359-92-82).
DAISY CLOVER (A., v.o.) : Action *Christine*, 6e (325-85-78).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine 6e (633-43-71)
DOSSIER ODESSA (Angl.-all., v.f.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70)
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), *Saint-Germain-Studio* 5e (033-42-72) ; v.f : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
L'ENNEMI PRINCIPAL (bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
EN PLEINE GUEULE (can.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Quintette, 5e (033-35-40).
LES FILLES DE KA-MA-RE (jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Gramont, 3e (742-95-22).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les films nouveaux

PAS SI MECHANT QUE ÇA, film français de Cl. Goretta, avec Marlène Jobert et Gérard Depardieu : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), les Nations, 12e (343-04-67), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Victor-Hugo, 16e (727-49-75)
LE JEU AVEC LE FEU, film français d'A. Robbe-Grillet, avec J.-L. Trintignant, Ph. Noiret, Anicee Alvina et Sylvia Kistel : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio *Médicis*, 5e (633-25-97), Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Scala, 10e (770-40-00), Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Marotte, 2e (231-41-39), U.G.C., 6e (325-71-08)
AU NOM DE LA RACE, film *français de Marc Hillel et Clarissa Henry*. Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
UN JOUR LA FETE, film français de P. Sisser, avec le Big Bazar et Michel Pugain : Ermitage, 8e (225-15-99), Rex, 2e (236-83-93), Nation, 12e (343-04-67), Murat, 16e (288-99-75), Telstar, 13e (331-06-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Madeleine, 8e (073-56-03), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
SUPERFLICS, film américain de G Parks, avec R. Leibman et D. Selby (v. o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MILAREPA, film italien de Liliana Cavani (v. o.) : Studio Gît-Le Cœur, 6e (326-80-25), Boîte-à-Films, 17e (754-51-50).
LA COUPE A DIX FRANCS, film *français de Ph. Condroyer*, avec Didier Sauvegrain et R. Vuillaume : Studio Logos, 5e (033-26-42), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Studio République, 11e (805-51-97).
LES AUTRES, film français de Hugo Santiago : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
SKEZAG, film américain de J Freedmann et Ph. Messina (v o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (*), film français, avec le Magic Circus, M. Presle, M. Simon : Kino Panorama, 15e (306-50-50).

LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
LA GIFLE (Fr) : Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Maxeville, 9e (770-72-87), Concorde, 8e (359-92-84), Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Plaza, 8e (073-74-55)
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h 30.
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18); v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé 17e (522-37-41)
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.). Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : Bergere 9e (770-77-58).
JIMI PLAYS BERKELEY : THE DOORS : FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33)
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Le *Seine*, 5e (325-95-99)
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZMAN (A.) et **SICILIA** (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h 30.
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE MONASTERE DES VAUTOURS (Mex., v.o.). Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : Paramount-Odéon (325-59-83)
QUE PENSEZ-VOUS DU CORNED-BEEF (Fr., D.A.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Fauvette, 13e (331-60-74), Danton, 6e (326-08-18), Méry, 17e (522-59-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne 15e (734-42-96), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Diderot, 12e (343-19-29), Montréal-Club, 18e (607-16-81)
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), la *Clef*, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v f. : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), les Nations, 12e (343-04-67), Liberté, 12e (343-01-59).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59)
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
UN LINCEUL N'A PAS DE POCHES (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
VANDA TERES (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23), Omnia, 2e (231-39-36), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FISCALITÉ

Comment calculer votre impôt

Les principaux changements par rapport à l'an dernier portent sur les points suivants :

1° Le barème a été modifié :

— Les tranches d'imposition ont été élargies de 12 % ;

— la gradation se fait cette année de cinq points en cinq points, permettant ainsi une progression plus régulière de l'impôt en fonction de l'augmentation du revenu ;

— les limites d'exonération ont été relevées.

2° Le revenu imposable des contribuables âgés de plus de soixante-cinq ans ou invalides donne lieu à un abattement de 1 150 F ou 2 300 F lorsque le revenu n'excède pas soit 14 000 F, soit 23 000 F.

3° La notion de quotient familial a été révisée, ainsi que la situation fiscale des contribuables dont les enfants mariés poursuivent leurs études ou effectuent leur service militaire.

4° Enfin, les déductions autorisées pour le calcul du revenu imposable ont été modifiées (assurance-vie, dépenses engagées en vue d'aboutir à des économies d'énergie...).

Comme l'an dernier, le processus de calcul de l'impôt est simplifié, l'application du barème au revenu imposable donnant, dans la majorité des cas, le montant de l'impôt à payer.

Comme l'an dernier également, le REVENU IMPOSABLE qui doit être déterminé en premier pour calculer l'impôt n'apparaît pas sur la déclaration de revenus, mais sur le formulaire figurant à la quatrième page de la notice explicative remise par l'administration.

I. — Détermination du revenu imposable

Nous publions aujourd'hui une nouvelle page fiscale qui permettra à nos lecteurs de calculer le montant des impôts qu'ils auront à payer cette année sur les revenus encaissés en 1974. Nous avons publié deux pages dans le Monde *daté 19 février sur la façon d'établir les déclarations de revenus.*

Pour déterminer votre revenu imposable vous devez reporter à chaque ligne de la quatrième page de la notice explicative qui est jointe au formulaire de déclaration les sommes inscrites sur la ligne correspondante de la déclaration générale n° 2042 (déclaration des revenus 1974).

Pour les trois premières rubriques, aucune remarque particulière n'est à signaler.

TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS ET RENTES VIAGERES

● MONTANT DES FRAIS REELS JUSTIFIES (ligne C). — Si vous estimez que la déduction forfaitaire de 10 % est insuffisante en ce qui concerne votre situation personnelle, vous devez inscrire ici (ligne C) le montant de vos frais réels et joindre à votre déclaration un état détaillé et justifié de ces frais.

● DEDUCTION NORMALE DE 10 %. — Si la somme ainsi déterminée est inférieure au minimum admis de 1 200 F, c'est ce dernier chiffre que vous devez inscrire. Ce minimum est applicable à chacun des époux mais non au salaire des enfants à charge.

● DEDUCTION SUPPLEMENTAIRE. — Si vous bénéficiez d'une réduction supplémentaire pour frais professionnels (artistes, musiciens, représentants de commerce, mineurs...) vous devez remplir cette ligne. Conformément à un arrêt du Conseil d'Etat et contrairement aux années précédentes, la déduction supplémentaire est à calculer après celle de 10 %. Cette modification présente un intérêt en ce qui concerne la limitation de 50 000 F applicable au montant de cette déduction ; elle ne modifie en rien les autres opérations de détermination du revenu imposable. Si vous êtes concerné par cette réduction, vous avez dû, sur la déclaration de vos revenus, ajouter au montant de vos salaires les indemnités de frais que vous avez perçues.

● ABATTEMENT DE 20 % SUR LA FRACTION *INFERIEURE A 310 000 F ET DE 10 %* SUR LA FRACTION SUPERIEURE A 310 000 F. — Depuis l'an dernier, le taux d'abattement de 20 % applicable aux traitements, salaires, pensions et rentes *viagères a été réduit pour les rémunérations* élevées. Cet abattement est fixé à 10 % pour la fraction des sommes concernées qui dépasse une fois et demie la limite de la dernière tranche du barème correspondant à deux parts. Pour 1974, cette limite est donc de 206 300 × 1,5 = 309 450 F, *arrondie à 310 000 F. Cette limite s'applique dis*tinctement pour chaque membre du foyer fiscal.

CHARGES A DEDUIRE

● LIGNES K, L et M. — Les intérêts des emprunts, les dépenses de ravalement et les dépenses faites pour économiser le chauffage sont plafonnés globalement à 7 000 F plus 1 000 F par enfant à charge. Ces dépenses, qui concernent strictement votre habitation principale, ne peuvent être déduites que par les propriétaires pour les deux premières et *par les propriétaires ou les loca*taires pour la troisième.

● VERSEMENTS AU PROFIT D'ŒUVRES D'INTERET GENERAL. — Vous ne pouvez déduire à ce titre que 0,50 % ou 1 % du revenu net qui apparaît à la ligne C de la colonne 2. Les versements au profit d'œuvres sont limités à 0,50 % de ce revenu. Cependant, si vos dons sont effectués au profit de la Fondation de France, vous pouvez *déduire 0,5 % supplémentaire*, soit au total *1 %*, ou encore la totalité, soit 1 % à cette Fondation. La justification de ces versements peut vous être demandée par l'administration fiscale.

● ABATTEMENTS. — Ces abattements que vous n'avez pas à porter sur la déclaration des revenus puisqu'ils sont déduits directement par l'ordinateur doivent être inscrits ici si vous voulez calculer le montant de votre impôt.

— L'abattement pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans ou invalides concerne donc les contribuables nés avant le 1er janvier 1910 ou invalides (titulaires d'une pension d'invalidité, de guerre ou d'accident du travail, d'au moins 40 % ou titulaires de la carte d'invalidité). Il est égal à 2 300 F si votre revenu imposable (apparaissant à la ligne *e)*) n'excède pas 14 000 F et de 1 150 F si ce revenu est compris entre 14 000F et 23 000 F. Cet abattement est doublé si votre conjoint répond lui-même aux conditions d'âge ou d'invalidité.

— L'abattement pour les enfants mariés est égal à 6 000 F par enfant compté à charge. Ainsi, pour un jeune couple ayant lui-même un enfant, il sera égal à 18 000 F.

Parvenu à ce stade, vous avez déterminé votre revenu global imposable qui va vous permettre de calculer le montant de votre impôt.

II. — Calcul du montant de l'impôt

A. — QUOTIENT FAMILIAL

La première opération consiste à determiner *votre quotient familial selon les indications* qui sont données ci-dessous.

NOMBRE de personnes à charge	QUALITE des personnes à charge	CELIBATAIRE DIVORCE VEUF sans enfant à charge issu de son mariage avec le conjoint décédé	MARIE VEUF avec un *ou plusieurs* enfants à charge issus de son mariage avec le conjoint décédé (2)
0	Néant	1 part	2 parts (marié sans enfants)
1	NON invalide	2 parts	2,5 parts
	Invalide (1)	2,5 parts	3 parts
2	NON invalides	2,5 parts	3 parts
	dont 1 enfant invalide	3 parts	3,5 parts
	Invalides	3,5 parts	4 parts
3	NON invalides	3 parts	3,5 parts
	dont 1 enfant invalide	3,5 parts	4 parts
4	NON invalides	3,5 parts	4 parts
	dont 1 enfant invalide	4 parts	4,5 parts
5	NON invalides	4 parts	4,5 parts
	dont 1 enfant invalide	4,5 parts	5 parts

(1) Titulaire de la carte d'invalidité prévue à l'article 173 du code de la famille et de l'aide sociale.

(2) Lorsque chacun des époux est invalide, il y a lieu de majorer de 0,5 par part les chiffres de la colonne 4 pour obtenir, suivant la situation de famille envisagée, le quotient familial applicable aux foyers intéressés.

CAS PARTICULIERS

● Les célibataires, divorcés ou veufs n'ayant pas de personne à charge sont imposables d'après un quotient familial de 1,5 part s'ils sont titulaires : de la carte d'invalidité prévue à l'article 173 du code de la famille et de l'aide sociale ; d'une pension militaire d'invalidité de 40 % au moins ; d'une pension d'invalidité pour accident du travail de 40 % au moins.

● Les célibataires, divorcés ou veufs ayant un enfant majeur ou faisant l'objet d'une imposition distincte bénéficient de 1,5 part.

● Les célibataires, divorcés ou veufs ayant perdu un enfant de plus de seize ans ou par suite de faits de guerre disposent egalement de 1,5 part.

● En cas de mariage en 1974, deux déclarations doivent être souscrites : l'une concerne l'épouse pour la période antérieure au mariage, l'autre concerne le mari pour l'ensemble de ses revenus de l'année ainsi que ceux de sa femme pour la période postérieure au mariage. Cependant, chacun des contribuables dispose en ce qui le concerne de deux parts.

B. — LE CALCUL PROPREMENT DIT

1° Divisez votre revenu imposable (R) par le nombre de parts (N) correspondant à votre quotient familial et regardez dans le tableau ci-contre, à droite, quelle formule vous devez appliquer.

2° Arrondissez votre revenu à la centaine de francs inférieure et appliquez la formule adéquate. Le résultat obtenu est, le cas échéant, arrondi au franc le plus voisin, l'arrondissement étant opéré au franc supérieur si le nombre de centimes est égal à 50.

3° Si vous avez perçu des revenus mobiliers, vous devez retrancher de la somme ainsi obtenue le montant de l'avoir fiscal mentionné à la ligne Z de la troisième page de votre déclaration de revenus.

De même, si vous avez réalisé des profits de construction ayant supporté un prélèvement non libératoire, vous devez déduire ce prélèvement.

Barème de l'impôt

Quotient	Formule
$\frac{R}{N} \leq 5\,550$	$I = 0$ (1)
$5\,550 < \frac{R}{N} \leq 5\,825$	$I = 0{,}05\,R - 227{,}50 \times N$
$5\,825 < \frac{R}{N} \leq 7\,000$	$I = 0{,}10\,R - 568{,}75 \times N$
$7\,000 < \frac{R}{N} \leq 11\,100$	$I = 0{,}15\,R - 918{,}75 \times N$
$11\,100 < \frac{R}{N} \leq 15\,050$	$I = 0{,}20\,R - 1\,473{,}75 \times N$
$15\,050 < \frac{R}{N} \leq 19\,000$	$I = 0{,}25\,R - 2\,226{,}25 \times N$
$19\,000 < \frac{R}{N} \leq 22\,950$	$I = 0{,}30\,R - 3\,176{,}25 \times N$
$22\,950 < \frac{R}{N} \leq 26\,475$	$I = 0{,}35\,R - 4\,323{,}75 \times N$
$26\,475 < \frac{R}{N} \leq 45\,825$	$I = 0{,}40\,R - 5\,647{,}50 \times N$
$45\,825 < \frac{R}{N} \leq 64\,900$	$I = 0{,}45\,R - 7\,938{,}75 \times N$
$64\,900 < \frac{R}{N} \leq 84\,000$	$I = 0{,}50\,R - 11\,183{,}75 \times N$
$84\,000 < \frac{R}{N} \leq 103\,150$	$I = 0{,}55\,R - 15\,383{,}75 \times N$
$\frac{R}{N} > 103\,150$	$I = 0{,}60\,R - 20\,541{,}25 \times N$

(1) Explication : si la division de votre revenu imposable par le nombre de parts auxquelles vous avez droit est inférieur ou égal à 5 550 F, votre impôt est égal à 0.

● EXEMPLE. — Contribuable marié ayant deux enfants à charge (3 parts) et un revenu imposable de 42 374 F.

42 374 : 3 = 14 124,6 F.

Formule à appliquer :

$11\,100 < \frac{R}{N} \leq 15\,050$ $I = 0{,}20\,R - 1\,473{,}75$ multiplié par votre nombre de parts.

$I = 0{,}20 \times 42\,300 - 1\,473{,}75 \times 3 =$
$8\,460 - 4\,421{,}25 = 4\,038{,}75$ soit 4 039 F.

C. — LIMITES D'EXONERATION

L'application de ce barème peut vous donner un certain montant d'impôt à payer. Cependant, la loi a institué des limites d'exonération en dessous desquelles aucune cotisation n'est perçue.

Voici, à titre indicatif, quelques limites d'exonération.

Situation de famille	Limites d'exonération
● SALARIES (revenu net) (1)	
Célibataire (1 part)	11 400 F
Veuf (1,5 part)	11 400 F
Mariés sans enfant (2 parts)	13 999 F
Mariés un enfant (2,5 parts)	17 374 F
Mariés deux enfants (3 parts) ..	20 874 F
Mariés quatre enfants (4 parts) ..	27 874 F
● PENSIONNES AGES DE PLUS DE SOIXANTE-CINQ ANS	
Célibataire 1 part)	12 500 F
Veuf (1,5 part)	13 374 F
Mariés sans enfant (2 parts) (2)..	17 500 F
● AUTRES REDEVABLES	
Célibataire (1 part)	10 000 F
Veuf (1,5 part)	10 000 F
Mariés sans enfant (2 parts)	11 199 F
Mariés un enfant (2,5 parts)	13 899 F
Mariés deux enfants (3 parts) ..	16 699 F
Mariés quatre enfants (4 parts) ..	22 299 F

(1) Après déduction pour frais professionnels — 10 % avec minimum de 1 200 F.

(2) Les deux conjoints étant âgés de plus de soixante-cinq ans.

TABLEAU PRATIQUE DU CALCUL DE L'IMPOT

Au-delà du revenu indiqué, pour un quotient familial donné, le pourcentage inscrit en regard est applicable. Ainsi, pour un revenu de 30 500 F correspondant à 2 parts, l'impôt dû est égal à 3 073 + 25 % de (30 500-30 100) = 3 073 + 100 = 3 173 F.

	1 part		1 1/2 part		2 parts		2 1/2 parts		3 parts		3 1/2 parts		4 parts	
	Revenu imposable	Impôt	Revenu imposable	Impôt	Revenu imposable	Impôt	Revenu imposable	Impôt	Revenu imposable	Impôt	Revenu imposable	Impôt	Revenu imposable	Impôt
5 %	5 700	8	8 500	9	11 300	10	14 000	6	16 800	8	19 600	9	22 400	10
10 %	5 900	21	8 800	27	11 700	32	14 600	38	17 500	44	20 400	48	23 300	55
15 %	7 000	131	10 500	197	14 000	263	17 500	328	21 000	394	24 500	459	28 000	525
20 %	11 100	746	16 700	1 129	22 200	1 493	27 800	1 876	33 300	2 239	38 900	2 622	44 400	2 985
25 %	15 100	1 549	22 600	2 311	30 100	3 073	37 700	3 859	45 200	4 621	52 700	5 383	60 200	6 145
30 %	19 000	2 524	28 500	3 786	38 000	5 048	47 500	6 309	57 000	7 571	66 500	8 833	76 000	10 095
35 %	23 000	3 726	34 500	5 589	45 900	7 418	57 400	9 281	68 900	11 144	80 400	13 007	91 800	14 836
40 %	26 500	4 953	39 500	7 449	53 000	9 905	66 200	12 361	79 500	14 858	92 700	17 314	105 900	19 770
45 %	45 900	12 716	68 800	19 052	91 700	25 388	114 600	31 723	137 500	38 059	160 400	44 [illegible]84	183 300	50 730
50 %	64 900	21 266	97 400	31 924	129 800	42 533	162 300	53 191	194 700	63 799	227 200	74 [illegible]57	259 600	85 065
55 %	84 000	30 816	126 000	46 224	168 000	61 633	210 000	77 041	252 000	92 449	294 000	107 [illegible]57	336 000	123 265
60 %	103 200	41 379	154 800	62 068	206 300	82 698	257 900	103 387	309 500	124 076	361 100	144 7[illegible]6	412 600	165 396

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

M. Mitterrand plaide vigoureusement en faveur d'une « politique économique de l'emploi »

M. François Mitterrand a commenté, vendredi 21 février au cours d'un déjeuner de presse, les propositions du parti socialiste pour une relance de l'emploi. Ces propositions qu'il avait présentées dans le détail lors de sa conférence de presse du 13 février (« le Monde » du 15 février) serviront de base à la campagne sur l'emploi que le P.S. se propose d'organiser avec les autres partis de gauche.

« Nous estimons très utile, a expliqué M. Mitterrand, une politique sociale du chômage, mais ce que nous proposons aujourd'hui c'est de définir une politique économique de l'emploi, ce qui n'est pas la même chose. » Le premier secrétaire du P.S. a ajouté qu'il n'était pas question de nier la nécessité de transferts d'emplois d'un secteur à l'autre et qu'il était hostile à toute politique visant à instaurer une « autarcie globale » de la France.

« La relance de l'économie constitue la mesure la plus logique pour sortir du marasme. » L'effort devrait porter en priorité sur les secteurs suivants : les télécommunications, l'habillement, le bois et le cuir, les transports, l'édition, les constructions électriques, navales et aéronautiques. Le choix a été fait en fonction de deux critères : le « contenu » relativement faible en produits pétroliers des secteurs en question et le fait que ces derniers sont de « gros employeurs ». Cependant, il conviendrait aussi de relancer certains secteurs qui consomment beaucoup de pétrole à l'unité de produit, tels que l'industrie agricole et alimentaire, ainsi que le bâtiment et les travaux publics.

Les instruments préconisés sont le budget, la stimulation de l'investissement par le crédit, lequel « doit être manipulé avec prudence », la réduction du deuxième tiers provisionnel, l'institution d'un impôt négatif pour les moins nantis, une réduction du taux de la T.V.A. de 20 % à 13 ou 15 % sur les produits de l'habillement, du bois, du cuir, de l'édition, compensée par une augmentation de ce taux sur les produits de luxe. Enfin, le P.S. préconise, en outre, une taxation des plus-values et la création d'un impôt sur les grosses fortunes.

Le parti socialiste demande par ailleurs que soit dans l'immédiat prolongée la période scolaire, bien qu'il ne voie pas dans cette solution une « panacée ». Le parti socialiste demande encore que soit assurée une meilleure « transparence » du marché de l'emploi, grâce à la création d'un service d'information télévisée détaillée. Si, en effet, le mythe de la concurrence est politiquement utile aux grands groupes, ceux-ci n'en veulent pas la réalité, *« au contraire des socialistes »*.

Il réclame aussi l'institution immédiate d'un salaire du conjoint au foyer qui pourrait être accordé pour les parents d'enfants ayant actuellement moins d'un an ou de deux ans. Les socialistes admettent que cette mesure reviendrait en fait à diminuer la population active en retenant des jeunes femmes au foyer, qu'elle a donc un certain caractère discriminatoire. Mais, ajoute-t-il, la *« gravité du mal justifie une entorse temporaire »* au principe.

Les autres principales mesures réclamées pour l'immédiat portent sur des créations d'emplois dans certains secteurs de l'administration et des entreprises publiques, et notamment les P.T.T. (dix mille postes) et l'éducation nationale (huit mille postes), ainsi que la santé (quinze mille postes) et sur l'abaissement de la durée du travail à quarante heures. *« Cette réduction doit se faire sans perte de revenus. Elle doit s'accompagner d'un blocage absolu des prix des produits industriels, d'où une réduction de marge, ce qui prépare directement le terrain à un contrôle sélectif des investissements (et non à leur blocage), l'autofinancement cédant simplement la place au crédit. »*

Le taux de la taxe conjoncturelle devrait être porté de 33 à 70 ou 80 % et devenir un impôt définitif. Pour l'instant, cette taxe conjoncturelle est destinée *« à rejeter sur le patronat la charge de faire la police des salaires »*. Le parti socialiste estime que les salaires devraient être éliminés de l'assiette de la taxe. Plusieurs dispositions sont préconisées pour faire de cette dernière un outil propre à stimuler l'emploi.



(Dessin de KONK.)

Le document de travail sur lequel s'appuie ce programme constitue une analyse détaillée et fort sérieuse de la situation de l'emploi en France. En tenant compte de la population dite « marginale » en quête d'un emploi (femmes à la recherche d'un travail après avoir élevé leurs enfants, étudiants, etc.), on doit estimer le nombre des chômeurs à quelque un million soixante mille personnes.

* * *

Le parti socialiste a raison de braquer le projecteur sur le problème de l'emploi, qui devient de plus en plus alarmant. C'est là une approche beaucoup plus positive que celle qui consiste uniquement — et dont il n'ignore pas non plus la portée — à aider les chômeurs.

Le plus urgent est, en effet, de créer des emplois. Mais plusieurs des mesures qu'il propose appellent des remarques. La plus contestable est relative aux moyens préconisés pour agir sur l'économie. Est-il opportun dans les circonstances actuelles de peser encore un peu plus sur les marges des entreprises et de demander que le crédit se substitue à l'autofinancement, alors qu'une des causes principales de la crise généralisée que traverse la France comme les autres pays industrialisés a été l'abus extraordinaire du crédit à tous les échelons depuis de nombreuses années ? Il n'est pas sûr non plus qu'une baisse de la durée du travail crée de nouvelles possibilités d'emploi car le premier effet de cette mesure serait sans doute de mettre en difficulté les secteurs qui continuent à produire.

Déjà, en 1936, le Front populaire proposait cette mesure qui procède de l'idée que le travail à effectuer est une quantité donnée d'avance qu'il convient de partager entre les différentes parties prenantes. Ajoutons encore que le parti socialiste semble faire la part trop belle à la taxe conjoncturelle, entachée d'arbitraire par le simple fait qu'elle repose sur l'indication d'une norme nationale en matière de hausse des prix.

Cela dit, le plus important est que le parti socialiste, loin de proposer une politique démagogique de maintien des situations — et des emplois acquis — préconise au contraire des mesures propres à favoriser la nécessaire « reconversion » de l'industrie française et que, tout en se déclarant favorable à une relance du marché intérieur, il se refuse à toute limitation « autoritaire » des importations.

PAUL FABRA.

CITROËN : six cents licenciements au lieu des mille quatre cents prévus

Dans un communiqué publié le 21 février, la direction de Citroën indique qu'elle envisage le licenciement de 600 salariés parmi les collaborateurs et cadres âgés de moins de soixante ans, au lieu des 1 400 annoncés le 25 novembre.

Cette diminution, précise-t-elle, *« a été obtenue principalement par un aménagement de la durée de travail, divers travaux confiés par Peugeot à Citroën et le reclassement de personnel, soit à l'intérieur du groupe Citroën, soit à l'extérieur »*.

« Cette décision est un demi-succès », a affirmé M. Blanc, secrétaire général de la C.F.T. de Citroën — le syndicat majoritaire de l'entreprise, qui s'était opposé aux quatorze cents licenciements annoncés le 25 novembre — au cours d'une conférence de presse, mais *« il reste encore du chemin à parcourir »*.

La liste des salariés licenciés n'a pas encore été déposée auprès de l'administration, et la C.F.T. espère obtenir *« sans coup de force »* une nouvelle réduction des effectifs licenciés avant que ceux-ci ne soient officiellement acceptés.

La C.G.T. de Citroën considère que *« l'action de la C.F.T. n'a été qu'une opération de diversion. C'est l'action des travailleurs qui a fait reculer la direction »* et *« il faut continuer pour faire annuler les licenciements »*. L'intersyndicale C.F.D.T. de l'entreprise va dans le même sens, qui affirme *« qu'il n'y a pas lieu de procéder aux licenciements »* et fait part de sa volonté de continuer *« à exercer des pressions et à dénoncer le scandale pour réduire le nombre des licenciements »*.

Aucune allusion n'a été faite aux mille trois cents mises à la pré-retraite de travailleurs âgés de plus de soixante ans, également annoncées le 25 novembre ; celles-ci sont, semble-t-il maintenues, bien que trois cents travailleurs concernés par cette mesure seulement se soient portés volontaires.

[On ne peut que se réjouir que les licenciements chez Citroën seront moins nombreux que prévus. Que la firme du quai de Javel ait pu en trois mois réduire de plus de moitié ses prévisions apparaît cependant quelque peu surprenant. Les études avaient-elles été mal faites ou bien aurait-on dans un premier temps gonflé les chiffres pour être en mesure ensuite de faire des concessions ?]

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Renault affirment qu'ils assurent la direction des grèves

A la régie Renault, l'évolution des débrayages devrait, lundi 24 février, marquer un tournant décisif dans le conflit. Si les grèves sporadiques se poursuivent, la direction est résolue à réagir par la réduction des horaires ou la fermeture de certains ateliers. *« Si cela continue, nous allons devoir mettre la clef sous la porte »*, a déclaré à R.T.L., le 21 février au soir, M. Marc Ouin, secrétaire général de la Régie.

Devant la presse, le même jour, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont réclamé de nouveau l'ouverture immédiate de négociations. M. Halbeher (C.G.T.) a réaffirmé que le conflit était entièrement « géré » par les organisations syndicales, sans qu'interviennent ni le P.C. ni le P.S., et *« encore moins les groupes gauchistes, pratiquement inexistants »*. *« La direction cherche des meneurs, des agitateurs ; elle n'en trouve pas*, a dit de son côté M. Benlezar (C.F.D.T.). *Aussi peut-elle être tentée de faire de la répression contre des travailleurs, de trouver des otages pour détourner le mécontentement. »*

Vers des jours meilleurs ?

Reprise dans la construction automobile ? Après avoir souvent espéré la fin prochaine du marasme, les constructeurs n'osent plus avancer de pronostics. Pourtant, « il est possible que cela aille moins mal », affirme-t-on à la Chambre des constructeurs. Les ventes d'automobiles en France, inférieures depuis septembre 1974 de 30 % en moyenne à celles de l'année précédente (— 35 % en janvier), se seraient légèrement améliorées au début de février. Rien de très brillant cependant : les immatriculations resteraient inférieures de 9 % environ à celles de février 1974, qui accusaient déjà une chute de 7 % sur 1973. Au total donc, une diminution d'environ 16 % sur l'année « normale » de référence. Mais c'est effectivement « moins mal » que les mois précédents et suffit à justifier l'espoir des producteurs. D'autant que, en janvier, les ventes à l'exportation auraient augmenté de 4 % par rapport à l'an passé.

A l'étranger, si le marché italien reste mauvais, le marché allemand est plus favorable. Les immatriculations d'automobiles en R.F.A. ont augmenté en janvier de 20 % par rapport à janvier 1974, et les cinq principaux constructeurs ouest-allemands ont annoncé, mercredi 19 février, que la situation s'était améliorée, bien qu'il soit encore trop tôt pour parler de normalisation. Ainsi B.M.W. et Opel comptent annuler les mises à pied prévues dans leurs usines pour mars, tandis que Ford s'apprête à accroître les effectifs de son usine de Sarrelouis. « On peut espérer que cette relance allemande, que nous attendons depuis si longtemps, s'amorce », déclare-t-on chez Renault, où l'on reste néanmoins très prudent. « Nous avons prévu un premier semestre globalement mauvais, avec peut-être une petite pointe au printemps, conclut-on. Nous espérons une légère amélioration au second semestre seulement. » « Une hirondelle ne fait pas le printemps », renchérit la Chambre des constructeurs, et un mois de février moins catastrophique que les précédents ne suffit pas pour amorcer un retournement de la tendance. — V. M.

AFFAIRES

L'UNION DE BANQUES SUISSES PREND DES MESURES POUR PRÉVENIR TOUTE TENTATIVE DE PRISE DE CONTROLE PAR L'ÉTRANGER.

L'Union de banques suisses (U.B.S.), la plus importante banque commerciale de la Confédération helvétique, vient, à la surprise générale, de prendre des mesures pour se mettre à l'abri d'une « mainmise étrangère ». Un peu moins de la moitié du capital de l'U.B.S. est entre des mains étrangères sous forme d'actions au porteur, donc anonymes.

Pour s'assurer que cette proportion n'augmentera pas, l'U.B.S. va émettre des actions nominatives — dont les propriétaires seront donc connus — en nombre égal à celui des actions au porteur. Ces actions ne seront pas assorties du droit de vote aux assemblées si elles sont vendues à des étrangers résidant hors de Suisse et ne possédant pas déjà d'action au porteur.

Le directeur général de l'U.B.S., M. Senn, a tenu à souligner que cette mesure n'est pas dirigée contre les détenteurs de pétro-dollars en quête d'investissements prometteurs.

AGRICULTURE

« Modernisez, rentabilisez..? »

« Travaillez, prenez de la peine. » *Ce fonds séculaire de la paysannerie est devenu :* « Modernisez, rentabilisez vos installations. » *L'intérêt réel pour l'agriculteur ?* Vent d'Ouest (1), *l'organe des paysans-travailleurs, l'extrême gauche des organisations agricoles, a interrogé, dans sa livraison de février, un jeune couple installé depuis quelques mois : Marie-Claude et Christian, 27 hectares dans le bocage ornais : dix-huit vaches laitières et quinze veaux. Une exploitation traditionnelle.*

Pourquoi pas quarante vaches, une étable moderne, une salle de traite ? « Sans investissements, avec notre troupeau actuel, on peut vivre », *assure le couple. C'est-à-dire quinze heures de travail à deux par jour, 1 000 F par mois de salaire et une semaine de vacances de temps en temps.* « Avec quarante vaches la moitié du revenu servirait à payer le béton », *estime Marie-Claude et Christian. Et de faire les comptes.*

Actuellement, la gestion du troupeau leur coûte annuellement 62 208 F. La vente du lait, des vaches de réforme, des veaux et d'un peu d'orge leur permet d'encaisser 106 300 F. Compte tenu du remboursement des emprunts, il leur reste 27 092 F. « Pour vivre. »

S'ils investissaient pour doubler le troupeau et moderniser la ferme, les dépenses passeraient à 98 108 F chaque année, et les recettes atteindraient 154 678 F. Le « cash flow » de l'entreprise serait de 56 570 F. Mais une fois les « amortissements » *réglés, il ne leur resterait plus que 20 010 francs.*

Certes, ils capitaliseraient. Mais fini le boulot simple, le « jus » *pris avec le voisin, le coup de main aux copains en difficulté. Ils en arriveraient à travailler plus... à vivre moins bien.*

Alors, « ceux qui veulent réussir en se modernisant ? » *Marie-Claude et Christian constatent :* « Heureusement, ils sont dans la m..., sinon ils nous auraient pris pour des c... »

A. G.

(1) *Vent d'Ouest*, journal des paysans-travailleurs, B.P. 3315 ; 44033 Nantes Cedex.

● AUX ETATS-UNIS, l'inflation s'est à nouveau ralentie. Les prix à la consommation ont augmenté de 0,6 % en janvier contre 0,7 % en décembre et 0,9 % en novembre, ce qui représente la hausse la plus faible enregistrée depuis dix mois. Notons que la hausse des prix de gros de 0,5 % en décembre et de 0,3 % en janvier ne s'est pas encore répercutée sur le coût de la vie. — *(A.F.P.)*

MATIÈRES PREMIÈRES

LA HUITIÈME SESSION DE LA CNUCED

Pays producteurs et pays consommateurs fixent le cadre d'une organisation des marchés mondiaux

Genève (Nations unies). — La huitième session de la commission des produits de base de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) s'est achevée, après deux semaines de travaux, vendredi 21 février.

Pour l'essentiel, la résolution adoptée sans vote fixe les dispositions d'un *« programme intégré »* destiné à la recherche *« de solutions justes et équitables aux problèmes des matières premières et des produits de base, y compris agricoles »*. Etabli à partir de propositions formulées avant la session par le secrétaire général de la CNUCED, M. Gamani Corea, ce programme porte sur quatre points principaux :

- Etude des possibilités de création de stocks régulateurs et adoption d'autres mesures de régulation des prix ;
- Etude des problèmes posés par le financement de ces stocks ;
- Etude des possibilités d'engagements multilatéraux en matière de commerce international ;
- Etude de l'impact sur l'économie des pays en voie de développement des importations de matières premières qui leur sont nécessaires.

Dans les couloirs de la conférence, on souligne deux points : d'une part, les consommateurs ont accepté le principe d'une régularisation des prix des matières premières, qui ne seraient plus soumis, grâce aux stocks, aux brutales variations qui peuvent survenir sur le marché. D'autre part, les « 77 » (pays en voie de développement) sont tombés d'accord pour que soit étudiée la question du financement des stocks régulateurs, financement qui pourrait être l'un des moyens d'assurer le recyclage des pétrodollars.

Comme cela a été le cas pour les récentes négociations commerciales multilatérales du GATT (*le Monde* du 15 février), le problème de l'accès aux approvisionnements supplante celui de l'accès aux marchés. Les délégués se rencontreront deux autres fois cette année pour faire avancer le dossier. — *(A.F.P.)*

LES RÉSERVES DE PÉTROLE DU SINAI SERAIENT EN VOIE D'ÉPUISEMENT, estiment des experts israéliens.

Tel-Aviv (A.P.). — Le quotidien *Haaretz* a publié vendredi 21 février des conclusions d'experts israéliens selon lesquelles les réserves de la nappe de pétrole d'Abou-Rodeis dans le Sinaï diminuent de 7 à 8 % par an en raison notamment de l'incendie provoqué l'an dernier par un missile « Hawk » israélien ; elles seraient totalement épuisées en 1980.

Selon les experts, la production maximale de ces puits avait été atteinte en 1972-1973 avec 5,4 millions de tonnes.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

SOCIETE DIAMANTAIRE
recherche
VENDEUR
homme de contact ayant forte personnalité capable gérer clientèle — Age minimum 28 ans — préférence donnée à personne introduite auprès fabricants-joailliers.
Adr. candidature manuscrite avec C.V. dét. ss réf. HA KI 138, à HAVAS, 17, rue Vivienne, Paris (2e).

Entreprise, leader de sa branche, quincaillerie, bâtiment, organisée plan national, recherche pour son agence de Paris
RESPONSABLE D'AGENCE
organisé et expérimenté, ayant déjà assuré poste à responsab. Téléphone : 229-11-97 PARIS.

Très importante Entreprise de rénovation exclusivement pour PARIS recherche
2 CHEFS de CHANTIER
Hautement qualifiés. - Tous corps d'état. - Envoyer C.V. et certificats, à PUB 2001 1, villa d'Orléans, 75014 PARIS, qui transmettra.

Important Cabinet d'Expertise comptable, PARIS, 8e arrond. *recherche*
UN COLLABORATEUR
niveau certificats supérieurs, sérieuses référ. avec pratique 4 ans min. Angl. parlé. Larges responsabilités travx intéress.
UN COLLABORATEUR
Niveau DECS pr travx de révision et tenue de comptabilité (anglais apprécié). Sérieuse expérience 2 à 3 ans. Envoyer C.V. à SWEERTS, BP 269, 75424 Paris Cédex 09, s/réf. 1.355.

RÉDACTEURS
licenciés droit privé. 770-75-89.

Importante société recherche pr son siège à PARIS
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Age : 25 ans minimum.
— Excellentes connaissances en *mécanique*.
— I.U.T. - B.T.S.
— Anglais ou allem. apprécié.
— Situation d'avenir pour candidat dynamique.
— *Travail passionnant dans* équipe jeune.
Envoyer C.V., photo, prétentions. Ecr. No 7.902 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

emplois féminins

QUINCAILLERIE BATIMENT 17e, engage immédiatement SECRETAIRE COMMERCIALE ayant plusieurs années de pratique. Tél. : 229-11-97 PARIS.

représent. demande

J. Homme, 27 ans, célibataire, grande connaissance Afrique, ch.
REPRESENTATION
Afrique Equatoriale pour produits pharmaceutiques, paramédicaux, chimiques. Ecrire HAVAS VALENCE 7291.

occasions

Ch. piano bne marque, bon état. Prix intér. Tél. soir 566-65-34.

LIVRES, achat comptant à domicile. Laffitte, 13, rue de Buci, Paris-6e. Tél. : 326-68-28.

Achète rangement bibliothèque E.F.A. *noyer. Tél. 655-28-30 soir.*

URGENT PAIE MAXIMUM Meubles, tableaux, bibelots, pendules, bronzes, sculptures, armes, tapisseries, débarras intégral appartement, pavillon sous 24 h. - 359-03-14.

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

Antiquaire achète mobilier, luminaire, objet d'art 1920, 1930, 1940. Par lettre ou par tél. jusqu'à 23 h. Eric Philippe, 2, av. Jeanne-d'Arc, 94110 Arcueil. Tél. 655-72-83.

régionales

LYON
FILTRES VERNAY
recherche
pour clientèle française
TECHNICO-COMMERCIAL
Expérience souhaitée dans vente biens équipement.
Env. C.V., B.P. 68 69330 Meyzieu Tél. (78) 31-44-72

Importante Sté française rech.
JEUNES CADRES
min. 25 a., dég. O.M., aptes à prendre la responsabilité d'un réseau de vente.
Diplôm. : E.S.C., lic. en DROIT, *SCIENCES ECO, etc.*
— Formation assurée ;
— Possibilité d'avenir ;
— Mutations à envisager.
Ecrire avec C.V., photo, no 240, S.N.P., HAVAS ROUEN.

perdu-trouvé

Perdu caniche nain noir, collier noir. Très forte récompense. Téléphone : 548-95-75.

villégiatures

Louons appart. avec quai privé avec ou sans location bateau ds cité lacustre. NAUTICA, 66-Port-Barcarès. MOM VACANCES 11, r. A.-Daudet, 31700 Blagnac. *(61) 85-84-31.*

STE-MAXIME. Belle villa bord mer, 9 pces princip., tél., jard., gar., accès direct plage. Juin *2.000, août 7.500, sept. 2.500 F.* SANGLIER, 107, cours de Vincennes, Paris-20e.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

appartem. vente

Paris

Mo DUPLEIX Immeuble neuf tout confort **STUDIO**, entrée, kitchenette, salle de bains, tél. 34, bd de Grenelle. Calme. Bât. B. Sam.-dim.-lundi, 15-18 h.

Mo WAGRAM Immeuble pierre de taille Asc., chauff. cent., 4e ét., soleil GD LIVING DBLE + 5 CHBRES 240 m², tt cft + ch. serv., office. 53, RUE DE PRONY SAM.-DIM.-LUNDI, 15-18 H.

MARAIS Immeuble *pierre de taille* Mo CHEMIN-VERT. Chff. centr. **3 PCES** + bureau, entrée, cuis., s. de bains, tél. 95, bd Beaumarchais. Ch. serv. Calme. SAM.-DIM.-LDI, 15-18 h.

S/Luxembourg. Réc., 120 m². Près Luxembourg, 2 à 5 p. Asc., soleil, jardin. 326-97-23.

ALESIA. Part., 3 p., balc., sur verdure, 4e ét. imm. récent. Ascens. Tél., v.-o. - 306-28-74.

GAMBETTA. Imm. rav. B. 2 p. cuis., bs. BALC. Calme, impec., 130.000 F. Locat. assur. par nos soins. POSS. CREDIT. 555-73-54.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES 8, r. des Ciseaux, 6e ét., ss asc. SEJOUR avec loggia, cheminée *+ ch., c., dche, wc, moq.,* tél., 220.000 F. Samedi 15 h. 30-18 h.

AVEN. REPUBLIQUE. B. imm. bourgeois, 5e ét., asc.-desc., 90 m², ent., dble liv. 35 m² + 2 chbr., bains marbré, wc, ch. c., cuis., balcon. Prix 347.000 avec 50.000. AVIS. Tél. : 387-40-40.

14, RUE CASSETTE
Exceptionnel, plein ciel, imm. récent, 7e étage, balcon, 85 m², 4 pièces, tout confort, téléph., parking, 580.000 F. S/place, *samedi 22, 14 h. à 16 h. 30.*

FRANK ARTHUR, 924-07-69. PASSY. SOL. 39-10. Plusieurs stud., tt cft. P. de T., cuis. éq., ref. nf., excell. placem., de 77.000 à 90.000 F. Vis. sam., 14 h. 30-17 h., 7, r. Ch.-Dickens.

Région parisienne

VINCENNES Métro BERAULT Imm. neuf, tout confort, 60 m² LIVING + 1 CH., entrée, cuis., s. de bains, tél., balcon, park. 195, rue de Fontenay - 5e étage. SAM.-DIM.-LUNDI : 15-18 h.

constructions neuves

EXCEPTIONNEL
NEUILLY - ST-JAMES, pr. Bois. Liv. 1er trimest. 76. *Petit imm.* calme et lux. Appts. du 2 au 8 p., terrasses aménag., jard. privat. Téléphon. : 722-69-50 et 624-56-81

domaines

HAUTE-PROVENCE (04)
Prox. village classé. Propriété 15 ha oliviers, pins + anc. MAS à rest. Vue panor., qualité site. Px 240.000. Ecr. Cl. CURNIER, H.P. 1, Dauphin, 04300 Forcalquier. T. (92) 78-58-01 - 78-58-12.

Ensemble de bâtiments anciens sur 862 m² bâtis en gros-œuvre restauré, étang, cour, jardins *et parc boisé sur 3 ha et demi*
MOULIN A POUDRE
de HEVILLERS (Blamont), à proxim. de LOUVAIN-la-NEUVE, *sera exposé aux enchères publiques volontaires*, sur place le jeudi 20 mars 1975, à 16 heures. Visites à volonté. Tous renseignem. Notaire PH. JENTGES, *chauss. de Bruxelles* 6 à 1300 WAVRE (Belgique) Tél. 010/22-23-54.

appartem. achat

Dispose paie. cpt chez notaire, ach. 1 à 3 p., préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 17e. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, Fontenay-s-Bois.

locations meublées

Offre

7e A personne sér. *Mansardé 6e étage, e. chde, 280 F C.C.* Tél. sam. seul. 13-15 h : 551-01-17

locaux commerciaux

Loc. Burx Centre Lyon, 15 m² à 30 m², meublés, avec réception et standard. Ecrire *HAVAS LYON 5.034.*

propriétés

AVIS paie comptant pavillon, terr., fermet., bonne commiss. tout indicateur. Ecr. description Service achat, 32, allée de la Tour, 93250 VILLEMOMBLE.

PROPRIETES DANS L'OUEST
— MORLAIX : LUXUEUX MANOIR 16e, bord mer, parc 4 ha.
— LANNION-TREGUIER : 2 MANOIRS 16e, dont un à rest.
— 3 VILLAS à PERROS avec 8 ha., TREGASTEL et PAIMPOL.
— BREST : MANOIR 1 ha S/ port Plaisance.
— Rég. ST-BRIEUX : MAISON MAITRE 1 ha., MOULIN 3 ha.
— FINISTERE SUD : 2 VILLAS, parc, site except. mer, MANOIR 15e à rest. MAISON BOURG 17e.
— VITRE : MANOIR 16e, classé, 2 ha.
— PLOERMEL : CHATEAU partie 15e, parc. DEMEURE 4 ha.
— LA BAULE : Lux. HOTEL PARTICULIER, parc.
— ANJOU : 2 BEAUX CHATEAUX 15e et 18e avec domaines 100 et 30 ha. BONNE DEMEURE avec superficie parc 3 ha.
HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL. Téléphone : 53-25-21.

A 35 km. de Grenoble, dans station de ski classée, vend magnifique chalet neuf, tout conft, poutres apparentes, gde terrasse, grand terrain, convient pour 10 personnes. Prix : 450.000. - Lettres à HAVAS GRENOBLE no 15.675.

villas

VAUCRESSON Résidentiel Calme
Charmante propriété moderne + Maison amis et dépendances Récept. dble, 5 ch., 2 bns. Parc dessiné 2.400 m². Vendu prix terr.

VAUCRESSON 300 m² habitables
Impec., 2 bns. Jard. 800 m². Prix 750.000 F. - KATZ : 970-33-33.

pavillons

GOUSSAINVILLE (Rés.). *Prop.* vd réc. 6 p., gd cft, ss-sol, gar. Jard. 200.000. Sam.-dim.-ldi, 10, av. des GLYCINES, 11-19 h.

boxes-autos

URGENT, CAUSE DEPART, *à vendre* PARKING *excellent* emplacement. - Rond-Point Champs-Elysées. Tél. 359-27-54.

exclusivités

appartements vente

Paris

AV. FOCH (même), gd stds. poss. prof. libérale. 553-12-15.

Vue sur ST-EUSTACHE, belle rénovation studios caractère + grenier aménagé, terrasse, tél., propriét. sur place vendredi, samedi, lundi, 14 h.-18 heures, 10, r. de la Grande-Truanderie. Téléphone : 742-65-22.

XVIe. Près MUETTE Appt 210 m², 6 p., gd standg. *SOLEIL. CALME - ODE. 95-10.*

BUTTES-CHAUMONT SUR PARC
Imm. 66. Tr. beau 107 m², 3e ét., balcon, plein soleil, Parking. Px 475.000 F. Samedi-lundi, 14-18 h : 76, RUE DE CRIMEE, escal. C.

5e RUE MOUFFETARD, no 107 2 p., lux. amén., soleil, tél. Vis. SAM.-DIM. : 14 h - 15 h.

NATION *Imm. récent p. de t.* stand. Splendide 2 P., tout confort, balcon, 10e étage. Vue dégagée. - 343-52-67.

PLACE BRETEUIL
DS BEL IMM. PIERRE TAIL. 4e ET. - ASCENSEUR - TAPIS
TRES BEAU 5 P. *tout confort*
ENTIER. REFAIT NEUF + chbre serv. Profess. libérale.
PRIX : 650.000 F
Sam.-lundi, 10-12 h. 14 h-18 h 30 : 5, rue Valentin-Haüy. BAL. 21-92

DUROC *A rénover*, 2 PIECES. cuisine, clair, soleil, s. jardin. Immeuble p. de taille. Prix 110.000 F. - SUF. 66-35.

LIVRAISON
IMMEDIATE
à 100 m **PONT BINEAU**
Petit immeuble rénové. Prestat. *luxueuses. Rentabilité garantie.* 6 STUDIOS de 71.000 à 97.000 F. **DUPLEX** style Atelier, poutres appar., 51 m². Px 190.000 F. S place : 19, BD DE VERDUN, COURBEVOIE - 333-08-85 (9 h 30 à 18 h 30). Ts les jours, sf dim.

TROCADERO Raymond-Poincaré
7e ETAGE. RECENT. EXCEPT.
5-6 P., 220 M² *Balcon* Terrasse
3 sanitaires. park. - 727-03-46.

15e. MAISON part. av. ATEL., à rénov. Calme. Idéal prof. lib. ALGRAIN. 539-20-77, 526-27-83.

Région parisienne

ANTONY. *Appt 6 pces, parking*, garage, px intéressant, 237-54-52. Vendredi-samedi, 9-12 h., 14-19 heures. Dimanche 9-12 h.

ST-MANDE Près BOIS et Mo Imm. stand. Liv. 56 m², 2 ch., gde cuis., tt cft. entièrement décoré, calme, soleil. Renseig. GIEPI : 342-62-14.

locaux commerciaux

HALLES. Magn. local, 300 m², exclus. pr création art film, photo. 6.000 F mois. 231-22-83.

terrains

GARCHES 2' GARE Calme
Ultra résidentiel. Beaux terrains 700 m². - KATZ : 970-33-33.

constructions neuves

NOUVEL ORLEANS 2 (SCI) — METRO ALESIA
53-55 AV GENERAL LECLERC PARIS 14
DU STUDIO AU 5 PIECES ET +
BUREAU DE VENTE SUR PLACE
DE 10 A 12 H ET DE 14 A 18 H
TEL 588 87 11 OU 331 46 92

Métro : Pré-St-Gervais
PANORAMA 75
PARIS 19 - PRES BUTTES CHAUMONT
STUDIO AU 5 PIECES
BUREAU DE VENTE SUR PLACE 10 A 18 H
33 RUE DES LILAS
TELEPHONE 208 87 18
205 84 40

propriétés

RAVISSANTE CHAUMIERE
VALLEE MORIN :
4 pièces, grand confort, magnifique terrain paysagé 7.000 m². Prix : 450.000 F.
FERREIRA, 77-COULOMMIERS
Téléphone : 403-01-84.

locations non meublées

Offre

ODEON/SAINT-GERMAIN
Studio, tt cft, soleil, poutres, tél., libre de suite, heures bur. 684-74-39 ; le soir, 684-21-89.

ANTONY. Appt 6 pces, parking, 237-54-52, vendredi-samedi, 9-12, 14-19 h. Dimanche 9-12 h.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

NOUVELLE BAISSE DU DOLLAR

Le DOLLAR, qui s'était quelque peu redressé en milieu de semaine, a brutalement fléchi jeudi après-midi sur des rumeurs en provenance du Koweït, laissant entendre que les pays de l'OPEP auraient l'intention de refuser dorénavant la monnaie américaine en paiement de leur pétrole. Bien que ces « bruits » aient été démentis, la baisse du DOLLAR s'est poursuivie vendredi, son cours revenant à Paris à son plus bas niveau depuis août 1973.

La réaction du marché n'est finalement guère surprenante. Chacun est maintenant persuadé que les pays producteurs de pétrole ne pourront accepter encore longtemps de voir leurs revenus amputés par un glissement continu du DOLLAR. Dès lors, les rumeurs en provenance du Koweït — venant après la décision de l'Iran de réévaluer son RIAL de 1,45 % — même si elles n'apparaissent pas totalement plausibles, ne pouvaient laisser les places financières indifférentes. Au demeurant, même si les pays de l'OPEP ne décident pas immédiatement d'abandonner la référence au DOLLAR, il est probable — sinon certain — que les problèmes posés par le recul de la devise américaine seront examinés lors de la prochaine réunion de l'organisation qui se situera à Vienne à partir du 25 février.

Dans l'immédiat, se souvenant sans doute de la baisse de la LIVRE lorsque l'Arabie Saoudite avait plus ou moins rejeté cette monnaie comme instrument de paiement, les opérateurs ont vendu des DOLLARS... Ils l'ont fait *d'autant plus volontiers* que les taux d'intérêt américains restent très inférieurs à ceux qui sont pratiqués en Europe et que les perspectives de l'économie américaine apparaissent quelque peu incertaines. Si les experts du Business Council — organisation qui rassemble les grands chefs d'entreprise américains — font preuve d'un optimisme modéré, il n'en va pas de même de ceux de la banque Morgan Guaranty Trust, qui prévoient que la balance commerciale et la balance des paiements américaines vont continuer à se détériorer sérieusement en 1975. Si l'on ajoute à cela les difficultés que rencontre M. Ford avec le Congrès, qui font douter *de sa capacité à redresser* la situation, on comprend la prudence des détenteurs de DOLLARS, en dépit des déclarations rassurantes de M. Simon.

Il est clair que les Etats-Unis portent une lourde responsabilité dans cette affaire, et M. Schmidt l'a rappelé dans une interview accordée au journal suisse *Finanz und Wirtschaft*. Après s'être déclaré persuadé que l'on resterait *« dans les prochaines années dans un système de cours de change flottants »*, le chancelier allemand a souligné que l'adoption de ce système avait été *« la conséquence inéluctable d'un manque de discipline économique et d'un manque de maîtrise de certains pays du monde sur leur balance des paiements ». « Ceci est particulièrement vrai pour les Etats-Unis »*, a-t-il précisé...

La LIVRE STERLING s'est légèrement effritée en dépit de l'annonce de la réduction du déficit de la balance commerciale britannique en janvier. Le FRANC BELGE est resté la monnaie la plus forte du « serpent européen ». Il précède le FLORIN, la COURONNE SUEDOISE et le DEUTSCHEMARK, les COURONNES danoise et norvégienne ferment la marche.

Le FRANC, enfin, est resté bien orienté.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de métal précieux, qui était revenu à 180,40 dollars mardi, s'est finalement inscrit à *184,75* dollars vendredi en clôture (contre 184 dollars le vendredi précédent). Le redressement intervenu en milieu de semaine était attribué en partie aux propositions présentées par *M. Van de Putte*, président de la Banque nationale de Belgique, aux ministres des finances des Neuf, aux termes desquelles les banques centrales seraient autorisées à acheter et à vendre de l'or entre elles, pourvu que le prix du métal sur les marchés libres ne tombe pas sensiblement au-dessous des niveaux actuels.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre
(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,7323	1,5241	5,5449		2,4025	10,1926	5,8861
	5,7670	1,5248	5,5591		2,3900	10,2411	5,9892
New-York ..	41,9111	0,1576	43,3275	2,4025		23,5710	40,8163
	41,4421	0,1567	42,9922	2,3900		23,3372	40,4448
Paris	177,80	6,6874	183,81	10,1926	4,2425		173,16
	177,37	6,7163	184,22	10,2411	4,2850		173,30
Zurich	102,6823	3,8619	106,1525	5,8861	2,4500	57,7500	
	102,4658	3,8739	106,2983	5,9092	2,4725	57,7034	
Francfort ..	96,7309	3,6380		5,5449	2,3080	54,4040	94,2040
	96,3945	3,6457		5,5591	2,3260	54,2829	94,0748

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La baisse se consolide

Tombé à 9 3/4 % la semaine dernière — au-dessous de 10 % pour la première fois depuis septembre 1973 — le loyer de l'argent au jour le jour est remonté à ce niveau de 10 % du lundi au jeudi pour revenir derechef à 9 3/4 % à la veille du week-end. Cette petite tension n'avait rien que de très *passager et de fort habituel* : les banques, spéculant sur une baisse des taux, prennent régulièrement du retard dans la constitution de leurs réserves obligatoires et doivent le combler dans les derniers jours qui précèdent le 20 ou 21 de chaque mois. D'où une demande accrue sur le marché monétaire, que la Banque de France s'est empressée de satisfaire en consentant des pensions à 24 heures au niveau maximum de 10 %. En outre, pour bien marquer sa volonté de « suivre » la baisse des taux générale de par le monde, elle achetait par adjudication, pour le 21 février, premier jour de la nouvelle période de réserves, 10,5 milliards de francs d'effets de première catégorie au taux de 9 5/8 %, en recul de 1/8 sur la précédente.

Reste à savoir quelle sera son *attitude dans le futur proche*. L'évolution des taux français conserve un retard encore important sur celle des taux européens et américains, sans parler de l'euro-dollar, où l'on traite entre 6 % et 7 % pour les échéances comprises entre un mois et six mois. Mais la Rue de Rivoli reste désireuse de doser ses effets et d'imprimer à la baisse une cadence mesurée. Il convient néanmoins de relever que l'écart entre le court terme (9 3/4 %) et le long terme (11,20 % pour les obligations de première catégorie et 11,80 % pour celles de deuxième catégorie) reste encore insuffisant, et qu'il importe de le creuser davantage pour mieux stimuler les placements à échéance éloignée.

On attend la baisse du taux d'escompte officiel, dont les variations accompagnent *généralement* celles des tarifs des banques. La volonté manifestée par les pouvoirs publics d'obtenir une nouvelle réduction de ces tarifs se heurte aux réticences des établissements, mais il est vraisemblable que d'ici à la fin du mois, ou guère au-delà, ces derniers devront se faire une raison, imitant ainsi leurs homologues allemands, anglais ou américains. Ces derniers n'ont-ils pas, en six mois, ramené de 12 % à 8,5 % leur taux de base ?

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise du cuivre — baisse du cacao

MÉTAUX. — *La reprise s'est confirmée, et même accentuée, sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, entretenue par la décision prise par les quatre pays membres du CIPEC — Pérou, Chili, Zambie et Zaïre — de réduire, à partir du 1er mars, leur production de 5 %. C'est la seconde diminution survenue en l'espace de trois mois, la première était de 10 %. Cette mesure sera-t-elle suffisante pour provoquer une amélioration durable des cours, l'offre de métal en provenance du CIPEC ne représentant que 40 % environ du total mondial ?*

TEXTILES. — *Variations peu importantes des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Les achats de soutien continuent lors des ventes aux enchères. Ainsi, en janvier, la commission de la laine a retiré du marché plus de la moitié des 170 000 balles figurant au catalogue en Nouvelle-Zélande. Pour les sept premiers mois de l'année, les ventes australiennes de laines — incidence de la chute des prix — n'ont rapporté que 398,6 millions de dollars contre 608,1 millions de dollars pour la période correspondante de la saison précédente. A fin janvier, les stocks australiens atteignaient 1 322 387 balles.*

DENRÉES. — *Repli des cours du cacao sur les places commerciales. Une firme privée britannique évalue l'excédent mondial de production pour la campagne en cours à 46 000 tonnes, soit plus du double du chiffre prévu en décembre dernier. Pour la précédente campagne, le déficit était de 43 000 tonnes. La production mondiale de fèves est évaluée à 1 433 000 tonnes, en augmentation de 27 000 tonnes par rapport à la précédente, et la consommation à 1 380 000 tonnes (+ 3 000 tonnes). La récolte « temporao » brésilienne marquerait une augmentation de 27 000 tonnes sur la moyenne des cinq dernières années.*

CÉRÉALES. — *Les cours du blé se sont repliés sur le marché aux grains de Chicago. Pourtant, la récolte mondiale est évaluée par le Conseil international du blé à 346,6 millions de tonnes, en diminution de 3,2 millions de tonnes sur l'estimation du mois précédent. En 1973-1974, elle avait atteint 368,3 millions de tonnes.*

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 14.2	COURS 21.2
Or fin (kilo en barre)..	26125	25540
— (kilo en lingot)	26260	25525
Pièce française (20 fr.)	275 60	273 70
Pièce française (10 fr.).	195 50	188 ..
Pièce suisse (20 fr.)..	270 10	264 10
Union latine (20 fr.)....	247 ..	243 40
● Pièce tunisienne (20 fr.)	188	186
Souverain	251 50	247 30
● Souverain Elizabeth II	259 ..	260 ..
● Demi-souverain	237	236 10
Pièce de 20 dollars ..	1200	1139 60
— 10 dollars	600	682 80
— 5 dollars..	444 10	439 50
— 50 pesos...	1046	1025 50
● — 20 marks ..	418	410 50
— 10 florins...	239 90	230 30
● — 5 roubles	160	158 ..

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS
du 21 février 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

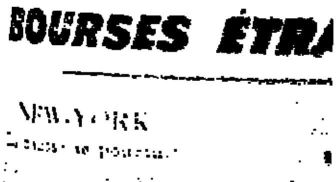
MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 546 (528,50), à trois mois 564 (550) ; étain comptant 3 115 (3 180), à trois mois 3 130 (3 135) ; plomb 225,50 (226,25) ; zinc 331,50 (331). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 57,70 (56,10) ; aluminium (lingots) inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (78,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (235-240). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) inch. (970).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars 38,40 (39,65), mai 39,55 (40,57) ; laine suint mars 110 (109,10), mai 116,8 (115,10). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars (115,10) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (224). — Roubaix (en francs par kilo), laine février 17,40 (17,80). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 440 (450).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 27,50-28,50 (26,75-27,50). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 130-131 (136,50-137).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao mars 72,85 (74) ; mai 66,70 (67,95) ; sucre disp. 34,50 (36,25) ; *mai 34,20 (34,60)*. — Londres (en livres par tonne) : sucre mars 347 (374), mai 339 (361) ; café mars 459 (469,50), mai 448,50 (461,50) ; *cacao mars 749* (760), mai 678 1/2 (687). — Paris (en francs par quintal) : cacao mars 777 (790), mai 757 (769) ; café mars 491 (513), mai 485 (512) ; sucre (en francs par tonne) mai 4 125 (4 275), août 4 100 (4 250).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mars 389 (409), mai 383 (403) ; maïs mars 285 1/2 (310), mai 289 (312).



هكذا من الاصل



هكذا من الاصل

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'Emprunt 4 1/2 % 1973, qui était depuis quelque temps délaissé par les opérateurs, a retrouvé son rôle de valeur-pilote sur le groupe des obligations et fonds d'État. Dans les tout derniers jours de la semaine cette spécialité a fait à nouveau l'objet de très larges échanges. Vendredi soir, le prochain prix de reprise et de remboursement de *l'Emprunt 4 1/2 % 1973* —

	21 févr.	Diff.
4 1/4 % 1973	552,20	+ 4,20
7 % 1973	118,60	+ 3,70
4 1/4 % 1963	98,90	— 0,60
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	84,40	+ 0,30
5 1/2 % 1965	98,20	+ 1,60
6 % 1966	97,50	+ 2
6 % 1967	92,80	+ 0,10
Charbonnages 3 %	128	+ 5
C.N.E. 3 %	1 102	— 18
C.N. 10,50 % 4-74	98	+ 0,80
C.F. 11,40 % 1974	193	— 3
CNCA 10,50 % 3-74	97,40	— 0,50

prix encore très provisoire puisque *quarante-six bourses seulement*, sur les cent qui doivent être prises en considération, étaient écoulées — se situait très au-dessus des cours de Bourse, à 768,20 F.

Nouvelle hausse de l'*Emprunt 7 % 1973*, toujours très recherché.

Trois emprunts vont être lancés la semaine prochaine : *A.R.E.A.* (200 millions de francs à 11,10 % nominal), *B.S.N.-Gervais-Danone* (300 millions de francs à 11,80 %), *Pont-de-Saint-Nazaire-Saint-Brévin* (54 millions de francs à 11,20 %).

Matériel électrique, services publics

Ainsi qu'il en avait manifesté l'intention depuis la rupture des accords avec *C.G.E.*, le groupe *Thomson* aborde le marché public de la téléphonie. A cet effet, *Thomson-C.S.F.* a conclu un accord avec la société canadienne *Northern Electric*, filiale de *Bell Telephone*. Cet accord porterait sur l'adoption d'un procédé *Northern Electric* par la firme française.

Le chiffre d'affaires d'*Alsthom* a atteint, en 1974, 1956 millions

	21 févr.	Diff.
Alsthom	93,50	inchangé
C.G.E.	311,10	— 5,70
C.S.F.	164,50	+ 5,30
D.B.A.	78	— 11
Electro-Mécaniq.	106	— 4
Legrand	1 600	— 60
Machines Bull	40	+ 1,40
Radiotechnique	424	+ 36
Signaux	314,50	+ 21,50
Thomson-Brandt	176,50	+ 3,50
Fr. Tél. Ericsson	619	— 26
Philips	48,50	+ 4
Siemens	463	+ 23,50
Générale des eaux	612	— 4
Lyonnaise des eaux	425,50	+ 3,50
Eaux et Ozone	*167*	— 13

hors taxes contre 1707 pour la société elle-même, le montant consolidé s'élevant à 5 054 millions contre 4 272. La société et ses principales filiales ont enregistré dans le même temps 10 400 millions de commandes hors taxes, soit le double des ordres recueillis en 1973.

Honeywell-Bull annonce une nouvelle croissance du chiffre d'affaires en 1974 : 533,8 millions de dollars contre 480,9, et ceci en dépit de la dégradation de la conjoncture économique en fin d'année. Le bénéfice net consolidé *s'établit à 25,3 millions de* dollars contre 17,6.

Bâtiment et travaux publics

Vive hausse de *Bouygues* en fin de semaine : la société espère enlever prochainement en Iran un contrat de 1,4 milliard de francs pour la construction de deux villes nouvelles de cinq mille logements chacune. En outre, elle se déclare prête à soumissionner pour la fabrication de plates-

	21 févr.	Diff.
Auxil. d'entreprises	215	+ 4,50
Bouygues	593	+ 24
Chimiq. et routière	111	+ 3
Ciments français	86	— 2,60
Entr. J. Lefebvre	166	inchangé
Génér. d'entrepr.	102	— 4,80
Gds Travx de Mars.	158	+ 7,80
Lafarge	163,10	— 6,80
Maisons Phénix	830	+ 12
Pollet et Chausson	*122*	— 6,50

formes pétrolières en béton, dans laquelle elle se lance par l'intermédiaire de sa nouvelle filiale, *Bouygues off shore*, regroupant désormais les activités de *Quille* (100 millions de francs de chiffre d'affaires en 1974 dans le domaine des pipe-lines).

Les résultats des *Etablissements Leroy* pour 1974 « s'annoncent positifs », malgré un second semestre particulièrement affecté par la conjoncture.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La Compagnie Bancaire doit émettre dans le public à partir du 3 mars prochain un emprunt obligataire dont le montant pourrait être fixé à 400 millions de francs.

Le total des recettes (loyers, *préloyers, produits financiers et* accessoires) encaissées par *Prétabail-Sicomi* en 1974 s'est élevé

	21 févr.	Diff.
C.I.C.	415	— 3
Bail Equipement	136	— 10,80
Compagn. bancaire	445	— 19
Comptoir des entr.	139	— 3
C.C.F.	134	+ 1
Crédit foncier	321	— 9
Crédit national	322	— 6,90
Cie fin. de Paris	161,20	— 1,80
Génér. occidentale	190,50	— 4
Pretabail Sicomi	191,50	+ 6,50
U.C.B.	350	+ 4
U.F.B.	225	+ 7
Cofimeg	102,80	— 7,20
S.N.I.	233,20	— 11,80
Pricel	147,50	— 5,50
Schneider	167,50	— 2,30
Suez	224	— 5
Immofice	113,50	+ 1,50

à 61,70 millions contre 47 millions de francs en 1973.

Le *C.I.C.* a réalisé au cours du dernier exercice un bénéfice net de 25,6 millions de francs (contre 28,3). Le montant du prochain dividende sera maintenu à son niveau de l'an passé, soit 6 F par titre.

Les comptes d'*Immofice*, arrêtés à la date du 31 décembre, se sont soldés par un bénéfice net de 18,68 millions contre 13,36 millions de francs, ce qui permettra de majorer le dividende et de le porter de 9,50 F à 11 F. Rappelons que les recettes (T.T.C.) de la société ont progressé, de leur côté, de 20 à 33 millions de francs.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 17 AU 21 FEVRIER

FORTE REPRISE EN FIN DE SEMAINE

SOUS la conduite des pétroles, une forte reprise s'est produite à la Bourse de Paris en fin de semaine. Les valeurs françaises, passablement malmenées durant les premières séances, ont ainsi effacé l'intégralité de leurs pertes initiales.

Lundi, manifestement, le cœur n'y était plus. **Les propos tenus pendant le week-end par M. Fourcade, qui laissaient percer l'intention du ministre des finances de différer le plus longtemps possible les mesures de relance tant attendues, et le renchérissement apparent mais subit du loyer de l'argent à court terme faisaient l'effet d'une douche froide. Du coup, le mouvement de baisse qui s'était amorcé le vendredi précédent, s'amplifiait fortement. Mardi, toutefois, les opérateurs ayant pris conscience que la tension des taux d'intérêt était imputable à des facteurs techniques (voir d'autre part), la tendance redevenait plus résistante, et mercredi, jour de la réponse des primes, un raffermissement se produisait même après les premiers cours. Le lendemain, la remontée brutale des pétroles déclenchait une reprise sélective, et le cap de la liquidation générale était franchi sans encombre. Vendredi, la hausse gagnait presque toutes les valeurs inscrites à la cote. Outre les pétroles, toujours en vedette, l'on retrouvait les mêmes compartiments en tête d'affiche : le secteur bancaire, le matériel électrique, le bâtiment, la construction mécanique, les grandes surfaces et les magasins. De ce fait, d'une semaine à l'autre les différents indices n'ont pratiquement pas varié.**

Rien a priori ne justifiait ce brusque revirement de la Bourse. Tandis que l'économie continue de tourner au ralenti avec toutes les conséquences fâcheuses que cela peut avoir pour les entreprises et l'emploi, les pouvoirs publics se refusent toujours à relancer l'expansion ; l'inflation désarme difficilement ; enfin, le climat social redevient pour le moins incertain. Alors pourquoi cette soudaine poussée de fièvre ? Les investisseurs étrangers seraient-ils revenus ? De fait, quelques achats d'origine étrangère, notamment britannique, ont bien été enregistrés, mais ils n'ont servi que d'appoint. La réponse à la question tient en quelques mots : l'espoir d'un approvisionnement en pétrole moins onéreux. Grâce aux économies d'énergie réalisées, mais aussi à un hiver particulièrement clément, les cuves sont pleines à ras bord. En conséquence, la demande de pétrole s'est ralentie, et les pays producteurs cherchent des clients. Il n'en a pas fallu davantage pour faire naître des rumeurs sur un éventuel abaissement des prix du brut. Vraies ou fausses, elles ont apporté une bouffée d'oxygène au marché, déjà mieux influencé par la bonne tenue de Wall Street. Ajoutons qu'en fin de semaine le loyer de l'argent sur le marché monétaire retombait à 9 1/4 %. En même temps, le taux de l'argent placé en report baissait brusquement pour revenir de 5,75 % fin janvier à 3 %, soit son niveau le plus bas depuis juillet 1972. De ce phénomène, l'on peut tirer trois enseignements : les disponibilités sont abondantes, le volume des achats à découvert est sans doute resté peu important, les ventes à découvert ont augmenté. Trois facteurs favorables pour le marché. Signalons que pour la première fois depuis plusieurs mois un deuxième taux encore inférieur (2 1/2 %) a été fixé pour la rente 4 1/2 % 1973.

D'abord en baisse, l'or s'est redressé sur les avis de Londres. Mais l'affaiblissement du dollar ne lui a pas permis de combler toutes ses pertes, et, d'un vendredi à l'autre, le lingot a perdu 735 F à 25 525 F, le kilo en barre 585 F à 25 540 F et le napoléon 1,90 F à 273,70 F.

Aux valeurs étrangères, hausse des américaines, des allemandes et des mines d'or. Les pétroles internationaux ont été soutenus.

ANDRÉ DESSOT.

Alimentation

Les dirigeants de *B.S.N.-Gervais-Danone* estiment que le chiffre d'affaires consolidé du groupe devrait représenter 9 800 millions de francs, ce qui ferait ressortir un taux de progression de 10 %.

Perrier, dont les comptes du dernier exercice se sont soldés

	21 févr.	Diff.
Beghin-Say	139	+ 2,50
B.S.N.-Gerv.-Dan.	450	+ 10
Carrefour	1 875	+ 30
Casino	1 210	— 35
C.D.C.	221,50	— 4
Moët-Hennessy	499	+ 6
Mumm	448	— 3
Olida et Caby	167	— 9
Pernod	458	— 6,80
Radar	324	+ 10
Raffin. Saint-Louis	183,50	— 6,50
Ricard	500	— 3
S.I.A.S.	312	— 8
Veuve Clicquot	564	— 31
Vinlprix	688	— 3
Club Méditerranée	236	+ 1
Perrier	116	inchangé
Jacques Borel	570	— 6
P.L.M.	85	— 2,20
Nestlé	4 825	— 50

par un bénéfice de 28,56 millions de francs, mettra en paiement un dividende de 4 F contre 8 F l'an passé. Rappelons que les résultats d'exploitation de cette société se sont trouvés affectés par l'impossibilité de répercuter sur certains prix de vente, la hausse des matières premières utilisées, notamment dans la fabrication des emballages. Par ailleurs le capital à rémunérer a été augmenté à la suite d'une attribution gratuite réalisée en 1974 sur la base d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

Métallurgie, constructions mécaniques

Les résultats de *Vallourec* ayant été supérieurs à ceux qui ont été annoncés en décembre, le dividende global est fixé à 15,75 F contre 15 F envisagés (et 12 F en 1973). Le droit de souscription a été détaché en liquidation le 21 février.

Facom annonce qu'après des amortissements et des provisions en augmentation la progression du bénéfice net permettra la distribution d'un dividende majoré.

Bignier-Schmid, dont le carnet de commandes a presque doublé depuis un an, fait prévoir pour 1974 un bénéfice en augmentation.

Penhoët vient de prendre une participation de 11 % dans le capital de *Dietrich et Cie*, qui fabrique des appareils ménagers et construit des wagons spéciaux.

Le président de *Ferodo* estime qu'il pourra vraisemblablement

	21 févr.	Diff.
Châtillon	71,40	+ 0,20
La Chiers	210,50	— 1
Creusot-Loire	168,50	— 5,50
Denain Nord-Est	155,50	— 2,50
Marine	126	— 3
Métall. Normandie	114	+ 5
Pompey	62	+ 0,20
Sacilor	82	+ 5,90
Saulnes	135	inchangé
Usinor	92,30	+ 0,80
Vallourec (1)	136,40	+ 9,25
Alspi	65	— 2,80
Babcock-Fives	92,90	+ 2
Génér. de fonderie	167	+ 1,80
Poclain	403	+ 13,90
Sagem	480	+ 2,20
Saunier-Duval	113	+ 1
Penhoët	252	— 0,50
Citroën	29,35	+ 1,05
Ferodo	234,50	+ 7,50
Peugeot	190,50	+ 0,50

(1) Compte tenu d'un droit de 6,35 F.

proposer le maintien du dividende, dont le montant global était l'an dernier de 23,25 F.

Chrysler, aux Etats-Unis, annonce de fortes pertes et la suppression du dividende. En Europe, la construction d'un nouveau modèle sera différée. Eventuellement, elle sera réalisée en France plutôt qu'en Grande-Bretagne « pays où la main-d'œuvre est sujette à des cessations de travail périodiques ». Les commandes reçues par *Arbed* sont au niveau le plus bas enregistré depuis 1971. La société, qui diminue ses investissements, étudie l'achat ou la prospection des mines de charbon aux Etats-Unis et la construction d'un pipe-line pour la réception au Luxembourg ou en Lorraine de minerais d'outre-mer.

Pétroles

En quatre ans, l'estimation du coût d'exploitation de la mise en valeur du gisement « Forties » en mer du Nord a plus que doublé, a indiqué un responsable de *Bri-*

	21 févr.	Diff.
Antar	32	+ 2,20
Aquitaine	445	— 1,90
Esso Standard	65,50	+ 3,40
Franç. des pétroles	117	+ 14
Pétroles B.P.	39,20	+ 4,20
Primagaz	231	+ 7
Raffinage	115	+ 3,10
Sogerap	69	inchangé
Exxon	340	+ 23
Norsk Hydro	402,50	— 2,50
Petrofina	502	— 1
Royal Dutch	139,20	+ 3,20

tish Petroleum. Les dépenses prévisibles sont en effet estimées actuellement à 650 millions de livres (contre 300 millions de livres en 1971).

Les revenus du portefeuille de la *Compagnie Française des Pétroles* en 1974 ont atteint 322,1 millions de francs (contre 239,4 millions de francs en 1973).

Produits chimiques

Vu les perspectives favorables de l'exercice en cours, le conseil de *Parcor* (ex-Castaigne) a décidé de procéder à compter du 1er avril à la distribution d'une action gratuite pour huit, jouissance du 1er octobre 1974. Le bé-

	21 févr.	Diff.
C.M. Industries	334,80	+ 17,80
Cotelle et Foucher	112	inchangé
Institut Mérieux	807	+ 27
Laboratoire Bellon	249	— 20,50
Nobel-Bozel	97,80	+ 2,80
P.U.K.	127,20	— 1,80
Pierrefitte-Auby	70,70	— 3,20
Rhône-Poulenc	128	— 4,10
Roussel-Uclaf	275	— 12,10

*néfice réel consolidé pour l'exer*cice clos le 30 septembre 1974 s'élève à 17,85 millions de francs (50,05 F par action) contre 16,30 millions (45,72 F par action), et le bénéfice net de la société mère à 9,50 millions de francs contre 7,90 millions. Le dividende global est porté de 23,63 F à 27 F.

I.C.I. annonce pour 1974 un bénéfice avant impôts de 455 millions de livres sterling (+ 46,3 %). Le bénéfice net s'élève à 243 millions de livres (+ 32 %) pour un chiffre d'affaires accru de 36,4 % à 2 955 millions de livres. Cette forte croissance des profits est due à l'augmentation des activités à l'étranger, qui représentent les deux tiers des opérations du groupe. Comme les autres firmes chimiques étrangères, *I.C.I.* a enregistré une forte baisse de ses résultats nets durant le quatrième trimestre (— 16 %). Les actionnaires toucheront un dividende final de 5,025 pence, faisant un total de 16,537 pence contre 14,7 pence pour 1973.

Mines, caoutchouc, outre-mer

La compagnie de Mokta, filiale à 94 % d'IMETAL, a porté de 51 % à environ 53 % sa participation dans le capital des Mines de Huaron par achat d'actions

	21 févr.	Diff.
Imétal	87,30	+ 2,30
Peñarroya	60,40	— 2
Huaron	140	+ 37,50
Asturienne	234	— 11,20
Charter	14,10	+ 0,20
Internation. Nickel	105	— 1
R.T.Z.	14,65	— 0,40
Tanganyika	14	+ 0,70
Union minière	168	— 2,50
Z.C.I.	4	+ 0,05
Hutchinson-Mapa	220	— 1,40
Kléber	58,10	inchangé
Michelin	780	— 6

en Bourse au prix de 140 F. Le cours du titre sera maintenu à ce niveau jusqu'au 13 mars pour permettre aux actionnaires de bénéficier des mêmes conditions.

Filatures, textiles, magasins

Les succursales et filiales entièrement contrôlées de *Nouvelles*

	21 févr.	Diff.
B.H.V.	112	+ 5
Galeries Lafayette	93	+ 7,50
Nouvelles Galeries	120	+ 2
Paris-France	147	+ 15
Printemps	84,90	— 2,10
La Redoute	420	+ 3
U.I.S.	157,80	+ 5,80
Prisunic	54	+ 5,90
Dollfus-Mieg	63,50	inchangé
Sommer-Allibert	444	+ 3,50
Agache-Willot	*42,90*	+ *0,50*
Fourmies	37	— 2
Godde-Bedin	80	— 3,50
Lainière Roubaix	60	— 9
Saint-Frères	25	+ 1,90

Galeries ont réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 3 818 millions, taxes incluses, contre 3 363 millions ; un accroissement de 13 à 14 % est prévu pour 1975. Les ventes totales du groupe (magasins à l'enseigne *Nouvelles Galeries, B.H.V., Uniprix, Monoprix*) se sont établies à 7 762 millions contre 6 714. Celles du *B.H.V.* seul ont augmenté de 26,6 % à 1 213 millions. Les dirigeants de *Nouvelles Galeries* et de *B.H.V.* estiment être en mesure de majorer *le prochain dividende.*

U.I.S. a enregistré en 1974 108,4 millions de recettes hors taxes, montant supérieur de 30 % à celui de 1973. Le bénéfice provisoire ressort à 28,1 millions contre 26 millions et il est probable que le dividende sera porté de 13 à 14 F.

Mines d'or, diamants

Mauvaise nouvelle pour l'*Union Corporation. Impala Platinum*, filiale à 58,44 % du groupe, a décidé, en prévision d'une baisse de ses profits, de passer son second dividende intérimaire. Les résultats de la compagnie sont, en effet, affectés par la détérioration rapide du marché du pla-

	21 févr.	Diff.
Amgold	254,50	+ 11,50
Anglo-American	26,50	+ 1,50
Buffelsfontein	127,80	+ 4,80
Free State	167,40	+ 0,40
Goldfields	26	+ 0,20
Harmony	50,80	+ 2,50
President Brand	155	+ 1
Randfontein	199	+ 8,50
Saint-Helena	198,20	+ 8,30
Union Corporation	27,50	inchangé
West Driefontein	289,50	+ 6,80
Western Deep	132	+ 3,20
Western Holdings	208,80	— 1,20
De Beers	15,70	+ 0,80

tine, où les cours sont tombés de 190 à 170 dollars l'once, et la désorganisation de la production due aux troubles sociaux au cours du dernier trimestre de 1974 qui ont provoqué des dégâts aux installations.

Valeurs diverses

En 1974, le chiffre d'affaires consolidé, hors taxes, de *l'Oréal* a atteint 3 204,2 millions de francs (contre 2 726,9 millions en 1973). Le bénéfice net, compte tenu notamment de la contribution exceptionnelle de 18 %, sera « sensiblement » inférieur à celui de 1973

Les comptes de la *Compagnie française des ferrailles*, clos le 30 septembre 1974, se sont soldés

	21 févr.	Diff.
Air liquide	323,50	— 0,70
Bic	633	— 17
Club Méditerranée	236	+ 1
Europe n° 1	285,50	+ 8,50
Arjomari	172	+ 2
Hachette	139	— 2
Jacques Borel	570	— 6
L'Oréal	790	— 60
Presses de la Cité	72,90	— 2,40
St-Gob.-P.-à-M.	138	— 2

par un bénéfice net de 34,7 millions de francs (contre 11,1 millions). Le dividende global reste inchangé à 19,50 F, mais s'appliquant à un capital augmenté par distribution gratuite d'actions à raison d'une nouvelle pour six anciennes.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	14 fév.	21 fév.
Indice général	85,2	84,4
Assurances	118	116
Banq et sociétés financ.	72,4	71,1
Sociétés foncières	85,2	83,6
Sociétés investiss portef.	88,5	87,7
Agriculture	82,2	81,1
Aliment., brasseries, distill.	93,4	91,4
Autom. cycles et l équip.	56,2	56,1
Bâtim., matér constr., T.P.	75,2	75,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	72,5	70,6
Carrières salines, charbon	90,9	87,1
Constr mécan et navales	88	87
Hôtels, casinos, thermal	101,7	98,8
Imprimeries pap., cartons	77,7	78,2
Magas., compt d'exportat.	66,4	67,6
Matériel électrique	80,9	79,5
Métall., com des pr métal	100,1	100,5
Mines métalliques	112,1	109,5
Pétroles et carburants	71,8	74,5
Prod chimiq et él.-mét.	106,2	106,1
Services publics et transp	88,3	89,5
Textiles	72,6	»
Divers	96,7	93,2
Valeurs étrangères	88,7	91,3
Valeurs à rev fixe ou ind.	106,2	»
Rentes perpétuelles	73,6	»
Rentes amort. fonds gar	138,2	»
Sect indust publ à r fixe	91,4	»
Sect ind publ à rev ind	145,8	»
Secteur libre	94,1	»

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev fixe ou ind	177,5	»
Val. franç à rev variable	590	585
Valeurs étrangères	656	675

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	69,6	68,9
Produits de base	50,5	50,7
Construction	78,3	77,1
Biens d'équipement	*65,5*	*64,7*
Biens de consom. durables	82,6	82
Biens de cons non durabl.	66	64,6
Biens de consom aliment.	89,4	88,1
Services	103	101,3
Sociétés financières	83,4	82,2
Sociétés de la zone franc expl principal. à l'étr.	125,5	126,4
Valeurs industrielles	61,7	61,3

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	167 900	91 269 390
Franc. des pétroles	157 125	17 401 876
Carrefour	9 300	16 916 000
Radiotechnique	33 675	14 468 881
L'Oréal	16 130	13 491 390
I.B.M. *	11 310	10 328 820

(*) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	17 févr.	18 févr.	19 févr.	20 févr.	21 févr.
Terme	108 207 549	95 836 591	92 880 348	105 569 348	103 395 314
Comptant					
R. et obl.	67 055 335	61 723 658	127 384 238	169 861 092	56 658 703
Actions	38 103 346	34 803 340	32 639 088	30 760 670	36 253 681
Total	213 366 230	192 363 589	252 903 665	306 191 110	196 307 698

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :	17 févr.	18 févr.	19 févr.	20 févr.	21 févr.
Franç.	114,1	113,4	114,2	114,2	117,9
Etrang.	119,8	119,1	120,2	121,4	123,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

	17 févr.	18 févr.	19 févr.	20 févr.	21 févr.
Indice gén.	68,1	67,3	67,4	67,8	68,9

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La hausse se poursuit

Pour la cinquième semaine consécutive, la tendance a été orientée à la hausse, à Wall Street, en dépit des mauvaises nouvelles enregistrées presque chaque jour, et l'indice Dow Jones a gagné 13,49 points, à 749,69.

Pendant la première moitié de la semaine, néanmoins, l'annonce des fortes pertes de Chrysler pour le quatrième trimestre, et la suspension de son dividende, ainsi que la réduction de celui payé par Du Pont de Nemours, ont incité les opérateurs à prendre leurs bénéfices.

Mais la reprise de la baisse des taux d'intérêt, vivement favorisée par la Réserve fédérale et concrétisée par la réduction à 8 1/2 % du taux de base des banques, ainsi que la publication des indices officiels faisant apparaître en janvier un ralentissement du rythme de la hausse des prix de détail (0,6 %, soit la plus faible progression depuis neuf mois) stimulaient le marché, qui reprenait sa marche en avant.

Indubitablement, rien ne peut plaire davantage aux milieux *financiers* qu'une modération de l'inflation, en dépit de la profonde récession subie par l'économie américaine. Encore faut-il relever, à ce sujet, les déclarations d'un groupe de dirigeants de grandes sociétés, légèrement plus confiants dans les possibilités d'une amélioration de la conjoncture, qui contrebalancent les propos pessimistes de M. Ford (automobiles).

	14 févr.	21 févr.
Alcoa	34 5/8	39 1/2
A.T.T.	50 3/4	50 3/4
Boeing	17 1/8	17 1/2
Chase Man Bank	33 1/4	34 1/2
Du Pont de Nem.	99 3/4	102 3/8
Eastman Kodak	99 3/4	88 1/8
Exxon	73 5/8	77 1/4
Ford	35 3/4	34 7/8
General Electric	42 7/8	44 3/4
General Foods	22 1/2	24 3/4
General Motors	38	39
Goodyear	15 3/4	16
I.B.M.	220 1/2	218 1/4
I.T.T.	19 1/4	19
Kennecott	34 3/4	34 1/8
Mobil Oil	41 3/8	41 7/8
Pfizer	33 1/4	35 3/8
Schlumberger	102	103 1/8
Texaco	25	25 3/4
U.A.L. Inc.	19 3/4	18 7/8
Union Carbide	48	49 7/8
U.S Steel	48	50
Westinghouse	12 1/2	12 1/2
Xerox Corp.	76 5/8	79 5/8

LONDRES

Fermeté des mines d'or

La hausse des mines d'or s'est poursuivie cette semaine à Londres, en liaison avec celle du métal. En revanche, pour la première fois depuis quatre semaines, les valeurs industrielles ont faibli. Dès lundi, le mouvement s'amorçait, l'indice enregistrant une baisse brutale de 17 points sur l'annonce d'une hausse de 2,6 % des prix de détail. Le marché se raffermissait par la suite dans l'espoir d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Mais, en fin de semaine, la réduction sensible des bénéfices trimestriels d'ICI avait un effet déprimant sur la cote. Aux diamantifères, la reprise de De Beers se poursuit.

	Cours 14 févr.	Cours 21 févr.
Bowater	97	89
Brit Petroleum	380	380
Charter	139	136
Courtaulds	100	91
De Beers	240	260
Free State Geduld	27 1/4	28 7/8
Gt Univ Stores	180	163
Imp Chemical	225	211
Shell	222	219
Vickers	128	122
War Loan	25	24 3/8

ALLEMAGNE

La reprise s'accélère

La reprise s'est accélérée cette semaine sur les marchés allemands, avec une hausse moyenne de 6 %, en raison d'un début d'amélioration de la conjoncture.

	Cours 14 févr.	Cours 21 févr.
A.E.G.	74,50	77,30
B.A.S.F.	135,40	141,30
Bayer	113,70	122,70
Commerzbank	180,70	185,40
Hoechst	128	129,50
Mannesman	204,50	209,50
Siemens	237	249,20
Volkswagen	87	95,10

TOKYO

Reprise en fin de semaine

	Cours 14 févr.	Cours 21 févr.
Fuji Bank	385	378
Honda Motors	530	548
Matsushita Elect.	430	433
Mitsubishi Heavy	137	130
Sony Corp.	2 290	2 220
Toyota Motors	502	508

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. ASIE

3. PROCHE-ORIENT
— Le premier ministre israélien rejette à la fois un traité et des garanties soviéto-américaines.

3. AFRIQUE
— *MAROC* : le Parti du progrès et du socialisme se présente comme un mouvement d'avant-garde révolutionnaire.
— ETHIOPIE : plus de la moitié des forces armées seraient engagées en Erythrée.

3. AMERIQUES
— ETATS-UNIS : les quatre principaux coupables de l'affaire du Watergate condamnés.

4. EUROPE
— U.R.S.S. : Vladimir Maramzine est condamné à cinq ans de prison avec sursis.
— A propos des *Staliniens* : « Lénine est-il innocent ? ». libre opinion, par Louis de Villefosse.
— ESPAGNE : *vingt-cinq* officiers de Barcelone affirment que l'armée « n'est pas une force de maintien de l'ordre ».

5. POLITIQUE
— Libre opinion : « *Les réformateurs, oui ou non ?* », *par* Pierre Fauchon.

6. MÉDECINE
— « *Le conseil de l'ordre en* question » (II), par B. Frappat.

6. ÉDUCATION
— Le Syndicat national des instituteurs conteste le projet de réforme de M. Haby.

7. JUSTICE
— Au tribunal des forces armées de Paris : dix-huit mois d'emprisonnement pour insoumission.
— Mme Portal et sa fille sont hébergées par un médecin de Montpellier.
— Cour d'appel de Grenoble : le professeur au grand cœur.

8. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— HAUTE-NORMANDIE : Antifer, trois kilomètres de béton dans l'océan.
— ENVIRONNEMENT : le débat sur les centrales nucléaires.

LE MONDE AUJOURD'HUI

PAGES 9 à 16

— AU FIL DE LA SEMAINE : Le travail et les réformes, par Pierre Viansson-Ponté.
— *CROQUIS* : *Arthur* et la recherche pédagogique.
— LETTRE DE MALTE : Tout est anglais, même — hélas ! — la cuisine.
— *REFLETS DU MONDE* ENTIER.
— RADIO - TELEVISION : Les fous de la radio
— THEATRE par Pierre - Aimé Touchard : Copeau plus vivant que jamais.
— LA VIE DU LANGAGE : Vas-tu aller où nous irons ?

17. DÉFENSE
— Cinq appelés sont sanctionnés à Vénissieux et à Nancy.

17. SCIENCES
— Un conseil restreint à l'Elysée fixera les orientations de la recherche pour le VIIe Plan.

18-19. ARTS ET SPECTACLES
— THEATRE : *la Mouette*, de Tchékhov.
— DANSE : *Ivan le Terrible* au Bolchoï.

20. FISCALITÉ
— Comment calculer votre impôt.

21. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— MATIERES PREMIERES : producteurs et pays consommateurs fixent le cadre d'une organisation des marchés mondiaux.
— EMPLOI : 600 licenciements au lieu des 1 400 prévus chez Citroën.

22-23. LA SEMAINE FINANCIÈRE ET LA REVUE DES VALEURS

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (11 à 14)

Annonces classées (22) ; Aujourd'hui (17) ; Carnet (8) ; « Journal officiel » (17) ; Météorologie (17) ; Mots croisés (17).

Le numéro du « Monde » daté 22 février 1975 a été tiré à 563 517 exemplaires.

A B C D F G H

EN RECEVANT LE PRINCE JUAN CARLOS

M. Giscard d'Estaing manifeste son « amitié à la grande nation espagnole »

Le prince Juan Carlos d'Espagne, successeur désigné du général Franco, qui était, vendredi soir, l'hôte à dîner de M. Giscard d'Estaing, participe, ce samedi 22 février, à une chasse présidentielle dans les tirés du château de Chambord.

A son arrivée, vendredi après-midi à l'aérodrome de Tours, venant de Madrid, le prince Juan Carlos, qu'accompagne son épouse, la princesse Sophie, a notamment déclaré :

« Ce séjour en France me donne l'occasion de démontrer que les relations entre la France et l'Espagne sont bonnes. Le président de la République m'a invité et je vais passer deux jours avec lui. J'espère que nous aurons un séjour magnifique, au cours duquel nous pourrons parler de beaucoup de choses. »

De son côté, le président de la République, arrivant au volant de sa voiture à Chambord, a dit : *« Je suis ici en visite privée. Je tiens à manifester ma considération et mon amitié à la grande nation espagnole. »*

M et Mme Giscard d'Estaing et le couple princier séjournent dans un hôtel proche du château. Au nombre des invités au dîner de vendredi figuraient notamment M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur; M. Soufflet, ancien ministre de la défense; M. Gillet, ambassadeur de France à Madrid; MM. Alain de Rothschild, Maurice Herzog, Pierre Sudreau et les deux fils du président, Louis et Henri.

Il est vraisemblable que la visite de Juan Carlos et ses entretiens avec M Giscard d'Estaing ont été arrangés par l'entremise de M. Poniatowski. Le ministre d'Etat est en effet un ami personnel du « dauphin » du général Franco et avait été son invité, *incognito*, à une partie de chasse, en Espagne pendant le week-end des 16 et 17 novembre dernier.

Le prince Juan Carlos est venu en visite officielle en France, du 22 au 26 octobre 1973. Il avait alors été reçu par le président Pompidou comme un futur chef d'Etat. Le prince avait à cette occasion fait une profession de foi européenne, célébrant la tradition de son pays, « *fidèle défenseur de l'esprit de l'Europe* », et « *la compréhension illimitée de la France* », qui s'efforçait d'incorporer l'Espagne aux « *structures qui incarnent l'idéal de l'unité européenne* ».

M. Messmer, alors premier ministre, avait dit de son côté : *« Il est impensable que l'Espagne ne vienne pas — quand elle le voudra et quand elle le pourra — contribuer de toute la richesse de son peuple, de sa terre, de sa culture et de son génie à l'édification de l'Europe. »*

M. Giscard d'Estaing a récemment reçu à l'Elysée, Don Juan, comte de Barcelone, père de Juan Carlos.

La fin de la visite de M. Rowling en France

Paris souhaite que la Nouvelle-Zélande joue « un rôle modérateur » dans le Pacifique

M. Rowling, premier ministre de Nouvelle-Zélande, quitte la France, dimanche 23 février. Tirant les conclusions, samedi matin, lors d'une conférence de presse, de sa visite officielle, M. Rowling, après s'être félicité de l'accueil qui lui a été réservé, a notamment affirmé que la question de l'entrée sur le marché britannique des produits agricoles de son pays est « *vitale* » *pour la Nouvelle-Zélande*. Il a aussi déclaré que si Wellington a adhéré à l'Agence internationale pour l'énergie — ce que Paris n'a pas fait — les positions des deux pays sur ce problème sont largement convergentes, la France et la Nouvelle-Zélande dépendant de l'extérieur pour leur approvisionnement en pétrole.

M. Rowling a, d'autre part, an*noncé qu'il avait invité MM. Giscard* d'Estaing et Chirac à se rendre en Nouvelle-Zélande. Il ne semble pas que le président de la République et le premier ministre français puissent faire un tel voyage dans un avenir prévisible. Il est en revanche à peu près certain qu'un membre du gouvernement français se rendra à Wellington avant la fin de l'année. Il s'agirait de M. Ségard, mi*nistre du commerce extérieur*.

De ses conversations avec M Giscard d'Estaing, M. Rowling a, d'autre part, conclu que le président français « *comprend la position néo-zélandaise et va maintenant l'étudier* ». Quant à l'entretien avec M. Sauvagnargues, il a notamment porté sur le Proche-Orient, les questions énergétiques et le Pacifique du Sud. Le ministre *français a dit que « la France attache beaucoup d'importance au rôle que la Nouvelle-Zélande peut jouer dans le Pacifique, et souhaite qu'elle continue à y jouer un rôle important et modérateur »*. Il faisait ainsi allusion aux vives critiques portées par de petits pays de la zone contre la politique de la France dans ses territoires du Pacifique. Quant au « dossier nucléaire », il est considéré comme fermé par les deux parties.

Sur le plan bilatéral, la question de l'important déficit de la balance commerciale (en faveur de la Nouvelle-Zélande) a été étudiée. Les Français examinent la possibilité de participer à la construction en Nouvelle-Zélande d'une usine de ferro-nickel pouvant traiter le nickel de Nouvelle-Calédonie. Ils s'intéressent aussi à la construction éventuelle d'un métro à Auckland, ainsi qu'aux recherches de pétrole et de gaz naturel.

A Paris

QUATRE JEUNES GENS MEURENT APRÈS DES INJECTIONS DE DROGUE

Quatre jeunes gens âgés d'une vingtaine d'années sont morts, dans la nuit du 21 au 22 février, à Paris, après une « drogue-party » réunie dans le treizième arrondissement. Une cinquième personne, M. Jean-Paul Aupourain, vingt et un ans, gravement intoxiqué, a été transporté à l'hôpital de Bicêtre. Ses jours ne paraissent pas cependant en danger.

L'identité de trois des victimes était connue ce samedi matin : il s'agit de MM. Hacen ben Al Hadj, vingt-trois ans; Marco Volle, dix-huit ans, et Trinh Cong, vingt-cinq ans. Les corps des jeunes gens ont été découverts soit à leur domicile, soit *sur la voie publique ou dans le bois* de Vincennes.

En Argentine

UN IMPORTANT DIRIGEANT SYNDICALISTE EST VICTIME D'UN ATTENTAT TERRORISTE

Un important dirigeant syndicaliste, M. Teodoro Ponco, membre du comité national de l'Union des ouvriers de la métallurgie (U.O.M.), la plus importante fédération du syndicat péroniste unique argentin, a été abattu, le 21 février, en plein centre de la ville de Rosario, au nord de Buenos-Aires, par des tueurs qui se trouvaient à bord d'une voiture. Aucun groupe n'a revendiqué ce geste terroriste, mais il pourrait s'agir d'un acte de représailles de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.), contre laquelle tout l'appareil répressif du gouvernement péroniste est actuellement en lutte. M. Ponco appartenait à la tendance la plus conservatrice du justicialisme. C'est la trente-huitième victime d'attentats politiques depuis le début de l'année.

D'autre part, quatorze bombes ont éclaté le même jour à Rosario, causant des dégâts matériels à des succursales de banques étrangères et à des garages concessionnaires de firmes automobiles.

On signale le séjour à Paris de M. José Maria Villone, secrétaire d'Etat argentin chargé de l'information et proche collaborateur de l'« homme fort » de l'actuel régime argentin, M. Lopez Rega. M. Villone s'est entretenu, avec M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre et porte-parole du gouvernement. Il lui a transmis le désir du gouvernement argentin d'ouvrir à Paris un bureau de l'agence officielle d'information argentine, la Telam. M. Villone a déclaré qu'il avait discuté avec son collègue français « *de la nécessité d'un rapprochement entre les deux pays dans les domaines de l'information, de la culture et de l'éducation* ». Il a conclu en se félicitant de sa rencontre avec M. Rossi, qui a permis, selon lui, « *de jeter les bases d'une meilleure compréhension entre l'Argentine et la France* ».

CONFIRMANT SON REFUS DE DISCUTER SEULEMENT DU PÉTROLE

Alger estime que les positions des éventuels participants à la conférence de l'énergie restent « très éloignées »

Alger (*A.P.S.*). — L'Algérie ne participera à la conférence internationale préconisée par la France que dans la mesure où tous les problèmes des matières premières, et non seulement du pétrole, y seront examinés, écrit vendredi 21 février l'agence Algérie-Presse-Service.

L'Algérie s'est déclarée favorable à la démarche française pour une conférence économique internationale, « *dans la mesure où l'objectif n'est pas de se limiter, d'une manière discriminatoire, à la discussion sur le pétrole, mais d'examiner dans son ensemble la problématique des matières premières et des relations économiques internationales. C'est évidemment à cette condition que notre pays pourrait participer à la conférence envisagée, conformément à la ligne qu'il s'est tracée et qu'il a toujours suivie.* »

Les positions des éventuels participants à la conférence internationale, écrit l'A.P.S., « *sont très éloignées, malgré le relatif optimisme que l'on affiche du côté français, où l'on semble être surtout désireux de « sauver » la conférence* ».

La France, ajoute l'A.P.S., « *s'évertue à dissiper les inquiétudes qui se font jour au sujet de la tenue même de la conférence en tentant de réduire la portée des déclarations pour le moins intransigeantes de M Henry Kissinger. Ce dernier n'a pas encore donné l'accord de son pays, qui reste opposé à l'élargissement de l'ordre du jour de la conférence à l'ensemble des matières premières et au principe de la représentativité unique du tiers-monde* ».

Bien qu'« *éloignée* » de la position des Etats-Unis, la position française ne répond que « *très partiellement aux vœux des pays en voie de développement...* » « *La France fait, en effet, de la question énergétique le point central et fondamental des prochaines discussions. Elle est toujours attachée au principe de la triple représentation, qui est perçu par les pays en voie de développement comme une tentative de rompre le front des pays du tiers-monde grandement renforcé par les dernières réunions.* »

Se réunir pour se réunir...

En toute logique, il y a incompatibilité entre les positions respectives des Etats-Unis et de l'Algérie sur l'ordre du jour de la conférence internationale dite de l'énergie. La diplomatie française a beau cultiver l'ambiguïté, non sans quelques contorsions cette incompatibilité devait apparaître au grand jour à un moment ou à un autre. L'Elysée espère « tenir le coup » jusqu'à la réunion préparatoire prévue pour la fin mars. Mais ne vaudrait-il pas mieux lever avant les malentendus ? Se réunir pour se réunir... Serait-ce là le fin mot de la diplomatie giscardienne ? Quand, devant M. Giscard d'Estaing, M. Kissinger insiste pour que « son » Agence internationale de l'énergie soit présente à la conférence, alors que l'OPEP considère cet organisme comme une machine de guerre dirigée contre elle, on peut se demander si toute l'affaire ne va pas avorter.

Cela dit, les Algériens sont mal fondés à dire que la France « est toujours attachée au principe de la triple représentation », alors que l'Elysée évite d'employer le qualificatif « trilatéral » précisément pour ne pas irriter Alger. L'OPEP ne peut prétendre représenter à elle seule tout le tiers monde et, par conséquent, la conférence qui se prépare sera en fait trilatérale.

Ph. S.

AUGMENTATION DES PRIX DE VENTE DE LA VIANDE DE BŒUF

La marge de distribution des bouchers détaillants a été augmentée, passant de 2,45 F à 2,70 F le kilogramme de viande de bœuf, aux termes d'un arrêté publié ce samedi 22 février au « Bulletin officiel des services des prix » (BOSP). La hausse de cette marge, qui, fixée en valeur absolue, n'avait pas été revalorisée depuis le 1er mars 1974, va entraîner une majoration des prix de vente aux consommateurs de l'ordre de 2 à 3 %, variable selon les morceaux.

Par ailleurs, dans ce même BOSP, un certain nombre d'accords de programmation autorisent des hausses pour les laits de conserve (60 centimes par kilo de lait en poudre), les biscuits et les biscottes (de 2 à 3,5 %) et les aliments en pots pour enfants (4,5 %), les appareils d'équipement ménager (2,5 à 3,5 %), les articles de ménage émaillés (6 %), les conserves de maquereaux (6 %), les condiments et sauces préparées (58 centimes par kilo de moutarde), les cravates autres qu'en soie (4 %). En revanche des baisses sont à noter pour le café (3 %) et certains produits chimiques comme le polystyrène (8 à 10 %).

● *Grenade* va devenir le cent trente-sixième Etat membre de l'UNESCO : le gouvernement de cet Etat des Caraïbes vient de signer l'acte constitutif de l'Organisation.

● *M. M'Bow*, directeur général de l'UNESCO, est arrivé vendredi 21 février en visite officielle au Caire. — (*Reuter.*)

Mort d'Horace de Carbuccia

ancien directeur de « Gringoire »

On apprend la mort, survenue à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année, d'Horace de Carbuccia, ancien député de la Corse, fondateur et directeur de l'hebdomadaire « Gringoire ».

La carrière d'Horace de Carbuccia fut essentiellement celle d'un « patron » de presse. Né en 1891, docteur en droit, il fait la guerre de 1914-1918 dans l'infanterie, puis dans l'aviation, et reçoit la médaille militaire. La paix revenue, il apporte *en 1921 à son cousin Marcel Prévost*, le romancier des *Demi-Vierges*, une part du capital et les locaux nécessaires pour lancer une publication mensuelle, *la Revue de France*. Il en est le secrétaire général. L'année suivante, il fonde les Editions de France. Mais son nom reste lié avant tout à l'hebdomadaire *Gringoire*, qu'il crée en 1928, et dont il fut le « propriétaire-directeur » jusqu'en 1944.

D'une extrême virulence, *Gringoire*, raciste et antisémite, fait campagne avec acharnement contre la gauche en 1932, puis contre le Front populaire en 1936. Dans ses colonnes, le polémiste Henri Béraud qui devait, comme plusieurs des principaux *rédacteurs du journal, sombrer dans* la collaboration avec l'occupant, dénonce Léon Blum, « *le métèque aux dents de chèvre* », Roger Salengro, *maire socialiste de Lille* et ministre de l'intérieur, qu'une ignoble campagne de calomnie de l'hebdomadaire conduit au suicide. Ces hommes et ceux qui les suivent ne rêvent, écrit *Gringoire*, que d'instituer « *le remplacement du salut militaire par le poing tendu, la circoncision générale et l'impôt progressif sur l'ascendance française* ». On voit le ton.

Marié à la belle-fille du préfet de police Jean Chiappe, protecteur des « ligues » d'extrême droite, Horace de Carbuccia est élu député d'Ajaccio en 1932. En quatre ans, il n'intervient qu'une fois à la Chambre, au sujet de sa validation et, en 1936, s'efface pour laisser son siège à Jean Chiappe.

Gringoire, replié en zone sud, à Marseille, puis à Clermont-Ferrand, continue sous l'occupation allemande à dénoncer avec la même férocité les juifs et les francs-maçons, s'en prend également aux résistants et soutient la politique du maréchal Pétain tout en refusant de Vichy toute subvention. En 1941, son tirage *est de l'ordre de 475 000 exemplaires.*

En 1943, Horace de Carbuccia publie une brochure *Corse, terre de fidélité, qui lui vaut d'être l'objet de* poursuites de la part des autorités italiennes.

Condamné par contumace à cinq ans de travaux forcés après la libération, tandis qu'Henri Béraud est condamné à mort (il sera gracié, mais mourra en captivité), il se réfugie en Suisse d'où il reviendra pour comparaître, en octobre 1955, devant le tribunal militaire, qui l'acquitte.

Horace de Carbuccia était l'auteur d'adaptations à la scène française de diverses pièces de Somerset Maugham *Pluie* (1927), *le Cercle* (1928), *la Lettre* (1929), *le Cyclone* (1931) et également du *Procès de Mary Dugan*, de Bayard Weiller. En 1973, sous le titre *le Massacre de la victoire (1919-1934)*, il avait publié (chez Plon) le premier tome de ses Mémoires.

هكذا من الاصل